LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 21 Passages nuageux avec de froids vents modérés. Max.: −11 (détail page 13) Montréal, samedi 26 janvier 1985

Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1.00$ 75 CENTS

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Une étude préliminaire confirme les révélations du DEVOIR

Nouvelle enquête au Vieux-Port de Québec



Roch LaSalle

(LE DEVOIR) — La gestion de la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc., sous la précédente administration libérale, fera l'objet d'une nouvelle enquête en profondeur commandée par Travaux publics Canada.

C'est ce qu'a confirmé, hier, au DEVOIR, le ministre fédéral des Travaux publics, M. Roch Lasalle.

Plus tôt cette semaine, LE DEVOIR avait obtenu copie de l'étude préliminaire confidentielle, menée en novembre et décembre 1984, par la firme Richard Cournoyer et Associés, à la demande du ministère.

Le rapport des consultants présente « une liste de questions d'importance éventuelle pour l'amélioration de l'administration qui sont de nature à être vérifiées plus en profondeur », compte tenu de leur intérêt « pour le Parlement, le public et les médias ».

La firme suggère de faire toute la lumière sur le respect des autorisations de dépenses données par le Conseil du Trésor, la planification et l'autorisation des agrandissements et nouveaux projets, le contrôle des coûts additionnels reliés aux projets d'immobilisation, l'octroi des contrats, la planification et le contrôle des voyages des administrateurs, l'engagement de membres de leur famille, le contrôle sur le Projet 84 et le financement de Québec 84.

Les conclusions du rapport préliminaire des consultants confirment déjà plusieurs des révélations de l'enquête du DEVOIR, publiée en août dernier, sur l'administration du Vieux-Port de Québec.

L'inflation galopante des coûts et les multiples modifications apportées, de façon discrétionnaire, au fil des ans, au plan initial d'aménagement du Vieux-Port ont bel et bien gonflé le budget de la société de la couronne à plus de $94.4 millions.

Le rapport confirme aussi la mauvaise planification de l'organisme et la qualité déficiente de certaines constructions.

Les conclusions préliminaires jettent également un éclairage nouveau sur des transferts de fonds inexpliqués effectués au profit de la Corporation Québec 1534-1984, mieux connue sous le nom de Québec 84, et au bénéfice du Projet 84, une structure temporaire de gestion interne mise sur pied par la Société du Vieux-Port pour appuyer la tenue des fêtes de la voile.

Le rapport amène des éléments nouveaux qui ajoutent à la controverse sur l'attribution des contrats, l'engagement de parents et certains voyages effectués par les administrateurs.

L'étude n'aborde pas comme telle

Voir page 10: Vieux-Port

Action directe frappe à nouveau à Paris

PARIS (AFP) — Un haut fonctionnaire du ministère français de la Défense, M. René Audran, a été tué de plusieurs balles hier soir devant son domicile à La Celle-Saint-Cloud (région parisienne). Son assassinat a été revendiqué auprès de l'AFP par le groupe d'extrême-gauche « Action directe ».

M. Audran, 56 ans, directeur des affaires internationales à la Délégation générale pour l'armement (DGA) au ministère de la Défense, a été assassiné vers 21h00 (heure locale) au moment où il rentrait de son travail. Selon les premiers éléments de l'enquête, il a été atteint de six balles de fort calibre et est mort sur le coup. Les faits n'ont eu aucun témoin.

Quinze minutes plus tard, dans un appel téléphonique à l'AFP, une correspondante anonyme a revendiqué l'assassinat au nom d'Action directe.

« Action directe revendique l'exécution de René Audran », a déclaré cette correspondante, qui a ajouté : « Signé Commando Élisabeth-von-Dick, membre de la Fraction armée rouge exécutée à Nuremberg en 1978 ». Élisabeth von Dick avait été tuée par la police ouest-allemande dans un appartement de Nuremberg (RFA) en mai 1978.

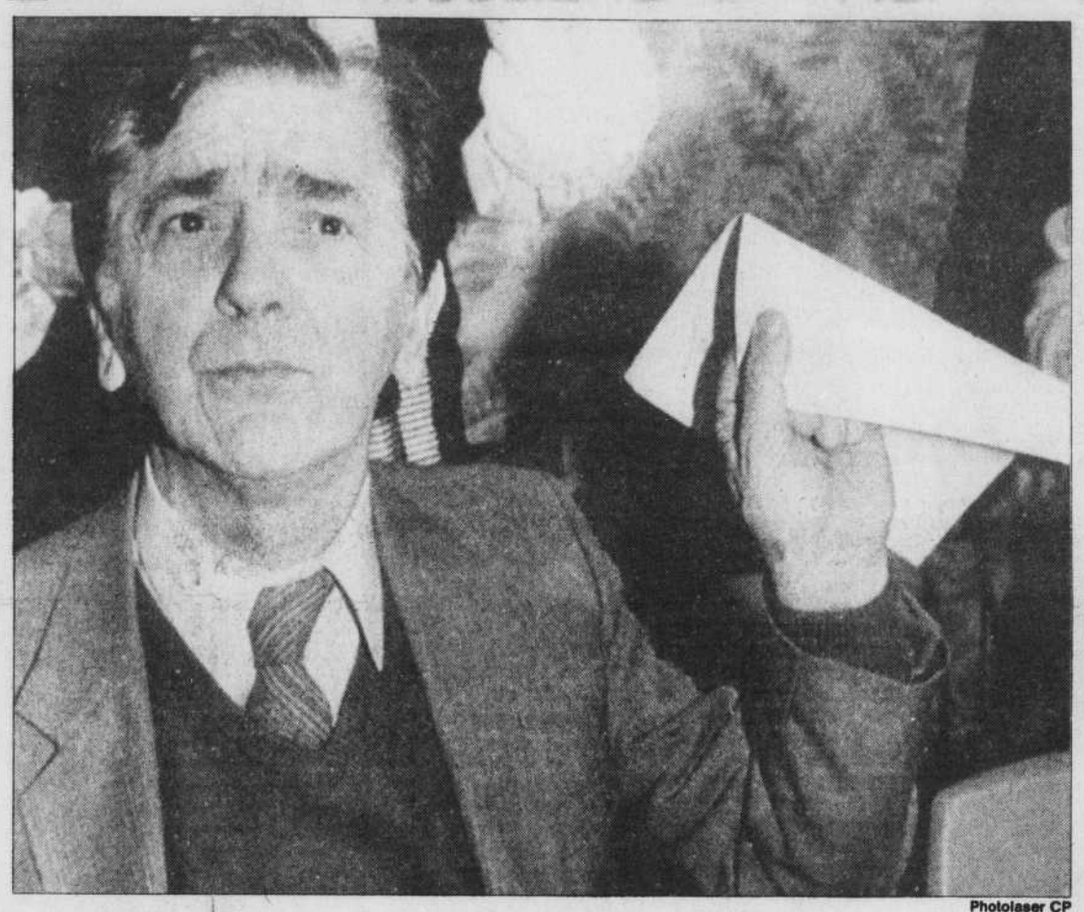
La Direction des affaires internationales de la DGA, dont M. Audran était responsable, supervise notamment tout ce qui concerne les ventes d'armements français à l'étranger. Elle est chargée du contrôle et de la coordination des négociations relatives aux contrats d'armements avec l'étranger et aux programmes d'armements exécutés en coopération internationale.

Le groupe Action directe est un mouvement d'extrême-gauche apparu en France en mai 1979 et dissous par le gouvernement le 18 août 1982.

Voir page 10: Action directe

Laurin quitte son siège

- IL PRÉVOIT QUELQUES AUTRES DÉMISSIONS
- IL EST PARTICULIÈREMENT FIER DE LA LOI 101



Photolaser CP

Camille Laurin exhibe sa lettre de démission comme député de Bourget, circonscription qu'il représente à l'Assemblée nationale depuis 1970, sauf pour la période 1973-1976.

(LE DEVOIR)—L'ex-ministre des Affaires sociales, le Dr Camille Laurin, a annoncé hier sa démission comme représentant du comté de Bourget à l'Assemblée nationale.

C'est à l'issue d'une réunion des députés et ex-ministres orthodoxes, que le Dr Laurin a fait savoir qu'il retournerait dès lundi à la pratique de la médecine. Il a réintégré le département de psychiatrie de l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal et il reprendra sous peu l'enseignement à la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Depuis le début de la crise qui secoue le Parti québécois, le Dr Laurin s'est imposé comme le chef de file des orthodoxes. Elu pour la première fois aux élections générales de 1970, il a été député pendant 15 ans, avec une interruption de 1973 à 1976. Il avait d'abord accédé au Cabinet à titre de ministre d'Etat au développement cultuel, avant de diriger successivement les ministères de l'Education et des Affaires sociales.

Le départ du Dr Laurin porte à quatre le nombre de comtés laissés sans représentant à l'Assemblée nationale. Déjà, les démissions des ex-ministres Jacques Parizeau et Denis Lazure ainsi que du député Denis Vaugeois avaient libéré les comtés de L'Assomption, Bertrand et Trois-Rivières.

En conférence de presse, le

Voir page 10: Laurin

Les enseignants prient Gendron de reprendre immédiatement les négociations sur la tâche

(LE DEVOIR)—Les enseignants demandent au ministre québécois de l'Éducation, M. François Gendron, de reprendre immédiatement les négociations. Les porte-parole de la Commission des enseignantes et enseignants de commissions scolaires (CEQ, APEP et PACT) ont en effet déposé mercredi soir leurs demandes sur la « tâche »; le ministre a promis d'évaluer l'ensemble du document soumis et de répondre aux enseignants du primaire et du secondaire dans deux semaines.

Le document rendu public hier en conférence de presse expose les paramètres qu'accepteraient les enseignants pour la charge d'enseignement; l'autonomie au plan pédagogique; l'intégration des élèves en difficulté; la semaine et l'année de travail; l'enseignement professionnel, l'éducation des adultes, les classes à divisions multiples, les classes en milieux ethniques ou économiquement faibles; l'emploi et la sécurité d'emploi et le nombre d'élèves par groupe.

La CECS dit vouloir améliorer la qualité des services à l'élève et contrer « l'arbitraire patronal » auquel donnerait lieu l'application des décrets; elle rappelle les engagements (mai 1984) de l'ex-ministre Bérubé qui n'ont pas mené à des solutions concrètes, etc. En bout de piste, il s'agirait d'éviter la perte de 600 postes prévus pour l'automne prochain et de « permettre l'entrée de sang neuf » dans l'enseignement, ce qui suppose un cheminement diffé-

Voir page 10: Les enseignants

LE LEADERSHIP DU PC ONTARIEN

Les discours rétrécissent l'écart



Dennis Timbrell

TORONTO (LE DEVOIR)—Quelques heures avant l'élection du prochain premier ministre de l'Ontario, le candidat du centre et de la continuité, M. Dennis Timbrell, a marqué des points dans son discours final aux délégués hier soir. Personne, toutefois, n'était en mesure, hier soir, d'affirmer que la performance du ministre de l'Agriculture allait être suffisante pour enrayer l'avance de Frank Miller.

M. Timbrell est présentement second dans la course à la succession de M. William Davis, derrière M. Miller, qui a l'appui de l'aile droite du parti et de tous ses représentants au sein du cabinet Davis. M. Miller n'en a pas moins habilement protégé son territoire.

Le suspense demeure donc, avec une question: que feront les deux autres candidats sur le plancher du congrès cet après-midi?

Le meneur, M. Miller, a rappelé que sa croyance en l'entreprise privée « ne veut pas dire que nous n'avons pas de coeur ou que nous nous nous balançons des gens qui sont dans le besoin» .

Une fois cette invitation aux délégués «plus sociaux» faite cependant, il a tenu son terrain en lançant que «l'Ontario n'a pas besoin d'un autre Parti libéral et elle n'a pas besoin d'un autre Nouveau parti démocratique». M. Miller, le ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Davis, est le plus conservateur des quatre candidats en lice.

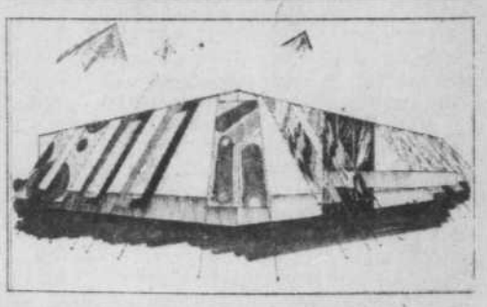
Quant à M. Timbrell, il a joué lui aussi

Voir page 10: Le PC ontarien



Frank Miller

LE DEVOIR CULTUREL



Les 20 ans du MAC

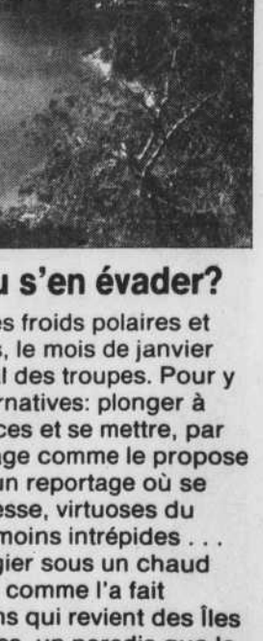
20 ans, c'est l'âge des choix pour le Musée d'art contemporain. Isolé à la Cité du Havre, le MAC déménage d'ici deux ans dans le quartier de la Place des arts au centre-ville. Ce sera pour l'institution l'occasion de redéfinir son rôle. Créé en 1964, le MAC a connu une histoire marquée par les tribulations autour du choix d'un site qui lui convienne. Lise Bissonnette signe un reportage sur l'histoire de ce musée, et les enjeux liés à son développement. **Page 19**

L'écrivain public

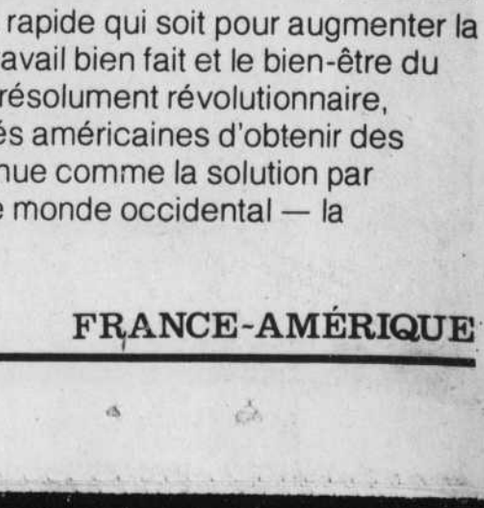
Le ppète Roger Des Roches est passé de la page blanche à l'écran noir. Il a conçu, chez Logidisque, le premier logiciel de traitement de texte en français pour la micro-informatique, et l'a appelé *L'écrivain public* en référence au rôle de l'écrivain au Moyen Âge et pour signifier que ce logiciel permettra au grand public d'avoir accès à l'écriture électronique. Le DEVOIR CULTUREL a interviewé Roger Des Roches, et expérimenté le logiciel littéraire. **Page 23**

Philippe Noiret

Dans les années cinquante il était venu jouer au Saint-Denis avec le Théâtre national Populaire et personne n'avait parlé de lui, Gérard Philipe prenant toute l'affiche. Cette semaine il était à Montréal pour la sortie de son quatre-vingtième (et plus) long métrage. Il ne fait plus de théâtre depuis vingt ans, mais le cinéma ne le quitte plus où il est devenu l'un des plus grands comédiens de l'écran français. Richard Gay a rencontré Philippe Noiret. **Page 24**



LE DEVOIR ...A LOISIR



En profiter ou s'en évader?

L'hiver . . . Avec ses froids polaires et ses vents sibériens, le mois de janvier est dur sur le moral des troupes. Pour y survivre, deux alternatives: plonger à fond dans ses délices et se mettre, par exemple, au patinage comme le propose Hugo Léger dans un reportage où se mêlent as de la vitesse, virtuoses du style et débutants moins intrépides . . . Ou encore se réfugier sous un chaud soleil réconfortant, comme l'a fait Monique Nuytemans qui revient des Îles Vierges Britanniques, un paradis que le tourisme de masse n'a pas encore envahi. **Page 29**

Kenneth Blanchard, Ph.D.
Spencer Johnson, M.D.

Un investissement sûr, un cadeau précieux

Le Manager-Minute

AUGMENTEZ SATISFACTION, RÉSULTATS, PROFITS ET PRODUCTIVITÉ

Dans ce livre, vous découvrirez la méthode la plus rapide qui soit pour augmenter la productivité, les bénéfices, la satisfaction née du travail bien fait et le bien-être du personnel. Cette nouvelle forme de management, résolument révolutionnaire, permet déjà aux dirigeants de nombreuses sociétés américaines d'obtenir des résultats incontestables. Cette méthode est reconnue comme la solution par excellence à la baisse de productivité qui frappe le monde occidental — la réponse de l'Ouest à la Théorie Z du Japon.

En librairie à 14,95$

FRANCE-AMÉRIQUE

Des députés du Québec réclament un meilleur accès au processus décisionnel

Champagne se joint à Della Noce pour dénoncer la hausse du prix de l'essence

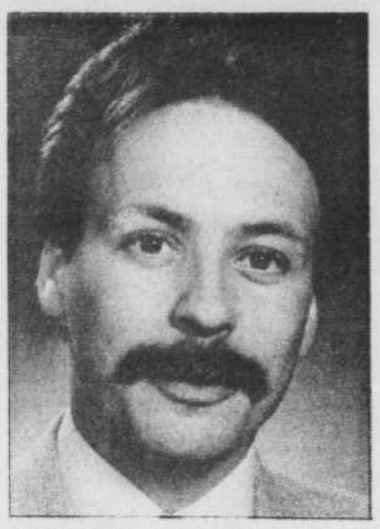
OTTAWA (LE DEVOIR) — Après quelques mois de vie sur la colline parlementaire, les députés conservateurs du Québec ont entrepris de manifester un brin d'autonomie face aux ministres de leur gouvernement.

Ainsi deux députés s'en sont-ils pris cette semaine à l'attitude de leur gouvernement sur la hausse du prix de l'essence par les compagnies pétrolières, prenant leur distance des politiques du ministère de l'Énergie. Pour la première fois aussi, certains membres du caucus conservateur québécois réclamaient du premier ministre Mulroney, lors d'une réunion de leur caucus, un meilleur accès au processus décisionnel à l'approche du budget.

Ces manifestations d'autonomie surviennent curieusement après le congé de Noël. Au cours de cette période, les députés ont pu retourner dans leurs circonscriptions et obtenir de leurs commettants une appréciation de leur travail et des performances du gouvernement. Tout comme leurs collègues libéraux l'ont fait de leurs côté, ils semblent avoir constaté, à la lumière des commentaires recueillis, qu'il leur faliait corriger un peu leur attitude.

Tous nouveaux dans le métier de député, exception faite des ministre Roch LaSalle, Marcel Masse et du premier ministre Mulroney, les élus conservateurs avaient misé sur la discrétion jusqu'ici. Il s'agissait de se donner le temps de se familiariser avec la vie parlementaire, leurs dossiers et l'art du lobby politique auprès des ministres et des fonctionnaires. À une exception près, personne n'avait encore osé se démarquer.

La discrétion demeure malgré tout de mise. Ainsi le député de Champlain, M. Michel Champagne, a-t-il eu la surprise de sa vie hier lorsqu'il a vu étalé devant les Communes copie d'une lettre qu'il avait écrit au ministre des Finances, M. Michael Wilson, et à l'ensemble de



M. Michel Champagne



M. Vincent Della Noce

ses collègues députés conservateurs pour protester devant l'inaction gouvernementale face à la hausse des prix de l'essence. Cette lettre était tombée entre les mains du député néo-démocrate Ian Waddell.

La réaction de M. Champagne a été celle d'un enfant pris en défaut. Il a d'abord tenté de fuir les journalistes qui voulaient l'interroger. Lorsque entouré par ceux-ci, il a choisi de nier qu'il était Michel Champagne, un stratagème qu'il ne put tenir longtemps. Il a expliqué qu'il ne voulait pas s'en prendre au gouvernement, mais condamner les compagnies pétrolières.

« Je commence à croire que nous sommes les otages de ces compagnies qui ne sont intéressées qu'à leur profit et que le gouvernement fédéral nous a de fait abandonné », écrit-il. Rappelant avec quelle insistance son parti a critiqué durant la campagne électorale l'hypocrisie des libéraux sur cette question du prix de l'essence, il se dit assuré que le 4 septembre les Canadiens ont voulu « plus que simplement changer un deux de pique par un autre deux de pique ».

M. Champagne par cette prise de position se joint en fait à son collègue de Duvernay, Vincent Della Noce, qui avait interrogé plus tôt cette semaine en chambre la ministre de l'Énergie, Mme Pat Carney. M. Della Noce s'oppose aux dernières hausses du prix de l'essence, reprochant notamment à Pétro Canada de ne pas prendre l'intérêt des consommateurs. La situation est particulièrememnt grave au Québec où les compagnies vendent l'essence plus cher qu'ailleurs, une fois les taxes provinciales enlevées, sans se préoccuper de réinvestir ces profits indus pour créer des emplois au Québec, dit-il.

Le geste posé par M. Champagne est courageux. « Il n'y a pas assez de Champagne dans notre caucus du Québec. Les gars se font poser des questions dans leurs comtés. Qu'ils prennent leurs responsabilités », souligne M. Della Noce déçu de voir que ses collègues ont jusqu'ici ignoré sa croisade. Il ajoute : « On n'est pas là pour aller en voyage », faisant allusion à la levée de l'embargo sur les voyages payés aux députés dans le cadre des échanges interparlementaires.

La reprise de ces voyages aurait pour but, selon une nouvelle de la Presse canadienne, de justement calmer les députés d'arrière-banc qui se sentent inutilisés. Rappelons que malgré un nombre record de ministres qui siègent au cabinet, 40, la nommination de plusieurs secrétaires parlementaires et pésidents de comités, un grand nombre d'élus conservateurs restent sans responsabilité particulière et loin du pouvoir.

C'est ce sentiment que les députés québécois auraient voulu exprimer cette semaine au premier ministre Mulroney lors d'une rencontre du caucus québécois à laquelle celui-ci a participé. Ils lui auraient réclamé plus d'informations sur les intentions gouvernementales et un meilleur accès au processus décisionnel. On s'inquiète particulièrement des décisions budgétaires qui s'en viennent et dont M. Mulroney a déjà indiqué qu'elles seraient difficiles.

Ces affirmations d'impatience se seraient faites dans la plus grande discrétion n'eut été de M. LaSalle qui en a fait état publiquement dans une entrevue. Les propos du ministre furent atténués par la suite par M. Mulroney, mais il semble que le député de Joliette soit de ceux qui aient assez d'assurance pour savoir quand briser la règle de la discrétion. Il est vrai que M. LaSalle est un vieux routier qui a derrière lui 16 ans de participation aux travaux d'un caucus où il fut longtemps l'un des seuls Québécois.

Réforme du régime de négociation du secteur public

Clair ouvert aux contre-propositions

QUÉBEC (LE DEVOIR) — Si les associations syndicales soumettent dans les prochaines semaines une contre-proposition à l'avant-projet de loi sur la réforme du mode de négociations dans le secteur public et para-public, le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair, la prendra en considérations.

Jeudi, la coalition des quinze groupements syndicaux, qui s'opposent à l'avant-projet de loi rendu public fin décembre par M. Clair, déclarait que les syndicats cherchent actuellement à élaborer une proposition syndicale définissant ce qui pourrait constituer un régime «acceptable» de négociations.

«Mais il ne faudrait pas que cette contre-proposition soit soumise dans trois mois, dans six mois, voire en janvier 87. Ce serait alors une mesure dilatoire. Il s'agit de savoir si les syndicats sont vraiment sincères quand ils parlent de faire une proposition ou s'ils cherchent seulement à gagner du temps pour conserver le mode de négociations actuel lors de la prochaine ronde», a précisé M. Clair lors d'une entrevue accordée au DEVOIR hier matin.

M. Clair n'avait pas encore pu prendre connaissance du texte du communiqué émis par la coalition, ni du mémoire de la CSN. Sa réaction première fut à nouveau de regretter que certaines centrales et que certains syndicats indépendants boycottent la commission parlementaire puisqu'il est «légitime de soumettre des modifications à ce qui n'est qu'un avant-projet de loi». M. Clair craint que la raison donnée pour le boycott ne soit qu'un prétexte. Les travaux de la commission parlementaire débutent mardi.

«Je trouve positif cependant que les syndicats nous disent qu'ils vont définir ensemble une proposition. Je le leur avais suggéré dès le mois de juin 84», a ajouté M. Clair. Les seules conditions pour que cette proposition émanant de la coalition soit recevable sont qu'elle soit de la nature d'un avant-projet de loi et qu'elle soit rendue publique rapidement.

«Si le public a en mains une proposition syndicale et un avant-projet de loi (gouvernemental), il pourra se faire une opinion. Le débat public, que nous sollicitons depuis nos premières propositions aux syndicats en juin 83, n'a pas eu lieu à cause de l'éloignement des prochaines négociations», estime le président du Conseil du Trésor.

Maintenant, au contraire, la proximité des prochaines négociations, combinée avec la celle des prochaines élections, pourrait interdire tout véritable débat public. Ce n'est cependant pas l'opinion de M. Clair, qui signale que le Parti libéral aussi souhaite une réforme du mode de négociations.

Réforme scolaire

Gendron rejette la demande de Ryan

QUÉBEC (LE DEVOIR) — Il est complètement exclu que la nouvelle carte scolaire soit soumise à la Commission parlementaire de l'éducation avant d'être promulguée par le gouvernement.

Le ministre de l'Éducation, M. François Gendron, a ainsi rejeté la demande faite avant-hier par le critique libéral en matière d'éducation, M. Claude Ryan. Selon le ministre, M. Ryan serait le seul à réclamer une telle étude en commission parlementaire, même si plusieurs organismes ont demandé à rencontrer le ministre de l'Éducation pour lui soulever certains problèmes.

«Les problèmes soulevés par la carte scolaire ne m'apparaissent pas de caractère national, général, qui justifierait la convocation de la commission parlementaire», estime M. Gendron. Les objections soulevées à telle ou telle délimitation sont très différentes selon les régions et selon les situations locales, précise encore le ministre.

«J'attends pour le 5 février la recommandation globale de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). D'ici là, le gros de mon travail porte sur l'établissement de la nouvelle carte scolaire et j'ai l'intention d'en finaliser l'étude d'ici une quinzaine de jours», a déclaré M. Gendron, interrogé hier par LE DEVOIR.

«Mon objectif est de sortir le plus rapidement possible l'ensemble des cartes scolaires», a ajouté M. Gendron. Le gouvernement doit rendre publique avant le 1er mars la délimitation proposée, notamment dans le cas des commissions scolaires où aucun accord n'a pu être trouvé, afin de respecter le délai prévu pour les élections scolaires.

Québec doit établir une nouvelle carte scolaire car, en vertu de la nouvelle loi 3 sur l'enseignement primaire et secondaire, il y aura intégration des commissions scolaires du primaire et du secondaire et transformation des commissions scolaires confessionnelles en commissions scolaires linguistiques. Selon M. Gendron, la nouvelle carte devrait comporter 140 à 145 commissions scolaires, «plus ou moins dix commissions».

Avant de soumettre une proposition au conseil des ministres, le ministre de l'Éducation a entrepris de rencontrer chacune des quinze directions régionales de son ministère, puis il consultera le caucus des députés ministériels.

«L'établissement de la nouvelle carte scolaire se fait selon quatre principes: d'abord garantir la qualité de l'enseignement; respecter le plus possible les territoires des municipalités régionales de comté (mais sans en faire une règle absolue); dispenser dans une seule langue les services d'enseignement; enfin respecter les balises convenues avec la CEQ et la Fédération des commissions scolaires en ce qui concerne l'intégration du personnel», a expliqué le ministre de l'Éducation.

Quant à la division du ministère de l'Éducation, dont une partie — l'enseignement collégial et universitaire — a été transféré au ministère de la Science et de la Technologie, M. Gendron l'a approuvée lorsque le premier ministre, M. René Lévesque, lui a demandé de prendre le portefeuille de l'Éducation en vue du remaniement du 20 décembre dernier. Aux sérieuses réserves émises jeudi par M. Ryan, M. Gendron rétorque que le fractionnement est «sain, logique»: cela permet au ministre de l'Éducation de concentrer son action dans un champ d'enseignement très important: le pré-scolaire, le primaire et le secondaire.

«Il est inexact de prétendre que ce fut une solution improvisée. Le conseil des ministres avait déjà discuté deux ou trois fois de cette hypothèse, notamment lors de la création du ministère de la Science et de la Technologie», poursuit M. Gendron, répondant aux critiques du député d'Argenteuil.

André Asselin dirigera les conservateurs du Québec à la prochaine élection générale

ROLLANDE PARENT

(PC) — Le Parti conservateur du Québec sera de la prochaine course électorale québécoise avec en tête André Asselin, président démissionnaire de l'Union des municipalités régionales de comtés du Québec.

En conférence de presse hier, M. Asselin a profité de l'occasion pour indiquer qu'il avait remis sa démission la veille, soit quelques heures après avoir été invité à choisir son champ d'action.

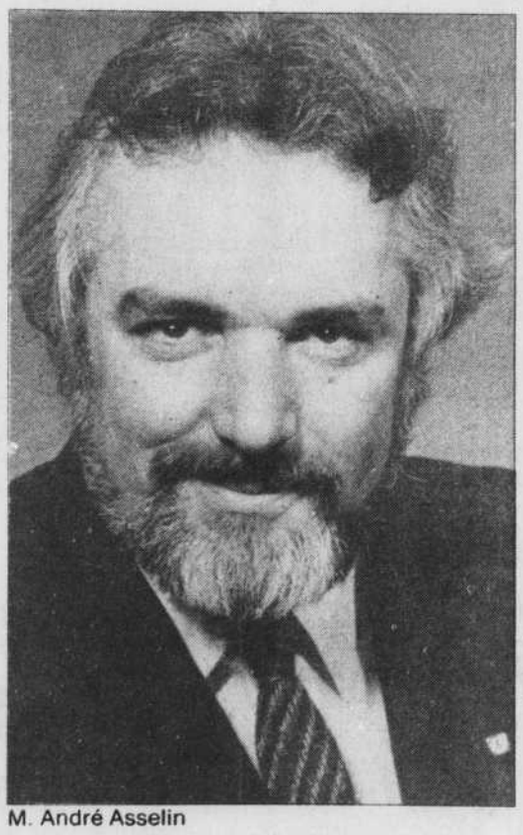
Le choix d'André Asselin a été entériné par les 12 membres du comité fondateur du Parti conservateur du Québec, accrédité le 20 octobre 1982, après qu'il eut fait la preuve qu'au moins 50 maires étaient prêts à l'appuyer a indiqué hier le directeur des Finances du PCQ, George Massicotte, de Laval.

Il y a trois ans, les 700 membres de l'aile québécoise de l'Association du Parti progressiste-conservateur rejetait l'idée de former un parti provincial mais une poignée d'irréductibles décidaient d'aller de l'avant.

M. Asselin admet qu'il n'a jamais eu de «rapports directs» avec le chef du Parti progressiste-conservateur du Canada, M. Brian Mulroney, mais il considère ce n'est pas «nécessaire d'être sous les ordres de qui que se soit».

En conférence de presse hier, le nouveau chef du PCQ a cependant montré des signes d'embarras quand les journalistes lui ont rappelé que le libéral Robert Bourassa avait reçu l'assurance de Brian Mulroney qu'il n'y aurait pas de Parti conservateur dans la prochaine lutte électorale.

«Il s'agit là de politique et je vais jouer le jeu», a-t-il répliqué.



M. André Asselin

M. Asselin admet que la non-reconnaissance de son parti par le parti fédéral pourrait avoir des incidences financières négatives.

Mais il espère que ça s'arrangera compte-tenu que la plupart des 17 membres de son organisation ont travaillé fort pour le PC lors des dernières élections.

Le nouveau leader considère le Parti conservateur du Québec comme «un véhicule, un outil».

Encore récemment, M. Asselin convoitait la direction de l'Union nationale. Il a vainement tenté, en novembre dernier, de provoquer la tenue d'un congrès au leadership de l'Union nationale.

Quant à son programmme politique, M. Asselin promet de le rendre public d'ici à quelques semaines. Pour le moment il croit que les trop nombreuses réformes qu'a connues le Québec depuis la révolution tranquille ont suffisament chambardé la situation et qu'il est temps de procéder à un inventaire.

Il a également dénoncé l'État centralisateur dominé par des sociologues, des philosophes et des penseurs. Il lui tarde de voir les élus locaux et régionaux exercer le pouvoir.

M. Asselin est maire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie et préfet de la municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie.

Le chef conservateur compte tenir un congrès d'orientation et de direction en avril ou mai prochains.

Il est confiant de gagner les prochaines élections et assure que 20 personnes sont intéressées à devenir candidat.

Selon lui, 60% des électeurs cherchent une troisième voie parce qu'ils ne veulent «ni voter péquiste, ni pour Robert Bourassa».

Les chasseurs plus que les phoques sont en voie de disparitions

(PC) — Pour des milliers de Canadiens, la chasse aux phoques est une activité traditionnelle et c'est cette manière de vivre que cherche à détruire une « dangereuse » philosophie en faveur des droits des bêtes, a déclaré hier M. Mark Small, président de l'Association canadienne des chasseurs de phoques.

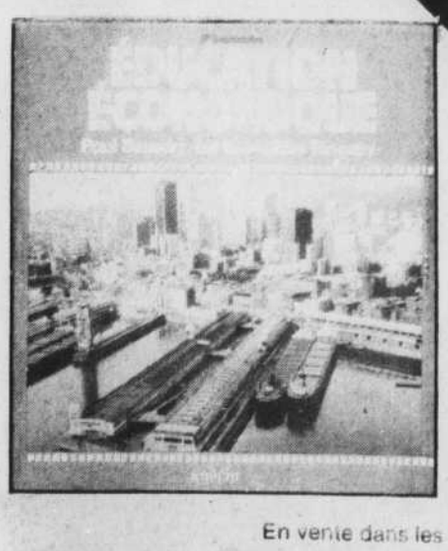
M. Small a adressé cette franche mise au point à la Commission royale d'enquête sur les phoques et l'industrie de la chasse aux phoques.

Avec le mouvement d'opposition à la chasse aux phoques, ce sont les chasseurs de phoques - et non les bêtes — qui risquent de devenir une espèce en voie de disparition, a souligné M. Small, dont l'association représente quelque 2,000 chasseurs de phoques.

« Je ne suis pas un barbare. Je ne suis pas un chasseur brutal. Certains affirment que nous chassons par goût du sport, mais en fait c'est pour avoir du pain et du beurre à mettre sur ma table. C'est pour pouvoir envoyer mes garçons à l'université. C'est une nécessité. »

Parlant d'une « dangereuse » philosophie de défense des droits des animaux, M. Small a encore déclaré: « Ce que je vous dis, c'est que je suis une espèce en voie de disparition. Je ne vais tout de même pas laisser les droits des bêtes supplanter les droits de la personne humaine... Je suis fier de ce que je fais pour gagner mon pain.

guérin
l'éditeur qui édite
Maintenant disponible
Éducation Économique
Luc Bois / Paul Beaudry / Gilles Tanguay
En vente dans toutes les librairies



guérin
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

Manuel de l'élève — 19,95$
ISBN-2-7601-1142-3 (429 pages)
cahier d'activités — 4,95$
ISBN-2-7601 (86 pages)
Cartes murales (3) — 25,00$
ISBN-2-7601-1605-0
Guide méthodologique — 24,95$
ISBN-2-7601-1261-6

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

La Goélette
8551, boul. St-Laurent (près du boul. Metropolitain) 388-8393
SPÉCIAL 5e anniversaire
(Pour deux personnes)
Choix de 1 bouteille de vin
(Mouton Cadet, Black Tower, Liebfraumilch, Prince Blanc)
Entrée
Choix d'escargots, truite fumée, coeurs de Palmier ou soupe aux palourdes
Plat de résistance
Deux immenses plats comprenant:
Un demi homard, langoustines, crevettes grillées, cuisses de grenouilles
Café ou thé
Seulement 50$
(pour 2 personnes)
Pour réservation: 388-8393



Projet de restructuration

Des Marais propose d'assujettir la CTCUM aux élus municipaux

Dans son projet de revision des structures de décision de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), le président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II, propose de la coiffer d'un conseil d'administration composé en majorité d'élus municipaux et répondant de sa conduite à la CUM.

Le projet, soumis cette semaine au comité exécutif de la CUM et publié hier, constitue un document de travail du président du comité exécutif soumis à l'étude de la Commission du transport du conseil de la CUM. La Commission doit tenir à ce sujet des audiences publiques le 11 février. Le public peut se procurer une copie du projet de M. Des Marais et a tout loisir de le commenter auprès de la Commission du conseil.

« Le projet de modifications maintient la distinction corporative entre la CUM et la CTCUM. Toutefois, il institue deux paliers décisionnels pour diriger la CTCUM, à l'instar de certaines grandes corporations privées » écrit M. Pierre Des Marais II.

Un conseil d'administration, composé du président du comité exécutif et de ses vice-présidents, du président et du vice-président de la commission du transport du conseil, du p-dg de la CTCUM et de deux autres élus municipaux, l'un de la banlieue, l'autre de la Ville de Montréal, dirigeront la CTCUM. Ledit conseil constitue un comité exécutif composé, outre du p-dg, de deux vice-présidents et de toute autre personne que la nouvelle commission jugerait utile d'y nommer.

La revision de la loi constitutive de la CUM, en 1982, avait laissé en plan le chapitre consacré à la CTCUM, quite à la compléter plus tard lorsque la nouvelle CUM se trouverait bien en place. Le projet de M. Des Marais enclenche ce nouveau processus de revision réclamé depuis plusieurs années, dans l'esprit qui a présidé à la valorisation du pouvoir local dans les grandes réformes des lois municipales.

Depuis la création de la CUM, en 1970, la CTCUM jouit d'une autonomie relative à l'égard du conseil et du comité exécutif de la CUM, bien que, à l'occcasion d'amendements ponctuels, elle ait été de plus en plus assujettie aux élus municipaux. C'est ainsi que, depuis 1982, le conseil détermine la rémunération des trois commissaires de la CTCUM et approuve les tarifs du transport en commun. Par une inadvertance législative, le comité exécutif avait perdu le pouvoir d'examiner et d'approuver les règlements d'emprunt de la CTCUM.

Trois commissaires, l'un proposé par la banlieue, l'autre par la ville de Montréal et le président-directeur général, nommé par le gouvernement québécois, dirigent la CTCUM. Cette structure a survécu aux profondes transformations survenues depuis quelques années à la CTCUM dans son effort de modernisation de sa structure de décision.

Il ne lui manquait que la réforme politique et législative, un exercise auquel le ministre des Transports, M. Guy Tardif, a donné son accord, tout comme l'avait fait son prédécesseur, M. Jacques Léonard, l'automne dernier.

À certains égards, le projet de M. Des Marais se distingue des principes généraux inscrits dans la revision des lois constitutives des autres transporteurs urbains, notamment de la Société des transports de Laval (STL). Le projet du président du comité exécutif ne dit mot du caractère public des réunions du conseil d'administration alors que, dans la loi de la STL, le conseil d'administration se réunit, obligatoirement, en public. En présentant la loi de la STL à l'Assemblée nationale, le ministre des Transports avait indiqué qu'il s'en inspirerait dans la revision des structures de décision de la CTCUM.

En attendant sa salle de concert

L'OSM entreprend une tournée qui l'amènera de Toronto à Hong-Kong

C'est vraisemblablement depuis Vancouver, Tokyo ou Hong Kong que les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal, leur chef Charles Dutoit et plusieurs membres de l'administration apprendront le sort réservé à leur future salle de concert. Le directeur général, M. Zarin Mehta, demeure en état d'attente dans la métropole au moins jusqu'au 2 février alors qu'il pourrait rejoindre l'OSM en Asie.

Le maire Jean Drapeau met présentement la dernière main à « son » plan qu'il a promis de rendre public avant le 31 janvier, alimentant ainsi la controverse autour de ce projet qui a fait couler beaucoup d'encre depuis plus d'un an, celui de la firme Cadillac-Fairview, revu, corrigé et modifié restant encore fragilement réalisable. La lutte se fera vraisemblablement entre les partisans des rues Berri et McGill College, entre l'ouest et l'est de la ville, entre aussi les bailleurs de fonds impliqués, notamment le gouvernement du Québec qui retient jusqu'au 31 janvier les $ 30 millions affectés à ce projet, la Ville de Montréal et les investisseurs.

En attendant, les musiciens de l'OSM font place à la musique, laissant à M. Mehta le soin de s'occuper sur place des nouvelles de la salle de concert. C'est en effet aujourd'hui que le groupe musical entreprend sa grande tournée de 50ème anniversaire qui le conduira d'abord dans quelques villes canadiennes et ensuite en Extrême-Orient, soit au Japon et à Hong Kong. Ce périple durera trois semaines, jusqu'au 17 février.

Les 102 musiciens de l'OSM et leur directeur artistique Charles Dutoit s'envolent dans quelques heures vers Toronto où aura lieu ce soir un premier concert au Roy Thomson Hall, pour ensuite se diriger dimanche à Edmonton pour un second concert le soir et le lendemain, lundi, à Calgary, mardi à Vancouver. Au programme de la série pan-canadienne: des oeuvres de Schumann, Mahler, Ibert, Wagner, Mozart, Berlioz, Ravel et Sibelius. Les solistes seront Timothy Hutchins, flûte-solo de l'OSM pour l'oeuvre de Jacques Ibert, et la violoniste japonaise Yusuko Horigome, dans des pièces de Mozart et Sibelius. Tout au cours des dernières manifestations publiques de l'OSM à Montréal et à Québec, Charles Dutoit a rodé avec les musiciens et les solistes ce répertoire de musique sérieuse et les critiques montréalais ont été unanimes à penser qu'ils étaient vraiment prêts à affronter les salles des grandes villes canadiennes et asiatiques.



Photo: Jean-Claude Adam

Timothy Hutchins, pour l'oeuvre de Jacques Ibert, et la violoniste japonaise Yusuko Horigome, dans des pièces de Mozart et Sibelius, seront les solistes de l'OSM dans la tournée de trois semaines qui conduira les musiciens de Toronto, où l'orchestre joue ce soir, à Hong-Kong.

Si bien que mercredi prochain, c'est en toute confiance que la caravane se dirigera depuis Vancouver à Tokyo pour y arriver le jeudi soir et, après un si long voyage, bénéficier vendredi d'un premier jour de congé. Le premier concert en terre asiatique aura lieu samedi à Hitachi. Rappelons que ce sera le deuxième séjour de l'OSM au Japon depuis sa brève visite dans le cadre de l'Exposition universelle à Osaka en 1970 et il n'est pas un inconnu depuis ayant remporté un grand prix au *Japan Record Academy Awards* en 1983 pour l'enregistrement de *Daphnis et Chloé*, de Maurice Ravel.

Le dimanche 3 février, l'OSM se rend à Atsugi et les lundi et mardi suivants à Tokyo (le concert du 4 février sera enregistré par le réseau de télévision et de radio japonais pour faire l'objet d'une télédiffusion ultérieure), le jeudi à Osaka où toute la troupe sera en congé le lendemain avant de partir le samedi 9 février pour Hong Kong pour le premier d'une série de six concerts dans le cadre du festival annuel des arts dans cette ville. Au programme, en plus d'oeuvres de compositeurs déjà mentionnés, l'OSM ajoutera à son programme des oeuvres du compositeurs canadien Pierre Morel *L'Étoile noire*, de Debussy et de Prokoviev. Les concerts auront lieu dans la salle du City Hall et se termineront par la *Symphonie fantastique*, de Berlioz, samedi soir (16 février). Une seule journée de congé, le jeudi, est prévue à Hong Kong et le retour des musiciens à Montréal aura lieu le dimanche 17 février.

La tournée de l'OSM bénéficie d'une subvention de $ 100,000 de l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada ainsi que d'une subvention conjointe de $ 100,000 provenant du ministère des Affaires culturelles et du ministère des Relations internationales et du Commerce extérieur du Québec. Plusieurs sociétés privées commanditent également la tournée portant à $ 300,000 environ l'aide financière pour un voyage ayant un budget global de $ 1 million, montant de l'objectif de la campagne de financement de l'OSM qui aura lieu du 4 au 17 mars.

Avec le consentement des parties concernées

Le tribunal d'arbitrage ira constater comment fonctionne Urgences santé

Avec le consentement des deux parties concernées — le Regroupement des techniciens-ambulanciers du Québec (RETAQ) et les propriétaires d'ambulances — et en leur compagnie, les membres du tribunal d'arbitrage présidé par Me Pierre Marois, se rendront sur place voir comment fonctionne Urgences santé.

Ils examineront le système de coordination du centre ainsi que le fonctionnement des compagnies ambulancières et des équipes de techniciens-ambulanciers.

C'est ce qu'a laissé savoir hier le bureau de Me Pierre Marois, président du tribunal mis sur pied lors de l'entente intervenue le 26 décembre dernier.

Le tribunage d'arbitrage formé pour examiner les problèmes dans le domaine du transport ambulancier dans la région de Montréal tiendra ses prochaines audiences le mardi 29 et le jeudi 31 janvier au Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSRMM).

Rappelons que le mandat du tribunal d'arbitrage présidé par Me Marois est de formuler des propositions au ministre des Affaires sociales et aux parties impliquées relativement aux problèmes connexes à la rémunération, aux exigences de formation et aux avantages sociaux des techniciens-ambulanciers. Le RETAQ veut pour ses membres des conditions comparables à ce qui existent ailleurs, en particulier dans le secteur public.

Les audiences de mardi et jeudi prochains feront suite aux premières rencontres que Me Marois a tenues la semaine dernière avec les deux assesseurs, M. Claude Rioux, pour la partie syndicale et Me André Matteau pour la partie patronale, ainsi qu'avec les deux procureurs, Me Guy Tremblay, de la partie patronale et Me Pierre Lamarche de la partie syndicale.



M. Pierre Marois

Le président du tribunal s'est adjoint un secrétaire-rédacteur, Me Jean-François Beaudry qui agira également à titre de greffier et un agent d'information.

Me Marois assure, d'autre part, que les travaux du tribunal se déroulement avec la plus grande célérité, en tenant compte de la disponibilité des représentants de chacune des parties impliquées.

Enfants disparus ou enlevés

La mère de Sébastien Métivier réclame la création d'une escouade spéciale

(PC) — Mme Christiane Métivier a déploré hier que la police de la CUM considère « inactive pour le moment » l'enquête en vue de retrouver son fils Sébastien, huit ans, disparu depuis le 1er novembre dernier.

« Le dossier n'est pas totalement fermé mais il est sur la tablette », a-t-elle déclaré devant de nombreux reporters et photographes, entassés dans le studio d'une station radiophonique montréalaise.

Persuadée que son enfant vit toujours et qu'il se trouve quelque part au Québec, Mme Métivier estime que les policiers « manquent d'outils de travail ». Elle envisage une pétition pour que soit créée une escouade spéciale centralisée, chargée des cas d'enfants disparus.

Citant en exemple l'Ontario, elle a réclamé que les lois soient plus sévères pour protéger les enfants victimes d'abus ou d'enlèvements.

La diffusion de la photo d'enfants disparus, dit-elle, devrait être plus régulière: « Pendant toute une semaine il ne se passe rien de public. En fait il faudrait que les gens aient ces photos-là sous les yeux tous les jours, dans les autobus par exemple. »

Selon elle, la police n'était même pas convaincue qu'il s'agissait de séquestration jusqu'à ce que soit retrouvé le corps de Wilton Lubin sur les berges de l'île Charron, à Longueuil, le 2 décembre. Ce dernier était disparu le même jour que son compagnon Sébastien Métivier.

Hier matin, Mme Métivier a été convoquée par Denis Lauzon, directeur du district 52 (Hochelaga-Maisonneuve, près du Stade olympique) de la police de la CUM. Le policier lui a alors annoncé que les recherches n'avaient pas donné les résultats escomptés.

Après quoi Mme Métivier et sa mère, Marie-Ange Sirois ont décidé de plaider leur cause à la radio.

RENAUD-BRAY
Des disques
aussi...

cours de
parole publique
Exprimez vos idées!

Perfectionnez votre discours. Apprenez à devenir un leader grâce à des techniques de présentation, de contrôle, d'animation. Apprenez à mieux exprimer vos idées, vos sentiments et à bien penser devant un auditoire.
Offert en 8 semaines ou 2 jours intensifs à 200$ pour le cours de base; 12 semaines ou 3 jours intensifs à 250$ pour le cours intermédiaire et 300$ pour le cours de perfectionnement, (déductible d'impôts).
Cours d'introduction, sans aucun engagement, pour seulement 10$, donnés les mardis à midi et à 20 heures.
Prospectus complet sur demande.

Les cours
Jean-Guy Leboeuf
5277, avenue du Parc, Montréal H2V 4G9
Pour renseignements: (514) 277-2117

Espèce en voie de disparition

(petrocamius facturum astronomicum)



Au Sanctuaire du Mont-Royal vous n'avez plus à craindre les effets secondaires d'une fournaise boulimique sur vos actifs. Fini. À tout jamais. Les gens bien et perspicaces l'ont compris. Ce qui explique le succès que nous connaissons.

Vivre mieux est la façon la plus subtile de se distinguer. C'est pourquoi nous insistons sur une architecture d'avant-garde. Sur une finition soignée et une isolation de qualité supérieure. Sur d'immenses salles de bains. Sur deux terrasses pour chaque propriétaire. Sur de grandes baies vitrées qui vous permettent une vue superbe: Montréal est à vos pieds.

le sanctuaire du mont-royal

Accédez à un nouveau mode de vie.

Condominiums privilégiés en bordure ouest d'Outremont.
6000 Chemin Deacon, Montréal (514) 738-6000
De préférence sur rendez-vous.

1 ch. à coucher: 1036 pi car. +, $99,500 +
2 ch. à coucher: 1323 pi car. +, $132,000 +
3 ch. à coucher: 1711 pi car. +, $169,000 +
Penthouses: 2346 pi car. +, $360,000 +

Labelle Fourrure

La plus grande collection de fourrure au Canada

20%-50%

6570, rue ST-HUBERT
(Metro Beaubien)

Tél.: 276-3701
Jean Labelle, prop.

Le français est en régression partout au Canada sauf au Québec

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — Le français est en régression partout au Canada sauf au Québec, mais même dans cette province l'anglais fait des gains chez les allophones. C'est ce que révèle une étude basée sur les données finales du recensement de 1981 et qui a été publiée hier par Statistique Canada.

L'étude confirme que le groupe anglo-québécois a perdu plus de 10% de ses effectifs pendant les années 1970 mais, même au Québec, la mobilité linguistique favorise l'anglais.

Statistique Canada indique que l'indice de continuité linguistique — qui établit le rapport entre la langue maternelle et la langue parlée à la maison — est de 116.4% pour l'anglais au Québec.

C'est-à-dire que l'anglais n'était pas la langue maternelle de plus de 16% des résidants du Québec qui déclarent aujourd'hui parler l'anglais à la maison.

Cet indice de continuité linguistique pour l'anglais est plus élevé auQuébec que dans toute autre province canadienne à l'exception du Manitoba.

Ce même indice est de 100.2% chez les francophones du Québec, ce qui signifie que seulement 0.2% de ceux qui utilisent maintenant le français à la maison n'étaient pas de langue maternelle française.

Ces chiffres poussent Statistique Canada à conclure qu'au Québec «le français n'accuse ni gains ni pertes dans ses échanges aves les autres langues» et que le Québec «est la seule province où le français maintient ses effectifs».

C'est également au Québec que les allophones ont le plus tendance à conserver leur langue. L'étude indique, en effet, que les langues autres que le français et l'anglais ont un indice de continuité plus élevé que dans toute autre province, soit 71.2%, comparé à une moyenne nationale de 54.9.

Plus des trois quarts des Québécois qui déclarent l'Italien comme langue maternelle le parlent encore à la maison, alors que cette proportion atteint 85.8% pour les Grecs et 88% pour les autochtones.

Dans l'ensemble du Canada, l'indice de continuation linguistique est de 111.4% pour l'anglais, alors qu'il est de 95.9% pour le français et de 54.9% pour les autre langues.

C'est en Colombie-Britannique que les francophones ont le plus tendance à s'assimiler, alors que seulement 34.6% des francophones parlent encore français à la maison, contre 39.8 en Saskatchewan et 71.2% en Ontario.

Par ailleurs, le nombre de personnes bilingues augmente au Canada et atteignait en 1981 quelque 3.7 millions, soit 15% de la population, contre 13% dix ans plus tôt.

L'organisme fédéral remarque que le nombre de personnes bilingues croît deux fois plus rapidement que la population en général.

C'est, bien sûr, au Québec que la proportion de personnes bilingues est la plus élevée, soit environ un tiers. Plus de la moitié des anglophones du Québec affirment parler les deux langues, alors que le quart des francophones disent être bilingues.

Montréal est la ville la plus bilingue au Canada, assez loin devant Ottawa-Hull. Près de la moitié des Montréalais sont bilingues, soit un quart des anglophones et 71% des francophones.

Statistique Canada remarque également que le taux de bilinguisme est plus élevé chez les allophones que chez les anglophones et que si 80% des allophones affirment que l'anglais est la seule langue officielle qu'ils connaissent, seulement deux pour cent disent ne connaître que le français.

L'organisme fédéral affirme également que plus l'on s'éloigne du Québec, moins on a tendance à être bilingue. De même, à l'Ouest de l'Ontario, ce n'est plus le français mais l'allemand qui est la deuxième langue la plus employée.

Québec entend miser sur les jeunes qui réussissent pour donner confiance aux autres

QUÉBEC (LE DEVOIR) — Le gouvernement du Québec entend miser sur les jeunes qui réussissent déjà afin de donner confiance aux autres et de renverser l'image trop négative de la jeunesse.

Il s'agirait là d'un changement important puisque, jusqu'ici, l'action gouvernementale semble presque uniquement destinée aux jeunes assistés sociaux qui pèsent sur le budget provincial.

C'est ce qu'a précisé, lors d'une entrevue accordée au DEVOIR, le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair, qui préside le comité ministériel sur l'emploi des jeunes.

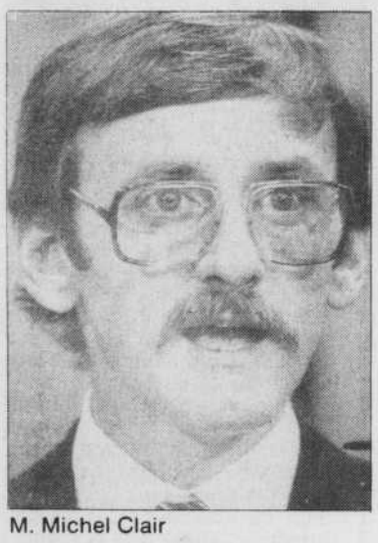
Ce comité est doublé d'un secrétariat, qui sera de dimension restreinte (sept personnes, secrétaires comprises, dont plusieurs prêtées par des ministères sectoriels, prévoit M. Clair). Récemment créé, le secrétariat a été confié à M. Renaud Lapierre. Incidemment, ce dernier est le premier des secrétaires généraux associés à être engagé pour un contrat limité: seulement un an.

«Nous allons bien sûr nous assurer que marchent les 13 programmes destinés aux jeunes. Mais nous entendons prendre deux nouvelles orientations: mobiliser davantage les partenaires sociaux pour qu'ils fassent leur bout de chemin en ce qui touche l'emploi des jeunes et miser sur l'effet d'entrainement qu'ont les jeunes qui réussissent», a précisé M. Clair.

Il se pourrait que la manifestation qui, début février, marquera publiquement l'ouverture de l'Année internationale de la jeunesse reflète ce changement de philosophie: on y rencontrerait des «Sylvie Bernier» de différents secteurs d'activités.

«Un des problèmes de l'insertion des jeunes sur le marché du travail, c'est qu'ils vivent dans un environnement qui n'incite guère au dynamisme et à la prise de risques, pour chercher ou pour créer des emplois. Dans les journaux, à l'école, dams la famille, les jeunes s'entendent dire qu'il n'y a pas d'emplois, qu'ils deviendront des chômeurs instruits, ce qui les démobilise pour poursuivre leurs études et les démotive pour chercher un emploi», constate M. Clair.

«Or, beaucoup de jeunes réussissent déjà. On s'en aperçoit d'autant moins que le gouvernement donne uniquement l'image de la jeunesse en difficultés, en ne s'adressant qu'à des jeunes en difficultés pour les inciter à retourner à l'école, à faire des stages en entreprise ou à participer à des travaux communautaires», poursuit le responsable du dossier jeunes dans le gouvernement Lévesque.



M. Michel Clair

Il ne s'agit pas, selon lui, de laisser tomber les jeunes assistés sociaux, mais de s'occuper aussi de deux autres catégories de jeunes, souvent oubliés actuellement: d'une part, les jeunes diplômés qui ne peuvent trouver un emploi que si la société se mobilise, via notamment des stages en entreprise; d'autre part, les jeunes qui réussissent déjà dans leurs secteurs d'activités, afin de transformer la vision défaitiste que les jeunes ont d'eux-mêmes.

Il y a encore peu d'exemples d'action gouvernementale orientée vers les «gagnants»: on peut citer les Bourses d'affaires distribuées par le ministère de l'Industrie et du Commerce. M. Clair estime que la philosophie animant l'une des dernières mesures annoncées, celle des groupes d'initiative jeunesse, est positive: «on y mise sur la capacité qu'ont certains jeunes d'aider d'autres jeunes et d'être des leaders».

Par ailleurs, M. Clair signale que le secrétariat à l'emploi des jeunes a uniquement un rôle de coordination et d'harmonisation. M. Robert Dean, qui fait partie du comité ministériel, reste responsable de la concertation, via les Sommets, et il est chargé de préparer une éventuelle politique de plein emploi. Quant à Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, elle poursuit la concertation sur les mesures initiées par son ministère pour combattre le chômage des jeunes.

L'une des voies sur lesquelles le gouvernement envisage de s'engager est une véritable politique d'apprentissage, s'inspirant par exemple de la formation alternée qu'organisent certaines facultés de l'Université de Sherbrooke, a laissé entendre M. Clair.

Il n'entend pas mener personnellement des pourparlers avec les partenaires sociaux pour qu'ils favorisent l'emploi des jeunes: c'est la tâche de Mme Marois et de M. Dean. En plus de ces derniers, les ministres membres du comité ministériel sur l'emploi des jeunes sont ceux de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de l'Industrie-Commerce et du Loisir, Chasse et Pêche.

M. Clair signale que la Chambre de commerce de la province de Québec a décidé récemment de motiver les diverses chambres locales à participer au programme de stages en milieu de travail. Québec est prêt à soutenir financièrement cette action de sensibilisation. «Si un stage s'organise chez 50% des membres de la Chambre de commerce de Drummondville, ce serait 225 stages assurés pour des jeunes», rêve le président du comité ministériel sur l'emploi des jeunes, et député de Drummondville...

Le président du Conseil du Trésor signale aussi que les divers ministères ont soumis un nombre important de projets visant l'emploi des jeunes: 72 projets, pas tous réalisables à court terme. Il rappelle que jamais une seule mesure ne viendra à bout du chômage des jeunes: il faut une panoplie de mesures, allant de l'assouplissement des conditions de travail dans la Fonction publique à des nouvelles mesures que teste actuellement Mme Marois auprès des partenaires sociaux.

Selon un psychiatre

Lortie souffre de schizophrénie

QUÉBEC (PC) — Le caporal Denis Lortie souffre de délires mystiques et religieux et croit être possédé par une force extérieure qui guide ses gestes.

Telle est l'une des constations communes qu'ont effectuées des psychiatres qui ont tous deux rencontré séparément le caporal Lortie à quelques reprises entre mai 84 et janvier 85.

Les deux témoins-experts ont comparu à la barre hier, au procès pour meurtres du militaire, accusé à la suite de la fusillade du 8 mai à l'Assemblée nationale.

L'un d'entre eux, le Dr Pierre Mailloux, psychiatre de Trois-Rivières, ajoute que Lortie souffre de schizophrénie qui se manifeste par des délires religieux et de contrôle.

Selon lui, ces délires se sont manifestés avant, pendant et après la fusillade du 8 mai.

Le Dr Mailloux a rencontré Lortie à deux reprises, le 15 mai 1984 à la prison d'Orsainville et le 10 janvier 85, en plus d'avoir analysé les cassettes, le vidéo et la déclaration écrite aux policiers.

Selon le Dr Mailloux, une psychose — une maladie grave, comme la schizophrénie — se prépare le plus souvent en quelques jours. Il se passe généralement un certain laps de temps avant que les symptômes ne se manifestent de façon plus abondante et plus marquée. Il est donc possible que les délires et la schizophrénie dont souffre le caporal Lortie aient commencé à se manifester seulement quelques jours avant la fusillade.

Dans ses entrevues avec le caporal Lortie, le psychiatre a particulièrement noté un délire religieux et une incapacité d'entretenir une conversation. «Il amorçait une conversation et, au bout de deux ou trois mots, il lançait 'deux ne font qu'un' ou des paroles bibliques, religieuses».

Baie Lavallière: les travaux de drainage sont terminés

(LE DEVOIR) — Les travaux de drainage dans la baie Lavallière, le plus important aménagement faunique de la province, ont été pratiquement terminés au cours des derniers jours même si le ministère de l'Environnement a formellement requis leur arrêt en raison de leur caractère illégal.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) a réussi cette course contre la montre en réalisant en quatre semaines des travaux qu'il pensait tout juste finir au printemps et pour lesquels il avait demandé une extension de délai au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP). C'est en utilisant quatre grues au lieu d'une seule qu'il a court-circuité les tentatives amorcées pour arrêter son projet, ont affirmé au DEVOIR des voisins de ce marais situé sur la Rive-Sud, à l'embouchure de la rivière Yamaska et du lac Saint-Pierre.

Le 21 décembre dernier, la sous-ministre de l'Environnement, Mme Claire Monette, réclamait par écrit de l'Agriculture l'arrêt de cette opération de drainage parce ces travaux « auraient dû au préalable être autorisés par le sous-ministre de l'Environnement », conformément à la loi.

Cette accélération des travaux a aussi pris au dépourvu la Fédération québécoise de la faune (FQF), qui annonçait la semaine dernière son intention d'utiliser « l'injonction environnementale » contre l'Agriculture.

La FQF, a expliqué son porte-parole, M. Léopold Quintal, a cherché pendant des semaines un requérant qui « fréquente » cette baie au sens de la loi de l'Environnement. Le porte-parole de la FQF n'a pas voulu confirmer la rumeur voulant qu'aucun chasseur ou trappeur membre de cette organisation n'ait osé s'interposer devant les quatre grues par la voix des tribunaux. C'est finalement une femme qui n'est pas membre de la FQF, Mme Audette Auger, prix Naturas du ministère de l'Environnement l'an dernier, qui s'est dite prête à tenter le premier test juridique de l'injonction environnementale.

Mais le test n'aura pas lieu car la FQF apprenait, la semaine dernière, dans un rapport signé par un ingénieur local, M. Normand Fournier, que les grues avaient à toutes fins utiles drainé le marais sur toute sa longueur, soit sur à peu près un mille.

« Devant le fait accompli », la FQF protestait par lettre , mercredi, auprès du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, en lui reprochant notamment d'avoir fait fi dans les circonstances des dispositions de la Loi de l'Environnement. Et, ajoute-t-il, d'avoir empêché par l'accélération des travaux des citoyens de demander aux tribunaux de faire respecter leurs droits.

Cette tentative de la FQF de porter l'affaire devant les tribunaux, explique M. Quintal dans sa lettre, ne constitue pas une « guerre contre les agriculteurs ». Mais, écrit-il, une mesure dirigée contre « les gestionnaires publics qui se pensent au-dessus des lois et qui confondent l'intérêt public avec leur pouvoir » personnel.

EN BREF...

■ Mulroney tient promesse

OTTAWA (PC) — Suite à une de ses promesses électorales, le gouvernement conservateur a déposé hier un projet de loi étendant les allocations de conjoint à toutes les veuves et veufs de 60 à 65 ans dans le besoin. Quelque 85,000 personnes, surtout des femmes, pourront bénéficier de cette loi dont l'application coûtera environ $350 millions par année au Trésor fédéral. Le programme devrait être en vigueur dès septembre; de septembre à la fin de l'année fiscale, en mars 1986, il entrainera des coûts de $190 millions. La nouvelle loi étend les allocations à deux nouveaux groupes de veuves et de veufs, soit celles et ceux dont le conjoint ou la conjointe est décédé avant l'âge de 65 ans et celle et ceux qui avaient moins de 60 ans quand leur conjoint ou leur conjointe est décédé. Les allocations à la conjointe ou au conjoint constitue une sorte de bien-être social pour les personnes de 60 à 65 ans n'ayant aucun autre revenu ou un revenu minime. Près de 94,000 citoyennes et citoyens en bénéficient actuellement.

■ Des mesures insuffisantes

(PC) — Le Syndicat des infirmières et infirmiers unis considère comme insuffisantes les mesures annoncées par le gouvernement québécois pour améliorer la situation dans les salles d'urgence des hôpitaux de la région de Montréal. Le syndicat, qui compte 9,500 membres, surtout dans la région de Montréal, soutient que le gouvernement devrait mettre de l'avant d'autres mesures concrètes pour solutionner le problème à long terme. Le ministre des Affaires sociales, Guy Chevrette, a annoncé jeudi l'injection d'un montant de $6.4 millions pour pallier à l'engorgement des urgences. Imputant au gouvernement des motifs électoralistes, le Syndicat des infirmières et infirmiers unis trouve également déplorable que l'on n'accorde que $6.4 millions aux hôpitaux alors que le ministre de l'Éducation supérieure, de la Science et de la Technologie, M. Yves Bérubé, annonçait le même jour des subventions de plus de $18 millions pour la construction d'une nouvelle bibliothèque à l'université anglophone Concordia.

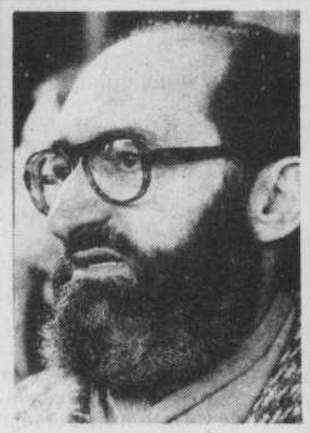
■ Traité sur la pêche au saumon

OTTAWA (PC) — Un projet de traité sur la pêche au saumon sur la Côte Ouest sera signé à Ottawa, lundi, afin de permettre au Sénat américain d'en faire l'étude le plus tôt possible. En annonçant cette nouvelle, hier, le ministre des Pêches, M. John Fraser, a laissé entendre que la ratification pourrait possiblement se faire le 17 mars à Québec, à l'occasion de la réunion du président Ronald Reagan et du premier ministre Brian Mulroney. Le projet sera paraphé par le ministre Fraser, pour le Canada, et par M. Edward Derwinski, représentant personnel du secrétaire d'Etat George Shultz, pour les Etats-Unis. Des copies du traité, a signalé M. Fraser, ont été soumises aux membres du comité parlementaire des pêches, qui tiendra des audiences en Colombie-Britannique, afin que cette province puisse retirer le maximum d'avantages.

■ Devine rencontre Fabius

PARIS (AFP) — Le premier ministre de la province de la Saskatchewan, M. Grant Devine, a été reçu hier après-midi pendant une demi-heure par le premier ministre français, M. Laurent Fabius. À sa sortie de l'hôtel Matignon (résidence du premier ministre), M. Devine a indiqué qu'il avait effectué avec M. Fabius un tour d'horizon des possibilités de coopération industrielle entre la France et la Saskatchewan. Selon M. Devine, M. Fabius s'est également montré très intéressé par le plan mis en oeuvre dans la province canadienne pour lutter contre le chômage.

J'ai besoin de votre aide



Dr H. Morgentaler

Je mène une lutte pour le droit des femmes à l'avortement médical.

Au Québec, la bataille est pratiquement gagnée. Dans les autres provinces, la résistance est farouche.

Elle vient des gouvernements avec leurs ressources illimitées et des fanatiques qui emploient la calomnie et la violence.

AIDEZ-MOI dans cette lutte.

Envoyez votre contribution au
Fonds de Défense Morgentaler
2990, Honoré Beaugrand
Montréal, Québec H1L 5Y6

NOM _____

ADRESSE _____

$ _____

INVITATION

VENEZ RENCONTRER

JEAN ÉTHIER BLAIS

à l'occasion d'une scéance de signatures pour son ouvrage

Le Prince Dieu

samedi le 26 janvier à compter de 13h30

à la **LIBRAIRIE LEMÉAC** INC.
371 LAURIER OUEST, MONTRÉAL

CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

NOTRE INSTITUT SÉCULIER
Notre Institut Séculier vous invite, hommes, femmes, célibataires sérieux, veufs, veuves, et anciens religieux, à servir le Seigneur dans votre genre de vie présente ou profession, par le moyen de voeux de religion privés. Pas de limite d'âge.
Pour plus d'information écrivez à:
L'ASSOCIATION DE MARIE-IMMACULÉE
250 CENTER STREET
ORMOND BEACH, FLORIDA 32074

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
Ouvert le soir et le samedi

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

ABONNEMENT AU DEVOIR
Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.
Cochez le tarif choisi:
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)
(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____ Ville _____
Code postal _____ Tél.: _____
Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:
LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1
Je m'abonne au DEVOIR

INFORMATIONS INTERNATIONALES

RFA : deux grévistes de la faim dans un état critique

BONN (AFP) — Deux des quelque 30 membres de la Fraction Armée rouge (RAF) emprisonnés, en grève de la faim depuis le 4 décembre, sont dans un état critique, a indiqué hier à l'AFP une source proche des services de la police judiciaire fédérale.

Il s'agirait, selon des sources concordantes, de Knut Folkerts, 33 ans, détenu à Celle (Basse-Saxe), et de Christian Klar, 33 ans, l'un des chefs de file de la RAF, hospitalisé à Ludwigsbourg (près de Stuttgart) avec une autre dirigeante de la RAF elle aussi en grève de la faim, Brigitte Mohnhaupt, 36 ans.

Les porte-parole des ministères régionaux de l'Intérieur et de la Justice à Hanovre (capitale de la Basse-Saxe) ont confirmé à l'AFP que Knut Folkerts est dans un état « très critique » au 52e jour de jeûne. Il n'a pas encore atteint le stade du coma et n'est pas alimenté par perfusion, ont-ils précisé. Folkerts a été condamné à la prison à vie en 1980, notamment pour l'assassinat en 1977 du procureur Siegfried Bubach.

L'état de santé de Christian Klar a été qualifié hier « d'inchangé », c'est-à-dire toujours « très inquiétant », par le ministère régional de la Justice à Stuttgart, ville où Klar et Mohnhaupt sont notamment jugés pour neuf meurtres.

En général, l'état de santé de la trentaine de détenus grévistes, membres et sympathisants de la RAF — aucun chiffre exact n'est avancé officiellement — est « mauvais » selon les milieux proche de la police judiciaire. Au moins quatre d'entre eux, selon les mêmes sources, sont alimentés de force.

Un porte-parole du ministère de l'Intérieur a annoncé hier que les mesures de sécurité avaient été renforcées en RFA, les autorités craignant une recrudescence des attentats après la mort du premier gréviste de la faim.

Depuis le déclenchement du jeûne (le neuvième du genre en RFA) le 4 décembre dernier par Klar et Mohnhaupt, quelque 42 attentats à l'explosif ou incendies criminels ont été perpétrés en RFA, ne faisant qu'une victime, Johannes Thimme, tué dimanche par sa propre bombe devant un centre d'informatique à Stuttgart.

Les grévistes de la faim, sous le prétexte de vouloir obtenir le regroupement de tous les détenus de la RAF dans une prison, cherchent en fait à ouvrir un « nouveau front », a encore déclaré le porte-parole du ministère de l'Intérieur.

« Les revendications (...) sont destinées à la poursuite de la lutte violente pour la destruction du système établi », a estimé un autre responsable du ministère de l'Intérieur.



Le président Pieter Botha a inauguré, hier au Cap, une nouvelle session parlementaire. Photolaser AP

Afrique du Sud : Botha promet de nouvelles réformes

■ Tutu rejette les « miettes de concessions »

LE CAP (Reuter) — Le président sud-africain, M. Pieter Botha, a promis hier à la majorité noire plus de responsabilités politiques, sans pour autant laisser présager une quelconque remise en cause des fondements de l'apartheid.

M. Botha a fait ces déclarations à l'ouverture de la session du nouveau Parlement tricaméral sud-africain, où sont représentées les communautés blanche, métis et indienne, mais dont les Noirs — 73 % de la population — sont toujours exclus.

M. Botha a déclaré que son gouvernement avait l'intention de résoudre le problème du déplacement forcé des Noirs hors des zones « blanches », politique qui a suscité l'indignation de l'opinion publique internationale. Il a laissé entendre que les lois restreignant la liberté de mouvement des 23 millions de Noirs pourraient être assouplies.

M. Botha a également laissé entendre que les Noirs vivant en dehors des « foyers tribaux » doivent pouvoir s'exprimer davantage sur le plan politique. « Par conséquent, a-t-il dit, il faut développer des structures pour les communautés noires en dehors des États nationaux, à travers lesquelles elles pourront décider elles-mêmes de leurs propres affaires jusqu'au plus haut niveau. »

« Le gouvernement accepte le maintien dans la République d'Afrique du Sud d'importantes communautés noires qui vivent en dehors des États nationaux », a ajouté M. Botha.

Les experts politiques estiment que ces propos marquent un tournant capital de la politique de Pretoria, qui semble admettre que certains Noirs soient des Sud-Africains à part entière.

M. Botha a toutefois catégoriquement exclu le principe du suffrage universel en Afrique du Sud.

Il a annoncé la création d'un forum informel de discussions dans lequel des groupes d'intérêt et des représentants du gouvernement pourraient discuter des affaires noires.

Pour sa part, l'évêque Desmond Tutu a rejeté hier l'affirmation du président sud-africain Botha selon laquelle la majorité noire du pays disposait désormais d'une influence politique accrue.

« Nous ne nous satisferons pas des miettes de concessions que nous jette l'homme blanc. Le pays est à nous », a ajouté le prix Nobel de la paix à l'issue d'une visite de deux jours aux Pays-Bas.

L'évêque a rejeté comme insensé le projet de M. Botha d'établir un forum pour discuter des affaires noires et il a ajouté qu'il ne participera pas aux discussions : « Je ne perdrai pas mon temps à cela. »

« Nous n'accepterons de discuter que dans le cadre d'un ordre du jour aussi vaste que possible. Notre ultime objectif est l'abolition de l'apartheid (...) Ceux qui devraient participer au forum sont nos dirigeants authentiques et actuellement, ils sont en prison ou en exil », a-t-il ajouté.

Le Front démocratique uni (UDF), une coalition multiraciale d'oppositon à l'apartheid, a estimé que M. Botha tentait de perpétuer la domination blanche grâce au système des bantoustans.

« Cette solution est totalement inacceptable », a déclaré M. Mosiuoa Lekota, attaché de presse de l'UDF, estimant que les bantoustans et les contrôles de mouvements de population devaient être abolis, non pas réformés.

Discovery déploie le satellite espion

CAP CANAVERAL (États-Unis) (AFP) — Vingt-quatre heures après le lancement de *Discovery*, les cinq astronautes ont déployé hier un mystérieux satellite espion, point fort de cette première mission militaire d'une navette, indiquait-on de bonne source au Cap Canaveral (Floride).

Ni le Pentagone ni la NASA n'ont cependant confirmé cette information, se retranchant ainsi derrière le mur du silence dressé autour de ce vol. Une dizaine de minutes après l'inscription de *Discovery* sur son orbite de travail, la teneur des conversations avec la Terre a cessé d'être rendue publique, fait unique dans les annales des vols habités américains dans l'espace.

En outre, pour éviter toute écoute indiscrète, tous les dialogues sont en code. La durée de la mission est secrète, la NASA prévoyant annoncer le retour sur terre de *Discovery* 16 heures seulement avant l'atterrissage, prévu théoriquement au Cap Canaveral. Selon certaines sources, la mission pourrait se prolonger jusqu'à mardi.

Toutes les huit heures, un communiqué laconique est publié par la NASA.

« Vous n'avez jamais vu une machine comme celle-ci », a déclaré le commandant de bord Thomas Mattingly.

Loren Shriver, le copilote, a indiqué pour sa part que la séparation du réservoir supplémentaire, jeudi à l'issue de la phase ascensionnelle, avait été comme « un merveilleux feu d'artifice ».

C'est tout. Pour le reste, chacun y va de ses hypothèses.

En ce qui concerne la mission confiée au mystérieux satellite espion embarqué par *Discovery*, une telle masse d'informations a été publiée dans la presse, spécialisée ou non, que le secret souhaité par le département de la Défense tourne de plus en plus au secret de polichinelle.

Selon le *New York Times*, le satellite espion est doté de deux grandes antennes en forme de soucoupes, l'une étant destinée à l'interception des communications, l'autre à leur relais sur des stations de poursuite américaines.

Un expert de l'Université de Yale (Connecticut), le professeur Paul Bracken, cité hier dans le *New York Times*, affirme que ce satellite sera capable de discerner les subtils changements de fréquence radio dans les communications gouvernementales soviétiques ainsi que de détecter la soudaine augmentation de leur volume, signes avant-coureurs, selon les spécialistes, d'une attaque nucléaire.

Deux autres expériences, à caractère non militaire celles-là, devraient avoir lieu au cours de cette mission.

Discovery a emporté dans ses flancs des échantillons de sang prélevés l'avant-veille du départ (mardi) sur des personnes souffrant de cancers du colon, d'hépatites, de diabètes ou d'hypertension.

L'autre expérience consistera à étudier les transferts de fluides en apesanteur, pour affiner les techniques de ravitaillement sur orbite de satellites en panne de carburant (hydrazine).

Par ailleurs, à Moscou la *Pravda*, organe du Parti communiste d'Union soviétique, estimait hier que le lancement de la navette spatiale américaine témoigne de la volonté des États-Unis de « poursuivre leurs préparatifs en vue d'une nouvelle relance de la course aux armements dans l'espace ».

« Pour ceux qui aux États-Unis rêvent de parvenir à la domination mondiale, l'espace a été et reste un secteur du champ de bataille global », poursuit le journal.

La *Pravda* établit un lien entre la mission militaire de la navette spatiale et la pousuite par l'administration Reagan de son Initiative de défense stratégique, initiative communément appelée « la guerre des étoiles ».

Tjibaou favorable au plan Pisani

PARIS (AFP) — Le dirigeant indépendantiste Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, Front de libération nationale kanake et socialiste, a déclaré, pour la première fois, qu'il « envisageait favorablement » le plan initial sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, celui du délégué du gouvernement français à Nouméa, M. Edgard Pisani », qui prône l'indépendance dans l'association avec la France.

Le projet Pisani prévoit, rappelle-t-on, la souveraineté canaque, la France conservant le pouvoir sur les affaires étrangeres, la défense, la sécurité, la justice et les télécommunications.

Le contre-projet du gouverneur néo-calédonien Ukeiwé a été rejété dès hier après-midi par le président du FLNKS.

UNIVERSITÉ LAVAL — Faculté des lettres

MAÎTRISE EN TERMINOLOGIE ET EN TRADUCTION

Ce programme est accessible à tous les étudiants qui ont un diplôme universitaire de 1er cycle et qui possèdent une bonne connaissance de l'anglais et du français.

L'examen d'admission obligatoire aura lieu **le samedi 13 avril 1985** à l'Université Laval.

Pour obtenir un extrait du RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES DES DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES et un formulaire de demande d'admission, prière de s'adresser au Bureau du Registraire de l'Université Laval, Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, Cité universitaire, Québec G1K 7P4. Téléphone: (418) 656-3080.

Seules les personnes qui auront rempli un formulaire d'admission seront convoquées à l'examen.

McGill

Département de Psychiatrie

Traitement pour 1) l'insomnie, 2) la dépression

L'unité de psychopharmacologie clinique du département de Psychiatrie d l'université McGill cherche actuellement des volontaires pour participer dans les études cliniques suivantes:

1. **Traitement à court terme de l'insomnie.** Le but de cette étude est d'évaluer l'efficacité d'un nouveau médicament chez les personnes qui ont de la difficulté à s'endormir, qui se réveillent durant la nuit ou qui dorment moins de 6 heures par nuit. Les participants doivent revenir à la clinique pour 9 visites hebdomadaires.
2. **Traitement pour la dépression.** Le but de cette étude est de comparer l'efficacité d'un nouveau médicament avec un médicament standard dans le traitement de la dépression. Les participants doivent revenir à la clinique pour 10 visites hebdomadaires. Les participants qui répondent favorablement au traitement auront la possibilité de continuer à prendre le nouveau médicament pour 8 semaines supplémentaires.

Vous tirerez les avantages suivants en participant à ces études: une gamme d'évaluations physiologiques et une évaluation intensive de votre problème par un personnel expérimenté. L'étude terminée, des recommandations vous seront faites sur le meilleur moyen de contrôler votre problème et un traitement suivi et approprié vous sera prescrit.

Dans les deux études, l identité des participants est tenue strictement confidentielle et il n'y a aucun coût pour l'évaluation ou le traitement. Les volontaires doivent être âgé(e)s de 18 à 60 ans et être en bonne santé. Les personnes ayant une maladie physique ou une histoire d'abus d'alcool ou de drogue ne seront pas acceptées. Toute femme susceptible de devenir enceinte doit employer un moyen contraceptif reconnu.

Liste des symptômes

Il s'agit d'une auto-évaluation basée sur 20 symptômes.

Lisez attentivement chaque rubrique. Dans quelle mesure chaque symptôme vous a-t-il dérangé(e) ou inquiété(e) au cours de la semaine qui se termine aujourd'hui. Encerclez le chiffre approprié. Répondez à toutes les questions.

	Pas du tout	Un peu	Modérément	Beaucoup	Extrêmement
1. Nervosité ou la sensation de tremblements intérieurs	0	1	2	3	4
2. Besoin d uriner souvent ou diarrhée	0	1	2	3	4
3. Nausées, douleurs ou malaise à l estomac	0	1	2	3	4
4. L impression d être effrayé(e) subitement et sans raison	0	1	2	3	4
5. Attaques de panique	0	1	2	3	4
6. Des palpitations ou l'impression que votre coeur bat fort ou vite	0	1	2	3	4
7. Des compulsions de vérifier et reverifier ce que vous faites	0	1	2	3	4
8. Insomnie	0	1	2	3	4
9. Difficulte a vous detendre	0	1	2	3	4
10. Des tendances a sursauter facilement	0	1	2	3	4
11. Des sentiments de tristesse ou de depression	0	1	2	3	4
12. Sentiments de pessimisme face a l avenir	0	1	2	3	4
13. Sentiments de culpabilité	0	1	2	3	4
14. Des impressions de pleurer facilement	0	1	2	3	4
15. Pertes d interet envers les autres	0	1	2	3	4
16. Sentiments de déception personnelle	0	1	2	3	4
17. Un manque d énergie ou le fait de vous sentir au ralenti	0	1	2	3	4
18. Une diminution d appétit	0	1	2	3	4
19. Préoccupé(e) par des douleurs ou autres malaises	0	1	2	3	4
20. Une diminution d interet pour le sexe	0	1	2	3	4

Prière de renvoyer le questionnaire dûment rempli à :
Coordonnatrice clinique
Unité de psychopharmacologie clinique
Institut Allan Memorial
1025 avenue des Pins ouest, Montréal, Qué., H3A 1A1

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code Postal _____ Téléphone (résidence) _____
Âge _____ Téléphone (bureau) _____

Garçons et filles!
APPRENEZ
L'Anglais langue seconde
Amusez-vous tout en explorant TORONTO et NIAGARA FALLS!
à l'été 1985

PROGRAMME INTENSIF D'ANGLAIS LANGUE SECONDE

Destiné aux étudiants âgés de 6 à 18 ans de niveaux débutant, intermédiaire ou avancé. Jouissant d'une réputation grandissante, ce programme offre la chance exceptionnelle de vivre en milieu d'immersion anglophone. Des activités sociales et ateliers éducatifs sont également prévus à l'horaire.

CAMP D'ÉTÉ INTERNATIONAL DU CANADA

Une communauté où des jeunes de divers coins du monde apprennent à se connaître et à échanger dans une atmosphère récréative et éducative.

- **Tennis, natation, sports**
- **Arts, danse, art dramatique**
- **Ordinateurs, photographie**

30 juin — 17 août 1984
3 semaines — 1 184$.
4 semaines — 1 484$.
7 semaines — 2 484$.

Pour tout renseignement,
A. Armstrong EDUCAMP 787, Pam Crescent, suite L85
New Market, ONTARIO L3Y 5B7 (416) 444-6731

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis, Montréal
Tél.: 844-6896

EUTONIE
TRAVAIL SUR L'ÉQUILIBRATION DU TONUS MUSCULAIRE
avec Micheline Renald
Session débutant: 4 février
***Renseignements:* 843-3522**

Université de Montréal
Service de psychologie

Vous avez besoin...

- **d'un service de psychologie?**
- **d'une évaluation psychologique?**
- **d'une psychothérapie individuelle?**

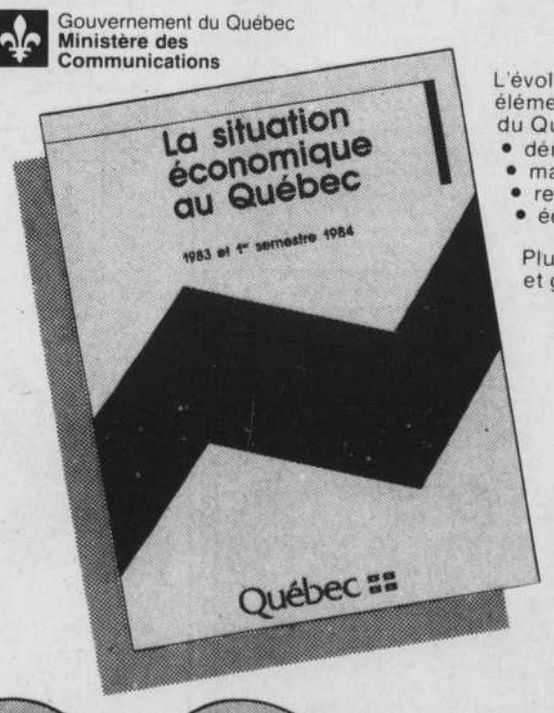
Le Service de psychologie de l'Université de Montréal vous offre ces services à des coûts minimes

Ces services s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

Pour plus d'informations, téléphonez au

343-7725

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



L'évolution des principaux éléments économiques du Québec
- démographie
- marché du travail
- revenus et dépenses
- échanges extérieurs et autres.

Plusieurs tableaux et graphiques.

Bureau de la statistique du Québec
1984, 141 pages
EOQ 21427-0

9,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tel : 873-6101

Québec

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Antiquités

Vente 20% sur toutes antiquités. Ouvert aussi le dimanche de 13h à 17h. Aux Trouvailles, 4615 St-Denis, MC & VISA. 28-01-85

Armoire Louis XIII, autres beaux meubles et plafonniers. Soir: 525-7156. 29-01-85

Horloge grand-père avec cadran en laiton, faite au Québec, signée par James Hanna, Circa 163 à 1807, vendre ou échanger pour horloge québécoise de table. — 488-3017. 01-02-85

Set de salle à dîner antique, 8 pièces en chêne, (table ronde), décapé. — 658-7921. 28-01-85

Antiquités québécoises de valeur à vendre, cause départ. — 430-3609. 28-01-85

Encan d'antiquités, dimanche 27 janvier à 13 heures par: La Belle Époque Antique, à l'Hôtel La Barre, 2019 Boul. Taschereau, Longueuil, 562-3946. 28-01-85

Machine à coudre de marque Kohler, modèle Textima, fabriquée en Allemagne. 350$. — 627-2920. 28-01-85

Vente de déménagement. Antiquités, set de chambre Art Deco, set de salle à manger Jacobin, vaisselier Queen Anne, bibelots. 1027 Berri, samedi, dimanche 11h à 18h. 28-01-85.

■ App/logements

OUTREMONT, grand 8½, ensoleillé, cuisine rénovée, lave-vaisselle. Libre début mars. 650$/mois non chauffé. 272-2051 semaine seulement. 29-01-85

ST-HUBERT, 6 pièces, nouvellement rénové, non chauffé, disponible 1er avril. Soir: 842-0954. 02-02-85

CARRÉ ST-LOUIS, 6½ sur 2 planchers, rénové, grand balcon et cour arrière, disponible 1er avril, sous-location ou location. Soir: 842-0954. 02-02-85

C.D.N., Edouard-Montpetit, près Université, 6½ chauffé. — 735-5588 — 737-0425. 28-01-85

Une formule différente, le Huit. Tu chéries ton intimité, ta liberté, ton indépendance? Tu veux quand même connaître tes voisins? Nous aussi. Paul, Hélène et Lise ont rénové un immeuble centenaire situé au centre ville. Chacun habite le sien (foyer, boiseries décapées, etc.) au sous-sol: le vivoir du clan (sauna, tourbillon, salle commune). Il reste un appartement duplex à louer 900$. Possibilité d'achat. Viens-tu visiter? 934-0841. 29-01-85

FULLUM, près Radio-Québec, grand 7½, 3 chambres fermées, frais peint, 475$ — 527-5789. 30-01-85

Carré St-Louis, studio, 900 p.c., chambre fermée, frais peint, impeccable, 475$. Libre immédiatement. — 527-5789. 30-01-85

Sous-location 1er février — 31 mai, île des Soeurs, grand 3½, 442$ — 769-3890. 28-01-85

Parc Lafontaine, grand 4½, 17ème étage, impeccable, sous-louer, 500$ tout compris. Soir: 483-5324. 28-01-85

OUTREMONT, 8½. Libre 1er mars, 335$/mois, non chauffé. — 277-3942. 28-01-85

■ App/logements

Outremont, Willowdale, beau 4 pièces, tous services. Libre mai. Aussi 4½ libre juillet. — 738-2028 — 733-0632. 28-01-85

PLATEAU, Delorimier/Mont-Royal, 7½, non chauffé, 2e étage. Libre 1er mars, 425$. 524-3925. 28-01-85

Près métro Berri, 4½ non chauffé, demi sous-sol, clair et propre. Références. 300$/mois. — 522-2965. 28-01-85

Près U de M., grand 3½, clair et calme donnant sur boisé, libre immédiatement, 380$. — 733-9753. 30-01-85

■ Appartements à partager

Avenue du Parc près Mont-Royal, 5½, 365$, à partager avec personne fiable, 25 ans +. — 286-9541 André. 28-01-85

Étudiante ou jeune travailleuse demandée pour partager 5½, métro Jean-Talon. — 274-6029. 28-01-85

■ Artisanat

Artisanat Jeannois (Lac St-Jean), à vendre pour boutiques ou particulier. Travail soigné. Bas Prix. — 735-5014. 28-01-85

■ Bureaux à louer

CENTRE VILLE
Édifice Girardin
805 à 6,885 p.c., près métro Berri Demontigny, occupation immédiate. Services d'entretien, de climatisation, etc.
849-3856 / 849-3581
29-01-85

276 ST-JACQUES, 2525 p.c., suite de bureaux pour professionnels, bonne finition, sous-location jusqu'en février 1987. Renseignements Doris Bouchard 849-7037. 7-02-85

Idéal pour professionnels, environ 1,000 p.c., stationnement, immense voûte, situé près deux métros, Plateau Mont-Royal, 650$/mois. Disponible 1er mars. — 522-1703. 28-01-85

■ Chalets à louer

NOMININGUE, bord d'un lac, maison style petit manoir moderne, personnel disponible pour repas et services. À la semaine ou pour plus longtemps. Rejoignez Léonard (819) 278-4588. 28-01-85

■ Condominiums à louer

ST-LAURENT, Montpellier, condominium de luxe, 5½, tapis mur à mur, piscine, sauna, tourbillon, climatisation, garage. Libre 1er mars, 710$. — 621-2945. 28-01-85

■ Condominiums à vendre

Magnifique condo sur le Plateau, propriété de prestige. Idéal pour professionnel, entièrement rénové, étalé sur 2 étages. Entrée par porte cochère fermée par clôture de fer forgé donnant accès en même temps à grand jardin et pelouse ombragée. 6 pièces, 2 c.c., cuisine, dînette avec porte patio et patio. Nombreux autres avantages. Prix raisonnable.

RE/MAX Métro St-Lambert, courtier
Gilles Marier: 465-3887 — 679-2865

28-1-85

■ Copropriétés à vendre

Copropriétaire demandé
Vieux-Montréal
Édifice historique, rénové, climatisé.
Espace commercial disponible 2,265 p.c.
P. Charron 849-3205

28-1-85

■ Cours

MÉTHODE SILVA

Les deux premières fins de semaine de février: Série (40h) de conférences de base et d'exercices mentaux de votre propre contrôle mental pour découvrir et développer vos talents à vivre en meilleure santé, plus productif et plus heureux.

Réunion d'introduction gratuite, mercredi 30 janvier à 19h00.
Holiday Inn Richelieu, 505 Sherbrooke est (Berri)

Monitrice licenciée: **Marie-Hélène Lamy i.l.**
C.P. 412, Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3H3

28-1-85

■ Commeres à vendre

Plaza St-Hubert, magasin d'escompte, produits de beauté et santé. Aubaine. Soir: 341-4015. 28-01-85

■ Condominiums à vendre

C.D.N. près université, collège, hôpital, 4 pièces, piscine. Y. Leblanc 733-8713 RE/MAX Repro, courtier. 28-01-85

CARRÉ ST-LOUIS. Rue Laval. Luxueux condominium. Rénovation de qualité. Très lumineux. Foyer. Mur de brique. 75 000$ — 937-7652. 28-01-85

MELBOURNE BEACH, Florida, condominums Oceanview, 2 grandes c.c., 2 s.b. complètes, cuisine très moderne, salon 26x15, salle à dîner spacieuse, ventilation centrale, ascenseur, garage de stationnement, piscine, tennis et aménagements récréatifs. 125 000$. Possibilité de financement. Pour obtenir brochure, téléphoner au (617) 231-0400 ou écrire à Carl Surabian, propriétaire-courtier, 7 Essex St., Saugus, MA 01906. 28-01-85

■ Copropriétés à vendre

Bas de la Place Jacques-Cartier, face au Vieux-Port, 2e étage au complet. 3,700 p.c., commerciale ou résidentielle. 273-9927. 31-01-85

OUTREMONT (rue), nouveau sur le marché, 7½, stationnement, rénovation exquise. Nicole Boulay 481-4305 RE/MAX Outremont, courtier. 271-2131. 28-01-85

OUTREMONT, adjacent, appartement de grand standing, à 200m du Café Laurier, 3è étage, 1 900 p.c., très clair, puits de lumière. 3 c.c., grand salon avec cheminée, boiseries. Murs brique. Rénovée à grand frais. Aménagement raffiné et luxueux. Vente direct: 98 000$. — 272-8613 28-01-85

■ Cours

Cours intensifs de dessin, peinture, avec modèles vivants à l'Union Française à partir du 5 février. — 489-9415. 28-01-85

Famille habitant près de Ste-Thérèse cherche professeur de violon pour enfant de 6 ans et de piano pour jeune fille de 13 ans. Cours à domicile rétribués en conséquence. Faire parvenir curriculum vitae et méthode proposés à: De Grandpré, Lapierre et Senécal, a/s Denise Olivier, 1405 Bishop #220, Montréal, H3G 2E4. 28-01-85

J'offre une session de 8 semaines en antigymnastique commençant le 29 janvier à 13:30h et 17:15h. Pré-rencontre individuelle gratuite. Information — inscription: 845-3969. 28-01-85

Cours technique de massage de relaxation. — 272-1676. 28-01-85

■ Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagments de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

■ Divers

Ménagère argent massif pour 12, 60 morceaux, "Joan of Arc", comprenant 11 pièces-service, service à dîner pour 12, Limoges, "Bridal Rose", 83 morceaux. Manteau vison noir Christian Dior, grandeur 8-10. — 342-3553. 28-01-85

■ Emplois demandés

Père de six enfants cherche emploi en comptabilité, environnement non fumeur S.V.P., salaire demandé: 375$ à 425$/semaine. — 648-0560. 28-01-85

■ Gardiennes

Gardienne demandée pour 2 enfants (11 mois — 3½ ans) non fumeuse, secteur Outremont, de 8:30 à 17:30 h. — 733-6746 (entre 9h et 17h). 06-02-85

N.D.G., gardienne pour deux enfants (5 mois - 2 ans) 5 jours/semaine, de 9h à 5h. Début: 25-01-85. Références exigées: 486-9471. 28-01-85

■ Hébergement

RÉSIDENCE pour personnes âgées, luxueuse, près église et parc, atmosphère familiale, surveillance 24h, chambre privée. — 722-4211. 8-02-85

■ Logements demandés

N.D.G., C.D.N., OUTREMONT, famille de 5 adultes cherche maison ou 7½, très propre. R. de c., garage, 800$. 653-7291. 28-01-85

■ Cours

MÉTHODE SILVA

Les deux premières fins de semaine de février: Série (40h) de conférences de base et d'exercices mentaux de votre propre contrôle mental pour découvrir et développer vos talents à vivre en meilleure santé, plus productif et plus heureux.

Réunion d'introduction gratuite, mercredi 30 janvier à 19h00.
Holiday Inn Richelieu, 505 Sherbrooke est (Berri)

Monitrice licenciée: **Marie-Hélène Lamy i.l.**
C.P. 412, Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3H3

28-1-85

■ Instruments de musique

Cause départ, vend piano français ERARD, DEMI-QUEUE (6'2") acajou foncé récemment reverni, un seul propriétaire. Sacrifié à 7 000$. Matin - soir: 277-9862. 28-01-85

■ Logements à partager

CENTRE VILLE, 4½ à partager, 225$ par mois. — 598-7399. 28-01-85

■ Livres

ACHAT/VENTE de livres usagés, La Bouquinerie St-Denis Inc., 3770 St-Denis — 799 Mont-Royal est. 14-02-85

■ Maisons de campagne à vendre

Près Richmond, belle victorienne, grand terrain, 10 pièces, cuisine rénovée, 5 c.c., garage-atelier. 273-9927. 31-01-85

Magnifique maison de pierre ancestrale, entièrement rénovée, située à 25 min. centre-ville, très grand terrain paysager. Prix à discuter. Soir-week-end: 454-4762. 28-01-85

St-Bernard de Lacolle, maison centenaire, 15 arpents, sol fertile, 2 bâtiments, sans agent. (514) 246-2782. 28-01-85

■ Oeuvres d'art

Tableau Henri Masson, aquarelle. "Après la messe", 8" x 11", évalué 2 500$, prix à discuter. Bureau: 287-4296. 28-01-85

JEAN-PAUL LEMIEUX: huile sur toile, 16" x 20", personnage, 1981. 666-1728. 28-01-85

Albert Rousseau, Cosgrove, René Richard — huiles — vente privée. Soir: 527-3341. 28-01-85

■ Offres d'emplois

COMMIS COMPTABLE

Poste temporaire, temps plein. Banlieue ouest de Montréal. Expérience au niveau des comptes à payer, bonne dactylo et connaissances des procédés comptables.

Faites parvenir un curriculum vitae à:
PAPRICAN
570, boul. Saint-Jean
Dossier no.585
Pointe-Claire (Québec)
H9R 3G9

28-1-85

■ Offres d'emplois

ACHETEUR, homme ou femme avec expérience comme acheteur dans le domaine du livre. Bon salaire et bonnes conditions de travail. S'adresser à: Dossier 185, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 29-01-85

ASSISTANT-DIRECTEUR. Campagne de financement. Secteur artistique. Expérience. Parfaitement bilingue. Connaissance du monde des affaires. Pouvant travailler sous pression et rencontrer échéances. Poste vacant. Faire parvenir curriculum vitae à: B.P. 1030, Succ. Desjardins, H5B 1C2. 28-01-85

EST-CE QUE vous recevez des prestations d'assurance chômage? Vous pouvez être éligible à une subvention fédérale pour un entrainement d'emploi, appelez 389-4342. 28-01-85

Réceptionniste bilingue, bureau d'avocats, permanent, demi-journées. Expérience requise. 934-0841. 28-01-85

Secteur Parc Lafontaine, Clinique Médicale d'urgence. Infirmière auxiliaire pour remplacements occasionnels et congé de maternité prévu pour juillet. Faire parvenir votre curriculum vitae à: C.P. 581, Succ. Outremont, Montréal, H2V 4N4. 28-01-85

■ Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

Consultant en micro-informatique/communication. Première consultation gratuite. Après 18 heures: 322-7805. 28-01-85

Dame fiable cherche emploi de maison, logée, nourrie, temps complet. Soir: 274-1682. 28-01-85

Conseiller en relations de travail, négociation, administration de la convention collective. Jacques Gingras: 487-3577. 01-02-85

STOP! Vingt ans d'expérience avec le public. Français, anglais et espagnol parfaits. Consciencieuse et avenante. Matin: 273-7453. 29-01-85

TRAITEMENT DE TEXTES et graphiques: thèses, publications, documents, lettres personnalisées, publicité, C.V., etc... Anne-Marie 287-1082. 28-01-85

■ Offres d'emplois

REPRÉSENTANT(E) DYNAMIQUE

Pour importante maison d'édition religieuse. Disponible pour voyager à travers le Québec. Expérience pertinente dans le domaine serait un atout.

Dossier: 184
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc H2Y 3S6

28-1-85

■ Offres d'emplois

PAPRICAN

TECHNICIEN(NE) LABORATOIRE DE CHIMIE

Un poste de défi est présentement disponible pour une personne capable d'effectuer des essais sur les matériaux au moyen d'analyses thermiques, préparer les échantillons pour fins d'essai, employer les méthodes standards, et participer au développement de nouvelles procédures d'essai.

Le(la) candidat(e) idéal(e) est diplômé(e) en technologie chimique (cours de trois ans) et possède une connaissance solide de la chimie physique et des méthodes instrumentales d'analyse.

Une expérience de travail au niveau de l'analyse instrumentale serait un atout.

Afin de soumettre votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

L'Administrateur du personnel
INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES PATES ET PAPIER
Dossier T-385
570, boul. Saint-Jean
Pointe-Claire (Québec)
H9R 3J9

28-1-85

■ On demande

CHERCHONS DÉTAILS sur Mgr Joseph Charbonneau. C.P. 1762, Succ. Place d'Armes, Mtl. H2Y 3L5. 28-01-85

Le mandataire d'un auteur/rédacteur requiert les services d'une adjointe pour la dactylographie de textes manuscrits. Déplacements constants en Europe, salaire peu élevé mais toutes dépenses payées. Téléphoner (914) 241-0078 (soir) ou écrire à: P.O. Box 175, Mount Kisco, N.Y. 10549, U.S.A. 28-01-85

■ Ordinateurs

Ordinateur 128K avec disques dures, 11 meg., logiciels. 648-0560 après 18h. 28-01-85

Logiciels Puma Inc. Programmation, modification, analyse des besoins informatiques. Service de "Data processing", disquettes éléphant, papier d'ordinateur avec contour net, etc. Pour professionnels et corporations. 341-6465. 28-01-85

■ Perdu/trouvé

Chien Labrador noir, mâle, perdu vendredi 18 janvier, près Université Montréal — Côte des Neiges. Récompense. S.V.P. tél.: 731-9085 — 735-4796. 29-01-85

■ Propriétés à vendre

L'IMMOBILIER... AU DEVOIR

Pour renseignements,

communiquez avec

Louise Lacas

844-3361

■ Propriétés à louer

Région St-Hilaire, petite maison québécoise au bas de la montagne. Idéal pour personnes à la retraite ou couple aimant la nature. 450$/mois. 467-7067. 28-01-85

REPENTIGNY: Bungalow 4 chambres, salle à dîner, foyer, garage, près hôpital. Gaby A. Thériault. 353-9942, 354-7176. "À louer". TRUST GÉNÉRAL, courtier. 28-01-85

■ Propriétés à vendre

Sutton: charmante maison Loyaliste en briques sur environ 2 acres, 3 c.c., appartement séparé, vue panoramique unique sur montagnes. Venez visiter et faites une offre. Georges Fischlin, 1-538-2781 — 1-538-2549. ROYAL LEPAGE courtier. 26-01-85

OUTREMONT, cottage semi-détaché, 3 c.c., rue tranquille, proximité parcs, écoles, entrée privée, grand jardin cloturé, 179 500$. Sur rendez-vous: 271-0953. 11-02-85

AHUNTSIC, triplex détaché en pierre, excellente condition, terrain 50 x 100. Immeubles PAL, courtier 489-1260. 28-01-85

Bord de l'eau, propriété riveraine, Verchères, 80 pi. de frontage sur le fleuve, vue panoramique exceptionnelle, à 35 km de Montréal, Sorel, Beloeil. 641-2465 — 583-3645. Pas d'agents. 28-01-85

OUTREMONT, aenue de la Brunante, cottage semi-détaché, 9 pièces, foyer, boiseries, grand jardin. 739-5252. 28-01-85

Ste-Adèle, bord de lac, authentique canadienne, meubles québécois, parue dans Décormag. Ski de fond à la porte, proximité alpin. 468-5210. 28-01-85

Visite libre dimanche 2h à 5h, N.D.G., 4540 Prince of Wales, cottage détaché en pierre, 3 c.c., sous-sol, garage, magnifique jardin, arbres fruitiers. Immeubles PAL, courtier 489-1260. 28-01-85

■ Réparations

VOLVO
spécialiste
garage AUTOMAG
Christian 376-9110
1616 Crémazie est

28-01-85

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis. COURTIER

BOUCHERVILLE: Immense cottage, garage double, piscine intérieure, 5 chambres, luxueuse, court de tennis, Unique pour connaisseur. Fernand Balade 467-1120.



BOUCHERVILLE: Luxueuse propriété de tout confort — piscine intérieure — terrain, tennis — 5 chambres à coucher — garage double. Fernand Balade 467-1120.

CENTRE — RUE CHERRIER — Professionnel. Idéal pour vous! 4 logements. Revenu 16 260$. Marie Claire Lalancette 288-7720, 934-1818.

CARRÉ ST-LOUIS — CONDO — Rénové. 2 chambres à coucher. 65 000$. Nicole Powell 932-0016, 934-1818.



LACHENAIE, face à la rivière, de la 2ième moitié du XVIIIe siècle, la maison «Mathieu», reconnue monument historique. Restauration parfaite, prix très raisonnable. Fernande Seguin. 584-2001.

MONTRÉAL EST: Édifice à bureaux de luxe — le 3e étage pourrait être aménagé comme résidence. Pièces très éclairées — 3 garages — portes électriques. Fernand Balade. 467-1120

OUTREMONT: face parc Beaubien, 10 pièces, jardin avec piscine, boiseries, etc... A. Vanasse 334-6767 ou 735-2281.

PRÈS DU STADE OLYMPIQUE — (Jeanne d'Arc), immeubles très bien situés. Chauffage électrique aux locataires. Idéal pour propriétaire occupant. «Le revenu au-delà de 40 000$. par an. Alice Gagnon 937-2491, 934-1818.

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU: vaste québécoise et son fournil restaurés selon les règles de l'art. Une beauté! Fernande Seguin 584-2001.



ST-HILAIRE: Bord de l'eau — grand terrain — cottage stucco. Prix demandé: 149 500$. Gilberte Mongeau 467-1692.

ST-HILAIRE: Grand bungalow tout brique. Très belle valeur. Prix demandé 63 500$. Gilberte Mongeau, F.R.I. 467-1692, 467-1120

ST-HILAIRE, jeune couple avec enfants, bungalow de vos rêves, près de l'école, adossé à un parc. Prix abordable. Susan Gagné 467-1120, 467-7947.

ST-HILAIRE: Propriété unique, style moderne, 15 pièces spacieuses, nombreuses possibilités, grand terrain situé à flanc de montagne, Pauline Bélec 467-3088, 467-1120.

ST-LAMBERT: Belle vieille maison 1887 rénovée complètement, 8 pièces près village, 3 c.c., piscine, foyer, 116 000$ Claude Leclerc, 651-5300, 722-4339. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929.

ST-LAMBERT: cottage adjacent au golf offrant 10 pièces, garage double, foyer, piscine, bain tourbillon. OCCASION À SAISIR. Huguette L. Godin 672-6450, 672-1839.

ST-LAMBERT: duplex grand 6½, chauf. gaz haut et bas, 98 000$. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929. Claude Leclerc, 651-5300, 722-4339.

ST-MARC-SUR-RICHELIEU: Face à la rivière la maison «Vary» (1840) en pierre des champs, foyers, piscine, atelier. Fernande Seguin 584-2001

ST-MARC SUR RICHELIEU: Près de Beloeil, style californien, 1,980 pieds de plancher, 2 salles de bain, piscine, garage, foyer, etc. Demande 149 000$. Gilles Chamberland 467-1120, 467-1167.

STE-MARTHE SUR LE LAC: Très grande maison const. 1974, idéal professionnel, 2 entrées séparées, piscine intérieure, 4 cc, vue sur le lac 148 000$. Claude Leclerc, 871-8090, 722-4339. Gérard Paquin, 871-8090, 671-7929.

TRIPLEX: détaché — Près du Métro Parc Olympique — Chauffage au locataire. Idéal pour propriétaire occupant. Alice Gagnon 937-2491, 934-1818.

28-1-85

■ Propriétés à vendre

ROYAL LEPAGE

TOURNÉE ROYAL-LePAGE
ST-BRUNO: VISITE LIBRE de 11 maisons de tout genre. Dimanche de 2-4. INFORMATION 653-1576.

CARTIERVILLE: Cottage de grande classe, 5 chambres. Rue résidentielle. Grand terrain, piscine. L. Courville 337-5170, 336-4922.

ILE DES SOEURS: Condominium de luxe de rêve. 1 à 3 chambres. Très spacieux. Bord de l'eau. 5 min. de Mtl. Lyse Vinet Daniel 672-0235, 761-5051.

OUTREMONT: Prestigieux immeuble «Le Tournesol». Penthouse de luxe 2 étages, 1,700 p.c. serre Pella, terrasse. Vue sur ville, montagne et fleuve. 2 garages. Mme Lucile Mercier 735-2681, 279-9404.

OUTREMONT: Face au Parc Joyce, superbe résidence complètement rénovée. Élégantes pièces de réception ainsi qu'un vivoir et une bibliothèque au rez-de-chaussée. Jocelyne Guimond 342-9671, 737-5645.

OUTREMONT 249 000$. Cottage 4 c.c., intérieur chaleureux, superbes boiseries. Louise Bertrand 342-1966, 342-9671.

OUTREMONT: Face au Parc Pratt, magnifique résidence familiale, pièces de réceptions spacieuses. Charme ancien allié au confort moderne. Stella Mongeau 342-2641, 342-9671.

OUTREMONT: 279 000$. Cottage détaché en brique, 5 c.c., grande cuisine. Très bon état! Jardin. Stella Mongeau 342-2641, 342-9671.

SECTEUR UNIVERSITÉ: avenue Grosvenor, 2 duplex, 149 500$ et 179 000$. Occupation. EXCLUSIVITÉ. Guy Labrecque 488-3770.

VIEUX MONTRÉAL: App. d'artiste, 8 fenêtres, coin ouvrant sur vue poignante de l'Église Notre-Dame. Poutres et murs en bois d'origine, 2 c. à c., 1,285 p.c. 149 000$. Lucile R. Mercier 735-2681, 279-9404

VILLE MONT-ROYAL: Choix de luxueux split-levels, 4 c.c. - den, salle de séjour, salle de jeux. Garage 2 voitures. Nicole Lislois 342-9671, 731-0583.

WESTMOUNT: Co-op 2 c.c. - salon avec foyer, salle à manger, cuisine refaite avec dînette. Sous-sol fini avec foyer — 1½ salle de bain. Impeccable! Odette Ponce 341-3681, 342-9671.

SERVICES IMMOBILIERS ROYAL LEPAGE LTÉE

28-1-85

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

Le Maître Courtier

BOUCHERVILLE: Cottage 1981, 12 pièces, adossé au parc, près école primaire, superbe terrain, 2 foyers. Cécile Landry 655-6222, 655-0278.

CARRÉ ST-LOUIS SUR DROLET: Magnifique duplex entièrement rénové. Pierre Pétrucci: 342-1039.

CO-PROPRIÉTÉ: Boul. St-Joseph 5½ dans un sixplex très bien entretenu, boiserie, vitraux. 42 000$. Monique Proulx: 489-5847.

OUTREMONT: Choix de condos, 69 000$ à 165 000$ et de co-propriétés de 46 000$ à 69 000$. Louise Valois: 733-6681

OUTREMONT ADJ.: Le «Sanctuaire» Phase II, magnifique condo avec spacieux jardin, terrasse, 2 c.c., 2 s. de bain. L. Valois: 733-6681.

OUTREMONT ADJ.: Le «Sanctuaire», Phase I, 12è étage, 1703 p.c., exposition N/O, prix 215 000$. Mme E. Brodeur 342-3548.

OUTREMONT: Co-propriété 4½, boiserie, immeuble en parfait état, chauffage central. 47 500$. Mme E. Brodeur: 342-3548.

OUTREMONT: Joli cottage, 7 grandes pièces claires, boiseries, foyer, près de Stanislas. 159 000$. Michèle Asselin: 279-9803, 735-6433.

PLATEAU MT-ROYAL: 5 logements 1x7 et 4x4 cold flat, rue Des Érables, bons revenus, prix 128 000$. Jean Poissant: 735-6433.

PLATEAU: Bordeau 3 5½, garage, Delorimier 3x6½, bas rénové vacant. Pierre Pétrucci: 342-1039.

ST-DENIS: Près Ave Des Pins, 3è, superbes rénovations «bon goût» spacieuse terrasse, soleil, garage, 59 000$. Louise Valois: 733-6681.

ST-LAMBERT: Bungalow brique, 3 chambres, sous-sol haut salle familiale 27x23 solarium, face au parc. G. Leblanc 651-9381.



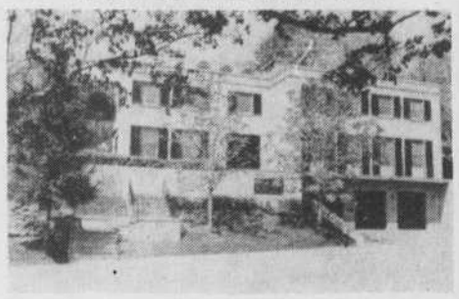
VIEUX LONGUEUIL: Pierre brique, 3 chambres, foyer, grande S.A.M. belles boiseries, terrain 9,000p² piscine. G. Leblanc 651-9381.

COURTIER

28-1-85

■ Propriétés à vendre

QUALITÉ DE LA VIE



Une agréable maison de style classique, très fonctionnelle (1965) située sur la montagne aux limites de la ville de Montréal sur un lot adjacent à la ville de Westmount, entourée d'un boisé, à proximité du centre ville. Pièces (15) Foyers (3) Garage (3) Terrain: 12000 pi.ca. Prix demandé: $595,000. Occupation immédiate.

Renseignements:
Jean-Guy Décarie & Associés Inc.
1-514-866-2687

28-1-85

■ Voyages

ALTERNATIVE À LA FLORIDE — VIVA ESPANA

Nous proposons pour l'hiver, les vacances, la retraite — un climat, une qualité de vie, **LA MÉDITERRANNÉE.**

Établissez-vous sur la **COSTA BLANCA** à compter de 20 000$ cnd. Profitez du taux de change à l'achat et à l'année longue.

Informations: **VIVA ESPANA ENR.**

Présentations sur vidéo samedi et dimanche 26-27 janvier de 13h à 18h.

Holiday Inn
Place Dupuis
1415 St-Hubert
métro Berri

28-1-85

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

■ Rénovation

À bas prix, réparations générales. Menuiserie, plomberie, électricité, céramique, etc... 845-7647. 18-02-85

■ Sociétés loisirs

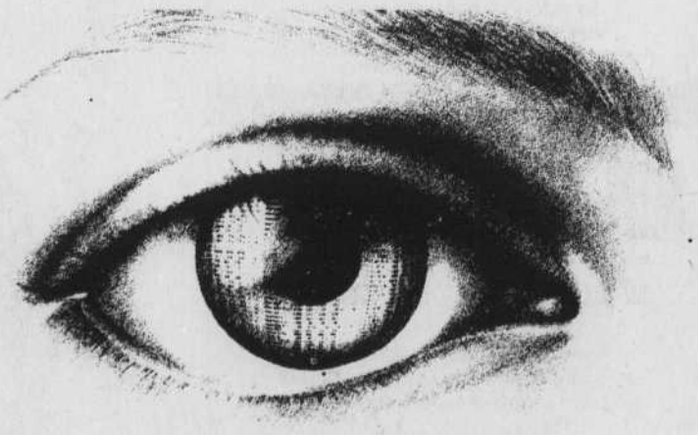


RENDEZ-VOUS...
Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 108, 1:00 P.M. à 8:00 P.M.

29-1-85

■ Voyages

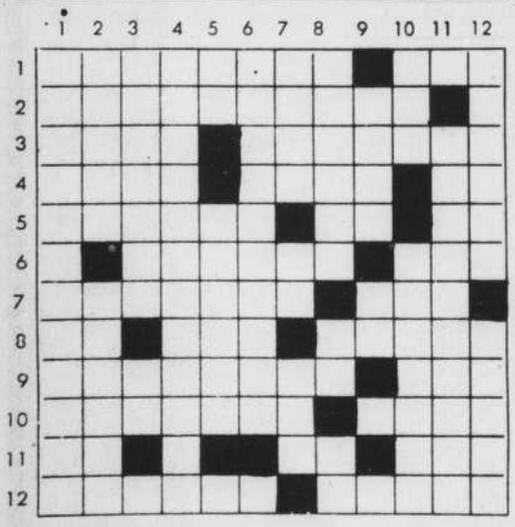
Mexique, avion, auberge, 14 repas, 399$ — 1 semaine, départ dimanche. 843-8723 (permis du Québec). 01-02-85



LE DEVOIR
ESSENTIEL!

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Voler. — Unité de travail.
2—Eviction.
3—À peu de distance. — Cloîtrée.
4—Qui a été consacré. — Matière textile extraite des feuilles de l'agave du Mexique. — Altesse Royale.
5—Dernier, final. — Route rurale. — Six.
6—Voisin du phoque. — Débit de boissons.
7—Qui a rapport aux sutures. — Cadeau.
8—Einsteinium. — Écorce de chêne. — Partie du bras.
9—Partie de la province de Québec. — Nom usuel du thymus du veau.
10—Polir par frottement une pierre précieuse. — Action de prêter.
11—Venu au monde. — Éminence. — Époque.
12—Vaisseau de guerre à trois rangs de rameurs superposés. — Faire entrer dans un garage.

Verticalement

1—Recul d'une arme à feu.
2—Mois. — Celui qui a un droit d'usage.
3—Dans peu de temps. — Patrie d'Abraham.
4—Elle enseigne.
5—Du dialecte provençal. — Terrain où l'on cultive des légumes et des primeurs.
6—Septiéme.
7—Émotion. — Lui. — Colère.
8—Entre de nouveau. — Cérium. — Magnésium.
9—Dire qu'une chose n'est pas vraie. — Note de la gamme.
10—Septième lettre grecque. — Garnir de bourre.
11—Femme qui lave le linge à la main.
12—Délivrer d'un mal. — Suivre une action en justice.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	A	R	M	A	C	O	P	E	E	■
2	R	I	M	E	■	B	U	R	E	T	T	E
3	E	V	E	Q	U	E	■	I	I	■	E	X
4	C	E	R	U	L	E	E	N	N	E	■	P
5	I	R	■	I	C	■	M	E	T	A	L	■
6	P	■	O	N	E	R	E	U	S	E	■	O
7	U	N	I	■	R	E	T	S	■	T	I	R
8	T	A	N	G	O	N	■	■	A	E	R	A
9	A	T	T	R	I	T	I	O	N	■	A	T
10	I	I	■	I	D	E	N	T	I	F	I	E
11	R	O	S	S	E	■	D	E	M	I	■	U
12	E	N	E	E	■	C	U	R	E	T	E	R

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Selon une délégation épiscopale américaine en visite à Cuba

La Havane souhaite renouer avec l'Église

LA HAVANE (AFP) — Les évêques américains en visite à Cuba se sont félicités hier de la volonté du président Fidel Castro d'approfondir le dialogue avec les catholiques mais ont souligné certaines difficultés auxquelles les croyants cubains continuent de se heurter.

Devant des journalistes, le président de la Conférence épiscopale américaine, Mgr James Malone, a révélé qu'au cours d'un entretien de cinq heures, jeudi soir, avec le président cubain, celui-ci s'était déclaré favorable au dialogue entre l'Église et les plus hautes autorités du gouvernement.

Lors de cette rencontre, les évêques américains ont également plaidé pour la libération de prisonniers cubains ayant des parents aux États-Unis. M. Castro, selon les évêques, a indiqué que tous les cas présentés seraient étudiés et que ceux concernant des prisonniers gravement malades pourraient connaître une issue favorable.

Les évêques américains, a indiqué Mgr Malone, ont également évoqué devant le président Castro la « discrimination » dont souffrent actuellement les croyants à Cuba, au travail et à l'école. Les adolescents croyants peuvent difficilement suivre un enseignement religieux, a expliqué Mgr Malone.

Les évêques ont également fait part de leur préoccupation face à une réduction importante à Cuba du nombre de prêtres tandis que la formation de séminaristes reste limitée.

Selon Mgr Malone, le président cubain, après avoir affirmé que les difficultés des croyants ne tenaient pas à une volonté délibérée de son gouvernement, a indiqué qu'il étudierait avec les évêques de Cuba les problèmes soulevés.

Les évêques américains, qui se sont félicités de la participation élevée de fidèles, dont de nombreux jeunes, lors des messes qu'ils ont célébrées, l'une à La Havane, l'autre à Santiago de Cuba (1,000 km à l'est de la capitale), vont envisager à leur retour aux États-Unis la possibilité d'apporter une aide financière à l'Église cubaine, a indiqué Mgr Malone.

Le président de la Conférence épiscopale américaine a par ailleurs qualifié de « prometteurs » les accords récents entre Washington et La Havane sur leurs problèmes migratoires.

Les évêques américains ont d'ailleurs eu l'impression que Fidel Castro souhaite une normalisation avec les États-Unis et ils lui ont demandé de faciliter, en réduisant les exigences financières, les voyages de Cubains aux États-Unis.

Arrivée lundi dernier à Cuba, la délégation de dignitaires catholiques américains qui, outre Mgr Malone, comprend notamment Mgr Bernard Law, archevêque de Boston et Mgr Patrick Flores, archevêque de San Antonio, devait quitter La Havane hier soir.



Photolaser AP

Une délégation d'évêques américains s'est rendue cette semaine à La Havane, où elle a célébré une messe à l'église du Sacré-Coeur.

Contadora : Panama demande au Costa-Rica et au Salvador de mettre fin à leur boycottage

PANAMA (AFP) — Le ministre panaméen des Affaires étrangères, M. Fernando Cardoze, a souligné jeudi que le groupe de Contadora attachait une importance toute particulière à ce que les cinq pays directement impliqués dans les conflits d'Amérique centrale participent à la réunion des 14 et 15 février prochains à Panama.

(Toutefois, à San José de Costa-Rica, le chef de la diplomatie costaricienne, M. Carlos José Gutierrez, a réitéré que son pays, l'un des cinq pays invités par le groupe de Contadora à la réunion de février, n'y assisterait pas si un différend opposant le Costa-Rica au Nicaragua à propos du droit d'asile n'était pas auparavant résolu).

Prenant la parole à Panama devant la presse étrangère, M. Cardoze a rappelé, à propos de ce différend opposant San José à Managua, que le groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela) tentait actuellement une médiation afin de « résoudre l'affaire le plus tôt possible ».

La querelle opposant le Costa-Rica au Nicaragua a trait à la situation d'un jeune ressortissant nicaraguayen, M. José Manuel Urbina Lara, qui s'était présumément réfugié à l'ambassade du Costa-Rica à Managua en juillet dernier afin d'obtenir le droit d'asile et d'échapper au service militaire obligatoire.

Il avait été arrêté le 24 décembre dans des circonstances confuses par la police sandiniste. San José accuse Managua d'avoir violé le droit d'asile.

Outre le Costa-Rica, le Salvador a fait savoir qu'il boycotterait les travaux du groupe de Contadora en signe de solidarité avec San José. Quant au Honduras, le gouvernement de Tegucigalpa a d'abord annoncé qu'il cesserait de collaborer aux efforts du groupe mais est ensuite revenu sur sa décision.

Le gouvernement nicaraguayen estime que le boycottage costaricien et salvadorien a été obtenu grâce aux pressions du gouvernement américain qui, affirme Managua, s'oppose aux efforts du groupe de Contadora.

Surnommé « le Benigno Aquino de Corée du Sud »

Séoul annonce son intention d'emprisonner Kim s'il rentre au pays

CLYDE HABERMAN
The New York Times

Le président Chon Doo-Hwan de Corée du Sud a officiellement annoncé cette semaine l'organisation des prochaines élections générales pour le 12 février prochain. Les observateurs prédisent déjà la victoire du président Chon sur une opposition divisée, tout en estimant que le Parti démocratique de la Justice (gouvernemental) devrait rencontrer une opposition plus forte qu'aux élections organisées il y a quatre ans, peu après son accession au pouvoir. En 1981, 500 opposants tenus pour responsables de l'agitation politique ayant conduit à l'assassinat du président Park Chung-Hee en octobre 1979 avaient été exclus de la vie politique. La plupart d'entre eux ont retrouvé leurs droits grâce à la politique de « réconciliation nationale » du président Chon et pourront prendre part aux prochaines élections. Il n'est toutefois pas assuré qu'un important leader de l'opposition, M. Kim Dae-Jung, exilé depuis deux ans aux États-Unis, puisse regagner son pays pour se joindre au « mouvement de démocratisation ».

SÉOUL — L'un des plus proches conseillers de M. Chon Doo-Hwan, le président sud-coréen, a laissé entendre cette semaine que M. Kim Dae-Jung serait emprisonné dès son retour en Corée du Sud s'il s'avisait, comme il l'a annoncé, de rentrer au pays.

« Nous ne pouvons pas le traiter comme s'il s'agissait d'une personnalité politique, car c'est un révolutionnaire », a expliqué M. Choi Chang-Yoon, secrétaire politique du président Chon Doo-Hwan.

Ces commentaires constituent la prise de position la plus claire du gouvernement sur le cas de M. Kim et sur la volonté des dirigeants sud-coréens de voir le leader de l'opposition finir de purger les 17 ans de prison auxquels il a été condamné en 1980 sous l'accusation d'incitation à la révolte.

Jusqu'à présent, les autorités sud-coréennes ont toujours affirmé que M. Kim serait traité « selon la loi », laissant la porte ouverte à de nombreuses options, incluant l'assignation à résidence.

M. Kim qui, en 1971, a échoué de très peu dans sa tentative de devenir président de Corée lors des élections présidentielles, a depuis fait figure d'opposant numéro un au régime en place. Depuis 1971, il a effectué plusieurs séjours en prison et a été assigné à résidence. On l'a finalement autorisé à s'exiler aux États-Unis.

En l'incarcérant à nouveau, si M. Kim rentre au pays, les autorités risquent fort de créer certains remous au sein des milieux dissidents qui comptent beaucoup sur le retour de M. Kim pour galvaniser l'opposition au régime de M. Chon.

M. Choi soutient que le gouvernement sud-coréen est également prêt à courir le risque de voir certains gouvernements étrangers réagir négativement à cet emprisonnement éventuel. « Je pense que nous commettrions une grave erreur, affirme-t-il, en prêtant une attention exagérée aux réactions à l'étranger. »

M. Kim, explique M. Choi, « a rompu sa promesse » de se tenir à l'écart de la politique sud-coréenne lors de son séjour aux États-Unis. Au lieu de s'en tenir à celle-ci, il a déclaré vouloir mettre fin au mandat de M. Chon, le décrivant comme « une dictature militaire » étouffant les droits et libertés, et faisant preuve d'une extrême rudesse avec l'opposition.

« Puisqu'il a trahi notre confiance (...) nous serions forcés de le traiter comme un révolutionnaire et de l'expédier en prison », déclare M. Choi. Ceci pourrait créer certains troubles au pays, mais M. Choi estime que le gouvernement « est prêt à les tolérer », ajoutant que les autorités « ont l'obligation de faire respecter la loi et de préserver l'autorité dans le pays ».

Il ajoute que M. Kim et le gouvernement américain ont été informés de la décision de Séoul.

De leur côté, des responsables américains ont affirmé qu'ils n'étaient pas intervenus auprès des autorités sud-coréennes pour obtenir des garanties concernant la sécurité de M. Kim s'il décidait de rentrer en Corée.

On a évidemment établi certains parallèles entre le leader coréen et l'ex-sénateur Benigno Aquino, le chef de l'opposition phillipine assassiné à son retour à Manille en 1983. Les autorités sud-coréennes considèrent cette comparaison comme non fondée. Même les plus sévères critiques du gouvernement de Séoul ne croient pas que la vie de M. Kim soit en danger.



Chon Doo-Hwan

Ce dernier sera toutefois accompagné de nombreux partisans lors de son retour en raison de leurs craintes de voir se reproduire à Séoul les événements de Manille. Parmi ces accompagnateurs, se trouveront deux personnalités américaines, M. Edward Feighan, représentant démocrate de l'Ohio, et M. Robert White, ancien ambassadeur américain à San Salvador.

Les accusations d'incitation à la révolte, que même certains groupes progouvernementaux considèrent exagérées, ont été portées contre M. Kim en 1979. À cette date M. Chon, alors général, prenait le pouvoir à la faveur d'un coup d'État militaire par suite de l'assassinat du président Park Chung-Hee.

M. Kim était alors condamné à mort, mais des interventions faites par les gouvernements de MM. Jimmy Carter et Ronald Reagan devaient permettre de commuer cette peine de mort en réclusion à perpétuité. M. Kim a finalement été condamné à 20 ans de prison.

Après trois ans de détention, M. Kim était autorisé à quitter le pays — certains croient que Séoul cédait ainsi aux pressions de Washington — et à se rendre aux États-Unis pour y subir des examens médicaux. M. Kim devait dès lors résider en banlieue de la capitale américaine.

Il a toujours fait état de son grand regret de ne pas pouvoir participer plus activement à la vie politique sud-coréenne et de son désir de travailler avec les étudiants et les milieux ouvriers dans leur « lutte pour la démocratie ».

Le moment choisi pour son retour ne pouvait pas être plus embarrassant pour les autorités sud-coréennes. En effet, les premières élections législatives en quatre ans auront lieu quatre jours après l'arrivée de M. Kim, arrivée prévue pour le 8 février. Les responsables gouvernementaux ont fait savoir à M. Kim qu'il pourrait éviter d'être emprisonné s'il acceptait de remettre la date de son retour à une date ultérieure au 12 février.

Il est pratiquement certain dès à présent que le Parti démocratique de la Justice, au pouvoir, conservera sa majorité à l'Assemblée nationale. De plus on voit mal comment M. Kim pourrait en quelques jours seulement changer cet état de faits.

Malgré cela, et en dépit du fait que les autorités sud-coréennes se soient employées à décrire M. Kim comme « un homme du passé » n'ayant aucune importance réelle, elles ont tenu à faire part de leur désir de voir ce retour retardé de quelques jours.



Kim Dae-Jung

Au sein de l'opposition, le retour de M. Kim est loin de réjouir tout le monde.

En se plaçant résolument à gauche sur l'échiquier politique sud-coréen, il inquiète certains éléments modérés qui craignent que son retour ne mine leurs efforts visant à forcer le gouvernement à relâcher un peu son emprise sur le pays. Certains le voient comme un rival dangereux. D'autres s'inquiètent vivement du sort qui lui sera réservé à son retour.

Mais, en tenant compte de cette variété de réactions, l'opposition est dans son ensemble relativement favorable au retour de M. Kim en Corée du Sud, même si certaines factions ne cachent pas qu'elles se réjouiraient de l'arrestation de M. Kim.

Quant à lui, le leader en exil déclare que les menaces proférées par le gouvernement sud-coréen ne sauraient changer son intention de rentrer au pays, au début de février. « Je n'ai pas l'intention à l'heure actuelle de changer mes plans en quoi que ce soit », a-t-il déclaré.

« Lorsque j'ai décidé de rentrer, j'ai également accepté l'éventualité de me retrouver en prison, même si ce nouvel emprisonnement était injuste », a ajouté M. Kim.

Il a toutefois laissé entendre qu'il serait prêt à changer certains détails. « Si je considérais qu'il était nécessaire de réexaminer mes projets, j'en discuterais avec mes amis coréens et américains », a-t-il précisé.

M. Kim explique qu'« il serait tout à fait injuste » de voir le gouvernement sud-coréen le remettre en prison alors que de nombreuses figures de l'opposition, dont les peines ont été commuées en même temps que la sienne, sont actuellement en Corée, participant activement à la vie politique du pays.

Traduction de Jean-Philippe Tastet

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

IQS
Seul moyen de noter intégralement la parole la plus rapide
LA STÉNOTYPIE
s'adapte à toutes les formes du secrétariat; elle assure aussi la prise des conférences, colloques, réunions et congrès; elle garantit le compte rendu intégral des procès, la prise des débats... On la trouve dans les entreprises, organises nationaux et internationaux.
Inscriptions ouvertes
Institut France Quitard de Sténotypie I.Q.S.
Permis 749666 du ministère de l'Éducation
1290, rue Saint-Denis, Suite 89, Montréal
(Métro Berri, sortie Saint-Denis)
288-2241

Devenez Traducteur
Le Centre d'éducation permanente de McGill offre un programme de cours du soir échelonnés sur trois ans donnant accès à un certificat d'aptitude à la traduction et à un diplôme au bout de la quatrième année.
Examen d'admission obligatoire
Le 4 ou le 7 mars à 18h.
Conditions préalables:
Excellente connaissance de l'anglais et du français, notamment de la langue écrite.
Date limite de demande:
Le 28 février 1985.
Pour vous procurer de plus amples renseignements et des formulaires d'inscription, veuillez vous adresser à: Département des langues vivantes: 392-8301, Pavillon de la bibliothèque Redpath, salle 214. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, Qué., H3A 1Y1.
McGill Centre d'education permanente
What better place to better yourself.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS
Compétence: Francine Gingras 844-3361

AUTOMNE 1985
ADMISSION
AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES
DE DEUXIÈME ET DE TROISIÈME CYCLES
RAPPEL
DATE LIMITE
de présentation
des demandes d'admission
aux programmes
de deuxième et de troisième cycles
1er FÉVRIER 1985
Bureau du registraire
Service de l'admission
400 Ste-Catherine est (coin St-Denis)
Local A-R750, téléphone: 282-3121
Case postale 8888, succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3P8
15 ans
1969-1984 Université du Québec à Montréal

collège marie-victorin
PORTES OUVERTES
le samedi 2 février 1985
de 10 h à 16 h
Visites guidées... consultations...
étude de dossiers scolaires...
RENSEIGNEMENTS :
7000, rue Marie-Victorin
Montréal
325-0150
poste 269
• Sciences
• Sciences humaines et administratives
• Lettres
• Administration
• Arts plastiques
• Éducation spécialisée
• Garderie d'enfants
• Informatique
• Musique
• Techniques du vêtement
Services
• Service de placement
• Aide financière
• Résidence
• Service de santé
• Animation de la vie étudiante
Une belle vie étudiante

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay
Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

VINGT ANS, ET L'ESPOIR

CRÉÉ EN juin 1964, inauguré en juillet 1965, le Musée d'art contemporain entre cette année dans sa vraie vingtaine, et il la célèbre demain. Malgré la fraîcheur de cet âge, vu de nos vénérables 75 ans, l'institution a déjà survécu à plus de revers et surtout inscrit plus de réussites à son actif que deux petites décennies n'en permettent habituellement. Et elle a bien des raisons, désormais, d'espérer mieux encore.

On l'oublie trop, c'est au sein des communautés de peintres, de sculpteurs, de graveurs, d'écrivains, que les premiers courages de rupture avec les obscurités officielles des années quarante et cinquante, se sont manifestés publiquement au Québec. Quand la «révolution tranquille» a commencé à refaire la carte des valeurs, des outils d'une société revivifiée, à récompenser les impatients, ces premiers sont devenus les derniers. Fondateur et premier titulaire du ministère des Affaires culturelles, M. Georges-Émile Lapalme était l'un des seuls, parmi les nouvelles élites gouvernementales, à s'attacher au développement des institutions culturelles. Pleinement d'accord avec les artistes qui réclamaient cette simple chose, un endroit pour «l'art vivant», c'est avec des fonds de tiroir qu'il réussissait finalement, peu avant de tirer sa révérence désenchantée, à créer le Musée d'art contemporain. Ceux qui ont animé ce musée par la suite, ceux qui y travaillent, qui y exposent, et ceux qui le fréquentent, rendront hommage aussi à cet acharnement solitaire, et fructueux.

Avec les moyens du bord, l'amour de l'art, et l'appui tumultueux des artistes, ce musée a d'abord donné au Québec une mémoire de son propre art du XXe siècle. Il fallait retracer les mouvements méconnus, rejetés de la critique, des écoles d'art, et des institutions publiques. Ils remontaient aux années quarante, et même avant. Les empreintes étaient minces, et les précurseurs souvent exilés. Il fallait établir les liens avec les mouvements internationaux qui, au-delà des océans, les avaient influencés. Il fallait aussi tenter de ne rien perdre de ces années soixante où l'art et la contestation politique se confondaient, dans l'ébullition et l'enchevêtrement des «écoles», parfois aussi des chapelles.

Aujourd'hui, le musée reconnaît qu'il n'a pas tout répertorié, tout reconnu, tout distingué entre le durable et le superficiel. Nul ne le peut, dans ce monde du goût et de la passion, résistant aux règles claires. Mais la somme de ses recherches est impressionnante. Elle se donne dans une collection modeste au plan international, mais assez complète pour l'art québécois, ainsi que dans une foule de publications qui éviteront aux prochaines générations les blancs de mémoire des précédentes.

Il fallait aussi «exposer», c'est-à-dire non seulement donner à voir, mais prendre tous les risques du regard d'un public dont la sensibilité à l'art contemporain est rarement spontanée. Depuis ses débuts, le Musée d'art contemporain a présenté près de 500 expositions internationales, nationales, locales. S'il n'a pas résolu le problème, commun à tous les lieux de même vocation, d'une approche didactique qui réussisse vraiment à en démocratiser l'accès, il a contribué en toute première ligne à cette heureuse évolution qui a fait passer l'art de ce siècle, en vingt ans, de la marginalité à peu près absolue à une présence multiforme au quotidien. Du ghetto pour originaux ou délaissés, le monde de la création est devenu partie intégrante de la qualité de la vie.

■

Ce travail à contre-courant, le Musée d'art contemporain l'a effectué dans des conditions plus que méritoires, c'est le moins que l'on puisse en dire. De ses locaux minuscules et inconfortables du Château Dufresne, il s'est transporté en 1968, de force, dans son exil de la Cité du Havre. C'était là un immeuble plus convenable, sans nul doute, mais isolé, plus que mal desservi par les transports en commun, et loin de toute autre activité culturelle. Il y a tenu le coup, mais il doit, maintenant, obtenir enfin de loger dans des lieux qui conviennent à son importance majeure dans une ville comme Montréal.

Comme on le verra dans LE DEVOIR CULTUREL de ce jour, au fil des entretiens que nous avons eus avec chacun de ses six directeurs successifs, la décision de déménager le musée dans un étroit espace, voisin de la Place des Arts, est loin de faire l'unanimité. Si sa vocation reste la même, tous reconnaissent que le futur édifice est «nettement insuffisant», et certains y voient même une condamnation à l'étouffement. Car le musée, jusqu'à nouvel ordre, n'est pas un simple «centre de diffusion» de l'art contemporain, mais garde aussi sa fonction de conservation et de mémoire de l'art du XXe siècle. S'il devait l'abandonner un jour, ce ne pourrait être sans garantie de la création d'une nouvelle institution qui la reprenne. Or strictement rien ne permet de l'espérer. Au contraire, les pouvoirs publics considèrent qu'avec cet investissement d'une vingtaine de millions, qui s'ajoute à un projet d'agrandissement du Musée des beaux-arts, les arts visuels seront désormais comblés à Montréal.

Il est impossible d'accepter cette hypothèse qui signifierait, à moyen terme, que le Musée des beaux-arts devrait se faire le témoin et le conservateur de l'art du XXe siècle, à moins qu'il cesse de se définir lui-même comme une institution «encyclopédique». Les arbitrages essentiels entre les vocations de ces institutions, de même que la discussion sur leurs perspectives de développement, n'ont jamais eu lieu, et auraient dû précéder toute décision d'investissement. Avant qu'on lève la moindre pelletée de terre sur les deux sites, ils s'imposent d'urgence.

Il n'est pas trop tard non plus pour s'interroger sur le genre de futur culturel que réserve à Montréal ce saupoudrage d'équipements à la pièce, alors qu'il serait encore possible de concevoir le regroupement au centre-ville, dans un projet autrement plus audacieux et rentable, des multiples institutions qui s'y chercheront un toit au cours des prochaines années (archives, bibliothèque, centre d'architecture, salle de concert, salle de théâtre, etc.). Cette «cité culturelle» qui avait tant enthousiasmé le milieu artistique quand on l'a évoquée brièvement, au milieu des années soixante-dix, n'a rien de la chimère. Elle ne coûterait pas plus cher, sauf en détermination, en énergie, en largeur de vision. L'histoire même du Musée d'art contemporain témoigne aujourd'hui que le rêve peut-être conquérant, quand il a un sens, et s'appuie sur la permanence de ses amis.

— LISE BISSONNETTE

Des partielles en cascade ?

QUÉBEC

GILLES LESAGE

M. JACQUES Parizeau a quitté son siège de L'Assomption à la fin du mois de novembre; quelques jours plus tard, M. Denis Lazure a abandonné le comté de Bertrand. S'il s'en tient à son intention de ne déclencher des élections générales qu'à l'automne, le premier ministre devra décréter des partielles dans ces deux comtés dans un délai de six mois, de sorte que le scrutin aurait lieu à la fin de juin ou au début de juillet.

Deux mois plus tard, à la fin de juillet, M. René Lévesque devra reprendre l'exercice dans deux comtés au moins, ceux de Trois-Rivières, laissé vacant ces jours derniers par M. Denis Vaugeois, et de Bourget, que M. Camille Laurin a abandonné hier. Avant la fin de ce mois, il pourrait y avoir un troisième départ, celui de M. Jules Boucher, de Rivière-du-Loup. Dans ces deux ou trois cas, le délai de six mois prévu par la loi électorale rendrait obligatoire des partielles autour de la Fête du travail. Sans compter que, d'ici la fin de l'été, d'autres départs sont prévisibles.

En toute décence, en fin de deuxième mandat « normal » — le gouvernement a été réélu à la mi-avril 1981 — M. Lévesque peut-il envisager de telles partielles en cascade, survenant à la toute veille de générales qu'il prévoit lui-même pour l'automne ? Cela paraît impensable. Tout milite au contraire pour que le chef du gouvernement, qui veut lui-même diriger ses troupes au front électoral, s'en tienne à la tradition parlementaire et fasse appel au peuple québécois dans les meilleurs délais, soit à la fin du printemps ou au début de l'été.

En premier lieu, le gouvernement qui tente présentement de diriger le Québec n'a plus rien de comparable avec celui d'il y a quatre ans. Alors qu'il avait fait élire 80 députés, le PQ n'en compte plus que 63. Au fil des ans et de la crise interne qui n'a pas fini de le secouer, il a perdu la moitié de son conseil des ministres. Même en oubliant la mathématique parlementaire, le gouvernement qui reprendra les travaux sessionnels à la mi-mars est tout à fait différent de celui d'avril 1981. Différent par les visages, il l'est surtout à cause du virage radical que M. Lévesque a imposé à son parti et que les deux tiers des délégués péquistes ont entériné sans enthousiasme.

Il faut maintenant que les citoyens, comme c'est leur droit le plus élémentaire, aient l'occasion de se prononcer sur ces transformations en profondeur. Le mandat arrivant à son terme régulier, le gouvernement doit rapidement soumettre son bilan et ses projets, advenant un troisième mandat qui n'est désormais plus impossible.

D'autre part, l'administration publique est complètement bouleversée et fonctionne au ralenti depuis de nombreux mois, éprouvant elle aussi, et durement, les secousses des tremblements de terre successifs qui ébranlent le gouvernement. Avant même le départ dramatique de sept ministres, la confusion et l'incohérence régnaient dans les officines ministérielles. Non seulement il n'y a pas eu de transition en douceur, mais M. Lévesque ne s'est pas contenté de boucher les trous béants. Voulant inopinément démontrer qu'il était encore aux commandes, il a fait en catastrophe des chambardements de compétences et de services. Des sous-ministres ont appris la veille de Noël, sans examen ou préavis, qu'ils ne relevaient plus de tel ministère, mais d'un autre surgi de nulle part. Au lieu de s'amoindrir, la confusion semble installée à demeure, et le chassé-croisé, le jeu permanent de technocrates aux abois.

On ne dresse plus de plans et de projets, on attend avec inquiétude la prochaine incartade de ministres de plus en plus temporaires; on joue au chat et à la souris pour savoir qui fait quoi dans ce capharnaüm; on tente d'éviter le ressac de crises qui n'en finissent plus. Et il en sera ainsi tant que le gouvernement, ancien ou nouveau, n'aura pas obtenu un mandat clair et net, et ne se sera pas donné une orientation qui aille au-delà de la semaine prochaine. Seule une élection générale pourra mettre fin à ce sauve-qui-peut en forme de «mémos» échangés furieusement d'une officine à l'autre.

Sur le plan parlementaire, il n'y a plus grand-chose à attendre d'une équipe visiblement à bout de souffle. Tant attendu, le livre blanc sur la fiscalité concocté par M. Parizeau ne saurait faire l'objet de décisions à brève échéance. Aussi bien s'en servir comme outil électoral, avec le budget que M. Yves Duhaime devrait présenter autour de Pâques, comme le veut la tradition, négligée depuis quelques années. Également au début du printemps, le gouvernement aura mis au point son cahier de propositions et revendications constitutionnelles à présenter à Ottawa. Il ne saurait conclure quelque entente que ce soit sans l'accord préalable de l'Assemblée. Mais il serait grandement préférable de soumettre l'ensemble au jugement de la population québécoise. Avec ces éléments fondamentaux et quelques autres « gadgets » électoraux, le gouvernement sera prêt à faire face au peuple. Ce ne sont pas quelques mois de plus qui lui donneront un programme et une image plus respectables.

Autre point. Tant que M. Lévesque restera à la barre, il pourra contenir à peu près dans ses bornes actuelles la fronde des orthodoxes. L'autorité et le prestige du père fondateur sont encore immenses, même auprès des dissidents. Peu oseront se battre ouvertement contre lui, ils attendront son départ. Aussi bien profiter de cette accalmie dans la tempête qui épargne encore le grand chef.

Depuis des mois, pour sa part, le chef libéral réclame des élections pour ce printemps. Il a raison. Le choix des candidats libéraux est en bonne voie. Le projet de programme sera rendu public lundi par la Commission politique, puis soumis à l'étude et à l'approbation des militants du PLQ, au début de mars. Comme il le proclame depuis un an, M. Bourassa sera alors fin prêt pour faire face, lui aussi, au jugement populaire et, enfin, occuper la place qui lui revient à l'Assemblée, soit à titre de premier ministre ou de chef de l'opposition. Le plus tôt sera le mieux.

Des deux côtés de l'Assemblée, surtout chez les ministériels qui sont sur la brèche depuis plus de huit ans, il y a des héros fatigués qui, comme M. Laurin, aspirent à plus de calme et de sérénité. Une élection générale leur donnera la chance de rentrer paisiblement dans leurs terres, accentuant ainsi le nécessaire renouvellement des élus du peuple.

Bien sûr, des générales ne résorberont pas les multiples malaises et les graves incertitudes qui pèsent sur le PQ, concernant notamment son imprévisible leadership. Mais puisque M. Lévesque se prétend d'attaque, il serait éminemment sain et démocratique que les Québécois aient enfin la chance de dire ce qu'ils en pensent, eux, en leur âme et conscience. Quoi qu'il arrive, le climat sera ensuite plus clair, l'atmosphère plus respirable.

À moins d'une toquade de sa part — après moi, le déluge ? — M. Lévesque ne peut décemment plus faire perdre des énergies précieuses en querelles interminables et épuisantes. Le vieux renard peut être tenté de jouer de ruse. Mais, comme M. Trudeau en 1979, il pourrait lui en cuire de jouer en fin finaud.

Depuis 1976, le gouvernement a perdu toutes les partielles, 22, les unes après les autres. Le seul test qui importe désormais, c'est celui du jugement populaire. Pas celui d'une demi-douzaine de comtés, mais celui des 122. Avant les grandes vacances.

Sous le bruit des bottes

RIEN de plus facile que de défendre le statu quo: il suffit de se traîner les pieds.

C'est la tactique qu'avaient adoptée les syndicats à l'annonce faite par le gouvernement, et maintes fois réitérée depuis, de son intention ferme de modifier le régime de négociations dans les secteurs public et para-public au Québec.

Les syndicats ont refusé de s'associer à l'effort de réflexion auquel le gouvernement les conviait, comme ils avaient refusé de participer au travail des comités mixtes sur la révision des décrets. Ils ont même repoussé une offre — assez hasardeuse — du président du Conseil du trésor qui, à la mi-octobre dernier, leur proposait un *sprint* de négociations selon de nouvelles règles qu'on mettrait à l'essai après en avoir convenu en catastrophe.

Mais la stratégie syndicale a échoué et le dépôt à l'Assemblée nationale, la veille de l'ajournement des Fêtes, d'un avant-projet de loi sur le réforme du régime est venu modifier les données du problème.

La résistance passive ne suffisait plus. Il fallait précipitamment modifier la manoeuvre.

De là les bruits de bottes qu'on a entendu résonner jeudi lors de la conférence de presse annonçant la formation d'une « coalition sans précédent » pour faire échec aux intentions de M. Clair.

Chaque fois que le secteur public mobilise au Québec, on a l'impression de réentendre le très justement célèbre scherzo de Paul Dukas, scandant la marche de milliers de petits balais transformés en autant de porteurs de seau d'eau qu'auraient déchaînés les *apprentis sorciers* de la Révolution tranquille et s'affairant, avec un bel aveuglement, à tout noyer sur leur passage (dans la ballade de Goethe, le grand sorcier intervient juste à temps pour rétablir l'ordre des choses !).

Mais sous le bruit des bottes, dans ce monde où les calculs stratégiques, les faux-fuyants et autres *face saving devices* prennent une telle importance, un très court paragraphe, d'allure tout à fait anodine, s'est glissé dans l'emphatique déclaration de guerre des porte-parole de la nouvelle coalition. Il vaut la peine de s'y arrêter.

Ce paragraphe se lit comme suit: « Les propositions Clair ne constituent aucunement une base de discussion valable. En conséquence, tous les groupes participant à la coalition ont entrepris des travaux conjoints en vue d'élaborer une proposition syndicale définissant ce qui pourrait constituer un nouveau régime acceptable. »

Si les mots ont encore un sens, cela signifie deux choses: 1) les syndicats admettent désormais qu'une réforme s'impose et 2) qu'ils sont prêts à y participer.

Ce n'est pas trop tôt !

Il aurait fallu s'y mettre dès le printemps dernier alors que le président du Conseil du trésor pressait les parties de réfléchir avec lui sur les moyens de doter le Québec d'un régime de négociations moins barbare. Huit mois perdus en bouderie d'enfant trop choyé, alors que les échéances fatidiques approchent et que le compte à rebours, prévu dans la loi encore en vigueur, doit se déclencher dès avril prochain. Mieux tard que jamais...

Même si le dépôt de l'avant-projet de M. Clair n'avait eu que ce seul résultat, il faudrait s'en féliciter. Les grands sauriens s'interrogent et ce n'est pas peu.

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner ici même ce que nous estimons être les faiblesses de l'approche de M. Clair dans ce dossier, allant jusqu'à penser que cet avant-projet devra être entièrement refondu. En revanche, nous avons donné un appui sans équivoque à un passage de sa déclaration ministérielle du 20 décembre dernier en déposant son projet: « Par ce geste, disait le président du Conseil du trésor, le gouvernement entend indiquer clairement deux choses: la première, c'est qu'il y a une ferme volonté de modifier notre régime de négociation dans le secteur public, avant la prochaine négociation; la deuxième, c'est que, comme il n'y a pas de vérité absolue dans ces matières, le gouvernement souhaite sincèrement prendre avis de tous les intéressés avant de procéder au dépôt d'un projet de loi. »

Le gouvernement ne doit pas en démordre. Ni M. Clair qui, jusqu'ici, a piloté cette opération avec détermination et ouverture d'esprit, deux qualités dont l'alliage n'est pas si facile à réussir.

— JEAN FRANCOEUR

En amont et en aval

LE MINISTRE des Affaires sociales du Québec annonçait jeudi, lors d'une conférence de presse, diverses mesures visant à atténuer le scandale permanent que constitue l'engorgement des salles d'urgence dans les hôpitaux de Montréal.

Le ministère y consacrera, au cours des prochains mois, des crédits additionnels de $ 6 millions, entraînant la création de 206 nouveaux postes de travail.

Et ce n'est qu'un début.

Car, M. Guy Chevrette le reconnaît: le problème ne concerne pas uniquement l'hôpital, mais bien plutôt l'ensemble du réseau, aussi bien en amont qu'en aval.

C'est ce point précis qu'avait si bien exposé, dans sa remarquable série de quatre articles publiés en page voisine en début de janvier, le Dr Guy Rivard, ancien sous-ministre des Affaires sociales, qui a réintégré son poste de professeur à la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Tant et aussi longtemps que trois sur quatre des patients qui se présentent à l'urgence auraient dû s'adresser ailleurs; tant et aussi longtemps que des institutions soi-disant de première ligne se complairont dans les pantoufles du 9 à 5, et du lundi au vendredi, tout en dispensant des leçons de morale à tout un chacun; tant et aussi longtemps qu'on n'encouragera pas une « médecine de ville » à l'intention des citoyens qui se précipitent à l'urgence pour le moindre problème courant de santé...

Bref, il faut alléger par des ressources *en amont* le fardeau qui, faute d'alternatives, retombe sur le personnel des salles d'urgence.

Même problème *en aval*. Il se crée des embâcles au niveau de l'hôpital. Il faut délester ces institutions, les ramener à leur vocation première, entre autres, en augmentant le nombre des lits pour les soins de longue durée ou les malades chroniques.

Il restera ensuite à promouvoir une véritable « médecine d'urgence », discipline dans laquelle le Québec accuse un sérieux retard. De jeunes médecins s'y emploient déjà avec un zèle exemplaire. Il faudra les appuyer. Car, il ne suffira plus que les services soient disponibles en *quantité* suffisante, il faudra aussi se préoccuper de la *qualité* même des soins fournis.

— J.F.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une suggestion*

Lettre adressée à M. Robert Toupin, député de Terrebonne

LE 15 JANVIER représente une autre journée triste pour le Canada, pour ses concitoyennes et concitoyens dont nous sommes. En effet votre gouvernement a autorisé un essai du missile de croisière sur notre territoire. Votre brochure publicitaire en tant que député de Terrebonne dit ceci dans son premier paragraphe, et je cite: « Le 4 septembre dernier, un vent de renouveau et de changement soufflait à la grandeur du Canada. L'élection d'un gouvernement progressiste-conservateur et de son chef Brian Mulroney suscite l'espoir d'une ère de prospérité sans précédent pour le Canada. »

Le vent de renouveau et l'ère de prospérité dont vous parlez demeurent pour nous un artifice de langage: où est le renouveau puisque vous continuez une politique de militarisation à laquelle une majorité de citoyennes et citoyens s'oppose de plus en plus? Quelle est l'ère de prospérité à laquelle vous aspirez en permettant et autorisant la recherche et le déploiement d'armes nucléaires?

Nous vous signifions notre très profond désaccord envers cette politique que vous voulez voir « souffler à la grandeur du Canada ». Puisque vous êtes notre représentant élu à la Chambre des communes, nous vous demandons de vous opposer fermement à cette politique de destruction qui est soutenue par votre parti, donc par vous aussi, et de faire en sorte que votre gouvernement (et le nôtre) interdise ces essais de missiles de croisière sur notre territoire.

Nous nous permettons de vous citer encore: « Je vous invite à me faire part de vos besoins, de vos préoccupations, mais aussi de vos suggestions car c'est tous ensemble que nous agissons sur le présent et construirons notre avenir. »

Telle est notre suggestions: une opposition ferme et radicale aux essais du missile de croisière.

— RONALD AUDET, DIANE D'ANJOU AUDET, JONATHAN AUDET (7 ans), MYRIAM AUDET (4 ans) et OLIVIER AUDET, (2 ans)

Bois-des-Filions, 17 janvier

■ *Tout est à refaire*

JE N'AURAIS JAMAIS pensé qu'un jour de janvier, huit ans après l'adoption de la loi 101, loi la plus populaire de ce gouvernement, que j'aurais à m'asseoir devant mon dactylo pour défendre les droits de la majorité au Québec. Il faut se rendre à l'évidence; de cette loi, il ne reste que la page couverture et je caricature à peine, si l'on considère que le principal élément de cette loi, i.e., l'obligation pour les immigrants d'aller à l'école française peut être contourné assez facilement en inscrivant les enfants dans une école anglaise d'une autre province pour quelques mois, la clause Canada ayant gain de cause sur la clause Québec depuis l'adoption de la charte des droits et le rapatriement de la constitution canadienne.

Suite au jugement « Boudreault » qui rend inopérant le chapitre de la loi concernant l'affichage unilingue français, c'est toute la vitrine de la principale culture au Québec qui est considérée sur le même pied que toutes les autres cultures au pays; voilà une belle façon de faire disparaître le peuple québécois dans son essence même. Attardons-nous un peu sur les fondements de ce jugement. Les lois ou règlements dits de « discrimination positive » qui ont permis à certains groupes, institutions et cultures de faire avancer leurs situations n'auraient jamais été adoptés si on avait tenu compte de l'article de la charte québécoise dont s'est inspiré le juge pour déclarer ultra vires le dernier pan de la charte de la langue française qui tenait encore debout.

Il semble y avoir une faille dans ce raisonnement car il ne faut jamais oublier que la minorité de langue anglaise au Québec jouit d'une protection juridique presque sans faille en plus d'une protection institutionnelle existante par le biais d'un système de santé, d'éducation et de services sociaux qui n'a de commune mesure, nulle part ailleurs dans le monde.

J'ai toujours pensé que notre sport natinal était le hockey. Je dois me rendre à l'évidence: ce que nous aimons le plus, c'est de nous sentir coupables. Coupables d'avoir voulu exister, d'être reconnus fièrement comme peuple ayant sa langue et sa culture propre, d'avoir voulu (et ceci se fait toujours un peu au détriment des autres) d'avoir voulu être vivants. On voulait une métropole qui nous ressemble et qui serait devenue l'image de ce qu'est le reste du Québec. Et bien non! Quand ce n'est pas anticonstitutionnel, c'est illégal ou injuste pour notre minorité. S'il avait fallu que le Canada ait les mêmes scrupules que nous, ce pays n'aurait jamais eu la géographie qu'on lui connaît, et pourtant, c'est une des grandes démocraties du monde. Voyez-vous, quand on sait que les anglophones du Québec sont appuyés par un petit 260 millions des leurs, je ne me sens pas coupable du tout. Mais, que voulez-vous, nous avions nos curés du canadianisme, (les Trudeau, Chrétien, Ouellet, etc). Etre canadien c'est curieux; c'est avant tout protéger les droits des anglophones du Québec et, si c'est possible, on verra pour les Manitobains de souche francophone, peut-être aussi pour les gens du Nouveau-Brunswick. Quant aux Ontariens, n'y pensons pas.

Huit années de culpabilisation systématique et de non-reconnaissance du pouvoir politique québécois, de notre assemblée nationale et du gouvernement dûment élu par la population. L'instauration du « pouvoir juridique » avec des juges nommés par un gouvernement qui a tout fait pour nous discréditer sur tous les plans. Est-ce vraiment ce qu'on voulait?

— MICHEL LAFRANCE

Saint-Gédéon, 8 janvier

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

LES VRAIS ENJEUX

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

UNE bonne majorité des participants au congrès extraordinaire du Parti québécois a donc dit non à l'option indépendantiste comme objectif d'action et de promotion politique à court et moyen termes.

On verra dans les mois qui viennent si les stratèges du Parti libéral sauront tirer les leçons de cette situation et si, de son côté, le nouveau Parti québécois pourra vraiment se démarquer au point de devenir, aux yeux de la population, une véritable alternative à ce qu'il est encore aujourd'hui. Ce ne sera pas facile, et bon nombre d'acteurs de la scène politique actuelle dans l'équipe gouvernementale devront, pour ce faire, céder la place.

Au-delà de ce problème d'actualité toutefois, une question se pose : sommes-nous bien servis par un système électoral qui exclura purement et simplement de l'Assemblée Nationale, à la prochaine élection et pour un avenir prévisible, tout candidat qui proposera et défendra l'option indépendantiste ?

Car c'est bien ce qui va se passer maintenant. Les péquistes et les libéraux, pour des raisons diverses mais aussi convergentes, ont rejeté les propositions de réforme du mode de scrutin mises de l'avant par le président des élections. Elles auraient favorisé une meilleur représentation, à l'Assemblée nationale, des principaux courants politiques québécois sans toutefois mettre en danger, d'une façon permanente, la stabilité du gouvernement. Ce n'était pas la mer à boire.

Tous étaient d'accord pour reconnaître qu'il ne fallait pas affliger le Québec d'un système à l'italienne où les gouvernements se succèdent plus rapidement que les saisons. Peut-on être opposé à cela ?

La plupart faisait de plus le même voeu pieux en disant qu'il faudrait un jour changer le mode de scrutin afin qu'il reflète mieux qu'aujourd'hui la diversité des opinions qui s'expriment au sein de la population et qui ne sont pas, forcément, regroupées dans un même comté.

Le régime proposé par le président Côté est plus qu'acceptable. Il répond aux besoins actuels de notre société, compte tenu de sa diversité et aussi de sa capacité relativement limitée d'innovation. Il n'est pas le résultat d'une improvisation hâtive mais le fruit d'une série d'études sérieuses, de longues consultations et d'une gestation prolongée.

Mais il est évidemment plus facile à ceux qui sont au pouvoir ou qui s'imaginent y arriver incessamment de prôner le bipartisme, sous prétexte de stabilité gouvernementale. C'est de la démagogie.

Dans la situation présente, les indépendantistes représentent bien davantage qu'un mouvement marginal et rêveur. Le système électoral les tiendra tous hors du Parlement, du seul fait que dans aucune circonscription ils ne seront capables de réunir une pluralité de voix même si dans l'ensemble du Québec ils peuvent représenter, selon les époques et les circonstances, au moins 10 % de la population, souvent plus. Notre démocratie d'aujourd'hui les classera avec les 15 ou 16 partis reconnus mais dont nous ignorons même jusqu'à l'existence dans bien des cas. Ce qui était bon jadis peut possiblement faire encore une élection mais ne pourra durer bien au-delà.

Il est probable que cette réforme ne puisse plus se faire maintenant avant la prochaine élection, à moins que par miracle les deux principaux partis n'en conviennent. L'intérêt du Québec le voudrait, la qualité de notre vie démocratique l'exigerait mais, nous le savons tous, les calculs partisans et à courte vue fourniront de multiples arguments pour ne pas le faire.

Dès lors, à moins de s'accrocher au Parti québécois, de l'obliger à poursuivre le débat idéologique jusqu'à ce qu'il tourne en combat de rue à l'approche de l'élection et de le forcer à des gestes de rejet encore plus spectaculaires, les indépendantistes sont déjà condamnés à redevenir un mouvement, même s'ils fondent de fait un parti cette fois sans équivoque. Seront-ils tournés vers l'avenir ou chercheront-ils à prolonger un présent déjà dépassé ?

Pour ceux qui ont connu le pouvoir, les mois et les années qui s'annoncent seront particulièrement longs à moins qu'ils ne servent à une complète et fondamentale révision de tous les moyens qui avaient été imaginés pour promouvoir la maturation du Québec. Cette révision doit inclure le concept même de l'État-nation, chercher à définir en quoi le Québec a-t-il encore des différences porteuses d'avenir et comment on peut l'imaginer autrement que « fait sur mesure » pour francophones seulement.

Y a-t-il un projet de société viable au Québec qui ne le serait pas pour l'ensemble du Canada et qui intégrerait, ici mieux qu'ailleurs, les diverses composantes culturelles et ethniques qui se sont depuis fort longtemps associées à nous ? Car, comme dit Jacques Godbout, si c'est pour remplacer les gérants de banques par des gérants de caisses, ça ne vaut pas l'effort.

Y a-t-il, au-delà de la culture et de la langue, des traits économiques, sociaux et politiques qui se sont développés ici d'une façon marquée pour prétendre à un avenir différent de celui des autres régions du Canada ?

N'y a-t-il pas intérêt à chercher maintenant à rétablir les ponts de communication intellectuelle et politique qui se sont forcément brisés depuis une vingtaine d'années entre les leaders d'opinions du Québec et ceux des autres régions canadiennes de plus en plus sensibles à l'effritement possible du Canada et à son intégration par des miettes au grand ensemble nord-américain ?

Personne ne niera que ce qui s'est passé en fin de semaine dernière n'est pas profondément pénible pour ceux qui l'ont vécu et qui en sortent blessés, frustrés ou déçus, et ils le sont tous un peu.

Pour le Québec cependant, c'est sans doute ce qui pouvait nous arriver de mieux à ce moment-ci. Non pas parce que l'option indépendantiste a été mise de côté par le Parti québécois qui redevient ainsi un « parti comme les autres », mais parce que cette brisure obligera à des remises en question sur le fond des choses. En démocratie, ce sont les crises qui font avancer les choses. Sans elles, les besoins de changement sont vite apprivoisés par le statu quo.

Le Parti québécois comme le Parti libéral se proposeront à nous, aux prochaines élections, pour gérer, qui mieux que l'autre, la fin d'un système déjà désuet et dépassé, quelle que soit la qualité des hommes.

Si la politique a encore un sens pour les Québécois et si les véritables centres de décision ne sont pas, les uns après les autres, définitivement concentrés à Ottawa pour des fins d'efficacité et de rentabilité économique, c'est plutôt en dehors des partis que se discuteront, que se concevront et que se mettront en forme les éléments de réforme qui font maintenant cruellement défaut. La polarisation s'estompant, une sinon deux générations de Québécois verront peut-être, pour la première fois, les vrais enjeux de la politique moderne.

L'État-nation, le nationalisme ethno-centrique et les querelles du « ôte-toi que je m'y mette » qui ont caractérisé les relations fédérales-provinciales des dernières années n'en feront pas partie.

Somme toute, les secousses politiques que connaît le Québec aujourd'hui pourraient bien annoncer des jours meilleurs pour la qualité de nos institutions démocratiques.

LE DROIT À LA RÉPUTATION

JEAN-LOUIS ROY
LISE BISSONNETTE

DE TOUS les critères reçus pour définir la qualité de l'information, celle aussi de l'écriture éditoriale, le droit à la réputation s'impose, premier et absolu. Une presse libre, une presse responsable fait du respect des droits des personnes et des institutions à leur réputation une frontière infranchissable.

Cette frontière est l'ultime rempart contre la discrimination, la désinformation, les dénis de droit qui autrement pourraient s'abattre successivement sur tous pour en faire des victimes.

Telle est la question, l'unique question qu'ont soulevée le directeur et la rédactrice en chef du DEVOIR, dans la mise au point que nous avons signée le 18 janvier, à propos de l'éditorial de Jean-Claude Leclerc, publié la veille en page éditoriale.

Notre défense du droit à la réputation vaut pour tous: citoyens démunis ou mieux nantis, sociétés privées ou publiques, organismes volontaires, regroupements de toute nature, du RCM au PLQ, de la CSN au Mouvement Desjardins. Elle ne souffre aucune exception.

Quiconque signe dans la page éditoriale du DEVOIR doit adhérer strictement à cette norme, et aux obligations professionnelles qui en découlent. Ni censure, ni pression idéologique, cette règle élémentaire laisse par ailleurs une large place aux nuances, voire même dans certains cas aux différends au sein de l'équipe éditoriale.

Notre intervention ne visait aucunement les propos de M. Leclerc quant aux allocations versées aux jeunes assistés sociaux de moins de 30 ans, ni ses commentaires sur les expertises médicales. Elle visait exclusivement des « accusations générales tout à fait gratuites » envers des groupes que M. Leclerc identifiait dans son texte.

On doit à la vérité de dire que le DEVOIR a déjà pris la défense des jeunes assistés sociaux sous d'autres signatures que celle de M. Leclerc. À propos de la prestation mensuelle de $152 qui est leur lot, Lise Bissonnette écrivait le 9 juin 1984: « *Même au nom des coûts, le Québec ne peut pas soutenir le moindrement une position aussi discriminatoire, surtout après avoir, véritable provocation, supprimé la retraite obligatoire pour les adultes ayant un emploi.* »

Depuis notre mise au point, une coalition corporatiste et syndicale a outrageusement falsifié nos propos, et cherché à faire dévier le débat. M. Leclerc lui-même a largement construit sa déclaration, reproduite hier en page 7, sur cette déformation des faits.

Selon cette fallacieuse lecture, l'éditorialiste aurait courageusement défendu les plus démunis, et la direction du DEVOIR se serait rangée du côté des riches. Un temps, le Syndicat de la rédaction a poussé le scénario imaginaire jusqu'à son ultime point d'irresponsabilité, en accusant la direction d'avoir cédé à des «pressions», d'avoir servi de «paravent aux mécontents». Au DEVOIR, cette accusation est d'une gravité extrême.

Le DEVOIR n'est ni le gardien, ni l'allié, ni le prête-voix du statu quo. Il ne l'a jamais été. Il ne le deviendra pas.

Dans la foulée de son mandat, il cherchera à s'assurer que les règles éthiques devant régir l'utilisation des fonds publics sont scrupuleusement respectées. Dans le cas contraire, il le dira franchement dans la mesure où il tiendra des preuves. Il défendra de plus au meilleur de son jugement les formules de redistribution de la richesse qui puissent assurer à tous des moyens de vivre décemment et de se développer. Il accordera notamment aux besoins des groupes défavorisés une attention continue.

■

La déclaration que signait hier M. Leclerc commande les commentaires suivants:

(1)En toute connaissance, ce dernier reprend pour l'essentiel des propos inacceptables à la direction du DEVOIR. Et il maintient entièrement son éditorial du 17 janvier. Ce faisant, il contredit clairement la conception que la direction du DEVOIR se fait du droit à la réputation, conception qui est un prérequis indiscutable pour qui signe dans notre page éditoriale. Elle est d'ailleurs inscrite en toutes lettres, faut-il le rappeler, à l'article 10.07-b) de la convention qui nous lie au Syndicat de la rédaction: «L'information doit être (...) respectueuse du droit des personnes et des institutions à leur réputation (...).»

(2)Après la publication de notre mise au point, une rencontre s'imposait entre la direction et M. Leclerc. Dans sa déclaration, ce dernier a rapporté fidèlement la teneur de notre conversation, privée, du lundi 21 janvier.

Il est vrai, comme il le rapporte, que la direction du DEVOIR lui reproche de ne pas faire de vérifications suffisantes auprès des gens que touchent ses textes. Il est vrai, comme il le rapporte, que la direction estime qu'il ne consacre pas assez d'efforts de production dans le secteur de l'information juridique, dont il a accepté, l'automne dernier, de prendre la charge. Il est vrai qu'il a fait'à l'extérieur du journal des critiques publiques à l'endroit du DEVOIR, et qu'elles soulèvent la question fondamentale de sa solidarité avec le journal.

La loyauté à l'entreprise, et dans ce cas au DEVOIR, n'exclut pas la critique, fut-elle vive et directe. Mais le DEVOIR comme institution a été trop longtemps victime d'un travail de sape. C'est ainsi qu'on créait, dans l'opinion publique, l'impression que le journal était rongé par « un mal secret », selon le titre d'un article indigne que publiait récemment *La dépêche*, la revue de la Fédération nationale des communications de la CSN. Nous nous étonnons d'ailleurs que le Syndicat de la rédaction ne se soit pas dissocié publiquement de ce texte qui, au seul plan des faits, était inacceptable à tout journaliste qui se respecte.

LE DEVOIR, au meilleur de sa connaissance, cherche à se renouveler et y réussit. Mais au moment précis où la situation de l'entreprise et du journal est enfin favorable grâce aux investissements des cadres et d'une rédaction riche en vitalité et en productivité, aux généreuses prestations de service de nos collègues des services administratifs et de la publicité, cette entreprise de sape montre à nouveau la tête.

C'est dans ce contexte que se pose la question de la solidarité de M. Leclerc avec le journal où il travaille. Dans une entrevue qu'il accordait au périodique français *Presse actualité* de novembre dernier, il colporte des faussetés sur la gestion de l'entreprise, sème le doute sur la vitalité de la rédaction et la qualité de la production, met en cause les orientations du journal, et juge si sévèrement la direction qu'il voit dans son remplacement la solution possible de ces difficultés. Bref, LE DEVOIR est mal géré, ses orientations sont mauvaises, son directeur doit partir.

Cette semaine, le Syndicat de la rédaction du DEVOIR, la Fédération nationale des Communications (CSN), le président de la CSN, et même la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), nous ont vivement reproché de ne pas avoir fait montre de «solidarité» à l'égard d'un membre de notre équipe éditoriale. Pourtant, quand nous avons pris connaissance de ses déclarations à ce périodique, nous avons préféré ne pas rendre publique notre réaction à ce manque flagrant de loyauté.

Serions-nous les seuls à être tenus à l'obligation de solidarité?

Quelle entreprise, quelle organisation, quel regroupement tolérerait une dissidence aussi profonde à un aussi haut niveau de sa structure?

■

Voilà comment se pose à nos yeux et pour l'instant la suite de la mise au point que nous avons signée conjointement vendredi dernier. Au droit à la réputation de tous, que nous défendons, s'est ajouté depuis le droit à la réputation du DEVOIR.

Du danger de nier l'individu

RÉPLIQUE

CHRISTIAN ROY

EN PAGE éditoriale du DEVOIR du mercredi 9 janvier, Yves Vaillancourt tentait une réplique à P. Lemieux, signataire d'un article traitant, entre autres, des rapports de l'État libéral à l'individu et inversement, n'hésitant pas à mettre en cause la crédibilité, le sérieux et l'honnêteté même de l'auteur. Le mépris ne sied qu'à qui peut se le permettre et M. Vaillancourt, qui jase un peu de philosophie, n'ignore sûrement pas la faible distance qui sépare le sujet de l'objet.

Les tenants du « vieux New Deal », dinosaures de cette fin de siècle, s'obstinent contre tout sens commun à défendre la notion d'un État salvateur envahissant qui prend une incoercible expansion à l'intérieur de ses propres frontières. L'antithèse de l'énoncé qu'ils réfutent admettrait la souveraineté étatique sur la collectivité et nierait l'efficience de l'individualisme comme instrument d'acquisition, puis d'augmentation du bien-être dans le cadre d'un marché libre. L'argumentation tout entière n'est d'ailleurs qu'une vaste entreprise de négation du potentiel humain et des valeurs fondamentales comme l'esprit d'initiative, l'ambition d'améliorer son sort et celle de contribuer à titre individuel à la santé et la beauté du monde.

L'État-patriarche dépouille l'homme de sa dignité, contrôle son terrain de jeux et le rescape lorsqu'il manque de chance pour immédiatement substituer à l'esclavage de la vie à gagner une autre forme de servitude, bien pire celle-là : la croissante dépendance à l'égard des soins publics, d'où s'ensuivent de fatales crises du coeur au ventre et une apathie que seul un tirage de $ 10 millions à la loterie saurait secouer. C'est dans le danger qu'on apprend la survie.

La génération dont je me réclame est née après 1960. Ce qui la distingue particulièrement de la précédente est sans conteste son prodigieux sens de la débrouillardise et du chacun pour soi, cet instinct de préservation qui ne refait surface que dans l'adversité. Elle ne nourrit aucune illusion sur la valeur des grands projets collectifs dont elle est l'héritière comme d'un grand-oncle qui ne laisserait que des dettes. Les croissants pouvoirs d'ingérence de l'État dans sa vie privée l'inquiètent. Elle craint l'État en même temps qu'elle l'ignore, et n'a que vaguement conscience, de façon abstraite, que l'appareil gouvernemental est là pour le servir et non le contraire.

La droite libérale qu'abhorre M. Vaillancourt suit simplement le courant. La vague d'individualisme ne se brise d'ailleurs pas sur les rivages étrangers. Au cours de ses récents voyages, Jean Borduas, auteur peu connu mais respecté, a pu constater sans trop de surprise l'universalité du mouvement dont on reconnaît des manifestations en Asie tout autant qu'en Europe et au Proche-Orient.

La jeunesse combat la récupération de ses forces vives par un individualisme forcené dans l'espoir de faire ainsi échec à cette obscure et lointaine divinité qui règle sa vie économique comme du papier à musique. Elle est sévère, voire cruellement lucide envers ceux qui avaient son âge en 1960 et qui ont instauré ce socialisme pervers atrophiant la saine concurrence, tellement plus en accord avec la nature humaine, et taxant de façon outrancière les produits de ses monopoles, objets de consommation ou consommateurs eux-mêmes (car on ne fait pas mieux dans le genre usine que les polyvalentes).

Les mécanismes de protection des plus démunis, sur lesquels M. Vaillancourt verse des larmes de crocodile puisqu'il niera plus loin jusqu'à l'existence d'une véritable intégrité physique et mentale, sont conçus de façon à perpétuer l'indigence. Ce n'est un secret pour personne et rien ne sert d'élaborer. Il n'en va pas de même pour cette absurde et dangereuse négation de l'individu. « Ultimement », écrit Yves Vaillancourt, « et sans que cela évacue le rôle de la conscience, le regard qu'un individu jette sur lui-même ne peut être qu'un regard induit par sa propre société » ! Comme si la société des lions et des gorilles ne conditionnait pas l'opinion de Tarzan sur sa personne ! Refusera-t-on pour autant de lui reconnaître le contrôle inaliénable de son cerveau et de son corps ? En bout de ligne, c'est la possibilité même d'une forme de pensée autonome qu'on néantise.

Le réseau d'experts sociaux, véritables chevaliers du vécu sans coeurs et sans reproches, dont s'est doté l'Occident, étouffe l'individu et ne lui apporte qu'une conscience accrue, pour ne pas dire exagérée de ses propres déficiences.

L'amertume seule ne suffit pas à expliquer une phrase comme : « Seuls les déjà puissants peuvent agir sur le marché dans leur intérêt personnel : personne ne se trompe là-dessus. » Personne, sauf vous, car l'évidence est au contraire que les puissants d'aujourd'hui sont les faibles d'hier et qu'il ne faudra pas donner cher de leur peau quand la meute de jeunes loups affamés qui court les rues de nos villes rejoindra sa part du gâteau et y plantera les crocs.

À jongler avec des concepts qu'on ne maîtrise pas, on risque d'en échapper quelques-uns en chemin.

La méthode entre deux chaises

LU

NICOLE GAGNON,
département de sociologie
de l'Université Laval

★ **Recherche sociale**, sous la direction de Benoît Gauthier, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1984, 525 pages.

SOUS L'INITIATIVE de Benoît Gauthier, agent de recherche à la Société canadienne d'hypothèque et de logement, 16 auteurs « se sont assis pour tenter d'établir ce qu'ils croient être les *bases* de la pensée scientifique en sciences sociales ». L'équipe se compose majoritairement de professeurs d'université mais aussi de quelques praticiens de la recherche; ce sont surtout de jeunes loups entreprenants plutôt que de vieux maîtres expérimentés; les politologues de formation y donnent le ton. Le produit que nous livrent ces spécialistes est un « manuel de recherche sociale », ou encore une « introduction à la méthodologie », caractérisée par la pluridisciplinarité et une bonne proportion de contenu québécois dans les exemples utilisés.

Tout en laissant place à « l'hétérogénéité relative des courants de pensée », l'ouvrage se loge à l'enseigne des méthodes quantitatives et de la logique scientifique classique. Il y est donc question surtout de vérification d'hypothèses, de variables, de mesure, etc. Et l'apprenti chercheur s'y voit enseigner que son objet est une hypothèse, que son travail commence par une théorie, qu'il mesure des concepts et que le plus grand ennemi de l'esprit scientifique est le sens commun. Le recueil inclut cependant des questions de méthode d'intérêt plus nouveau, dont certaines se situent dans le prolongement de la perspective d'ensemble (simulation sur ordinateur) tandis que d'autres relèvent d'une rationalité différente (évaluation de programmes, histoires de vie), sans que le changement de paysage ne soit mis en évidence. En fait, il n'y a à peu près rien dans ce manuel sur la connaissance historique, sur les méthodes monographique ou idéal-typique, sur la logique structurale ou la raison dialectique. Et lorsqu'il est question d'entrevue ou d'observation, on donne à entendre qu'il s'agit là de méthodes exploratoires, antérieures à la vraie recherche, laquelle viserait à l'établissement des lois de la vie en société. En outre, on ne tient pas compte du fait que, dans les conditions habituelles du métier de chercheur, les questions ne naissent pas du repérage d'un trou dans le tableau général des connaissances savantes mais d'une curiosité motivée pour un secteur particulier de l'expérience. Par exemple, il est peu probable qu'une recherche sur « le conformisme dans les classes de français au cégep » tire son origine d'une théorie du conformisme dans la culture québécoise, dont on aurait déduit que plus une matière scolaire est pertinente pour la culture, plus elle suscitera des comportements conformistes. Gageons qu'elle vienne plutôt d'une demande des professeurs de français, inquiets de ce qui se passe dans leurs classes, et que l'idée de conformisme n'ait pas été posée comme problématique de départ mais trouvée comme conclusion de la recherche. (Voir : C. Chamberland, « L'étudiant conformiste et l'enseignement du français au cégep », *Recherches sociographiques*, XXI, 3, 1980 : 283-316.)

Un des défauts de l'ouvrage serait donc qu'il ne fait pas la distinction entre le *type-idéal* de la recherche scientifique et le mode de connaissance propre à l'objet social; entre la connaissance théorique des méthodes (la méthodologie) et les conditions concrètes de la recherche; ou encore entre ce qu'il est nécessaire d'apprendre pour se former l'esprit à la pensée scientifique et sage de retenir comme point de repère pour se fixer les idées (le modèle classique de la méthode expérimentale) et, d'autre part, ce qu'il est utile de connaître pour pratiquer le métier de chercheur en sciences sociales : des méthodes appropriées au genre de questions qu'on risque d'avoir à étudier.

Un autre défaut est le manque de cohérence. Les mêmes questions reviennent à plusieurs endroits (validité et sûreté, faits et valeurs); certaines questions connexes auraient dû être regroupées (la simulation avec les stratégies de vérification; les trois chapitres qui traitent de la mesure; les histoires de vie avec la critique de la méthodologie). Les chapitres, en outre, sont de portée pédagogique très variable : ici, on n'a qu'une vue à vol d'oiseau; là, un bon exposé didactique; là encore, une démonstration mal intelligible. Du moment qu'on avait entrepris de fabriquer un ouvrage collectif, ce problème de cohérence était inévitable. C'eût été la tâche du maître d'oeuvre de le surmonter, en retravaillant chaque texte avec son auteur. M. Gauthier a préféré placer le produit « sous le chapeau du doute tolérant ». Mais si le doute est une belle vertu de l'esprit scientifique, et la tolérance, une grande qualité pour la vie en société, la combinaison des deux est plutôt malvenue en pédagogie. J'ai bien peur que l'utilisateur de ce manuel n'y retrouve ni la matière d'un apprentissage de base, ni une vue claire des fondements de la connaissance scientifique.

Le décousu et le manque de mûrissement sautent au nez particulièrement à qui examine le lexique fourni en fin d'ouvrage. On prend la peine de vous y définir ce que sont une bibliographie et un dictionnaire, mais pas une variance ou un modèle *log*-linéaire. Vous restez perplexe quand vous apprenez qu'une monographie est un « ensemble de feuilles imprimées et réunies dans un volume [...] » et vous ne comprenez plus du tout quand vous lisez que la *validation* est « l'opération visant à réduire l'écart entre le mode de référence observé et le mode de référence simulé », alors que la *validité* est la « représentation adéquate d'un concept par un indicateur ». Bon nombre des définitions sont triviales, circulaires ou obscures; d'autres sont incomplètes, trop particulières ou erronées. Et bon nombre des termes définis n'auraient pas leur place dans un lexique général de la méthodologie des sciences sociales.

Au fond, l'ouvrage tombe dans une des grosses erreurs de méthode dont la rectification, à mon sens, fait partie des « bases » de la méthodologie : s'asseoir entre deux chaises en mêlant deux démarches antinomiques. Par exemple : si vous utilisez un échantillon typique, n'essayez pas d'en faire un échantillon représentatif; et si vous prétendez interpréter la symbolique d'un texte, oubliez les notions de variable et de grille d'analyse. Ici, on a voulu faire un manuel en utilisant la formule d'une encyclopédie. Mais on n'en obtient pas pour autant une véritable encyclopédie, vu que les collaborateurs sont sans doute de bons pédagogues ou des chercheurs expérimentés mais pas nécessairement tous de grands savants qui, ayant eux-mêmes fait avancer une question scientifique, sont en mesure d'en présenter une synthèse à la fois limpide, adéquate et à la fine pointe des connaissances.

Ceci dit, il m'ennuie beaucoup de me voir à nouveau en train d'écrire que les livres des autres ne sont pas bons. D'autant plus que celui-ci étant, dans l'ensemble, plutôt sympathique, on pourra facilement me soupçonner d'avoir cédé à l'esprit de rivalité corporatiste (« que vaut un traité de recherche sociale qui ne vient pas de sociologie ! ») ou à la prétention personnelle (« que savent ces méthodologues qui n'ont pas lu tout ce que j'en ai écrit ! »). Il reste que, si on me confiait un cours sur les méthodes, je serais tentée de faire photocopier une couple de textes de ce recueil, mais je ne l'utiliserais pas comme manuel.



Berges neuves

Québec investira $ 170 millions dans l'amélioration de ses rives

BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Le ministère de l'Environnement consacrera $ 170 millions en trois ans, dont $ 40 millions cette année, à *Berges neuves*, un nouveau programme d'amélioration des rives des cours d'eau du Québec, a annoncé hier le ministre, M. Adrien Ouellette.

Berges neuves, un complément au programme d'assainissement des eaux, vise à améliorer l'état des rives, à en faciliter l'accès, à les nettoyer, à les stabiliser, à prévenir leur érosion et à les rendre plus naturelles.

Les municipalités seront les maîtres-d'oeuvre du programme et toute municipalité ou communauté urbaine possédant des rives et qui n'a pas refusé de participer au programme d'assainissement des eaux, est admissible au programme.

Berges neuves comprend un volet nettoyage et un volet amélioration du milieu aquatique. Le volet nettoyage vise à récupérer les détritus jonchant les lits et les rives, mais exclut le dragage.

Le travail de nettoyage doit être effectué par des bénéficiaires d'aide sociale inscrits au programme de travaux communautaires et âgés de moins de 30 ans. Ils seront employés à raison de 30 heures par semaine et recevront une allocation de $ 250 en plus de leur prestation mensuelle de $ 155. Un budget de $ 5.8 millions a été prévu pour couvrir cet aspect du programme.

Le gouvernement défrayera 100 % des coûts totaux encourus et admissibles à ce volet et remboursera aux municipalités des frais d'opération et d'administration.

Le volet de mise en valeur couvre des travaux de deux ordres: ceux visant la stabilisation et la régénération des rives et ceux concernant leur aménagement. Seront acceptés les travaux d'ensemencement et de plantation d'arbres et les petits travaux de génie hydrauliques tels que la construction de seuils et de petits barrages.

Le gouvernement assumera les deux tiers des coûts admissibles des travaux de ce volet. Les coûts admissibles comprennent les sommes versées aux entrepreneurs et aux fournisseurs, les salaires des employés de la municipalité travaillant au projet, l'achat de terrains et immeubles, jusqu'à un maximum de 16 % du total des coûts admissibles.

Québec 84

Le syndic obtient un délai de deux mois

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — Le syndic chargé de liquider les biens de la Corporation 1534-1984 a obtenu hier de la cour des faillites l'autorisation de repousser de deux autres mois l'assemblée des créanciers.

Cette assemblée qui devait se tenir le 12 février a donc été reportée au 11 avril.

Les cinq inspecteurs nommés par les créanciers pour les représenter n'ont présenté aucune opposition.

Avec le consentement presque unanime des quelque 150 créanciers qui assistaient à une première assemblée le 10 décembre dernier, le syndic avait décidé de reporter au 12 février la présentation d'une proposition quantifiée et définitive à l'ensemble des créanciers.

Le représentant du syndic avait alors fait valoir que ce délai permettra aux dirigeants de la Corporation de poursuivre leurs démarches pour recouvrer certains comptes recevables et pour obtenir une aide financière additionnelle des deux gouvernements.

Un porte-parole du syndic a fait savoir que plusieurs dossiers ne sont pas encore fermés et que la date du 12 février était trop rapprochée pour pouvoir préparer la meilleure offre possible aux créanciers.

Il y a entre autres la réclamation litigieuse de $2.1 millions de la firme Cominter sur laquelle les tribunaux ne se sont pas encore prononcés.

Cette entreprise, présidée par M. Jean O'Keefe, était chargée de trouver des commandites pour financer une partie des événements de l'été dernier.

Le déficit de la Corporation s'établit à $6.4 millions et l'annulation ou la dévaluation de la réclamation de Cominter réduira d'autant le passif de la débitrice et permettra du même coup le paiement d'un dividende plus élevé aux créanciers.

Les créanciers garantis sont la Banque Royale ($328,500) et la firme de publicité Communipub ($45,000).

Par ailleurs, la masse des créanciers privilégiés s'élève à environ $650,000. Ces principaux créanciers sont les employés de la Corporation et Hydro-Québec.

Le syndic espère aussi que certains organismes publics, tels Hydro-Québec et le ministère québécois des Communications, renoncent à leurs réclamations. Dans le cas d'Hydro-Québec, la réclamation s'élève à $457,000.

Le syndic procédera au cours des prochaines semaines à la vente de tous les avoirs de la Corporation. Ces avoirs se composent entre autres de divers équipements de bureau et ont été évalués sommairement à $85,000.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le PC ontarien

la corde économique à plein, en promettant de «dire au monde qu'ici en Ontario, nous parlons affaires». Il a cité Taiwan et la Corée en exemple, avec des mots qu'auraient pu prononcer le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney.

M. Timbrell, qui apparait de plus en plus comme le candidat de l'establishment du Parti, a voulu se donner une stature plus imposante que jusqu'à présent et il n'a pas échoué. Et il a une dernière fois prôné la modération.

M. Timbrell a 20 ans de moins que M. Miller. Dans un désir de séduire les jeunes délégués de M. Larry Grossman qui pourraient avoir le goût de la victoire ce soir,il a souligné que «à ce point critique de notre histoire, nous avons besoin d'un chef dont les aspirations sont tournées vers l'avenir...,pas figées dans le passé».

Les ministres des Finances et de la Justice, MM. Larry Grossman et Roy McMurtry,sont aussi dans la lutte. M. McMurtry, en quatrième place selon les sondages, a livré le discours le plus passionné et s'il y a un perdant dans l'évènement d'hier soir, c'est sans doute M. Grossman.

Le plus fort de ces deux hommes aura beaucoup de poids cet après-midi lors que les 1,711 délégués conservateurs éliront le chef de leur parti mais aussi le premier ministre de leur province.

La dernières fois que les conservateurs ontariens se réunissaient pour élire un chef, c'était en 1971. Et faisant allusion à cette coutume de garder ses chefs longtemps ainsi qu'à celle de s'attarder au pouvoir - le PC gouverne depuis 41 ans -, M. Grossman, qui seveut l'agent du changement,a servi un avertissement :

«Notre choix sera le choix de tous les Ontariens jusqu'en 1995».

◆ Vieux-Port

la question des contributions des fournisseurs à la caisse électorale du Parti libéral du Canada, du patronnage et du favoritisme dont les milieux libéraux de la Vieille capitale auraient bénéficié.

En 1978, Ottawa annonçait l'octroi de $ 42 millions au projet du Vieux-Port. Le rapport confirmé qu'en 1981, le Conseil du Trésor avait autorisé des dépenses d'immobilisation de $ 47.5 millions pour la réalisation du plan initial d'aménagment.

L'étude révèle que le Vieux-Port de Québec a finalement dépensé $ 39.2 millions supplémentaires pour toutes sortes de motifs.

Les documents examinés indiquent $ 12.6 millions en coûts additionnels, $ 9.8 millions en nouveaux projets, $ 3.4 millions en aggrandissements, $ 2.1 millions « pour faciliter la location », $ 8.6 millions en nouvelles immobilisations, et $ 2.7 millions en coûts supplémentaires d'exploitation, qui se sont ajoutés aux $ 11.9 millions initialement prévus.

Le budget d'exploitation de la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc. prévoit des dépenses de $ 10.6 millioms pour le présent exercice financier.

Le rapport souligne que depuis la création de la société, en 1981, des autorisations de modification au plan d'aménagement ont été finalisées seulement « après une longue période de temps pouvant s'échelonner pendant plusieurs mois après l'avis de modification ».

Par exemple, les consultants rapportent que la construction du toît mobile de la scène extérieure de théâtre, non-prévue au plan, fut décidée simplement après la présentation d'une maquette au conseil d'administration par un spécialiste du théâtre.

Le nouveau concept entraîna de graves problèmes de sécurité et de construction. Les travaux, prévus pour quelques mois, se prolongèrent durant un an. La facture additionnelle s'éleva à $ 198,000.

La construction d'écluses pour le bassin intérieur de la marina s'avèra également une intiative coûteuse. Les portes des écluses défectueuses obligeront encore le Vieux-Port à débourser une somme additionnelle de $ 10,000 à $ 15,000, estiment les consultants.

En matière de planification, « l'écart de $ 2.7 millions observé entre les revenus (de location) planifiés et réalisés en 84-85 semble indiquer une faiblesse au niveau de l'étude de marketing ou de la mise en oeuvre de la stratégie recommandée », rapporte l'étude.

La location d'espaces et d'édifices au Vieux-Port n'a rapporté que $ 104,193 des $ 2.2 millions espérés. En date du 23 novembre dernier, 21 des 36 locataires étaient en litige avec la société. Les arrérages se chiffraient à $ 229,158. À l'heure actuelle, 76 % des emplacements administratifs sont louées, mais seulement 24 % des espaces commerciaux ont trouvé preneur.

Par ailleurs, le rapport révèle que « la Société a reçu $ 2.5 millions (du gouvernement fédéral) pour racheter de Québec 1534-1984 des immobilisations et biens immobiliers », alors que le protocole général d'entente entre les deux organismes, signé le 12 septembre 1983, stipulait que les « installations, infrastructures deviennent propriété de la Société du Vieux-Port sans aucune compensation ».

Une somme d'environ $ 400,000 provenant de ces fonds fédéraux dort toujours dans les coffres du Vieux-Port parce que Québec 84 ne peut fournir des pièces justificatives, affirme en outre le rapport.

Le 31 août dernier, le Vieux-Port remettait un chèque de $ 1 million à Québec 84 et à la Banque Royale du Canada. Les consultants s'inquiètent de l'utilisation de cette somme, versée au Vieux-Port par le gouvernement fédéral, pour la programmation culturelle sur le site des fêtes de la voile.

« À cause du temps limité pour l'étude préliminaire, nous n'avons pu voir les approbations requises du commissaire fédéral (aux fêtes) et les évidences décrivant la valeur reçue en contre partie des argents dépensés », peut-on lire au rapport.

Pour appuyer l'organisation des célébrations, le Vieux-Port de Québec mit sur pied, le 26 avril 1984, une structure temporaire de gestion incorporée sous le nom Projet 84 (Vieux-Port de Québec) Inc.

Le rapport affirme que les états financiers du 14 novembre dernier, qui n'ont pas été examinés par un vérificateur externe, indiquent un surplus de $ 3,289.

« L'examen préliminaire de cet état financier nous porte à croire qu'il ne représente pas la situation réelle car les comptes à recevoir sont de l'ordre de $ 75,122 dont $ 62,541 sont recevables de la corporation Québec 84 », écrivent les consultants.

Selon eux, il est peu probable que ce montant soit perçu, compte tenu des difficultés financières de Québec 84.

L'étude révèle aussi que le Vieux-Port a acheté « des inventaires de Projet 84 pour une valeur de $ 35,718 », alors que les lettres patentes de cet organisme stipulaient « qu'en cas de dissolution ou de liquidation de la corporation, tous les biens qui restent, après paiement des dettes, seront distribués à la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc. ».

Les trois principaux cadres de Projet 84 ont été engagés plus de deux mois avant l'incorporation de l'organisme, apprend-on. Québec 84 et Emploi et Immigration Canada assuraient le financement de leurs salaires dans une proportion de deux pour un.

Projet 84 facturait une proportion de 75 % des dépenses d'opération et de 66 % des frais d'administration à Québec 84. Le rapport indique que le Vieux-Port « a payé à Projet 84 des factures applicables à Québec 1534-1984 ».

En date du 14 novembre dernier, Projet 84 devait encore au Vieux-Port $ 105,482, apprend-on plus loin.

En août dernier, l'enquête du DEVOIR avait révélé que Projet 84 avait embauché sept étudiants issus des familles des administrateurs du Vieux-Port, en vertu d'une dérogation aux procédures des centres fédéraux d'emploi. Le rapport précise que le coordonnateur de Projet 84 relevait précisément de « l'autorité du vice-président éxécutif et directeur général du Vieux-Port », M. Raymond Quirion.

Le rapport recommande qu'on vérifie si la méthode de présélection et de sélection était raisonnable et si les sept étudiants en cause y ont été soumis.

Les consultants relèvent l'obligation faite au Vieux-Port de lancer des appels d'offres, en vertu de l'article 8 de ses lettres patentes, « pour les marchés de fournitures ou le marché de services, en publiant des annonces dans un ou plusieurs journaux ou en ayant recours à une liste de fournisseurs qui, de l'avis de la Société, est représentative des fournisseurs des biens ou services requis. »

Les consultants recommandent de vérifier si les appels d'offres ont bien eu lieu, si les propositions reçues provenaient d'une liste de fournisseurs préalablement établie, et si des « propositions valables ont été reçues, analysées et présentées au conseil d'administration pour fin de sélection ».

Le rapport révèle qu'une convention signée entre le ministre des Travaux Publics et le Vieux-Port prévoyait la dérogation à la règle des appels d'offres dans « des cas d'extrême urgence, des dépenses de moins de $ 30,000, des cas où la nature du travail rend l'appel d'offres incompatible avec l'intérêt public, ou des cas où il n'existe qu'une seule personne susceptible d'éxécuter le marché ». Le rapport recommande de vérifier si des contrats ont été attribués en vertu de ces exceptions.

L'étude des consultants confirme que « quatre administrateurs et le vice-président éxécutif sont allés aux Bermudes aux frais de la Société sans qu'aucun document n'indique pourquoi ces voyages furent éxécutés et quels intérêts de la Société furent desservis ».

Le système de réservation de la société fut également utilisé pour réserver et payer le billet d'avion d'une épouse, mais cette dépense fut refusée par la suite. Établi à $ 16,000 au début de l'année financière, le budget de voyages des administrateurs était déjà épuisé, trois mois plus tard, et du être porté à $ 30,000.

Les consultants remarquent que « les frais de logement, repas et de représentation apparaissent élevés et que la politique de voyage est ambigüe sur le per diem à l'extérieur du Canada ».

En d'autres matières, le rapport indique que l'avénement de Québec 84 « força la Société à gérer des infrastructures importantes », que le finacement des services de sécurité, assurés par la Ville de Québec, fut finalement assumé par le Vieux-Port, et que celui-ci décida de gérer lui-même les parcs de statitonnement, malgré les prévisions du plan directeur.

En novembre dernier, le ministre des Travaux publics, M. Roch Lasalle, avait limogé tous les administrateurs de cette société de la couronne, à l'exception de M. Raymon Quirion, dont on ne pouvait préciser alors « les nouvelles fonctions exactes ».

Ancien conseiller de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, M. Robert Labbé, préside maintenant aux destinées du nouveau conseil d'administration formé en décembre.

Le gouvernement fédéral a imposé un moratoire sur tout nouveau projet au Vieux-Port, et le ministre Lasalle a déjà indiqué que l'entreprise privée assumera désormais l'initiative de son développement futur.

◆ Laurin

porte-parole des orthodoxes a laissé entendre que d'autres députés remettront bientôt leur démission, possiblement au début de la semaine prochaine. Ce faisant, ils compliqueraient singulièrement la situation du gouvernement Lévesque, déjà tenu de déclencher quatre élections partielles.

Au nombre des députés susceptibles de suivre l'exemple du Dr Laurin figure le nom de M. Jules Boucher, qui a indiqué son intention de remettre sa démission dès le début de la semaine prochaine. Il est également question du député Jacques Baril du comté d'Arthabaska. Ce n'est également qu'une question de temps avant que l'ex-ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, remette sa démission comme député de Rosemont. Au moins deux députés indépendants, Mme Denise Leblanc-Bantey et M. Jacques Léonard, abandonneront également leur siège de l'Assemblée nationale. Quant au député de Maisonneuve, Mme Louise Harel, elle tente de convaincre ses collègues orthodoxes qu'elle serait peut-être plus utile si elle poursuivait la bataille de l'intérieur du caucus.

La répartition des sièges à l'Assemblée nationale se lit maintenant ainsi: 63 péquistes, 49 libéraux, quatre vacances et six députés indépendants: Denise Leblanc-Bantey, Jacques Léonard, Jérôme Proulx, Pierre De Bellefeuille, Guy Bisaillon et Gilles Grégoire.

Dans le bilan qu'il a fait des dix neuf ans au sein du Cabinet Lévesque, le Dr Laurin s'est montré particulièrement fier des résultats obtenus par la loi 101. Il est satisfait de constater que les objectifs visés en 1976 ont été essentiellement atteint: le français demeure la langue officielle du Québec; le français demeure, malgré les désaveux de la Cour suprême, la langue de la Législature, des documents administratifs, la langue de la justice; le français « a fait de grands progrès » comme langue officielle des corporations professionnelles, des personnes morales et des entreprises, « qui doivent maintenant avoir une raison sociale en français et qui doivent communiquer en français avec leurs employés »; sur le plan de l'entreprise, le français est devenu la langue de travail, des manuels d'entretiens et des manuels de garanties; « un autre grand progrès », celui de la francisation des cadres; quant à la l'affichage, je pense que le gouvernement fera l'impossible pour maintenir cette politique pendant encore quelques années; « Il s'agit de contrer cette pression extrêmement forte, non seulement des provinces et des Etats-Unis, mais également ce pouvoir de pression que constitue l'argent des multinationales »; au chapitre de l'enseignement, « je considère que l'article 23 que nous a imposé le gouvernement libéral fédéral par le Canada Bill constitue une iniquité, une injustice et une entorse aux droits que la constitution de 1867 avait accordés aux provinces ».

En résumé a dit le Dr, la loi 101 a permis d'accomplir d'énormes progrès et il faut qu'elle demeure vivante et dynamique pour que ses objectifs soient parachevés.

Quant au sort de l'option souverainiste, le Dr Laurin s'est dit confiant que tôt ou tard, le pendule remontera et qu'à nouveau une forte proportion des Québécois y verront la solution de leurs problèmes économiques et la condition de leur épanouissement collectif. Après le congrès du 19 janvier, il a compris que le Parti québécois était devenu un « parti fédéraliste » il ne voyait comment il aurait continuer à y oeuvrer sans se faire accuser de fausses représentations.

De Brian Mulroney et de son « langage mielleux », l'ex-ministre des Affaires sociales n'a pas une très haute opinion. Il ne croit pas que le nouveau premier ministre conservateur pourra satisfaire les revendications du Québec et c'est lorsque les Québécois réaliseront qu'ils n'ont rien à espérer du fédéral, prédit-il, que la cote de la souveraineté recommencera à monter dans les sondages d'opinion publique. Le gouvernement Lévesque a-t-il le mandat d'amener l'adhésion du Québec à l'accord constitutionnel? C'est une question à laquelle le Dr Laurin refuse de répondre.

Dans les discussions auxquelles il a participé, hier, avec les autres exministres et députés orthodoxes, le Dr Laurin reconnaît qu'il a été question du leadership de M. René Lévesque et de l'hypothèse d'une action visant à renverser le gouvernement à la rentrée parlementaire. « Oui, on en tient compte, mais je ne peux vous dire qu'on en est venu à une conclusion; la conclusion viendra seulement à la fin de février ». Le projet de Gilbert Paquette de fonder un autre parti souverainiste, a également fait l'objet de la réunion des orthodoxes, mais le Dr Laurin a déclaré hier qu'il ne croyait pas le moment venu de se lancer dans une telle aventure.

Outre les démissions éventuelles d'autres députés orthodoxes, le Dr Laurin s'est dit confiant que les quelque 500 délégués qui ont voté contre les visées révisionnistes au congrès de la semaine dernière se joindront éventuellement au projet d'un regroupement de tous les souverainistes. Il croit également que les orthodoxes pourront compter sur l'autre tiers des délégués qui ont voté en faveur de M. Lévesque mais qui sont en instance de reviser leur allégeance aux révisionnistes. Comment alors expliquer que si peu de militants aient demandé au secrétariat d'annuler leur adhésion au PQ? Le Dr Laurin explique qu'il leur avait recommandé de ne pas précipiter leur geste. La rénion des orthodoxes se poursuit aujourd'hui à Montréal avec une ex-membres de l'exécutif et présidents régionaux démissionnaires.

◆ Les enseignants

rent pour la mise à la retraite et une attitude d'accueil face à des diplômés en sciences de l'éducation incapables d'entamer une carrière.

En mai dernier, la CEQ avait souscrit à un moratoire d'un an suggéré par le ministre Bérubé sur l'augmentation de la tâche, peu après la parution d'un document du Conseil Supérieur de l'Education (*Sous le signe de l'urgence*) sur les conditions faites aux enseignants.

La reprise des contacts entre le ministre de l'Éducation (troisième titulaire de ce portefeuille en deux ans) et les enseignants, a expliqué hier en conférence de presse M. Robert Bisaillon — accompagné de MM. Michael Palombo (anglo-catholiques) et Harvey Weiner (enseignants protestants) — a pour but d'en arriver « si possible, à une nouvelle convention collective » ou, du moins, d'éviter la « détérioration de l'enseignement » qui résulterait, selon les syndicats, de l'augmentation de la tâche prévue en 1985-86 (30 minutes de plus par semaine, au secondaire). Il s'agirait, selon M. Bisaillon, à la fois de réduire le nombre d'élèves et d'aérer l'organisation du travail pour « arrêter la dégradation » de l'école publique.

M. Bisaillon affirme que l'étude du régime de négociation confiée par le ministre Michel Clair à une commission parlementaire que boycottent 14 groupes syndicaux, dont la CEQ, n'est pas incompatible avec des négociations menées simultanément sur les « problèmes concrets » soulevés par les enseignants. Rappelons qu'en 1983, ces enseignants avaient fait grève trois semaines, malgré les décrets, et qu'un rapport (Désilets) de conciliation avait quelque peu atténué les décrets.

Qu'attendent précisément les syndicats? « Que le ministre Gendron nous fasse part d'une volonté politique de négocier...et de la forme que pourraient prendre ces pourparlers », et ce, « sans faux-fuyant », répond M. Bisaillon qui ajoute ne pas vouloir se faire piéger par un calendrier trop précis. « Le temps passe et presse...tous les intervenants en éducation veulent savoir à partir de quels paramètres l'organisation scolaire 1985-86 va se faire », disent les trois leaders syndicaux dans leur lettre à M. Gendron.

Soulignant que les demandes soumises sont négociables, M. Robert Bisaillon estime que leur contenu aboutirait à une « situation intermédiaire » entre la dernière convention collective et l'actuel décret qui régit les enseignants. S'il se révélait impossible d'en arriver à ce niveau intermédiaire, les syndicats croient qu'il y aura tout de même « prolifération de voies alternatives » dans le régime scolaire et que « ça prendra des ressources quand même ». Le document du CSE, l'an dernier, prônait une hausse de 1 à 2 % de l'effectif, ce qui signifierait 1,500 enseignants de plus dans le circuit.

Le président de l'Association Provinciale des Enseignants Protestants, M. Harvey Weiner, a souligné hier que le délai de deux semaines n'était pas un ultimatum. Le ministre a lui-même calculé qu'il pouvait d'ici là se faire une idée des conséquences exactes entrainées par les revendications syndicales, entre autres sur les points où la négociation nationale et les tables locales auraient à intervenir. L'exercice sera d'autant plus facile à M. Gendron (un ex-enseignant qui a épousé une enseignante!) a glissé avec le sourire le président de l'APEP.

Les syndicats ont établi leurs objectifs principaux dans cette tentative de renouer avec la « négociation »: pour tous les élèves, des conditions propices d'apprentissage; pour tous les enseignants, une valorisation d'un métier où pourraient accéder des recrues impatientes.

◆ Action directe

Dans un texte rendu public le 15 janvier dernier, Action directe et les membres de la Fraction armée rouge (RAF) ouest-allemande ont proclamé leur unité d'action et se sont prononcés pour « une guérilla communiste en Europe de l'Ouest ».

Une trentaine de détenus de la RAF font une grève de la faim depuis 50 jours en RFA dans plusieurs prison ouest-allemandes en réclamant notamment leur regroupement.

(Deux des grévistes de la faim sont dans un état critique. Voir nos informations en page 5.)

À la prison de la Santé à Paris, le militant français d'Action directe Régis Schleicher et son camarade Jean Asselmeyer ont entamé un mouvement identique, proclamant leur solidarité avec les détenus de la RAF.

Depuis cinq ans, Action directe a revendiqué une trentaine d'attentats ou d'actions spectaculaires contre des cibles « symboliques », comme l'attaque du siège du patronat français (CNPF) à Paris le 1er mai 1979, première manifestation du groupe.

En 1980, Action directe est considérée comme démantelée après une dizaine d'arrestations, notamment celles, en septembre, de ses deux animateurs présumés, Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Menigon. La Cour de sécurité de l'État prononça alors 19 inculpations pour attentats à l'explosif, tentatives de meurtres et association de malfaiteurs.

La quasi-totalité des membres d'Action directe ont été libérés dans le cadre de la loi d'amnistie qui suivit les élections présidentielles de mai 1981, le mouvement se tourna alors vers des actions « sociales », notamment des occupations d'immeubles vides.

En avril 1982, la police découvrait un important stock d'armes dans un parking à Paris, deux personnes furent arrêtées. Pendant l'été 1982, après l'invasion israélienne au Liban, une série d'attentats sanglants contre des intérêts liés à Israël fut perpétrée par le groupe, qui fut dissous par le conseil des ministres le 18 août.

Depuis cette dissolution, le groupe a revendiqué plusieurs attentats, notamment contre le siège du Parti socialiste et le ministère de la Défense à Paris en août 1983. Action directe est également responsable de la mort de deux policiers avenue Trudaine à Paris, le 31 mai 1983.

Pour la seule année 1984, Action directe a revendiqué neuf attentats qui n'ont fait que des dégâts matériels, notamment contre le siège de la firme pétrolière française Elf-Aquitaine, le 10 décembre dernier.

WEEK-END

Le Café Hora offre disco et danses sociales dans une ambiance israélienne animée par Maurice Perez avec, en spectacle, la danseuse orientale Soraya, à 21 h, au YW-YMHASnowdon, auditorium Samuel Grover, 5480 Westbury. 738-8867

■

Atelier de bande dessinée au Loisir littéraire du Québec, 1415 est, rue Jarry. 374-4700

■

Le Gala du rire, avec Pierre Verville, Pierre Labelle et André Philippe Gagnon, a lieu en la salle André Mathieu, à Laval. 667-1610 ou 668-2354.

■

La Banque d'emploi vous offre ss services. Elle peut vous mettre en contact avec des individus aptes à exécuter divers travaux: peinture, ménage, gardiennage, déménagement, accompagnement. Téléphnez au Centre multi-ethnique Saint-Louis au 842-8836.

■

Grande soirée de solidarité avec El Salvador et le Nicaragua. Rendez-vous à 19 h 30 à la polyvalente Jenne-Mance, 4240 Bordeaux.

■

Atelier de jeux coopératifs, de 9 h à 16 h ce samedi et ce dimanche. Une célébration « Corps à coeur en tête à corps choeur » s'adresse à tous ceux et celles qui ont le goût de jouer et faire jouer en mettant l'accent sur le bien-être, la joie de vivre. Robert Blais au 843-8723.

Dimamche 27 janvier

En collaboration avec la Société Canada-Chine, le CIAA (Centre d'information et de recherche en acupuncture) présentera une conférence-démonstration animée par le Dr Michel Levasseur, portant sur l'acupuncture. Rendez-vous au 1072 rue Saint-Laurent, à compter de 13 h 30. Entrée libre. 332-0382

■

Le CLSC Métro vous invite à une séance d'information sur le logement qui se tiendra ce dimanche à 13 h au 1819 ouest rue Dorchester, angle Saint-Mathieu. On y parlera de hausses de loyer, de rénovations, de services de la régie du logement et des recours à l'aide juridique. Un avocat sera sur place pour répondre aux questions légales. 932-2616

■

Le Centre de plein air de Longueuil offre aux amateurs de glissade un site idéal. Les amateurs de patinage peuvent aussi se rendre près du chalet d'accueil, rue Adoncour, angle chemin du Lac où les attendent une immense patinoire et les amateurs de ski de fond y retrouveront aussi 14 kilomètres de piste. 468-0387

■

Jusqu'au 16 février, la bibliothèque municipale de Longueuil expose les peintures du jeune Yvan Ouellette à la succursale Claude-Henri-Grignon. Ce jeune exposant de 15 ans partique l'art du paysage à la peinture acrylique. 674-6269

■

Dans le cadre de la semaine nationale de ski, la bibliothèque Adélard-Berger invite le public à assister à une séance d'information sur le ski alpin et nordique donnée par la Fédération québécoise de ski. Rendez-vous à 13 h 30 au 180 rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu. 346-5372

■

Bakano, orchestre latino-américain sera en spectacle à 22 h, les vendredis, samedis et dimanches jusqu'au 24 février, à la Casa Cumbia, 4177 rue Saint-Denis. 844-4741

■

Rencontre oecuménique à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, angle des rues Saint-Hubert et Villeray, à 19 h 30. 272-8265

■

Atelier pour enfants de 6 à 12 ans au musée d'art de Saint-Laurent organisé par le Service d'animation, à 14 h. D'une durée de deux heures, cette première activité se déroulera sous le thème de la Saint-Valentin. Les enfants s'initieront à la cuisine sans cuisson en préparant des bonbons et des fiandises. L'atelier sera complété par la fabrication de boîtes-cadeaux pour y déposer les sucreries. Les enfants devront réserver leur place en appelant le Service d'animation au 747-7367.

■

De 11 h à midi, à la Salle paroissiale Sainte-Famille, 553 rue Saint-Charles à Boucherville, les Jeunesses Musicales du Canada ont le plaisir de vous présenter « Sons et Rythmes ». Brioches et café seront servis après le concert.

■

Conférence sur le monachisme orthodoxe à la Cathédrale orthodoxe St-Pierre et St-Paul, 1175, rue Champlain, de 16 h à 18 h. Au programme, vêpres, présentation et collation et le conférencier sera le père Antoine Athanassiadis, pasteur de la paroisse orthodoxe Ste-Marcelle. 472-6128

LE DEVOIR ECONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 26 janvier 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

■ *Falconbridge redevient rentable*

La société Falconbridge Limited de Toronto a communiqué hier avoir réalisé un bénéfice consolidé non vérifié pour 1984, avant poste extraordinaire, de $ 28.7 millions, ou de $ 3.98 par action, comparativement à une perte consolidée redressée, avant poste extraordinaire, de $ 31.4 millions, ou de $ 4.64 par action, lors de l'exercice précédent. Le revenu obtenu au cours de l'exercice s'est élevé à $ 733.3 millions, soit en hausse par rapport à $ 615.4 millions en 1983.

« Les principaux facteurs ayant contribué à l'amélioration des bénéfices ont été la réduction des coûts de production, la hausse des prix du nickel et du cobalt, et l'augmentation du volume des ventes, lesquels ont été en quelque sorte contrebalancés par les prix plus bas du cuivre et des métaux précieux », a déclaré M. William James, président du Conseil d'administration et président directeur général de Falconbridge Limited.

Avec l'incorporation de gains extraordinaires, Falconbridge a rapporté en 1984, un bénéfice net de $ 80.2 millions, ou de $ 11.13 par action, comparativement à une perte redressée de $ 16.6 millions, ou de $ 2.45 par action en 1983.

En 1984, les gains extraordinaires ont totalisé $ 51.5 millions, ou $ 7.15 par action, et comprenaient $ 41.5 millions découlant de la vente d'actions que la société détenait dans The Superior Oil Company, et $ 10 millions en tant que reconnaissance d'avantages fiscaux qui n'avaient pas été enregistrés auparavant.

En 1983, un gain extraordinaire de $ 14.8 millions ou de $ 2.19 par action réultant de l'émission d'actions de Kiena Gold Mines Limited dans laquelle la société n'avait pas participé, fut rapporté.

■ *Echo Bay vend 3.6 millions d'actions*

Echo Bay Mines Ltd. a annoncé hier la vente de 3.6 millions de nouvelles actions ordinaires au Canada, aux États-Unis et en Europe.

De ce nombre, 1.2 million d'actions ont été réservées pour le marché canadien à un prix de $ 10.75 CAN. Les 2.4 millions d'actions restantes iront aux États-Unis à un prix de $ 8.125 US.

M. Robert F. Calman, président du conseil de Echo Bay, a rappelé que le produit net de l'émission, soit environ $ 27 millions US, sera utilisé au remboursement de la dette bancaire encourue lors de l'achat de la Copper Range Company, filiale de Louisiana Land and Exploration Company, plus tôt ce mois-ci. Copper Range détient une participation de 50 % dans le complexe aurifère de Round Mountain.

■ *Norcen complète la vente de ses filiales de distribution de gaz*

Norcen Energy Resources Limited a annoncé hier que la vente de ses filiales de distribution de gaz naturel à Inter-City Gas Corporation a été complétée.

Norcen a obtenu $ 240 millions, dont $ 163 millions comptant et $ 77 millions en actions privilégiées d'Inter-City pour le transfert de propriété de la Northern and Central Gas Corporation et de Greater Winnipeg Gas Company. Le produit de la vente sera utilisée à la réduction de la dette bancaire.

À la Bourse de Toronto hier, Norcen glissait de ⅛ pour terminer la semaine à $ 15 tandis que Inter-City Gas était en hausse de 50 cents à $ 12.

■ *L'offre de Comterm est complétée*

L'offre de droits de souscription qui avait été faite par Comterm inc. à ses actionnaires enregistrés le 21 decembre dernier est maintenant expirée et, de dire la compagnie, a remporté le succès escompté.

En effet, la valeur totale des souscriptions a atteint $ 3.9 millions, soit le montant maximal alloué pour cette offre. Les souscriptions proviennent d'une part d'un groupe dinvestisseurs qui s'était engagé à souscrire par convention et d'autre part, du public actionnaire de la compagnie.

Conformément aux termes de l'offre, Comterm émettra donc 3.9 millions d'actions ordinaires additionnelles et 3.9 millions de bons de souscription d'actions qui pourront être exercés entre le 31 janvier 1986 et le 30 janvier 1987 pour acheter une action ordinaire au prix de $ 1.25 par action.

■ *Les ventes de Bic augmentent de 19 %*

Le groupe multinational française Bic a réalisé un chiffre d'affaires de 6.45 milliards de francs l'an dernier, une hausse de 19 % par rapport à l'année précédente.

La branche Bic (stylos à bille, rasoirs jetables, etc.) a réalisé à elle seule un chiffre d'affaires de quatre milliards de francs en hausse de 19 %.

La branche Dim (collants) a apporté 1.68 milliard de francs au bilan consolidé, soit 20 % de plus qu'en 1983, et la branche Guy Laroche (prêt-à-porter de luxe) a compté pour 376 millions FF, une hausse de 22 %. Quant aux ventes des crayons Conte, elles ont atteint 315 millions de francs, en hausse de 11 %.

Les ventes à l'exportation du groupe ont compté pour 75 % du chiffre d'affaires total, contre 71 % en 1983.

■ *L'APGTC approuve le forage d'un puits de Shell dans le plateau Scotian*

Le Bureau régional de l'Administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada (APGTC) en Nouvelle-Ecosse a annoncé qu'il avait autorisé la société Ressources Shell Canada Limitée à forer un puits de délimitation dans le plateau Scotian.

Le puits, Alma K-85, sera situé à 75 km au sud-ouest de l'île de Sable et à 5 km du puits de gaz naturel Alma F-67, découvert en 1983 et dont l'exploitation a été interrompue.

Le Bureau de l'APGTC en Nouvelle-Ecosse relève de l'Office Canada - Nouvelle-Écosse du pétrole et du gaz offshore.

■ *Sceptre négocie avec les banques*

La société Sceptre Resources a déclaré hier qu'elle négociait présentement un prêt à terme de $ 177 millions ainsi qu'une marge de crédit de $ 10 millions.

Le titre de ressources a gagné ⅛ à $ 5½ en Bourse hier.

■ *Émission d'actions du Permanent*

La compagnie de fiducie le Permanent de Toronto a déposé un prospectus final visant l'émission de 1.9 million d'actions privilégiées à un prix de $ 25 chacune.

La filiale de Genstar Corp a annoncé que le produit de l'émission, soit environ $ 49.5 millions, sera utilisé à des fins d'expansion.

■ *Démission à La Baie*

M. Donald McGiverin a démissionné de son poste de président et chef de la direction de la Compagnie de la Baie d'Hudson, a annoncé la société hier. Il sera remplacé par un comité de gestion formé de trois administrateurs seniors.

M. McGiverion, qui aura 61 ans en avril prochain, demeure président du conseil.

Gaston Gauvreau, 37 ans à Air Canada, part à la conquête du marché international

Entré au service d'Air Canada en 1948 dans une fonction modeste de préposé d'escale, Gaston Gauvreau occupe depuis le 1er janvier dernier le poste de vice-président des ventes et du service international et avec l'enthousiasme d'une recrue il affirme que « l'avenir d'Air Canada est sur le plan international ».

M. Gauveau a vécu plusieurs étapes dans l'évolution de cette compagnie d'aviation, qui comme bien d'autres dans cette industrie a connu depuis une dizaine d'années un long et turbulent voyage, alors qu'éclatait la crise du pétrole. « Pendant 45 ans, dit-il, on s'est fié sur le public canadien pour garnir la clientèle d'Air Canada ».

Les temps changent et Air Canada se tourne résolument vers les marchés internationaux. Cela explique en partie sans doute la restructuration du marché d'Air Canada en deux grandes régions, une pour le Canada, l'autre pour l'extérieur. On comprend mieux également les récentes déclarations du président, M. Pierre Jeanniot, qui souhaite avec insistance la fusion des services internationaux d'Air Canada et de CP Air.

Pour M. Gauvreau, la fonction qu'on vient de lui confier constitue certainement un point culminant dans une carrière qui fut essentiellement celle d'un vendeur. Pour cet homme de 54 ans, qui commence toujours sa journée par une séance de jogging de sept milles (ça lui prend une heure), le défi est maintenant de parcourir le monde comme un pionnier et développer le réseau de cette compagnie, pour laquelle il a toujours travaillé et dont il parle avec passion.

Une semaine après l'ouverture d'un nouveau service avec un vol qui va de Toronto à Singapour en passant par Londres et Bombay, M. Gauvreau se dit ravi de l'accueil des étrangers à Air Canada, car l'intention est d'aller chercher une clientèle non canadienne dans les villes de ce parcours. On mise sur l'image de fiabilité et de sécurité que Air Canada dit avoir partout dans le monde. C'est en ce sens que Air Canada voit son avenir sur le plan international.

D'une manière générale, la clientèle des vols internationaux d'Air Canada est constituée à peu près également de Canadiens et de non Canadiens. Le rapport était antérieurement de 75 % de Canadiens et le reste des étrangers. M. Gauvreau entend développer ce qu'on appele dans le milieu de l'aviation « la cinquième liberté », c'est-à-dire permission justement d'offrir le service à des passagers entre des villes de pays étrangers, comme par exemple entre Paris et Genève, Londres et Dusseldorf, etc...

Dans le temps présent, Air Canada maintient 485 vols par jours dans 63 destinations différentes, dont 35 à l'étranger, soit 12 aux Etats-Unis, 11 en Amérique du Sud et dans la région des Caraïbes, 10 en Europe et 2 en Asie. On projette d'ajouter cette année d'autres destinations, comme Vienne et New Delhi notamment.

Selon M. Gauvreau, la société d'Etat arrive globalement au bout de l'année à couvrir ses frais dans l'exploitation de ses lignes internationales, mais il reconnait, sans préciser lesquelles que « certaines sont plus rentables que d'autres ». Il est évident que certains vols vers les Etats-Unis, qui sont considérés comme internationaux, sont très rentables. Il a y par exemple 16 vols par jour à destination de New York.

Comme son marché est maintenant le vaste monde, M. Gauvreau défend avec la plus vive ardeur la thèse de son président en faveur d'une fusion des services internationaux d'Air Canada et de CP Air. A ses yeux, il n'y aucun doute que c'est Air Canada qui est le « flag carrier » ou le porte-étendard de la feuille d'érable aux quatre coins du monde, tout comme Air France peut représenter la France, ou British Airways la Grande-Bretagne.

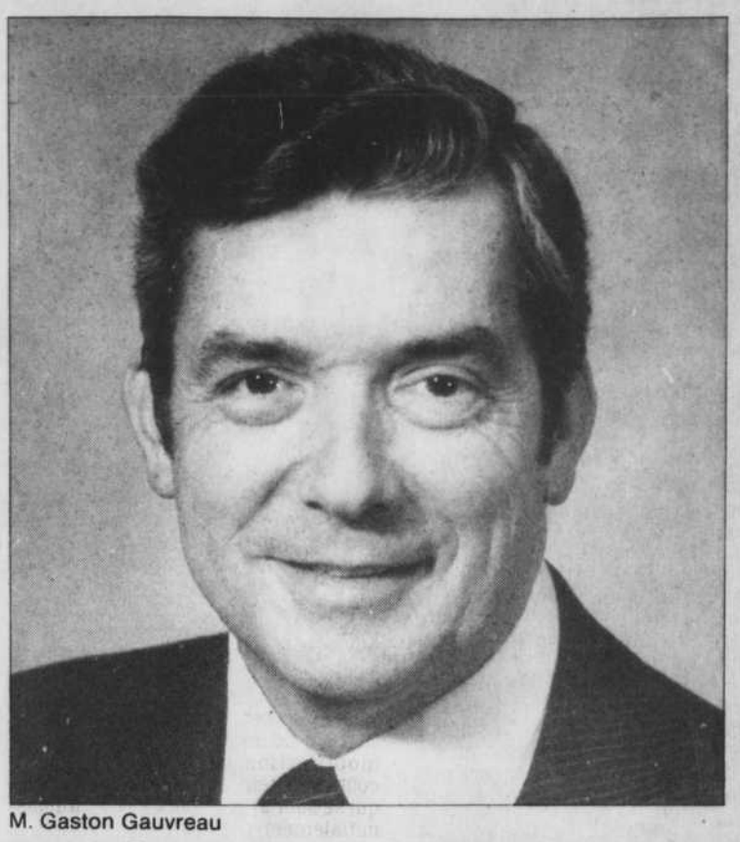
M. Gauvreau soutient qu'à l'exception des Etats-Unis, qui sont un très grand pays, le Canada est le seul à avoir deux compagnies aériennes à rayonner sur le plan international. « A l'étranger, cela affaibli parfois la position canadienne », dit-il. Pour que les deux compagnies canadiennes desservent une même ville ou un même pays, alors que ce pays n'a qu'une compagnie aérienne à vouloir venir au Canada, les négociateurs d'ici, selon lui, sont parfois obligés de faire plus de concessions qu'il n'en serait nécessaire autrement.

Pour appuyer son raisonnement, M. Gauvreau mentionne que le Canada a depuis 15 ans des « cinquième liberté » pour les villes de Paris et de Rome, mais qu'elles restent inexploitées par suite de l'incapacité de Air Canada et de CP Air de s'entendre. La thèse d'une position de négociation amoidrie est toutefois rejetée par les gens de CP Air.

La rivalité entre les deux plus grosses compagnies aériennes canadiennes existe aussi au Canada et le vol Montréal-Vancouver en est un exemple parfait. CP Air a inauguré récemment un vol direct Montréal-Vancouver le matin. Air Canada a rappliqué rapidement en offrant un service identique, mais avec un départ 15 minutes plus tôt!

A CP Air qui se plaint de cette tactique, Air Canada répond que c'est la compagnie rivale qui l'a plagiée, puisque Air Canada offre un vol direct Montréal-Vancouver depuis une dizaine d'années, mais en soirée.

Ces vols matinaux Montréal-Vancouver ne sont, pour le moment du moins, rentables pour aucune des deux compagnies. « Je suis convaincu que ce sera rentable aussitôt que CP Air arrêtera ce service », rétorque M. Gauvreau. Air Canada prétend avoir au moins deux fois plus de clients que CP Air pour ce vol matinal.



M. Gaston Gauvreau

Quoiqu'il en soit, cette bataille pour le marché québécois démontre que la situation a bien changé depuis 1948, alors que le jeune Gaudreau s'affairait comme préposé d'escale à préparer (carburant, chargement, passagers) les appareils avant leur départ de Dorval. Quelques années plus tard, alors qu'il était devenu agent passager, seulement 7 % de la clientèle d'Air Canada à Montréal était francophone.

Dans son premier poste de représenant commercial au début des années 50, Air Canada a demandé à Gaston Gauvreau de « faire connaître l'aviation aux Québécois », qui jusque là s'étaient montrés plutôt méfiants et craintifs des voyages en avion. Pendant deux ans, M. Gauvreau a fait des tournées partout au Québec pour donner des conférences, présenter des films et faire participer durant les fins de semaine le public à des vols gratuits.

La première clientèle spécifique qu'on lui a demané de conquérir fut celle des religieux, qui à cette époque étaient très nombreux et qui voyagaient énormément partout dans le monde, à Rome et dans d'autres capitales pour des stages d'études, des pélerinages; bien entendu, ils y avaient aussi les missionnaires, qui à cette époque encore préférait le bâteau à l'avion.

Ensuite, M. Gauvreau fut représentant commercial à Paris, puis il a reçu le mandat de développer le marché des Antilles et de l'Amérique du Sud. Il fut par après agent de liaison d'Air Canada à Expo 67 et chargé du pavillon de sa compagnie à Terre des hommes. A la fin de 1967, il reçut une promotion, qui l'impressione encore aujourd'hui, à savoir directeur des ventes à Londres. Tous les employés étaient des anglophones.

Evidemment, M. Gaudreau n'aurait pas eu ces promotions s'il n'avait pas au fil des années suivi des cours dans diverses institutions, en soirée ou par des stages payés par son employeur.

Il fut nommé directeur général pour la région de l'est du Canada en 1975. Alors qu'éclate la célèbre crise du français dans l'air au Québec, le vice-président exécutif d'alors, M. Jeanniot lui confie la tâche de franciser pour Air Canada au Québec le travail de tous ceux qui étaient en contact avec le public, commercialement parlant, réservations, ventes, aéroport, etc... Les services d'entretien mécanique, les pilotes et les hôtesses relevaient d'une autre direction que la sienne et n'avaient pas de façon aussi catégorique à adopter le français comme langue de travail. Encore aujourd'hui du reste, une bonne partie du personnel d'entretien mécanique est composée d'unilingues anglophones.

Au début du programme, 62 % des employés relevant de M. Gauvreau étaient bilingues, à peu près tous des francophones. Deux ans plus tard, 97 % étaient bilingues et la langue de travail pour les communications officielles (mémos, réunions, etc...) était devenue le français.

Le revenu des agriculteurs québécois a progressé de 10.8 % l'année dernière

QUÉBEC - Le Devoir — Le revenu brut des agriculteurs québécois a progressé de 10.8% en 1984, alors qu'il avait stagné en 1983 et qu'il pourrait à nouveau stagner en 1985.

Selon le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, l'agriculture québécoise a démontré «une formidable capacité de redressement». Le redressement, amorçé en 1983, s'est accentué l'année dernière. «Si cela continue en 1985, on rattrapera tout ce qu'on avait perdu lors des deux mauvaises années (1981 et 1982) de la crise économique», a ajouté M. Garon.

En 1984, le revenu brut de l'agriculture a, pour la première fois, dépassé les $3 milliards: $3.31 milliards, contre $2.99 milliards l'année précédente. Dans le secteur agro-alimentaire, les expéditions manufactuières ont atteint $11.25 milliards, en hausse de 6.8%. Quant aux ventes au détail des magasins d'alimentation, elles ont pour la première fois dépassé les $8 milliards, une progression de 5.5% par rapport à 1983.

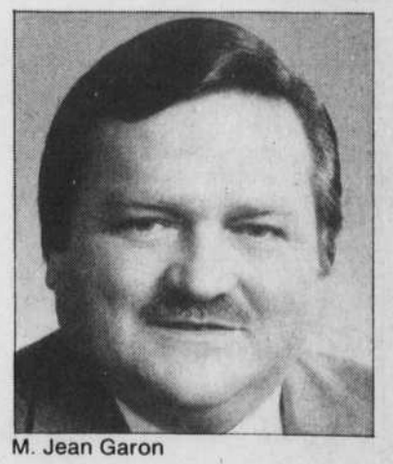
Rappelant les articles alarmistes parus dans certains médias, M. Garon a signalé l'excellente performance économique du secteur de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, qui a contribué «de façon marquante à la relance de notre économie». «Cette distorsion tient certainement à la difficulté d'appréhender une réalité économique aussi vaste et diversifiée, mais aussi à l'importance exagérée accordée à certains événements isolés», estime le ministre. «Cela a eu pour effet de créer un sentiment de crise», ajoute M. Garon alors que, selon lui, «l'agriculture québécoise est définitivement sortie du misérabilisme pour s'imposer comme un des secteurs les plus dynamiques et les plus productifs de toute l'économie».

Les «événements isolés» auxquels fait allusion M. Garon sont notamment les faillites des agriculteurs québécois. A ce sujet, le ministre doute fortement des données sur le nombre de faillites recensées par Consommation et Corporations Canada. «En 1982 et 1983, le tiers des faillites recensées par Ottawa ne peuvent être identifiées comme ayant eu des activités agricoles», signale M. Garon. Depuis 1979, les chiffres émanant de l'Office du crédit agricole - qui prête des fonds à 80% des agriculteurs québécois - ne représentent en moyenne que le tiers des chiffres venus d'Ottawa.

La faillite de Pêcheurs Unis du Québec a par exemple été enregistrée comme une faillite agricole... Selon M. Garon, dans une faillite personnelle, il suffirait qu'un enseignant, un fonctionnaire ou un médecin se déclare agriculteur pour que le syndic l'inscrive comme agriculteur. Québec souhaiterait que le syndic indique les sources de revenus du «failli» dans les années précédant la faillite: on saurait alors l'importance du revenu tiré de l'agriculture, proportionnellement aux autres revenus.

L'aperçu annuel de la situation économique réalisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Mapaq) a été rendu public hier matin lors d'une conférence de presse.

Selon M. Garon, plusieurs facteurs expliquent la forte hausse du revenu brut des agriculteurs en 1984: les meilleures récoltes, les bons prix (notamment dans les céréales), la baisse des taux d'intérêt et les importants montants de compensation. En 1984, les agriculteurs ont touché à la fois des compensations pour leurs pertes subies en 1983 et des avances pour leurs productions de 1984, ce qui fausse les comparaisons.



M. Jean Garon

Pour les onze premiers mois de 1984, les agriculteurs ont touché $131.5 millions venant de l'assurance-stabilisation et $17.1 millions de l'assurance-récolte, deux programmes à frais partagés dont les agriculteurs assument le tiers des coûts.

LES PERMAPRIX PROVIGO

Des bas prix jour après jour, semaine après semaine.

LES SUPERMARCHÉS provigo

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La dernière campagne publicitaire du club Med vise à modifier son image de « single swingers »

Daniel Lemieux
collaboration spéciale



L'utilisation massive de panneaux extérieurs montrant entre autres des enfants et des personnes dans la quarantaine, ainsi que l'emploi de jeux de mots reliés à des situations de travail du genre « Les meetings » et « La tension », ont semble-t-il permi au Club Med de se départir de son image de « single swingers » (pour utiliser les termes de la direction), lui permettant ainsi d'élargir son marché et d'accroître sa clientèle, au Québec.

« On voulait montrer que le Club est accessible à tout le monde, et changer l'image « sex & sun », d'où l'utilisation de personnes plus âgées et de familles dans nos publicités », de préciser Mme Nicole Latremoille, responsable de la publicité et des relations publiques du Club Med Inc. à Montréal.

Ce n'est qu'au Québec, où l'entreprise est présente depuis dix ans, que se posait ce problème d'image - « une image d'ailleurs que le Club Med n'a jamais désirée ». En Ontario et dans l'ouest, la pénétration du marché étant beaucoup plus récente, la stratégie de communication vise d'abord à faire connaître le Club Med et accroître sa notoriété.

La campagne de cette année a cours depuis octobre et ce jusqu'à la fin janvier. Elle est en fait la suite de celle entreprise l'an dernier qui s'était d'ailleurs méritée plusieurs prix et mentions locales, nationales et internationales, dont le Clio Award de New York, au chapitre de la meilleure annonce imprimée.

Mise à part la correction de l'image, la campagne a entre autres comme objectif d'accroître les ventes et de positionner le Club Med comme leader dans le marché.

« En choisissant de dominer un média (les panneaux extérieurs) nous voulions nous distinguer des autres et nous afficher comme leader. Auparavant, on investissait un peu partout à la télévision, à la radio, dans les journaux et les magazines, sauf que l'on se perdait entre l'annonce d'une compagnie aérienne et celle d'une marque de savon ».

D'ailleurs, cette utilisation massive de panneaux extérieurs, généralement employés comme complément à la radio et à la télévision, en a surpris plus d'un par son audace.

« Il y a une certaine originalité à avoir autant misé sur les panneaux. Avec un petit budget (de $ 750,000) ils ont réussi à se faire remarquer. Le même montant investi à la télévision aurait eu peu d'effets », de confier M. Claude Cossette, professeur de graphisme à l'Université Laval, et personnalité bien connue du monde des communications.

« Je suis convaincu, poursuit-il, qu'au Québec le Club Med est maintenant perçu comme un endroit de villégiature pour toute la famille, et non plus comme une destination où les gars et les filles vont pour fêter ».

Quant à l'accroissement des ventes, il semble que les résultats soient un peu moins convainquants. Certains analystes ont déjà mentionnés que la campagne avait été en elle-même plus spectaculaire que les résultats. Ce qui n'est pas l'avis de la direction.

« Nous sommes très satisfaits de la campagne et des résultats obtenus », de préciser Mme Latremouille, qui mentionne que les ventes se sont accrues de 18 % pour l'ensemble du Canada, sans toutefois préciser le taux exact pour le marché québécois, où la croissance fut vraisemblablement inférieure à 10 %. (L'Ontario et l'Ouest ont procuré une bonne partie de l'augmentation de l'ensemble du marché canadien. Ce sont d'ailleurs ces deux marchés, encore peu développés, qui offrent au Club Med les potentiels les plus intéressants au cours des prochaines années).

L'an dernier, 25,000 Canadiens se sont rendus dans l'un ou l'autre des 104 Clubs Med. En moyenne les consommateurs, qui fréquentent ces endroits entre autres « pour rencontrer des gens et faire du sport » séjournent 1,5 semaines et dépensent $ 1,400.

La clientèle des Club Med est principalement composée de gens entre 25 et 49 ans, qui jouissent d'un revenu et d'une éducation supérieure à la moyenne. Certaines statistiques étonnent d'ailleurs : 12 % ont un revenu familial supérieur à $ 75,000, 42 % ont un diplôme universitaire, et 16 % ont effectués des études post-universitaires.

Les revenus du Club Med pour l'ensemble du Canada sont de $ 35 millions dont la moitié provient du marché québécois.

LIVRE
Vers un duopole nippon-américain

JOCELYN COULON
(collaboration spéciale)

***Rapport du CEPII, Économie mondiale 1980-1990: la fracture ?*, Éditions Économica 1984, 400 p.**

Les mutations économiques que nous connaissons en Occident depuis une dizaine d'années vont aller en s'accentuant au cours de la prochaine décennie. Les déséquilibres seront plus profond entre le Nord et le Sud, profitant à un duo qui pourrait bien, à l'aube des années 90 dominer l'économie mondiale : le Japon et les États-Unis sont en pleine ascension économique et politique. C'est le constat qui se dégage de cette excellente étude du Centre d'études prospectives et d'informations internationales qui trace une vue d'ensemble de l'évolution de l'économie mondiale jusqu'en 1990.

Le rapport se divise en deux parties. La première est consacrée à la dynamique des économies occidentales alors que la seconde aborde les dépendances et interdépendances.

Depuis 1973, lors du premier choc énergétique, les économies occidentales sont aux prises avec des problèmes économiques qui s'avèrent pénibles dans certains pays. Les déficits budgétaires énormes, l'inflation et les coûts croissants de l'État-providence forcent les gouvernements à réduire leurs dépenses et leurs investissements publics, alors que la hausse des coûts des l'énergie et la concurrence industrielle de certains pays du tiers-monde les oblige à se débarasser ou à moderniser leurs grandes industries comme la sidérurgie, l'automobile ou le textile.

Dans l'ensemble, la réponse à ces problèmes a été efficace. Les chocs énergétiques de 1973 et 1979 ont été absorbés grâce au progrès des économies d'énergie qui a entraîné une baisse du prix du pétrole. Les auteurs du rapport prévoient d'ailleurs que ce dernier restera stable jusqu'en 1990. L'inflation a été maîtrisée, mais au prix d'un accroissement du chômage. Enfin, l'industrie a fourni un immense effort d'adaptation aux exigences de la troisième révolution industrielle. « Dans tous les pays de l'OCDE, les restructurations se multiplient, la productivité se redresse, la rentabilité des entreprises s'améliore ». Ce processus devrait se poursuivre dans les prochaines années, mais, note le rapport, le tableau n'est pas égal pour tous. Ainsi le Japon, peu frappé par la crise, poursuit le développement de ses industries de pointe, alors que les États-Unis réussissent à créer des millions d'emplois dans les secteurs de la haute technologie et des services. L'informatique est en pleine expansion dans les deux pays avec une tendance à la spécialisation. « Le Japon pourrait devenir le premier centre mondial de production des composants une avance encore confortable dans le domaine de la conception ».

La situation en Europe est totalement différente. Le Vieux Continent stagne dans la crise économique avec bientôt 15 millions de chômeurs. Sa structure industrielle a vieilli et les gouvernements, en plus de se buter à des réticences syndicales (notamment en Grande-Bretagne, en France et en Belgique), sont eux-mêmes divisés au sein de la CEE sur l'opportunité d'unir leurs efforts pour collectivement faire face au défi nippon-américain. « L'Europe est devenue un Sahara pour l'emploi et, économiquement, elle est à la dérive face aux États-Unis et au Japon ». C'est direct et ferme.

Longtemps dépendants de la technologie et des capitaux occidentaux, les pays de l'Est se sont, depuis 1980, fermés à la pénétration de l'Ouest, « préférant » la rigueur économique et l'aide de l'URSS. Les auteurs pensent que « c'est vers la Chine qu'il convient de reporter les principaux espoirs marchands. L'Europe centrale et l'Union soviétique ne se préparent pas, selon toute vraisemblance, à une relance de leurs échanges avec l'Ouest ».

Quant aux pays du tiers monde, ils continueront à subir les affres de l'endettement et il semble bien que des nations comme le Mexique ou le Brésil, malgré leur potentiel économique, n'auront pas la possibilité de faire croître le revenu de leurs habitants. L'Afrique, si malmenée depuis vingt ans, « s'enfoncera dans la misère avec des revenus moyens par tête si dérisoires que leur calcul n'a parfois plus de sens ». Des blocs entiers de pays dont l'avenir est bloqué et pour lesquels on n'a guère de solutions à offrir.

C'est à une « fracture » du monde que nous assistons avec d'une part « les économies à croissance rapide (le Japon, une partie grandissante de l'Asie, ainsi que les États-Unis) et d'autre part les économies à croissance lente (L'Europe de l'ouest, l'Afrique et probablement l'Amérique latine) ». Une décennie déterminante s'ouvre.

Hausse prévue de 5.6 % en 1985

Les dépenses en recherche atteignent un niveau satisfaisant, révèle une étude du Conference Board

Les projets de dépenses en recherche et développement des entreprises canadiennes augmenteront de 5.6 % en 1985, comparativement à une hausse sensible de 17.1 % en 1984.

Malgré cette diminution de plus de 10 %, la moitié des entreprises exploitant des affaires au pays estiment que leurs niveaux d'investissement en R&D sont suffisants et appropriés pour la bonne marche de leurs projets respectifs.

C'est ce que révèle une enquête du Conference Board menée auprès de 600 firmes du secteur privé pour connaître leurs attitudes et leurs intentions de dépenses en matière de recherche et de développement. Sur les 600 entreprises choisies, 246 ont retourné leur questionnaire dûment rempli. Plus de 160 d'entre elles ont indiqué gérer un programme de recherche.

Selon les réponses fournies, les moyennes entreprises des secteurs manufacturier et primaire causeront le ralentissement prévu des dépenses en 1985. Pour leur part, les grandes et petites entreprises envisagent d'augmenter substantiellement la portion de leur budget consacrée à la R&D.

Analysant les résultats de son étude, le directeur du groupe de recherche en économie et commercialisation du Conference Board, M. Ranga Chand, a indiqué au DEVOIR qu'il faudra peut-être revoir la politique canadienne en matière de recherche et du développement. « Cette politique part du principe que l'industrie canadienne ne fait pas assez de R&D. Or la moitié des cadres supérieurs interrogé ont répondu que les niveaux d'investissement en R&D de leur entreprise sont suffisants et appropriés. »

M. Chand a ajouté qu'il était « sans doute normal » que le Canada ne dépense que 1.9 % de son produit national brut en recherche et développement (le plus faible taux parmi les membres de l'Organisation de corporation et de développement économique). « Nous avons une petite économie, beaucoup de petites entreprises et de filiales de compagnies étrangères. Il ne faut jamais oublier ces caractéristiques lorsque nous analysons la situation de la recherche chez nous », a-t-il expliqué.

Les réponses à l'enquête du Conference Board sur le niveau des dépenses en recherche varient selon la taille de l'entreprise. Ainsi, 58 % des petites entreprises et 53 % des moyennes entreprises qui investissent dans la R&D estiment que leur organisme devrait dépenser davantage en R&D. Par contre, seulement 45 % des grandes entreprises partagent cette idée.

D'autre part, l'étude révèle que les « missions mondiales » données par des compagnies étrangères à des filiales canadiennes sont une source d'investissements en recherche et développement. Soixante-treize pour cent des filiales appartenant à des compagnies étrangères ont ainsi répondu que le fait d'avoir un mandat de produit mondial a amélioré leur programme de R&D. Une mission mondiale consiste à accorder à une filiale la responsabilité totale de la R&D, de la production et de la commercialisation d'un produit ou d'un processus particulier.

C'est la première fois que le Conference Board du Canada, un organisme autonome sans but lucratif, réalise une enquête sur la R&D.

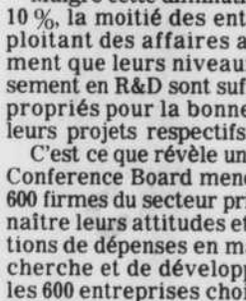
Déficit US

WASHINGTON (AFP) — Le budget fédéral américain a enregistré en décembre dernier un déficit de $15.2 milliards, portant le total pour les trois premiers mois de l'année fiscale 1985 à $72.4 milliards, a annoncé hier le département du Trésor.

Ce déficit trimestriel est en hausse de 14.4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 1984 ($ 63.3 milliards).

Le gouvernement Reagan, qui tablait encore récemment pour l'exercice 1985 sur un déficit inférieur à celui de la dernière année fiscale ($ 175.3 milliards), prévoit maintenant un déficit de quelque $ 210 milliards qui battrait le record établi au cours de l'exercice 1983 ($ 195.4 milliards)

Côté Taschereau Wright Robitaille



Me Jean-François La Rue, LL.B.

Les notaires de l'étude Côté, Taschereau, Wright, Robitaille et Me Jean-François La Rue ont le plaisir d'annoncer que ce dernier s'est joint à eux à titre d'associé pour l'exercice de la profession de notaire et de conseiller juridique.

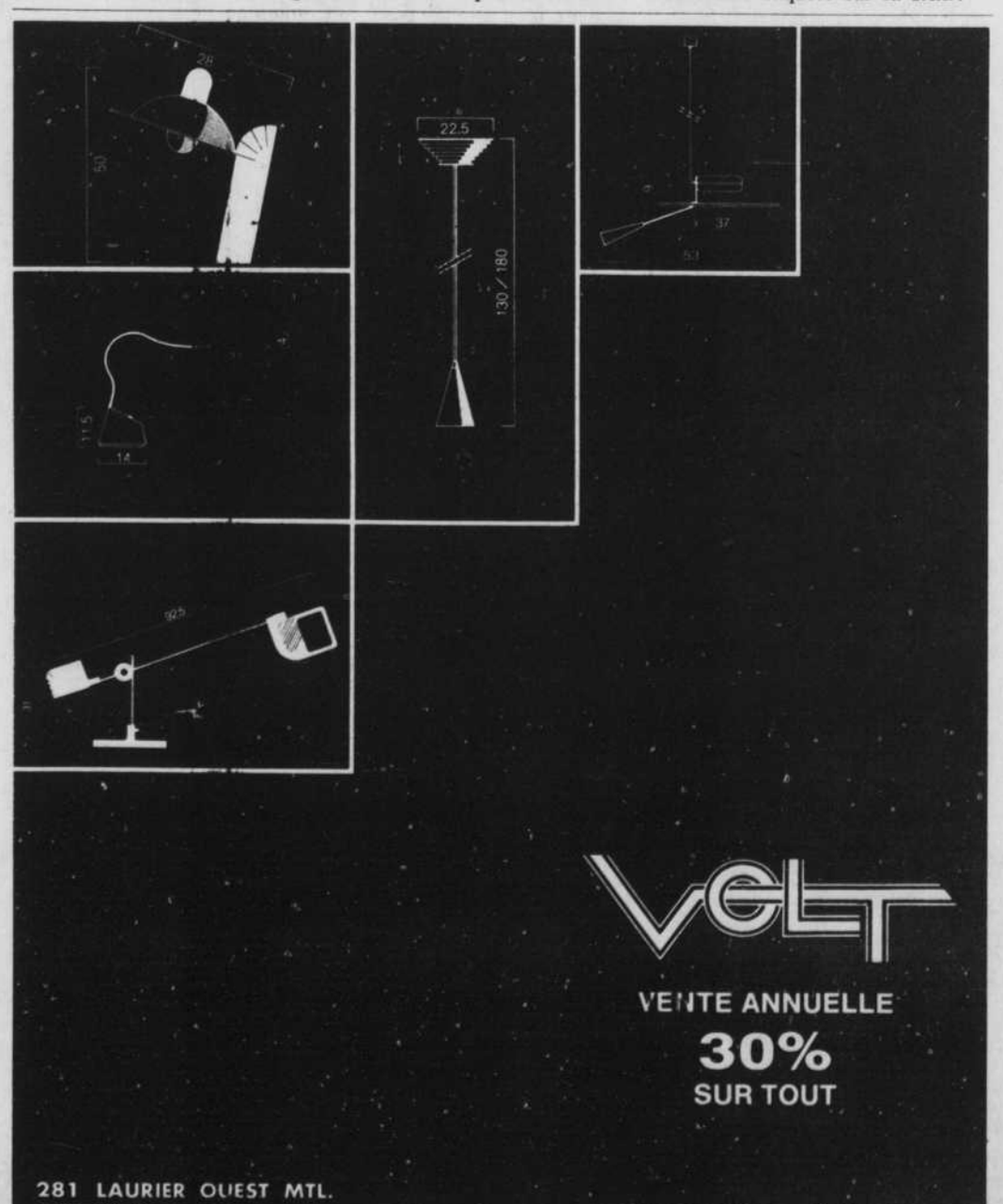
L'adresse de l'étude est: 880, Chemin Sainte-Foy, Suite 750, Québec. G1S 2L1
Tél.: (418) 688-9375

CARLING O'KEEFE LIMITÉE
AVIS DE DIVIDENDES

Avis est donné par la présente que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivant qui seront payables le 1er avril 1985, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 8 mars 1985:

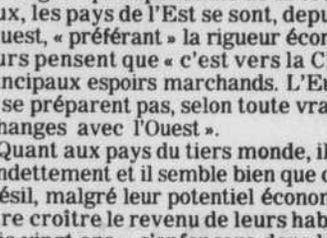
1. Un dividende trimestriel de 55 cents par action sur les actions privilégiés en circulation de la Compagnie, série A, à dividende cumulatif 2,20$;
2. Un dividende trimestriel de 66¼ cents par action sur les actions privilégiées en circulation de la Compagnie, série B, à dividende cumulatif 2,65$;
3. Un dividende trimestriel de .12 cents par ation sur les actions ordinaire en circulation de la Compagnie.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Peter John Young
Vice-président, Affaires juridiques et secrétaire général
EN DATE du 22 janvier 1985



VOLT
VENTE ANNUELLE
30%
SUR TOUT
281 LAURIER OUEST MTL.
279-8476
JUSQU'AU 02 FÉVRIER 1985

ÉPARGNE-PLACEMENTS
Consultations gratuites





Au kiosque de la Chambre des notaires du Québec.

Expert reconnu en matières juridiques, le notaire peut aussi vous conseiller efficacement quand vient le moment de protéger ou de faire fructifier vos avoirs.

Au Salon de l'épargne-placements, des notaires d'expérience répondront gratuitement à toutes vos questions au kiosque de la Chambre des notaires du Québec. Vous pourrez aussi participer à une série de conférences intitulée « L'héritage » où l'on traitera de testament, de règlement de succession et de planification fiscale successorale.

En tout, une centaine de notaires expérimentés pour vous conseiller.

Informez-vous au kiosque de la Chambre des notaires du Québec, et demandez une consultation gratuite.

Le Salon de l'épargne-placements, du 1 au 5 février à la Place Bonaventure.

Chambre des notaires du Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Livraison de 2500 véhicules Iltis à l'armée belge

Bombardier décroche finalement le contrat

MONTREAL (PC) — La société montréalaise Bombardier a annoncé, dans un communiqué émis hier, qu'elle s'était entendue à Bruxelles ce même jour avec le gouvernement belge sur tous les points d'un contrat d'environ $50 millions canadiens portant sur la fourniture de 2,500 véhicules Iltis destinés à l'armée belge.

Les véhicules seront fabriqués par la Division du matériel logistique de Bombardier à Valcourt, et leur montage final sera effectué en Belgique par la filiale belge de Volkswagen. La production, qui s'échelonnera sur deux ans et demi, commencera environ quatre mois après la signature du contrat.

La société Bombardier souligne, dans le communiqué, que tout au long des négociations elle a bénéficié du soutien du gouvernement canadien, notamment des ministères de la Défense nationale, des Affaires extérieures et du Commerce international, aussi bien que de l'appui du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur du Québec, M. Bernard Landry, et de la délégation générale du Québec à Bruxelles.

L'obtention du contrat belge représente pour la compagnie une importante percée sur le marché international des véhicules logistiques, d'autant plus que la Belgique sera maintenant le troisième pays de l'Otant, avec l'Allemagne de l'Ouest et le Canada, à utiliser le véhicule tout terrain Iltis, a déclaré le vice-président et directeur général de la division du matériel Logistique de Bombardier, M. Robert Leboeuf.

Bombardier avait obtenu à l'automne 1983 une commande du gouvernement canadien portant sur la fourniture de 1900 véhicules Iltis aux Forces canadiennes. Ce premier contrat de base pour les véhicules Iltis a en fait consolidé la position de Bombardier sur le marché belge où



ses concurrents étaient British Leyland et Mercedes Benz.

Dans ce contexte, tout comme dans celui du contrat de wagons de métro de New York, la Société canadienne pour l'expansion des exportations a offert des conditions très favorables pour l'achat des véhicules fabriqués par la compagnie installée dans les Canatons de l'Est.

Le destin de la livre est lié au prix du pétrole

LONDRES,(AFP) — Poussée vers le bas de jour en jour, malgré quelques sursauts passagers de hausse, la livre sterling est malade du pétrole et ne retrouvera vraiment le calme qu'avec un appaisement du marché de l'or noir, estimaient hier les milieux officiels britanniques.

Malgré les interventions concertées des banques centrales, décidées la semaine dernière à Washington, pour tenter de remettre un peu d'ordre sur les marchés financiers, note-t-on en effet à Londres, la monnaie britannique est encore à son plus bas. Elle a même battu temporairement mercredi son record de baisse, à 1,1110 dollar, avant de remonter un peu.

Cette course en dents de scie, expliquent les milieux financiers, est due avant tout à la nervosité des opérateurs devant une baisse éventuelle des prix de référence du pétrole de l'OPEP, jugée hier pratiquement inévitable par les milieux professionnels londoniens.

Il suffit d'ailleurs d'une rumeur plus appuyée que les autres sur le



montant (2 dollars?, 1,5 dollar?) de cette baisse pour que la livre descende d'un seul coup de quelques dixièmes de pence. Cette nervosité, estiment les mêmes milieux, ne sera certainement pas calmée avant au moins la fin de la réunion en début de semaine prochaine à Genève des pays exportateurs de pétrole, qui s'annonce encore une fois extrêmement difficile.

Les prix du pétrole s'étaient stabilisés pendant un an pratiquement après la décision prise par l'OPEP en mars 1983 de baisser ses prix officiels. Mais les pressions à la baisse ont repris ensuite, alimentées par l'absence de discipline au sein des 13 de l'organisation et par l'importance grandissante prise par le marché libre, sur lequel les ventes se font en fonction de l'offre et de la demande.

Malgré plusieurs tentatives pour restaurer la discipline, et un nouvel abaissement de sa production, l'OPEP n'a pas réussi à reprendre l'offensive. Les marchés financiers estiment donc maintenant qu'elle n'a plus d'autre solution que de baisser à nouveau ses prix. Et la livre subit les effets de cette incertitude.

Le destin de la livre, souligne-t-on en effet dans les milieux oficiels britanniques, est est lié directement desormais dans l'esprit des spéculateurs au prix du pétrole, en raison de l'importante de la production de la mer du nord. « il est paradoxal que cette richesse nationale se retourne contre notre monnaie », constate un proche du premier ministre, Mme Margaret Thatcher.

Le pétrole devrait assurer des revenus de 12 milliards de livres au trésor britannique cette année, sur des recettes de quelque 140 milliards au total, soit près de 9 %. Et le chancelier de l'échiquier compte sur cette mane pour annoncer le 19 mars des réductions d'impôts. toute baisse des prix ne pourra donc que compliquer sa tache.

Baisse de l'indicateur économique de la Banque de Commerce

La croissance limitée du revenu réel disponible, le niveau élevé du chômage et la faible confiance des consommateurs vers la fin de l'année dernière, donnent à penser que les effets positifs des baisses récentes des taux d'intérêt sur l'activité économique globale seront quelque peu atténués à court terme.

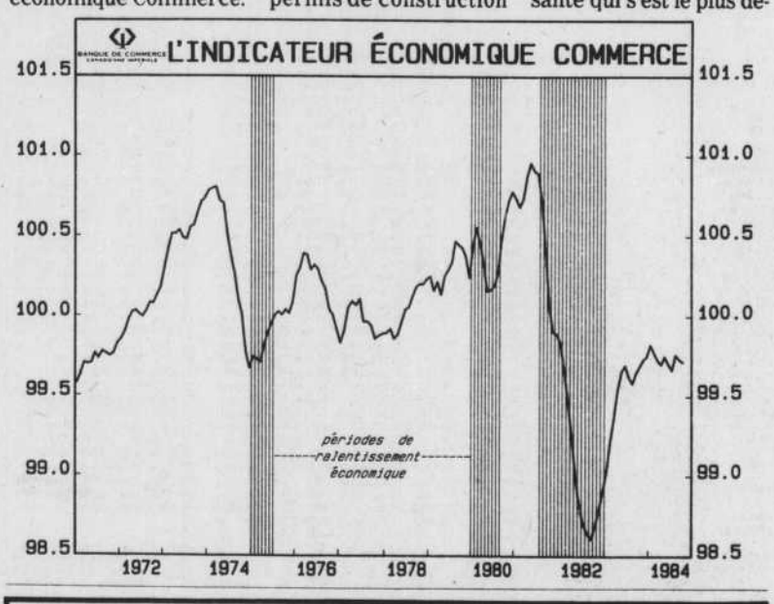
C'est ce que suggèrent les économistes de la Banque Canadienne Impériale de Commerce dans leur analyse de tendance de l'indicateur économique Commerce.

« Tant que les composantes réceptives aux taux d'intérêt, comme la construction de logements, ne commenceront pas à se redresser, une intensification de la croissance globale est peu probable », écrit-on.

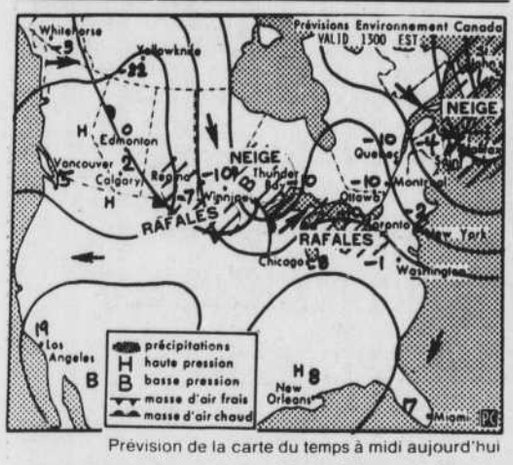
L'indicateur a reculé de 0.02 % en octobre dernier après avoir enregistré une hausse révisée de 0.01 % en août et une baisse de 0.03 % en septembre. Six des composantes ont baissé tandis que deux ont augmenté.

Le plus fort recul est survenu au chapitre de la valeur ajustée des permis de construction de logements qui fléchi pour un deuxième mois consécutif. Dans les régions, la construction autre que de logements a diminué dans les provinces atlantiques, au Québec et en Ontario, tandis qu'elle a augmenté dans les provinces de l'Ouest.

Par ailleurs, l'indicateur économique américain qui avait enregistré une hausse le mois précédent, a baissé en octobre. Les demandes initiales de prestations d'assurance-chômage rePrésentent la composante qui s'est le plus dégradée. Malgré cela, peu d'observateurs s'attendent à voir l'économie américaine régresser prochainement.



LA MÉTÉO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une crête de haute pression s'approchera de l'ouest et le temps sera beau sur la majorité des régions. Cependant, des vents du nord-ouest de 20 à 40 km-h amèneront de l'air plus froid et les températures demeureront plusieurs degrés sous les normales surtout sur l'ouest. Un second système dépressionnaire en provenance du nord-ouest ramènera un peu de neige sur la moitié ouest de la province dimanche.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés et froid. Max.: −11. Précipitations: 10 %. Dimanche: neige passagère.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 22
COUCHER: 16 h 50

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux et plus froid. Vents modérés. Max.: −15. Précipitations: 10 %. Dimanche: faible neige.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés et froid. Max.: −13. Précipitations: 10 %. Dimanche: neige passagère.

Estrie, Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable et possibilité de chutes de neige. Vents modérés et plus froid. Max.: −11. Précipitations: 30 %. Dimanche: neige passagère.

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Plus froid. Max.: −10. Précipitations: 10 %. Dimanche: ennuagement.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Plus froid. Max.: −14. Précipitations: 10 %. Dimanche: ennuagement.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ciel variable et chutes de neige dispersées. Vents devenant modérés. Max.: −8. Précipitations: 30 %. Dimanche: peu de changement.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −10. Précipitations: 10 %. Dimanche: beau.

Basse Côte nord-Anticosti: nébulosité croissante et vents modérés par moments. Max.: −6. Précipitations: 20 %. Dimanche: chutes de neige et venteux, sauf neige et poudrerie sur le secteur de Blanc-Sablon.

GESTION PERSONNELLE

Le REER pour conjoint

EUGENE ELLMEN
de la Presse canadienne

Un REER pour conjoint — forme spéciale de régime enregistré d'épargne-retraite — permet maintenant à l'épouse, qui souvent gagne beaucoup moins que son mari, de s'assurer des revenus égaux au moment de la retraite.

Cette forme de REER permet en effet au conjoint qui touche les revenus les plus élevés de déposer une partie de cet argent dans un REER enregistré au nom du conjoint le moins bien payé, que ce soit le mari ou la femme.

Il y a de grandes chances que l'épouse en soit la bénéficiaire. Les derniers chiffres publiés par Statistique Canada indiquent que les femmes possédant un diplôme universitaire gagnent en moyenne $21,005 par année, contre $31,179 par année pour les hommes de même condition. Les femmes ayant complété des études secondaires, par ailleurs, gagnent en moyenne $12,756, contre $20,129 pour les diplômés du secondaire.

Comme pour tous les REER, le REER pour conjoint permet au contribuable de déduire ses versements à un REER de son revenu imposable, si bien que l'argent ainsi accumulé forme un fonds qui est à l'abri du fisc.

« C'est une méthode fantastique pour partager les revenus du couple », affirme Tony Anderson, de la firme de conseillers PerCor. « Elle permet de placer certains actifs au nom du conjoint le moins bien nanti. L'objectif est d'obtenir que les primes de retraite soient égales pour les deux membres du couple ».

Selon M. Anderson, le couple qui touchera ainsi des bénéfices de retraite égaux, pourront à l'âge de la retraite réduire leurs contributions au fisc puisque chaque conjoint versera un impôt égal. Si un des conjoints touchait plus que l'autre, il serait beaucoup plus taxé.

Prenons l'exemple d'un mari qui, à sa retraite, touche un régime de pension de compagnie, des bénéfices d'un REER personnel et des revenus provenant de divers investissements, alors que son épouse ne touche que les bénéfices d'un REER. L'épouse pourrait toucher si peu qu'elle ne verse aucun impôt, alors que le mari, en raison de l'accumulation des revenus, pourrait devoir verser 35 % de ceux-ci à l'impôt.

Il est à remarquer toutefois que celui qui verse au REER de son conjoint est astreint à la même limite de contributions que s'il ne versait qu'à son REER personnel.

Revenu Canada a décrété que les contributions d'un contribuable à un REER ne peuvent dépasser 20 % de son revenu ou atteindre au maximum $5,500. Si le contribuable verse déjà à un régime de pension, la limite est de $3,500, moins les contributions au régime précité.

Cela signifie que vos contributions annuelles non-imposables sont limitées à $5,500 ou $3,500, selon que vous ayez ou non un régime de pension de compagnie et quelle que soit la façon dont vous partagiez vos contributions dans votre REER et celui de votre conjoint.

Selon M. Anderson, un couple doit avant tout voir à égaliser les bénéfices de retraite afin de faire bénéficier le conjoint aux meilleurs revenus des déductions de celui qui en toucherait moins. Seul le fisc est ainsi perdant.

Il ajoute que les couples doivent également faire preuve de flexibilité dans ce domaine. La répartition des contributions peut être modifiée en tenant compte de brusques changements des actifs ou revenus d'un des membres du couple.

Ainsi, advenant que l'épouse touche un héritage important, il pourrait être plus judicieux pour elle de souscrire au REER de son mari, même si les revenus annuels de ce dernier sont plus élevés que les siens.

Un spécialiste, Brian Costello, invite toutefois les couples à s'assurer que leur mariage soit solide avant de prévoir une telle égalisation des bénéfices de retraite.

Les contributions d'un époux au REER d'un conjoint appartiennent à ce dernier, du fait que le REER est nominal et enregistré en son nom. Si le couple se sépare, éventuellement, les contributions de l'époux au REER de sa conjointe appartiennent de droit et de fait à cette dernière.

Tout retrait des contributions à un REER pour conjoint doit également s'ajouter au revenu imposable de l'année et sont donc soumis à la voracité du fisc.

Ainsi, un époux pourrait être très lourdement imposé au cours de l'année durant laquelle sa conjointe retire les fonds d'un REER auquel il a contribué.

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

UNE BANQUE D'IDÉES
PROFITABLES POUR VOTRE RETRAITE



- Une gamme complète:
  REER garanti
  REER fonds sous gestion
  REER hypothèque personnelle
  REER autogéré
  (coupons et obligations disponibles)
- Des rendements supérieurs
- Des conseillers compétents pour guider vos choix

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
MONTREAL
225, ouest St-Jacques
288-1221

SUBVENTIONS À LA RECHERCHE

RECENSIONS DES ÉCRITS

Le Conseil québécois de la recherche sociale, organisme de subventions de la recherche sociale rattaché au ministère des Affaires sociales, offre, par concours, dans le cadre de ses programmes de subventions et de bourses pour 1985-1986, sept subventions à la recherche pour des recensions des écrits portant sur des thèmes que le Conseil privilégie.

THÈMES PROPOSÉS
Une subvention à la recherche pour une recension des écrits est offerte par le Conseil québécois de la recherche sociale pour chacun des thèmes suivants:

- **L'intervention communautaire: notions, objectifs, réalisations, mesures d'impact;**
- **La discrimination à l'endroit des minorités visibles: définition, extension, facteurs, actions visant à la réduire;**
- **Inventaire des études en prospective sociale;**
- **L'usage et l'abus des drogues chez les jeunes: étiologie et nouvelles approches;**
- **Les effets de la décroissance et les limites de l'intervention de l'État dans le domaine social;**
- **La prévention de la déficience intellectuelle;**
- **Le développement de l'autonomie des personnes handicapées par une déficience motrice.**

LE PROJET DE RECHERCHE:
Le chercheur doit faire le point sur l'état des connaissances, spécialement au Québec, dans les domaines touchés par le thème proposé, soit: repérer, dépouiller, analyser et commenter les documents. De plus, le chercheur doit identifier les études dont les conclusions peuvent être appliquées à des populations québécoises. La recension des écrits doit permettre, selon le cas, de dégager un cadre de référence de portée théorique, méthodologique ou d'intervention. Une note explicative sur le cadre de travail ou la problématique peut être obtenue du Secrétariat du Conseil.

L'ADMISSIBILITÉ:
Le candidat doit être porteur d'un diplôme de deuxième cycle et avoir une expérience pertinente en recherche. Il doit de plus démontrer qu'il est familier avec le domaine de recherche choisi et la méthode et qu'il a accès aux sources documentaires. Les chercheurs indépendants, sans rattachement institutionnel, sont également admissibles.

DURÉE ET MONTANT DE LA SUBVENTION:
Le montant maximal de la subvention est établi à 10 000$. Les chercheurs subventionnés sont choisis en juin 1985. La période subventionnée va du 1er septembre 1985 au 31 mai 1986. La subvention est administrée par un organisme gestionnaire agréé par le ministère des Affaires sociales conformément au règlement général du Conseil québécois de la recherche sociale.

L'INSCRIPTION:
Le dossier de la demande doit comprendre, en plus du formulaire *Demande de subvention à la recherche* (AS-764), les documents annexes:

1) la description du projet (maximum: 20 pages écrites au recto seulement) décrivant adéquatement: la problématique de la recension, le cadre d'analyse, la méthode, les résultats attendus, la contribution du projet au développement de la recherche sociale et le calendrier;
2) le curriculum vitae du responsable du projet et celui des chercheurs principaux;
3) les autres documents, s'il y a lieu. Seuls les dossiers conformes sont considérés.

Les personnes intéressées peuvent faire la demande du formulaire, ainsi que des notes et de la brochure explicatives.

Les demandes de subvention doivent être soumises avant 16h30 le vendredi 29 mars 1985 au:

Conseil québécois de la recherche sociale
1075, chemin Sainte-Foy, 3è étage
Québec (Québec)
G1S 2M1
Tél.: (418) 643-7582

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE
Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Tendance à la hausse

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a clôturé la séance avec un gain de 21.92 points, à 2547.87.

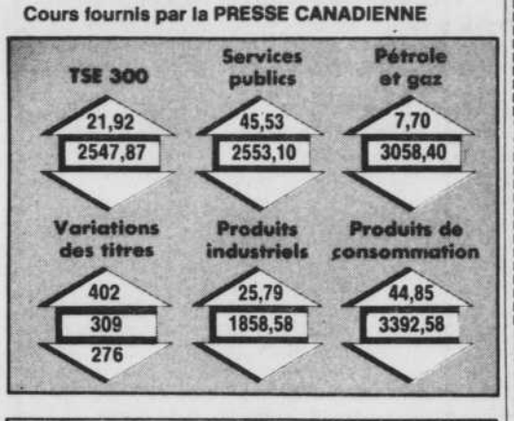
Le volume des échanges a diminué à 15.4 millions d'actions, contre 18.97 millions le jour précédent.

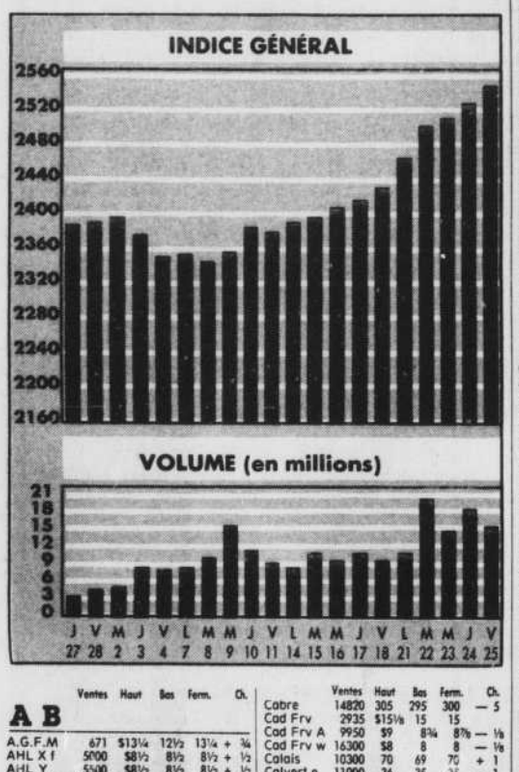
Dans les industrielles, Systemhouse A gagne 10 cents à $1.78; Bell Enterprises 3-4 à $37 3-8; Toronto Dominion Bank 1-8 à $18 7-8; Dofasco A 1-2 à $26 1-2 et Inco 1-8 à $18. Rothmans Pall Mall perd 2 à $41 1-4; Canadian General Electric 1 à $62; Baxter Technology quatre cents à 30 cents et Omnibs Computer 15 cents à $1.40.

Dans les mines, Barrick Resources gagne quatre cents à $1.44; Campbell Red Lake 3-8 à $22 1-2 et Camreco quatre cents à 66 cents. Teck Corp B cède 1-8 à $12 et Atlas Yellowknife un cent à 25 cents.

Dans les pétroles, Omega Hydrocarbons gagne 1-2 à $8 3-4; Westmin Resources 1-8 à $12 1-8 et Nearctic Resources 10 cents à 65 cents. Oakwood A abandonne 15 cents à $3.35 et Ranger Oil 1-8 à $6 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	671	$13¼	12½	13¼	+ ¼
AHL X f	5000	$8½	8½	8½	+ ½
AHL Y	5500	$8½	8½	8½	+ ½
AMCA Int	93905	$17½	17	17½	— ⅜
AMCA p	2050	$24¾	24¾	24¾	
AMCA 2 p	28000	$26½	25¾	26½	+ ⅛
Abatera o	6500	55	55	55	— 3
Aberford	2700	$8	7¾	8	+ ¼
Aberford w	2550	140	116	140	+ 20
Abti Prce	760	$33⅜	33½	33½	— ½
Abitbi 7½p	300	$43	42¾	43	+ ¼
Abitbi 10	500	$52	51	52	+ ½
Acklands	704	$17	17	17	
Agassiz	15900	175	170	175	
Agnico E	2100	$12¾	12¾	12¾	— ½
Aiguebel o	100	$5½	5½	5½	
Akaitco o	500	50	50	50	— 5
Alt Energy	37141	$20⅞	20⅝	20⅝	— ⅜
Alt Enr A	1100	$29¾	29⅝	29⅝	+ ⅛
Alta Nat	20200	$16¼	15⅞	15⅞	— ¼
Alton	159456	$40⅜	39⅞	40⅜	+ ¾
Alcan w	17100	$10⅝	10⅜	10⅝	+ ⅛
Algo Cent	350	$19¾	19¾	19¾	— ⅛
Algoma St	1829	$20⅝	20½	20⅝	+ ⅛
AStel p	500	$24½	24½	24½	
Algma St B	1750	$25	24⅝	24⅝	— ¼
Altex o	3800	129	125	125	
Alum A	1100	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
Alum c p	900	$25⅝	25½	25½	
Am Eagle o	5000	156	151	151	— 5
A Expr	100	$54¼	54¼	54¼	+ 2¼
Am Leduc	8600	25	24½	25	
Andrs WA f	300	$24⅝	24¼	24⅝	+ ⅜
Anthes	17000	35	33	33	— 2
Argcen	162	$17¾	17¾	17¾	
Argus	z13	$11⅛	11⅛	11⅛	
Argus B pr	258	$28¾	28½	28¾	+ ¼
Argus C pr	z40	$11⅛	11⅛	11⅛	
Argyll A f	2000	250	240	240	— 15
Asamera	27150	$10⅜	10	10⅛	— ⅛
Asoc Porc o	100	190	190	190	— 10
Astral A f	400	490	490	490	
Astral B f	1900	$5½	495	5	
Atco I f	14000	$8⅞	8⅜	8¾	
Atco II	150	$8½	8½	8½	+ ⅛
Atco 11½	3550	$31¾	31½	31¾	+ ¼
Atco w	37298	155	137	150	+ 15
Atl C Cop	1571	175	170	175	+ 15
Atl Shop p	1400	$25¾	25⅝	25⅝	
Atlas Yk o	74500	25	24½	25	— 1
Aur Res o	2000	95	95	95	+ 10
Avindo w	15000	7	6	7	— 2
BC Rail p	5600	$26½	26¼	26¼	
BC Sugar A	1996	$23¼	23	23¼	+ ⅛
BC Sugar w	1300	290	290	290	— 10
BGR A	7600	$6¾	6⅝	6⅝	
BGR w	6100	70	65	65	— 3
BMB Comp	600	280	275	275	— 6
BP Canada	42410	$26¼	26	26¼	+ ¼
Bachelor	1500	260	260	260	
Banister C	900	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Bk Alberta	2600	$8¾	8¼	8¼	
Bank BC	28640	$6½	6	6⅛	
Bk BC 222	500	$24½	24¼	24¼	— ¼
Bank Mtl	84622	$28¾	27⅞	28¾	+ ⅜
Bk Mtl 285	9435	$34⅞	34⅝	34⅝	+ ¼
Bk Mtl 250	5800	$31¾	31	31½	+ ½
Bk Mtl 3p	12000	$25⅛	25	25⅛	
Bk Mtl w	30300	425	405	425	+ 20
Bk NS	142380	$14¼	14	14⅛	+ ⅛
Bk N S 1p	4450	$25⅝	25¼	25¼	
Barbcon B	500	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ¼
Barick	103400	145	140	144	+ 4
Barick w	1000	45	45	45	— 10
Baringtn o	11000	110	105	105	
Bathrst p	100	$12	12	12	+ 1
Baxter	7000	30	30	30	— 4
Baxter w	10000	5	5	5	
Bay Mills	42600	$10½	10	10⅛	+ ⅛
Beauty C o	6000	42	40	42	+ 3
BCE	788481	$37¾	36⅝	37⅜	+ ¾
BCE 2.25 p	2600	$31	30¼	31	+ ¾
BCE 1.80 p	8125	$24⅞	24½	24⅞	+ ⅜
BCE 1.96 p	260	$44⅛	44⅛	44⅛	+ 1½
BCE 2.05 p	850	$37	36⅞	36⅞	+ ⅛
BCE 2.70 p	11720	$38½	37½	38½	+ 1
Bentall 1 p	2300	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Biotech	15000	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Black Phot	1000	$18¾	18¼	18¾	
Blackwod	500	375	360	375	+ 30
Bluesky	25412	415	405	410	— 5
Bombár B f	100	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Bonanza R	5050	425	410	415	— 10
Bonar	4550	$11½	11	11⅛	+ ⅛
Bonar w	10500	214	210	214	+ 4
Bow Valy	21898	$16⅞	16¾	16¾	— ¼
Bow Vly 205	4950	$27	26⅝	26¾	— ¼
Bow Vly R	37900	$8	7¾	7¾	— ¼
Bralorne	8500	$5¼	5⅛	5⅛	
Bralor 8.75	6450	$20¼	19¾	20	+ ⅜
Bralorn w	3500	100	100	100	
Bramalea	1700	$17½	17⅛	17½	— ⅛
Brmlea B p	980	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Brscade p	5637	$40½	40⅛	40¾	+ ¼
Brascan A	19946	$34⅝	34	34⅜	+ ¼
Brscn 8½	400	$25⅝	25⅝	25⅝	
Brscn 1981	1100	$26½	26⅜	26⅜	— ¼
Brkwater o	40270	450	430	445	
Brendo M	400	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅜
Brinco	600	175	170	175	
BCFP	23800	$11⅛	11⅛	11¼	— ¼
BCFP p	100	$35	35	35	
BC Res	53859	259	255	258	— 2
BC Res p	2190	$28¾	28½	28¾	
BC Phone	37180	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ¼
BCPh 4¾ p	z90	$46¼	46¼	46¼	
BCPh 4¾ p	z30	$49¾	49¾	49¾	
BCPh 1956	z80	$53¼	51½	51½	
BCPh 4.84	2475	$33⅛	33⅛	33½	+ ⅛
BCPh 5¾ p	100	$61	61	61	+ 1
BCPh 6 pr	z7	$65½	65½	65½	
BCPh 6.80	100	$18½	18½	18½	
BCP 7.04 p	440	$19¼	19	19	— ½
BCP 10.16 p	246	$26½	26	26	— ⅛
Broulan	1667	80	80	80	
Brunswk	20924	$15½	15⅜	15½	
Budd Can	53650	$19	18¾	18¾	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	81133	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
CB Pak	6800	$13½	13⅜	13⅜	
CB Pak w	6775	305	295	300	— 10
CCL A	2098	$28	27¾	28	+ ¼
CCL B f	10914	$28½	28	28½	+ ½
CDC Life	63105	$14¼	13⅞	14¼	
CIL	100	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
CIL pr	100	$39½	39½	39½	— 1½
CME Res o	10401	32	31	32	— 2
Cableshar	1100	170	165	165	— 3
Cabre	14820	305	295	300	— 5
Cad Frv	2935	$15½	15	15	
Cad Frv A	9950	$9	8¾	8⅞	— ⅛
Cad Frv w	16300	$8	8	8	— ⅛
Calais	10300	70	69	70	+ 1
Calvert o	11000	36	35	35	— 1
Cambridg	2400	$18	17¾	18	+ ⅛
Cmbridg w	10950	380	365	380	+ 5
Camco Inc	1200	$11⅞	11½	11⅝	
Camel O G	19673	49	48	49	
Camp RL	62685	$22½	22	22½	+ ⅜
Camp Res	5676	$6½	6¼	6⅜	+ ⅛
Cam Res A	528	$16½	16½	16½	
Camp Soup	2550	$18⅛	18¼	18¼	— ⅛
Campeau f	600	$22	22	22	
Camreco o	47000	67	64	66	+ 4
CCem ex p	14976	$12½	12⅜	12⅜	+ ⅛
CCem 2 p	28582	$16	15½	16	+ ¼
CDC f	25739	$8½	8⅜	8½	
CDC pr B	5686	$103¼	102¼	102⅞	+ ⅜
CDC 1980	34350	$16½	16	16⅜	+ ⅛
CDC 1983	8800	$25⅞	25⅝	25⅝	
Can Malt	3708	$24	23½	24	+ 1
C Nor West	4700	$23¾	23½	23½	— ¼
CanP Ent	77787	$26¾	26⅛	26¾	+ ½
C Packrs	z1	$29⅜	29⅜	29⅜	
Can Trust	10675	$32⅜	32	32¼	+ ⅛
CTrust w A	1000	$38¼	38¼	38¼	— ¼
C Tung	650	$14½	14	14	— ¼
CComrcl p	4850	$20¾	20⅝	20¾	+ ¼
CForms A f	4500	430	410	430	+ 10
C Formst B	1200	435	420	430	+ 15
CGE	500	62	62	62	— 1
CG Invest	114	$39½	39½	39½	— 1
Cl Bk Com	55400	$31⅛	31⅛	31⅜	+ ¼
CIBC 250 p	3400	$26	25¾	26	+ ¼
CIBC 2.05 p	12925	$26¼	26¼	26¾	+ ⅜
CIBC 35625	5500	$29⅛	28⅞	28⅞	— ¼
CIBC 3 p	3600	$100¼	99⅝	99⅞	— ⅜
CIBC w	16600	450	440	450	+ 10
Cdn Jorex	7850	385	380	380	— 5
C Lncort o	2000	10	10	10	
C Manoir	4200	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ⅛
C Marconi	54180	$20⅞	20¾	20¾	+ ½
CNat R	55000	39	32	32	— 3
C Ocdental	4221	$25	24½	24⅞	+ ⅜
C Ocdntl p	200	$26	26	26	
CP Ltd	56086	$54⅝	54⅛	54⅜	— ⅛
CPL A p	1361	$9¾	9½	9¾	+ ⅜
C Satelit o	4800	495	490	495	+ 15
Cdn Tire	410	$14	13½	13¾	+ ⅛
CTire A f	70426	$11	10¾	10⅞	— ⅛
CUTil A f	9448	$17½	17	17½	+ ⅛
C Util B	130	$17	17	17	— ⅛
C Util 9.24	400	$25½	25½	25½	+ ⅛
CUtil 2nd D	1100	$27	26½	27	
CUtil 2nd F	1400	$28⅜	28½	28⅜	
CUtil 2nd G	100	$29¼	29¼	29¼	
CUtil 2nd H	1450	$23	23	23	+ ⅛
CUtil 2nd I	11500	$26½	26	26	
CUtil A w	21100	$28⅛	25	270	
CUtil B w	9392	280	265	275	+ 5
C Wrldwd p	600	$19⅞	19⅞	19⅞	
Cnamax o	17779	340	330	340	+ 10
Canfor	800	$13	12¾	13	+ ⅛
Canfor pr	10400	$23¾	23⅜	23⅝	+ 1
Canuc o	15000	30	29	30	+ 1
Cara	13650	$11¾	11⅝	11¾	+ ¼
Cara A f	8050	$11¾	11¾	11¾	
Carl OK	12443	$14½	14¼	14½	
Carl A p	350	$24¾	24¾	24¾	
Carl B p	200	$30¾	30¾	30¾	
Crma A	157303	78	71	76	+ 5
Carolin o	15600	264	260	260	— 3
Clier	103096	11½	11	11½	+ ½
CarA o f	100	135	135	135	
Cascades	1700	$10⅞	10¼	10⅞	+ ⅜
Casidy A p	500	$5¼	5¼	5¼	
Celanese	3517	$7¾	7⅝	7⅝	
Celan 175 p	600	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Centenial	15400	465	425	425	— 75
C Fund A f	11400	55	490	5	
Centri Tr	1200	$11½	11¼	11¼	+ ⅛
Chnclr	1000	42½	42½	42½	— 2½
Chateau A f	100	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Chvco A	500	385	385	385	
Chieftan	128	$13¼	13¼	13¼	
Chieftain C	100	$47½	47½	47½	+ ⅛
Chrysler	2690	$47¼	46	46⅛	— ⅜
CHUM B f	11900	$39¾	39	39¾	+ ¼
Cimaron o	5500	$6½	6¼	6⅜	
Cinplx	126700	450	425	450	+ 25
Cineplex p	81500	$5¼	470	5⅛	+ 42
Circo Crft	1000	$8⅜	8¼	8¼	
Coastal f	z20	$8⅜	8⅜	8⅜	
Coasti A f	300	$5½	5½	5½	— ¼
Colonial o	2000	120	120	120	+ 10
Cmplx	1000	290	289	290	+ 5
Cominco	76778	$14½	14½	14¼	
Cominco D	650	$28⅝	28½	28⅝	+ ⅛
Cmrcl OG	11500	172	170	172	— 3
Cmpiq	2654	$17¼	17⅛	17⅛	
Cmp Inv o	9802	290	277	287	+ 7
Comstate o	2500	25	24	24	— 1
Comterm	6679	99	97	99	
CAscot	8500	16	15	15	— 1
Con Bath A	31700	$17½	17¼	17¼	+ ¼
Con Bath B	540	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ¼
C Bath 575	900	$5⅝	5⅝	5⅝	
C Norex	7925	230	225	225	+ 7
Cons Pipe	2750	$10⅛	10	10	— ¼
Con Prof o	400	112	112	112	
Consoltex	1700	$5¼	5	5¼	
C Distb A	100	$6	6	6	
CDistb B f	8800	$6	5⅞	6	
Cons Gas	12296	$21⅛	21	21⅛	+ ⅛
Con Gas B	z5	$60	60	60	
C Gas 13½	200	$31	30¾	31	+ ¼
C Gas 9¼	900	$26⅜	26⅜	26⅜	
Cons Gas w	5900	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Con Glass	7500	$14⅜	14½	14⅜	
CTL Bank	85484	$11⅝	11⅜	11⅝	+ ¼
CTL A p	700	$23¼	23	23¼	+ ¼
Conventrs	178	450	450	450	
Conwst B f	3951	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Conwst 12	1505	$28	27¾	28	
Cooper C	100	$11½	11½	11½	
Co enrico a	2100	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Corby	z26	$30⅝	30⅝	30⅝	
Cor Mark f	8800	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Core Mrk w	11400	210	195	195	— 10
Corp Food	2830	$17½	17	17	— ½
C Folcan C	20690	$17½	17¼	17½	+ ¼
Corrida o	45502	21	18	20	+ 2½
Coseka R	2500	262	261	262	+ 2
Coseka 7 p	3360	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Costain Ltd	38157	$9¾	9½	9⅝	+ ⅜
Courvan o	5000	33	33	33	— 2
Craigmt	4600	140	135	135	— 1
Crain RL f	1781	$17	16⅜	16½	— ¼
Crestbrk	2800	$9½	9½	9½	+ ⅛
Crown For f	z17	$30⅜	30⅜	30⅜	
Cr Life Ap	3900	$25⅛	25¼	25¼	
Crownx	700	$17⅛	17	17	— ¼
Crownx A f	2900	$16¼	16⅛	16⅜	
Crnx w	5400	375	365	365	
Czar Res	23850	158	154	158	+ 4
Dalmys	1500	$9½	9½	9½	
Daon D	319739	298	296	297	
Daon A	2200	330	310	310	— 20
Daon 8¾ p	1600	470	470	470	— 10
Daon 9½ p	3050	85	495	5	+ 20
Davidson o	1700	280	270	270	— 10
Deiour o	10350	21	21	21	— 2
D Eldona o	602	66	66	66	
Delhi Pac o	5000	12	12	12	+ 1
Denison A	17074	$15¾	15½	15½	— ⅛
Denison B f	14250	$14¾	14½	14½	— ⅛
Denison p	4700	$26	25¾	26	
Develcon	5900	$9½	9¼	9½	+ ⅜
Dexleigh o	1050	110	105	105	— 5
Dexligh w	2400	25	22	22	— 3
Dicknsn A f	6000	435	430	430	— 5
Dicknsn B	1000	460	460	460	
Digtech	5500	33	32	33	— 1
Discovry f	2200	162	158	158	— 4
Dfs A	325716	$26⅛	26	26½	+ ½
Dfs 225	1350	$25½	25⅜	25⅜	+ ⅛
Dofasco wt	4710	$34	32½	34	+ 1½
Doman A	5384	282	265	275	— 7
Doman B f	5734	220	200	220	
Dome Cda	14418	$6⅛	6	6	
Dome Mine	22909	$9⅝	9⅜	9⅜	
Dome M w	3000	150	150	150	— 5
Dome Pete	34948	242	222	238	— 4
DPete A p	7140	$13⅜	13	13⅜	+ ⅜
DPete B p	219	$13⅜	13⅛	13⅜	— ¼
D Textle	30870	$12⅛	12	12	
Domtar	3305	$37¼	37	37¼	+ ¼
Domtar pr	474	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Domtar 225	900	$25¾	25¾	25¾	
Donohue	3000	$17¾	17½	17½	
Dor Val o	1000	95	95	95	— 5
Dorsef o	24800	45	43	44	+ 1
Dover Ind	200	$18	18	18	+ ½
Drm Pete o	51700	34	32	34	
Dumagmi	100	380	380	380	— 10
Dmagmi w	z300	56	56	56	
Du Pont A	30300	$17⅛	17	17½	+ ⅛
Durham o f	25050	214	200	209	
Dylex Ltd	200	$34	34	34	+ 1¼
Dylex A	65022	$33	32	32½	+ ½

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	600	$31¼	30	31¼	+ ¼
Eaglet o	1000	210	210	210	
Echo Bay	28200	$10⅜	10¼	10¾	
Echo 1986 w	1900	56	5⅞	6	+ ⅛
Echo 1987 w	2000	5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅜
Echo 1988 w	2110	56	6	6	
Echo 1989 w	600	6¾	6¼	6¾	+ ⅛
Epo Res o	z400	22½	22½	22½	
Elcthom X	1500	430	430	430	+ 15
Elcthm Y f	6500	425	415	420	
Emco	400	$17	16¾	17	+ ½
Empire A f	200	$13	12⅞	13	+ ⅜
Energy Ro	1080	90	90	90	
Enertec	z330	46	46	46	
Epitek	8800	40	36	37	— 1
Equity Svr	7300	$6⅜	6⅜	6½	— ⅛
Erickson	2950	395	375	375	— 20
Evergreen o	750	40	40	40	— 1
Exall o	z1	76	76	76	
FCA Intl	3300	$19½	19	19½	+ ⅜
Fibrdg	12958	$90	89½	90	+ 1
Ficnbrdg w	30650	$32¼	31⅜	32¼	+ 1
Fardy Res	101	248	248	248	— 2
Fathm Ocn	15800	230	220	220	— 5
Fed Ind A	6850	$20	19¼	19¾	+ ½
Fed Ind II	3750	$31	30⅜	30¾	+ ½
Fidinam p	100	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Fin Truco	13200	$5½	495	5	— ⅛
Finning A	5500	$10¼	10	10	
Finning B f	48000	$10	9⅝	10	+ 1
F City Fin	3180	$11½	11⅛	11½	
F City Tr A	100	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅜
F City Tr C	400	$7¾	7¾	7¾	
F City Tr D	800	$8½	8½	8½	— ⅛
F Marthon	6300	380	380	380	— 10
F Mar	2500	250	240	250	+ 10
Flanagan o	4000	63	62	63	+ 7
Fleet Aero	23100	$11⅜	11¼	11⅜	+ ¼
Ford Cnda	415	$139	139	139	— ½
F Knox o	1000	28	28	28	— 2
F Knox w	3000	11	11	11	
F Sea A pr	400	$8	8	8	
Franco o	10900	60	56	58	— 2
Fraser	2000	$18	18	18	+ ¼
Futurtek o	69500	44½	41½	43	— 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	1600	460	435	435	— 25
Galctic o	100	55	5	5	— ⅛
Gallaco	3300	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Gallaco w	3600	56	5	5	— ¾
Gandalf	13366	$16⅜	16¼	16⅜	— ¼
Gaz Metr	4506	$8⅞	8¾	8⅞	
Gaz 5.40 p	2200	$95	95	95	+ 1
Gaz 15 p	600	$29	28¾	28¾	— ¼
Geac Comp	9932	$11⅜	11	11⅛	+ ⅛
Gendis A	1383	$25⅞	25⅜	25⅞	+ ¼
GMC	1598	$111¼	110⅜	111	— ⅜
Gnstar	107638	$30¼	29½	30	+ ⅜
Gnstar 2.35	11100	$33⅜	33⅛	33⅛	+ ¼
Genstr D p	34800	$29	28¾	29	+ ⅜
Genstr E p	8750	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Geocrude	11380	227	221	222	+ 1
Gibraltar	12500	$9¾	9¼	9⅜	+ ⅜
Glamis o	300	$5¼	5	5¼	+ ¼
Glenayre	4300	$6⅞	6½	6⅝	
Goldale A f	5000	250	250	250	
Goldcorp f	22200	495	480	490	— 5
Goldcrp w	17900	84	80	82	
Gld Kn	5800	260	255	260	
G Rang	6000	55	50	50	— 5
Gldn Rul o	8500	60	60	60	
G Sceptr o	3850	$5½	490	5	
Goldlund o	13000	45	45	45	+ 2
Goldqst o	z1	95	95	95	
Goliath G o	3500	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Goodyear	1100	$38¾	38	38¾	+ ¾
Gowgnda o	11900	186	177	186	— 4
Grafi G	700	$27½	27½	27½	+ ½
Grafton A f	100	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Grandma	1000	45	45	45	
Granduc	z400	43	43	43	
Granges o f	18300	340	330	330	— 10
GL Forest	465	$85¾	84½	84½	— ½
GW Steel A	500	130	130	130	
Grenwich o	7600	115	115	115	— 3
Greyhnd C	400	435	435	435	— 5
Greyhnd	2100	$25	25	25	— ¼
Guar Tr p	250	$17½	17½	17½	
Gardn MS f	9000	$6¾	6½	6½	
Gard MS w	4600	80	80	80	— 1
Gard PA f	35450	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Gardn P w	13200	90	80	81	— 3
Gulf C	135087	$16⅞	16½	16¾	+ ⅛
Gulfstrm o	25634	65	62	62	— 3
HCI A f	4000	44½	44½	44½	— ½
Haley	8800	$9⅞	9¾	9¾	
Halifax D	200	56	6	6	— ½
H Group A	9700	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Hmrsn C p	2600	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Hmrsn PA f	600	$7⅞	7⅞	7⅞	— ¼
Hardee	347	115	115	115	— 15
Hrding A f	200	145	145	145	+ 5
Hard Crp C	200	120	120	120	— 5
Harris A f	400	$10	10	10	
Hartco	100	450	450	450	— 5
H Wood	2100	320	315	315	— 5
Hawker	3340	$20	19¾	19⅞	+ ½
Hayes D	9482	$24⅛	23¾	24⅛	+ ⅜
Hees Intl	11700	$22⅛	21⅞	22⅛	+ ⅛
Hees Intl w	6950	$6⅝	6⅜	6⅝	
Helix	28750	$10½	9⅞	10½	+ ¾
Helix w	16850	$5⅝	480	5⅜	+ 72
Heritage	400	$21	21	21	
Heritag A f	45200	$21½	21	21½	+ ½
Highfield A	5500	28	28	28	
Highwod o	2000	255	255	255	
HBay Mn s	7732	$7⅛	6¾	7	+ ⅛
H Bay Co	2822	$18½	18½	18½	
HBC A p	14429	$17¼	17	17

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Hausse quasi-générale

MONTREAL (PC) — Cinq des six compartiments du marché ont progressé, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général a monté de 1.29 point, à 128.40. En tout 2,960,731 actions ont été traitées, au lieu de 3,180,749 la veille.

Les bancaires ont gagné 1.35 à 125.82, les services publics 0.41 à 127.04, les pétrolières 0.33 à 121.80, les industrielles 0.29 à 117.33 et les mines 0.28 à 125.74, tandis que les forestières ont baissé de 0.82 à 152.69.

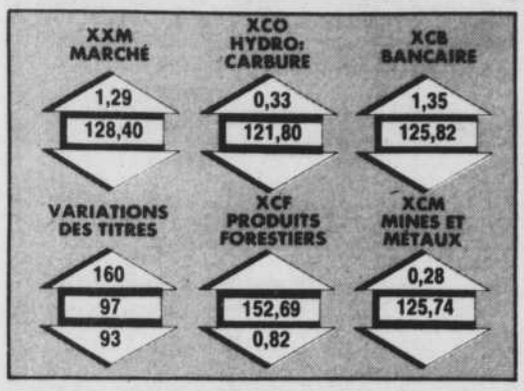
Banque nationale a monté de 1-8 à $15 7-8 et 297,261 actions ont changé de main.

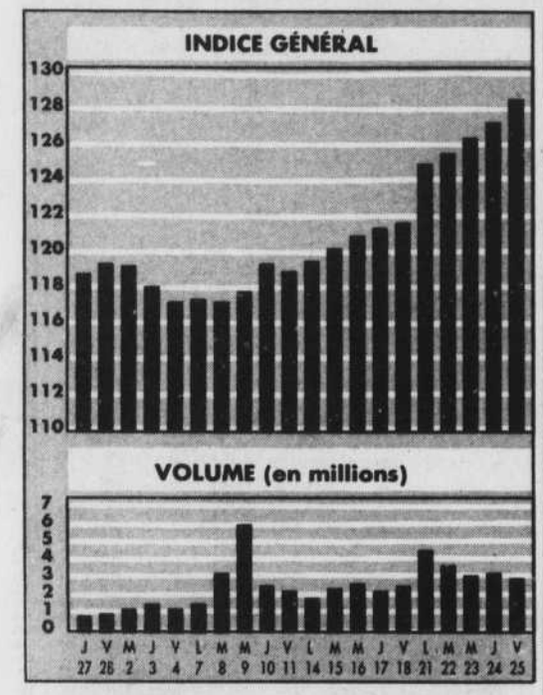
Northern Telecom gagne 1 3-8 à $51 1-8, Quebecor 1 à $28 1-2, Alcan 7-8 à $40 7-8, Bell Canada Enterprises 3-4 à $37 3-8, Banque royale 5-8 à $31 1-2, Rio Algom 1-2 à $23 3-4, Banque de Montréal 3-8 à $28 1-4, CP Enterprises 3-8 à $26 3-4, Total Petroleum 3-8 à $12 3-8 et Placer 1-8 à $24 1-4. Hiram Walker reste sur ses positions à $26 et Pancanadian à $27 1-4.

Finalement les titres en hausse sont plus nombreux que ceux en baisse (160 contre 93) et 97 autres sont stationnaires.

Dans les juniors, Cartier Resources est stable à 11 cents; Barexor baisse de six à 64 cents; Lynx Canada Exploration abandonne quatre à 33 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	600	$8	7¾	7¾	— ¼
AberfrdWt	250	116	116	116	—9
Agnico E	2400	$12⅞	12¾	12¾	
Aiguebelle	4800	$5¼	5¼	5¼	
Alta energ	770	$20¾	20¾	20¾	— ½
Alcan Alu	50882	$40⅞	40	40⅜	+ ⅞
Alcan Wt	7900	$10⅝	10¼	10⅜	+ ⅛
Algoma St	103	$20½	20½	20½	— ½
Aligro	1650	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Alum 2.312	200	$26⅜	26⅜	26⅜	
Alum.fIC	2500	$25⅝	25⅜	25⅜	— ⅞
AMCA int	7300	$17½	17	17	— ½
Amusecor	1000	115	115	115	
Asamera	2200	$10¼	10	10	— ¼
BCE	240461	$37⅜	36⅝	37⅜	+ ¾
BCE 2.25p	300	$31	31	31	+ 1
BCE 1.80p	3500	$24¾	24½	24½	+ ⅛
BCE 2.05p	100	37	37	37	+ ⅜
BCE 2.70p	6225	$38¼	37⅝	38¼	+ ⅞
B C Forst	17384	$11⅜	11⅛	11⅜	— ⅜
BGRpMt.A	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
BC Phone	6401	$22½	22⅜	22½	+ ¼
Bank NS	26514	$14¼	14	14¼	+ ¼
B NS srl	1000	$25¼	25¼	25¼	
Baue Cont	7100	$11⅜	11½	11½	+ ⅜
Bq Mercn	1100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Baue Mtl	86704	$28⅜	27⅞	28¼	+ ⅜
BMO 2.85	2800	$34½	34¼	34½	+ ⅛
BMO $2.50	1300	$31½	31	31½	+ ⅜
BMO Wts	6700	420	405	420	+ 5
Bq Eparg	14170	$19½	18½	19½	+ ¾
BqEp 2.62	2025	$27½	27	27	— ¼
Baue Nat	297261	$16	15¾	15⅞	+ ⅛
BaNat 2.94	17260	$35¼	34⅞	35¼	+ ⅜
Bq Nat B	400	$28⅞	28⅜	28⅞	
Bq Royale	70339	$31¾	30⅝	31½	+ ⅜
Bq Ry Wt	8475	$5¼	490	5⅛	+ 22
BqRy 1.45	143500	$17⅛	17	17	+ ⅛
BqRy 1.88	100	$21⅞	21⅞	21⅞	
BqRy 2.75	1100	$33	32⅝	32⅝	— ¼
Barrick R.	700	140	140	140	—5
Baxter Tc	7000	31	30	30	+ 2
Baxter Wt	10000	4	4	4	+ 1
Berkley.pr	2500	400	390	400	+ 10
Biotech	6935	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
fBomb A	700	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
fBomb B	558	$18	18	18	— ⅛
Bow Val	1500	$17	16⅞	16⅞	— ¼
BowVl2.05	600	$26⅜	26⅜	26⅜	
Bralorne	300	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Brascade	1193	$40¾	40¼	40¾	+ ⅛
Brascan A	11350	$34⅜	34⅛	34½	+ ½
Brcan prF	600	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Brinco	1000	185	180	185	+ 16
Brnswk	18000	$15½	15⅜	15½	
Budd Auto	100	$19	19	19	
C D					
CAE Ind	28055	$16⅜	16⅛	16½	+ ¼
CDC Life	1200	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
CB Pak	3200	$13½	13⅜	13⅜	+ ⅛
CB Pak.wt	3350	300	300	300	—10
CIL	±50	$27	27	27	+ ½
C T G Inc	2500	310	275	300	+ 25
CTG Wt	1000	100	95	100	+ 5
Cad Frvw	300	$15	15	15	— ½
Cad Fw a	2300	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Ca.f.wt	1000	$8	8	8	
Cmbdg	1700	$18	17⅝	18	
CmbrdgWt	500	375	375	375	+ 35
Camp R	823	$6½	6⅜	6⅜	+ ¼
fCampeau	1300	$22¼	22	22	— ¼
Cda Pack	z1	$29½	29½	29½	+ J60
fCDC	850	$8½	8½	8½	
CDC Pr B	740	$103	102½	103	+ 1½
CDC 1980	4350	$16⅜	16	16⅜	+ ¼
C Trust	100	$32	32	32	— ⅛
C Imp Bk	13042	$31⅝	31½	31⅝	+ ⅜
CIBa 2.50	300	$25¾	25¾	25¾	— ¼
CIBa 2.05	550	$26½	26⅜	26½	+ ⅛
CIBQ 3.562	600	$29¼	28⅞	28⅞	
CIBa wt	1500	450	450	450	+ 5
CP Ltée	21883	$54⅜	54⅛	54½	
Cdn Tire	1200	$14	11½	14	+ ¼
fC Tire A	44270	$11	10¾	10⅞	— ⅛
fC Utilit A	347	$17⅛	17⅛	17⅛	
C Utilit B	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
C Util wta	z60	270	255	270	
C Util wtb	6325	275	270	275	+ 5
fCmnac.A	900	$9⅛	9	9	— ⅛
Canron A	3400	$12¾	12⅝	12⅝	
Carena	12200	$27¾	27½	27½	
Carl Ok	5475	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Cascades	16197	$11	10⅛	10½	+ ¼
Celanese	603	$7⅜	7⅜	7⅜	
Central Tr	5402	$11½	11¼	11¼	+ ¼
Charan	14070	410	370	410	+ 45
Charan.wt	5288	140	109	140	+ 35
fChateau	700	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Chrysler	z15	$46	46	46	—1¼
Circo Crft	7297	$8¾	8½	8¼	
CimL PrE	880	$12½	12½	12½	+ ¼
Cim L 1.17	3100	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Cominco	14280	$14½	14⅛	14⅛	— ⅛
Comin3.25	800	$28⅝	28½	28⅝	
ComSat	4970	490	485	490	+ 10
Cmp Inv	100	290	290	290	+ 10
Comterm	19175	99	97	99	+ 1
C Bath A	3933	$17½	17¼	17½	+ ⅛
Cons Gas	1487	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
C Gas Wt	500	$5⅜	5⅜	5⅜	
Coseka Rs	2250	261	260	260	—5
Cosek 7p	100	$6¼	6¼	6¼	
fCrain RL	100	$17	17	17	
Czar Res	7000	158	156	158	+ 8
Daon Dvlp	30025	298	296	297	
Datagram	6126	270	260	265	+ 5
Denison.A	z25	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
fDenisonB	225	$14½	14½	14½	— ⅛
Denism9.75	500	26	26	26	
Dofasco A	35659	$26⅝	26⅛	26½	+ ⅜
Dofasc Wt	1489	$34	32½	34	+ 1½
Domco Lte	400	$9	9	9	
Dome Mns	900	$9⅝	9⅜	9⅜	— ⅜
Dme.M.wt	3500	150	150	150	
Dome Pet	8550	245	236	237	—3
Dome PrB	z42	$12¾	12¾	12¾	+ ¾
Domtex	38422	$12¼	12	12	
Domtar	1600	$37⅜	37	37¼	+ ¼
Donohue	2842	$17¾	17½	17¾	+ ¼
DuPont A	300	$17⅛	17	17⅛	+ ¼
fDylex Ltd	700	$32½	32	32½	+ ¼
Dynamar	z111	55	55	55	—10
E F					
Echo Bay	2940	$10⅞	10¾	10¾	
fEnPr A	z400	20	20	20	—10
Entrep CP	47982	$26¾	26	26¾	+ ⅜
Epitek Int	8000	38	38	38	
FCA Inter	2200	$19½	19	19½	+ ⅜
Falcn Cop	1600	$17¾	17¼	17¾	+ ½
FalLtee	5365	$90	89	90	+ 1
Forex	2500	81	80	81	
Fraser Inc	z75	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜
G H					
GBC Ltd	1066	155	155	155	
GBC.Wts	3000	46	46	46	+ 6
Gaz Metr	21670	$8⅞	8¾	8⅝	
Gaz 5.4 pr	100	$94	94	94	—1
Gaz 15	500	$29	29	29	
Gen Motrs	47	$110¾	110¾	110¾	—1⅛
Genstar	4460	$30⅛	29½	30	+ ⅜
Genst.2.d	2300	$29	29	29	+ ½
fGldcrp.A	8000	495	495	495	—5
Gldcrp.Wt	5300	82	82	82	
Goodfellw	800	415	410	410	+ 10
Gr.T.GTC	2625	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Guard prA	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Gulf Can	24076	$16⅞	16½	16⅝	+ ⅛
Hartco	2335	450	435	435	—15
Hawker	1500	$19⅞	19½	19⅞	+ ⅛
Hees.Int	635	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
Hees.wt	300	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Helix	13800	$10½	10⅛	10¼	+ ½
HelxWt	13600	$5⅜	5	5⅜	+ 77
Hir Walkr	32410	$27	26⅝	26⅞	+ ¼
H Wlkr D	118800	$26	25⅝	26	
H Wlkr E	835	$29⅛	29	29	
Wlkr Wts	±50	230	230	230	—5
H.Wlkwt88	7000	278	275	278	+ 8
H Bay Co	330	$18½	18½	18½	+ ¼
Husky Oil	96200	$10¾	10⅝	10¾	
Husky 13	1700	$44	43	44	+ ½
I J					
IU Inter	1200	$24½	24½	24½	+ ¼
Imasco ltd	14306	$50⅜	49½	50⅜	+ ⅞
Imp Oil A	19702	$44¼	43⅜	44⅛	+ ⅜
Inco Ltd	14163	$18	17⅝	18	+ ⅛
Inco 7.85	125	$20	20	20	
Inco Wts	1650	295	280	290	+ 10
Innopac	2900	$13½	12¾	13⅜	+ ⅜
IBM	602	$176¾	175¼	176¾	+ 1¼
Inter Pipe	1300	$35	34¾	35	+ ¼
Int Rock	2000	35	35	35	+ 5
Inverness	1400	$6⅞	6⅞	6⅞	
Irwin Toy	300	$5⅝	5½	5½	— ¼
fIvaco A	5025	$19	18½	18½	— ¼
Ivaco E p	965	$29	28¾	28¾	+ ⅜
Ivaco F p	1900	$29	28¾	28¾	+ ½
Janock	7265	$12⅛	11¾	12⅛	— ⅛
Janck Wts	350	480	480	480	—20
K L					
Kiena	200	$16	16	16	— ¼
Labatt	9520	$24	23	24	+ 1
LafargeCo	500	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Laidlaw A	2000	$11⅞	11¾	11¾	— ½
fLaidlw B	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
fLaVrdy a	1000	285	285	285	—5
Loblaw	600	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
Logistec	500	$5¾	5¾	5¾	
Louvem	14200	150	140	150	
M N					
MICC Inv	1000	240	240	240	
McM Bldl	3018	$28¾	28½	28½	
McMil prD	700	$25	25	25	
MnP.p	1000	$26½	26½	26½	
C Marconi	34875	$20⅜	20¾	20¾	+ ½
fMarit Tel	5192	$41½	41¼	41¾	+ ⅛
Mrt Tel A	400	$8	8	8	
Mass Fer	5185	380	375	375	
McNeil M	5900	300	300	300	
Merland	400	465	460	460	—5
Merland a	700	$18⅜	18½	18⅜	+ ⅛
fMeston	5000	105	105	105	+ 5
Min Lac	1680	$26½	26¼	26¼	— ⅜
Mitel Corp	4625	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅜
fMolson A	4326	$18	17¼	18	+ ¾
Molson B	1950	$17¼	16¾	17¼	+ ½
MTrustc A	15575	$13⅜	13	13⅜	+ ¾
Moore	8605	$44⅜	44¼	44⅜	+ ⅜
fMorgn T	3000	350	325	350	+ 35
Muscocho	5500	197	192	195	—5
Nabisco L	500	$25	25	25	+ ⅛
NB Tel	3002	$16⅛	16	16⅛	+ ⅜
NfldL 512	100	$5⅜	5¾	5¾	
NfldL 9p	z75	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
NfldL 9.84	1050	$10	10	10	
Nfld 1414	300	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅜
NfldT 13.5	200	$24	24	24	— ⅛
Noranda	30175	$20⅜	19⅞	20⅜	+ ¼
Noran pA	200	$100¼	100¼	100¼	
Norcen.En	500	$15	15	15	
fNoreNv	3000	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Norcn 734	2800	$24⅜	24¼	24¼	— ⅛
Normick	z2	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
Nor Tel	60341	$51⅜	50	51⅛	+ 1⅜
fNova Alt	6250	$7½	7⅜	7⅜	
Nova 612	500	$22¾	22⅜	22⅜	+ ⅛
Nova 15	500	$29	29	29	+ ¼
Nova 12	2075	$32¼	31⅞	32¼	+ ⅜
O P					
Ook Pr A	200	$18½	18½	18½	— ⅛
Ook Pr B	400	$27	26¾	26¾	
fOsha A	1200	$24⅞	24	24⅞	+ 1⅜
Pancdn Pt	16100	$27¼	27¼	27¼	
Perkins.P	2450	440	430	435	+ 5
Pet Sun.U	3200	290	275	290	+ 15
Placer Dv	3250	$24¼	24	24¼	+ ⅛
PlacerDwt	500	365	365	365	—25
fPowr Cr	4060	$28⅝	28⅛	28½	+ ⅝
Power Fin	100	$22½	22½	22½	+ 1½
Prooptic	6050	245	235	240	+ 10
Provigo	32778	$17¼	16¾	17	
Q R					
Que Tel	1293	$34	33¾	33¾	— ½
Quebecor	47313	$29	27¾	28½	+ 1
Reed Sten	878	$19⅜	19⅛	19⅜	— ¼
Reichold	100	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Rio Algom	4500	$24	23¾	23¾	— ½
S T					
fSI CemA	2300	$27	26¾	26¾	— ⅛
Sceptre	1200	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Scot Paper	220	$15	15	15	+ ⅛
Seagram	11776	$53⅛	52⅝	53	+ ⅛
Sears Can	3689	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
fSelkirk A	700	$20	20	20	— ⅛
Sensormat	2600	260	250	260	+ 10
Shell Can	2725	$22⅝	22½	22⅝	+ ⅛
Southam	400	$57	56½	57	+ ½
fSpar Aer	19900	$26¼	25⅝	26¼	+ ⅜
fSparCap	18500	27	25	27	—3
fSteinb A	250	$27¾	27¾	27¾	+ ½
Steico A	4435	$23½	23¼	23½	— ⅛
Steico Wts	7400	360	355	355	—5
Stel 1.94	2300	$25⅛	24⅞	25	
Steico pd..	600	$26¼	26⅛	26⅛	+ ⅛
Sullvn.Min	1056	360	360	360	
Systemhse	2800	173	169	173	+ 4
Systm.pr I	1100	$5⅛	5	5⅛	+ 77
fTeck B	3880	$12⅛	12	12	— ⅛
fTele—Cap	17550	$6	5¾	6	+ ⅛
fTel Mt B	100	$24¾	24¾	24¾	— ¼
TmbcA	14500	360	350	350	—15
Texaco	1400	$35⅛	35⅛	35⅛	— ¼
Thomsn A	13100	$53½	53¼	53½	+ ½
TIE teleco	3400	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Tor Dm Bk	13025	$19	18¾	19	+ ¼
TDm 1.83	1000	$22½	22⅛	22⅜	— ⅛
TrDm pc	100	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
Total Pete	4100	$12⅜	12	12⅜	+ ⅜
Total.P.wt	5800	95	95	95	+ 4
Tot Pet pr	1300	$34	33⅝	34	+ ⅜
TrAlta A	8570	$24	23½	24	+ ⅜
TrAlta wt	25700	325	315	315	—35
TrCan Pl	13668	$22⅛	21⅝	22	+ ¼
TrCan 2.8	250	$32¼	32¼	32¾	— ½
Trs mount	1000	$7½	7½	7½	+ ⅛
Trilon Fin	1100	$30¼	30¼	30¾	— ¼
Trilon.f.wt	550	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Trilon srA	800	$24¼	24¼	24¼	
Trimac	300	455	455	455	+ 5
Trust Gen	605	$24	24	24	
fTurbo Rs	38000	65	58	58	
U V					
fUAP InA	3154	$23½	22½	23½	+ ⅛
UAP Wt	162	$19½	19½	19½	+ ½
fUnigs B	325	210	210	210	+ 10
UnigesprA	1514	$5⅛	5⅛	5⅛	
Un Carbid	500	$12½	12½	12½	
Union.Ent	1900	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
W X					
Walwyn	500	320	320	320	+ 10
Wargton	6000	68	68	68	
Westburne	900	$13⅛	13	13⅛	— ⅛
Wcst Trn	13000	$15⅝	15⅛	15⅜	+ ¼
Westmin	2800	$12	12	12	+ ⅛
Westm 2.12	400	$26¾	26¾	26¾	
WorldEq.A	100	$8	8	8	
Wrld wt.A	500	60	60	60	
Wrld wt.B	500	125	125	125	—1
Wright Hr	1000	$5¾	5⅜	5⅜	— ⅜
Xerox Cn	1300	$18¾	18⅝	18⅜	— ⅜
Xerox wt	2150	275	265	265	+ 15
	Junior Mines Oils				
Abcourt	1000	79	79	79	—1
Abitibi As	z200	12	12	12	—5
AbitibiRes	1000	16	16	16	+ 3
Barexor	19800	67	64	64	—6
Bateman	11400	18	12	12	—5½
Boralex.A	2843	65	65	65	
Boralex.C	1186	65	65	65	+ 9
Bruneau	2000	22	22	22	—1
Dumagmi	811	380	380	380	—15
DumWt	z180	45	45	45	—15
Dumont	1000	15	15	15	
Explo Que	z100	13	13	13	—4½
Mandor	12000	50	46	50	+ 50
Mon.wt	5000	15	10	10	+ 10
Gr Coast	1825	9	9	9	—1
Laduboro	600	25	25	25	
Lynx Exp	19700	34	33	33	—4
Mnro Res	7000	51	51	51	—9
Midep.Int	225	165	165	165	+ 4
N.Pascalis	200	200	200	200	—10
Rouyn.Rs	17500	70	65	65	—2
Stabell Rs	1000	65	65	65	—5
Talisman	2000	30	27	27	—3
Yorbeau	7542	85	81	81	—6
Total market: 2,956,231					
Traded in US Funds					
Alu.fl	3500	$26	26	26	+ ¾
Chrys	1000	$35¼	35	35	— ⅛
Precious Metal Certificates					
Certificates	Oz	High	Low	Close	
Grdn gld	14	299.60	299.60	299.60	

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low	Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.						
235.50	211.60 MR	223.50	223.00	223.50	+ 1.00	25
243.00	222.50 MY	233.30	232.50	233.30	+ .80	1
248.40	235.50 JY			238.50	+ .60	1
	SP			241.00	—4.50	0
Estimate Sales:.....7						
Total open interest: ...27						

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Derr. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	10	275	300		10
Agnic E	Fb	10	p	20		10
Agnic E	Fb	15		25		71
Agnic E	Fb	15	p 237	262		22
Agnic E	Fb	17½		10		71
Agnic E	Fb	17½p	487	$5¼		10
Agnic E	My	10	312	337		3
Agnic E	My	10	p 20	40		
Agnic E	My	12½	135	160		105
Agnic E	My	12½p	75	100		80
Agnic E	My	15	40	65		53
Agnic E	My	15	p 275	300		15
Agnic E	My	17½	5	30		43
Agnic E	My	17½p	55	$5¾		
Agnic E	Ag	10	350	375		33
Agnic E	Ag	10	p 40	60		7
Agnic E	Ag	12½	185	212		82
Agnic E	Ag	12½p	115	140		62
Agnic E	Ag	15	80	105		14
Agnic E	Ag	15	p 325	350		
Alcan	Fb	30	$10⅞	$11⅛	$9¾	57
Alcan	Fb	30	p	5	25	35
Alcan	Fb	32½p		10	20	295
Alcan	Fb	42½	25	40		
Alcan	My	32½p	10	30	45	303
Alcan	Ag	32½	$9¼	$9½	$8	4
Alcan	Ag	32½p	65	75	85	13
Alcan	Ag	35	p 100	110	120	39
Alcan	Ag	37½p	130	150	145	31
Alcan	Ag	40	p 280	300	300	27
Alcan	Ag	42½	165	190		
Alcan	Ag	42½p	280	305		
Alt Enr	Mr	17½	325	350	200	71
Alt Enr	Mr	17½p	5	25		
Alt Enr	Mr	20	100	125	115	193
Alt Enr	Mr	20	p 35	60	65	131
Alt Enr	Mr	22½	20	30	10	474
Alt Enr	Mr	22½p	175	200	237	25
Alt Enr	Mr	25		10	30	20
Alt Enr	Mr	25	p 412	437		
Alt Enr	Jn	17½	362	375	195	10
Alt Enr	Jn	17½p	10	35		
Alt Enr	Jn	20	165	185	190	653
Alt Enr	Jn	22½	60	75	55	189
Alt Enr	Jn	22½p	185	212	300	
Alt Enr	Jn	25	5	15	15	49
Alt Enr	Jn	25	p 425	450		
Alt Enr	Sp	17½	375	400	375	3
Alt Enr	Sp	17½p	20	45		
Alt Enr	Sp	20	p 70	95	165	20
Alt Enr	Sp	22½p	200	225		
Asama	Ap	7½p	5	20	15	110
Asama	Ap	9	p 15	30		
Asama	Ap	10	p 55	70	50	293
Asama	Ap	12½p	235	255	300	75
Asama	Ap	15	5	10	8	140
Asama	Ap	15	p 485	$5½	450	3
Asama	Jy	7½	295	315	300	137
Asama	Jy	7½p	15	30		
Asama	Jy	9	180	200		
Asama	Jy	9	p 35	50		
Asama	Jy	10	p 75	90	80	291
Asama	Jy	12½p	250	270	355	25
Asama	Oc	9	210	225		
Asama	Oc	9	p 45	60		
Asama	Oc	12½p	260	280		
BC Tel	Ap	17½	$5	$5¼		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20	250	275	185	105
BC Tel	Ap	20	p	10		
BC Tel	Ap	22½	30	50	35	275
BC Tel	Ap	22½p	10	35	60	9
BC Tel	Jy	17½	$5⅛	$5⅜		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	p 5	20	30	18
BC Tel	Oc	20	300	325		
BC Tel	Oc	20	p 10	25		
BC Tel	Oc	22½p	60	85		
BCE	Fb	27½	$9¾	$10⅛	$7⅛	20
BCE	Fb	27½p		5	10	20
BCE	Fb	30	$7¼	$7⅜	$5⅞	1881
BCE	Fb	30	p	5	10	241
BCE	Fb	32½p		5	5	765
BCE	My	30	p	10	30	5
BCE	Ag	32½p	10	25	50	50
BCE	Ag	35	p 65	90	100	92
BCE	Ag	37½p	125	150	160	15
Bk B C	Fb	5	p	10		
Bk B C	Fb	5	p	20		
Bk B C	Fb	7½		20		
Bk B C	Fb	7½p	135	160		
Bk B C	Fb	10	p 387	412		
Bk B C	My	5	115	140		
Bk B C	My	5	p	20		
Bk B C

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Tendance irrégulière

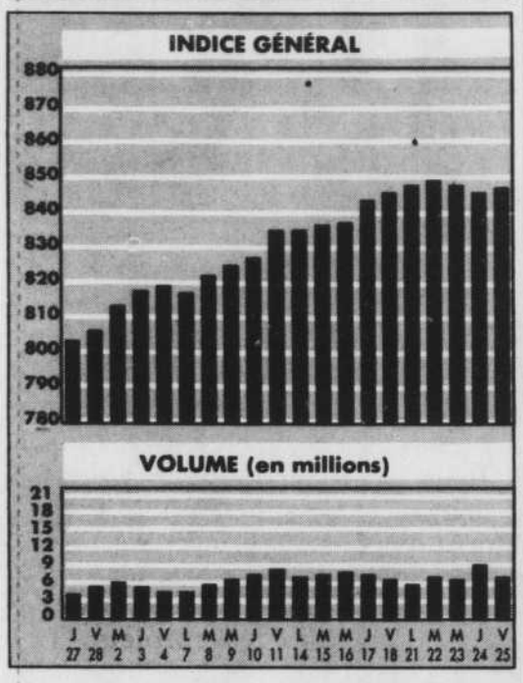
VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière, hier, à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 7,071,555 actions.

On a dénombré 184 titres en hausse, 158 en baisse et 441 stables.

L'indice global du marché a fini à 846.98, en hausse de 1.43 point.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
1,43	7,1	184
846,98		441
	2,4	158



A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aby inv a	1000	20	20	20	
Aby inv b	1000	20	20	20	
Abuoil	86500	72	63	64	—6
Accgph	1000	65	65	65	
Achron	8184	18	17	18	+1
Acorn	16500	25	22	22	
Acquilin	1000	30	30	30	+12
Acqest	3000	19	17	17	
Addm	2000	90	85	90	
Adams	500	52	52	52	
Adapt tc	22500	110	100	110	+5
Adnarn	26250	48	44	48	+6
Adola	4000	16	16	16	
Advanc	20000	15	15	15	
Aegis rs	1500	35	35	35	—3
Aerolift	68650	56	48	55	+5
Aerolf w	40000	5	2	5	
Agio	3500	13	13	13	
Ajay res	500	5	5	5	
Alaska	5000	85	82	85	—5
Alban ex	2000	25	25	25	
Alta Egy	600	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Alclare	1000	10	10	10	
Alice Lk	500	20	20	20	—7
All Star	4400	18	17	18	+1
Alpha	5000	35	35	35	
Altar gld	10500	25	24	24	
A mng w	107300	58	51	52	—3
Amazn	4300	26	26	26	
Ambsd	z250	50	50	50	
Amble	2166	31	31	31	
Amca	2000	45	45	45	
Amer gg	3500	43	42	43	+1
Am Pyd	24500	69	60	69	+4
Amer tel	400	265	265	265	
Amhwk	16700	32	29	29	—5
Amstar	29000	35	31	34	+6
Andarx	2500	36	36	36	
Andron	875	21	21	21	
Anglo	9000	60	56	60	
Anglo Bo	11500	80	78	80	
An arbr	11000	21	21	21	
Ansco rs	6500	25	22	25	
Apex	1000	15	15	15	
Applied	6200	189	180	180	
Aqarus	11500	11	11	11	—4
Arbsa	3000	17	17	17	
Arbor	600	44	44	44	+4
Arch dev	19000	3	3	3	—1
Artc Red	6500	25	25	25	
Argo dev	z100	15	15	15	
Argont	1000	19	19	19	
Arcana	88500	28	22	26	+3
Aries	100	250	250	250	—10
Arivac	14800	175	165	175	
ARK	3000	12	12	12	
Asitka	13000	55	48	55	+5
Atintc	500	17	17	17	—3
Avalon	43000	38	34	34	
Avath w	81500	8	6	6	—1
Avino	2100	156	155	156	—4
Award	6667	15	14	14	—3
Awsom	3000	30	30	30	+4
Axiom	1000	43	43	43	
BC res	9250	259	255	256	—2
BCT 6 pf	z7	$57	57	57	
Beha res	5500	33	33	33	—2
Belco	1700	$7½	7½	7½	
Banbry	550	45	45	45	+7
Bancorrs	9000	75	72	74	+2
Bnk BC	1100	$6½	6½	6½	
Bankit	15000	20	20	20	—1
Bnawst	4000	25	20	25	
Bardne	100	687½	687½	687½	
Baroqu	2333	30	30	30	
Bath N	z400	40	40	40	
Bdc ind	4500	31	30	30	
Beaver	4000	50	48	48	
Bedrck	z100	43	43	43	
Belair	8400	20	19	20	+1
Belmnt	3000	60	60	60	
Bimorl	2400	90	86	90	+4
Berg	3000	32	29	32	+3
Bern res	3000	135	130	130	—5
Big ben	1000	95	95	95	
Bgs mnr	3000	25	24	24	—2
Bishop	1500	90	90	90	
Bitec dvl	200	155	155	155	+5
Blk Dmd	3000	5	5	5	
Black hil	500	85	85	85	
Blac sw	8000	44	41	44	+3
Blk thdr	11000	41	41	41	
Bmp tec	1400	100	100	100	
Boise cr	23500	37	35	37	+4
Barcan	40000	35	30	33	+5
Bowes Iy	4000	12	12	12	
Bai res	2500	135	130	135	—5
Brace	z200	25	25	25	
Bradsu	3000	15	15	15	—2
Bras rng	1000	13	13	13	—2
Brazos	2000	12	10	10	
Brkwtr	4800	450	430	445	+10
Brnwst	1500	6	6	6	
Brigde	1300	47	47	47	
Brower	500	30	30	30	
Br slbk a	z450	40	40	40	
Brx min	2000	13	13	13	
Bullet en	7000	33	33	33	
Burndl	8500	22	22	22	
Butler	21000	76	67	67	—6

C D

C T Exp	8000	37	37	37	+7
Callex	2500	235	220	235	+5
Calpine	6500	21	20	20	—2
Can am	1000	15	15	15	
Canmx	20500	55	45	51	+16
Cnartic	4100	83	80	83	
Cantic	2000	11	11	11	+1
Canova	5500	140	125	125	
Cnreo	5000	40	40	40	+7
Canuc	500	43	43	43	
Cape res	8500	14	13	14	+1
Capilno	11400	117	110	117	+3
Cap cons	10000	5	5	5	
Caribe	2500	18	18	18	
Carina	1000	59	59	59	+4
Carmc	2000	15	15	15	
Carnes	7.00	38	30	35	
Carera	1000	60	60	60	
Casa grn	500	10	10	10	
Cascda	4500	44	42	42	
Casia pt	10000	38	38	38	—2
Cater en	1000	26	26	26	
Catlow	4500	61	55	61	+9
Caulfld	1000	20	20	20	
Cdn arct	500	26	26	26	
Cdn ferit	7000	32	32	32	+2
Can gold	8000	20	18	18	
Cdn osea	500	15	15	15	
Cdn pwn	1340	60	60	60	
Celbrty	500	13	13	13	—2
Celica R	16000	43	40	43	+3
Celtic rs	500	39	39	39	+1
Chalice	1000	85	85	85	—5
Chmpn	18000	9	8	8	—1
Chanel	6000	23	23	23	
Chavin	6000	10	9	9	—2
Chckmt	11500	47	45	45	—4
Chutine	1500	12	12	12	—1
Cline	1000	10	10	10	
Cst rang	20800	100	95	100	+5
Colby	1200	105	105	105	—5
Colfax	40500	40	35	40	+5
Collins	z100	20	20	20	
Colony	15000	166	160	166	+6
Colossi	1500	80	77	80	
Comet	800	85	85	85	
Concert	3000	45	45	45	
Condka	1000	15	15	15	
Conqst	1000	28	28	28	+6
C andex	5000	10	10	10	
C ascot	1000	17	17	17	
C barier	z60	72	72	72	
C Bound	1000	15	15	15	
Cons cal	1000	34	34	34	
Cns cmo	825	51	51	51	
C Cinola	1000	220	220	220	
C Five St	2300	85	85	85	
C rio plat	500	10	10	10	
Cons slv	z90	60	60	60	
Contct	20200	77	72	77	
Con Sv	10200	103	95	95	—8
Control	1000	17	17	17	
Cop yrka	3000	10	10	10	
Cop Lak	21000	60	56	60	+3
Corin	112000	38	32	32	
Cornad	1000	40	40	40	
Corrie	2000	11	11	11	
Cosmos	2500	21	20	21	
Cous crk	13000	45	42	45	
Cove	4500	32	30	30	—2
Crack	2000	33	33	33	
Crescnt	z100	19	19	19	
Cruiser	1500	40	37	37	—6
Crystal	7000	72	70	72	+2
Cumbr	1000	21	21	21	—4
Currie	1000	50	50	50	
Cutlass	500	175	175	175	+1
Cyrano	1000	85	85	85	
Dor val	7500	96	91	91	—9
Dakota	1000	10	10	10	—3
Dalls e h	10000	145	145	145	
Daon	9376	297	297	297	
De baca	500	35	35	35	+3
Decker	1000	60	60	60	+8
D south	17500	31	30	31	—1
Deex res	879	16	16	16	
Denar	1000	25	25	25	
Devon	7500	9	9	9	—1
Dia met	1000	34	34	34	
Dimnd	4200	100	100	100	
Diatec	3000	33	33	33	•
Divrsfd	2000	45	45	45	
Dolphin	500	43	43	43	—1
Dora	3000	14	10	14	+6
Dovrtn	800	18	18	18	
Dragon	3100	36	36	36	
Draw rs	55733	155	125	150	+50
Du wel	5500	27	23	25	+3
Dual res	500	200	200	200	—10
Dunoil a	900	150	145	150	
Durat	3000	7	7	7	
Dusty M	300	100	100	100	—5

E F

Eagl rdg	2000	26	26	26	
Eagle R	3000	15	14	15	
Estr lits	5000	20	20	20	
El cmin	4500	33	32	32	—3
El dordo	136800	108	90	100	+10
Eldrdo	4500	10	10	10	
Electra	4500	60	58	60	
Elite res	6000	45	45	45	+5
Emerlk	900	114	114	114	+4
Energx	86000	92	88	91	+4
Enrx w a	4000	31	30	30	
Enex	7040	225	215	220	—5
Enfield	2000	69	69	69	
Entek	500	5	5	5	
Epic res	1500	65	65	65	
Ericsn	500	390	390	390	—10
Esprnz	2500	50	50	50	
Euro pet	1500	161	161	161	+1
Eurocn	14900	46	39	46	+5
Evrest	6.1100	95	85	94	+9
Fairldy	2000	15	13	15	
Ferber	1000	40	40	40	
Frst wst	7000	109	109	109	—4
Fleck	1500	29	29	29	
Fletwd	3000	42	42	42	
Flin flon	z300	28	28	28	
Flow res	2200	23	23	23	+1
Force	10000	84	80	84	+4
Frt knox	1500	26	26	26	—1
Frty nne	3000	8	8	8	
Frnkln	2500	50	50	50	
Fredon	7000	3	3	3	
Freewy	5000	27	27	27	+2
Ftm inc	6000	10	10	10	—1
Futurty	4000	25	25	25	
Futurtk	11500	44	41	41	—2
Futrt w b	z14000	1	1	1	

G H

Galactc	2900	$5½	5½	5½	+ ½
Galc w d	3500	2	2	2	
Galit res	500	46	46	46	
Gamin	3000	23	23	23	
Gator rs	7700	28	25	28	+3
Geddes	1500	100	100	100	
Gen syst	8800	95	80	80	—10
Genex	12000	23	23	23	
Genove	21000	23	20	22	+4
Geotec	1000	27	27	27	
Gint bay	2600	215	210	210	—5
Gnt pipr	800	82	82	82	+1
Gigi oil	1000	8	8	8	
Glamis	100	$5	5	5	— ½
Glf tech	1000	20	20	20	—7
Glitr gld	1000	15	15	15	
Global	6400	11	10	10	
Gold pnt	14500	50	50	50	
Gld reef	4000	12	12	12	
Gld seek	3500	16	16	16	—4
Gld star	500	18	18	18	—2
Gold pan	3000	32	32	32	
Goldbit	2500	65	65	65	
Gldbra	3000	40	40	40	
Gldn cad	3100	201	195	201	
Gldn cn	3500	38	37	37	—3
Gldn crn	14000	66	65	65	+5
Gldn eye	3000	16	16	16	
G Gate	3000	15	12	12	
Gldn hnd	5500	50	49	50	
Gldn key	1000	110	110	110	
Gldn lion	9200	205	195	204	+4
Gld nws	2000	21	21	21	
Gld nrth	1000	81	81	81	
Gldn sc	200	500	500	500	+10
Gld seal	13000	22	21	22	+1
Gldn tg	5000	20	20	20	
Gldnbel	61700	88	80	80	—10
Gldfevr	14000	30	28	28	—2
Goldpc	4000	20	20	20	+1
Goldrh	33900	41	39	40	
Gldsil	14500	77	70	70	
Goldstk	z400	83	75	83	
Gldstn	3500	60	56	60	
Gldstm	2700	67	65	65	
Gldwst	5500	35	35	35	+1
Goldwn	3100	39	34	34	—1
Goliath	300	$5½	5½	5½	
Good hp	1000	115	115	115	
Gossan	5000	6	6	6	
Grancp	2000	35	35	35	
Grnde tk	4500	50	50	50	
Grndv	8500	225	220	225	
Grange	190	225	225	225	
Granvil	7000	18	17	17	—3
Gravis	9000	38	36	36	—4
Grenwl	9500	63	60	60	
Greyhk	1000	11	11	11	
Grit res	1000	85	85	85	
Grtn	2500	25	20	20	—5
Grndst	z100	21	21	21	
G Centrl	2600	26	23	26	+1
Grt Pac	z100	73	73	73	
G w pete	2000	28	28	28	—2
Grdian	1500	25	25	25	—5
Gulf intl	6000	30	30	30	
Gulf titn	51000	200	170	200	+30
Gyro	3000	33	33	33	+3
Htr ind	300	340	340	340	+5
Hallmk	16500	52	48	51	+1
Hambr	3000	34	34	34	+2
Hardy	4500	29	28	29	—2
Hargor	1500	18	18	18	
Harlin	500	38	38	38	—2
Haultin	500	9	9	9	
Hawk rs	9000	43	43	43	
Hector	1000	115	115	115	
Helix	1500	145	145	145	
Hmspr	4000	80	70	70	—15
Herdis	2500	30	25	25	—5
Heron	14500	27	25	25	
Hi cor	10000	29	28	29	
High rvr	1000	35	35	35	+5
Hihmk	21500	50	49	49	+6
Hilton rs	1000	115	115	115	
Himac	8100	30	25	25	
Homstd	16500	60	57	60	+5
Horton	2500	39	38	38	+2
Hudson	3000	13	12	12	—1
Hmbolt	19100	14	13	14	
Huntng	1000	24	20	20	

I J

Ican	3000	63	60	60	
Impala	11000	18	17	18	
Imprial	1000	80	80	80	—5
Inca	1400	200	200	200	—5
Ido	7500	60	55	60	+5
Infsy sys	7500	5	5	5	
Ingot res	43000	70	63	70	+10
Irecov	19500	130	125	126	
Inland w	30500	17	15	15	—2
Inlet res	8000	51	50	51	+11
I ocean	4000	54	53	53	
Intactn	779	20	20	20	
Intr dta	900	137	137	137	+12
Intrlke	15900	95	90	94	—1
Istrt res	5800	55	50	50	—5
I camero	300	107	107	107	—3
I chroke	13500	33	32	32	+2
Intl crna	400	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
I dmascs	3000	42	42	42	
Intl dom	3000	68	68	68	
Intl flyer	500	16	16	16	—3
Intl hrs	1133	295	295	295	—30
I lonarc	500	7	7	7	
I loco	1000	20	20	20	
Intl med	1500	55	55	55	
Intl Pete	6200	251	250	250	—1
Intl phsr	15600	35	30	30	—4
Int phnx	4100	12	12	12	
I rhodes	z167	15	15	15	
Intl ryln	15700	50	40	45	+4
I Stndrd	2000	51	51	51	+1
I thnwd	z400	10	10	10	
Intl tillx	1000	50	45	45	—3
Intl trbn	18500	63	60	63	+6
Intl vrfc	89700	280	255	275	+23
Int widct	z333	8	8	8	
Invadr	113000	148	127	130	—20
Iona ind	4000	24	24	24	—1
Is canyn	1000	10	10	10	
Island M	2000	34	34	34	
Ivory oil	2500	18	18	18	
Jack crs	1100	925	925	925	+25
Jaina	46500	40	35	35	—2
Jantar a	5000	15	15	15	
Jetta res	11000	40	38	40	+2
Jupitor	2000	7	7	7	
Jstce mn	4500	22	21	21	

K L

Kaba	1000	30	30	30	
Kala exp	z100	27	27	27	
Kaliber	17000	25	21	25	
Kamad	2500	41	41	41	—5
Kanald	6600	95	95	95	+5
Karin lk	z100	2	2	2	
Kenar	4500	17	17	17	
Kengat	6000	21	21	21	
Kenrge	55500	49	43	45	+2
Kerf pet	4250	16	16	16	
Kerry	26500	45	43	43	
Kettle	13600	121	120	120	—5
Kidd res	3000	21	21	21	+1
Kilemb	1600	95	95	95	—5
Kng sim	17420	250	230	245	+20
Kino Kin	1000	80	80	80	
Knie	6500	19	18	18	—1
Kumix	500	9	9	9	
La Teko	9700	76	75	75	+1
Ldv robn	7500	20	20	20	
Lancstr	9000	123	122	123	+1
LDR	5000	44	44	44	
Lansco	6800	30	30	30	
Lnsdwn	1000	35	35	35	
Laredo	6500	20	20	20	
Lathwl	1000	16	16	16	
Lawrnc	2000	15	15	15	
Lazrus	30000	20	20	20	
Lear oil	358:0	102	97	98	+3
Lev	6100	220	205	210	—20
Levngd	5000	60	60	60	
Librt bel	3500	40	40	40	
Lincoln	1334	100	100	100	
Lode res	10000	54	54	54	
Logan	19500	44	42	44	—1
Logan w	7000	4	4	4	
Logo res	z200	43	43	43	
Longbt	4000	41	41	41	
Lost lak	3000	150	150	150	+10
Lcky stk	1000	15	15	15	
Lunar	1000	20	18	20	

M N

Mac am	z200	33	33	33	
Macfie	1000	13	13	13	
Mcmin e	8000	42	38	41	
Magnta	1900	25	25	25	
Magno	300	300	300	300	
Mhany	12000	109	100	109	+9
Mairt	13500	77	65	77	+17
Mlartic	500	$12	12	12	
Malka	62000	60	48	52	+6
Mandr	24500	44	40	43	
Mann oil	7000	8	8	8	
Maple lf	5000	12	12	12	+1
Marig	110133	180	170	180	+18
Marig w	35500	115	100	115	+23
Marco	1200	180	170	180	
Marge	5000	12	12	12	
Mark V	1000	27	27	27	
Markfx	16500	22	20	20	
Masive	1700	310	305	305	
Mvrick	15500	40	40	40	
Maymc	6200	290	280	280	+15
Mconel	6300	16	16	16	
Mcnein	7250	40	30	40	+7
Medaln	1000	6	6	6	
Media a	13000	85	75	75	—2
Media a	500	70	70	70	
Megaln	1000	5	5	5	
Merlin	4000	50	49	50	+7
Merit rs	7600	75	71	75	+5
Metoli	17000	37	37	37	+1
Metoli w	4000	4	3	4	
Mid cda	750	18	18	18	
Midgat	7500	20	18	20	
Midind	34500	60	56	60	+2
Migt wt a	1000	20	20	20	
Migent	9900	131	128	131	—4
Mindy	100	100	100	100	—1
Minerx	3500	104	97	102	—1
Mneta	16500	16	16	16	
Mirm en	2000	23	23	23	
Mischf	z640	27	27	27	
Mistral	5000	22	22	22	+3
M video	2200	255	255	255	
Monolt	500	30	30	30	
Mono	5000	12	12	12	—2
M christ	34500	28	21	26	+5
Monshn	1000	15	15	15	
Moran	5500	8	8	8	
Moss	1500	20	20	20	
Multint	1000	25	25	25	
Mndee	40000	60	55	55	
Muslo E	65800	350	345	350	
Nalcus	1000	35	35	35	
Nalos	43800	57	43	55	+10
Nanco	1167	45	45	45	
NCA Mrl	900	210	205	205	—15
Ncn expl	12500	35	25	32	+9
Neti tec	62595	$8¾	7⅞	8⅛	+ ⅞
Nevada	1500	20	20	20	
Nevcal	3500	17	16	17	
New beg	17000	80	76	80	
New frn	1500	85	85	85	
New pen	11790	80	78	80	
New pnr	14000	13	13	13	—1
N Privtr	z250	52	52	52	
New rid	6000	37	36	36	—1
N strtgic	2000	40	35	35	
Nwbry	500	25	25	25	
Newfld	10600	104	100	103	+3
Newtec	9000	71	66	70	+1
Nexus	7200	385	375	385	+10
Ni Cal	2700	500	485	500	— 25
Nicking	1000	20	20	20	
N hawk	13120	310	300	300	—20
Nirvna	5000	12	12	12	
Nor con	8000	50	50	50	+5
Norqes	z450	78	77	77	
Norsat	1900	330	315	330	+15
Norsmt	4500	45	45	45	
Nortek	6000	30	25	30	+2
No powr	66166	38	30	35	
Nth Sth	2000	50	50	50	—5
Nthair	900	120	115	115	
N Hrzon	2000	12	12	12	
N dynsty	3200	115	110	115	
N eagle	7500	32	28	28	—2
Ntn engy	2500	20	16	16	
Nat res	700	140	140	140	—5
Nupac	z200	9	9	9	
Nu lady g	2000	10	10	10	
Nu start	25000	40	28	39	+13
Nunsco	3733	95	88	88	
Nuspar	9500	52	52	52	+2

O P

Op res	500	45	45	45	
Ohio	7635	25	25	25	
Omni	5000	16	16	16	—2
Orion	1500	57	57	57	
Orofino	500	40	40	40	
Orotek	18000	13	13	13	
Oscar rs	2000	10	10	10	
Osler res	12000	30	29	30	+1
Outlnd	500	45	45	45	
Ovrlord	5900	35	33	33	—2
P cypres	1500	8	8	8	—2
Pac mn	500	37	37	37	
Pac rdge	1500	13	13	13	
Packrd	6700	20	18	20	
Palace	11000	17	15	17	+2
Palrmo	10000	60	55	60	+5
Pan am	200	170	170	170	
Panora	3050	35	35	35	
Parkln	14000	40	35	40	
Psdna	300	440	440	440	
Pcr ind	2000	11	11	11	
Pecos	9400	130	115	130	+20
Peopls	1000	50	50	50	
Permin	1500	33	33	33	
Perron	z250	49	49	49	
Pirsfld	52600	120	115	120	+10
Petrgld	11200	41	40	40	
Pitrgn	6000	25	21	25	+5
Petrox	1000	34	34	34	
Pezaric	6300	235	231	235	+4
Philip rs	9500	13	13	13	
Pilgrm	3000	15	15	15	
Pinto	400	435	435	435	+10
Pipestn	9000	80	70	80	+8
Plains	6500	60	56	60	
Player	3000	20	20	20	
Pimbn	3000	5	5	5	+1
Pm ind	79900	84	75	75	+2
Polaris	112000	63	55	56	—4
Poney	1000	15	15	15	
Prtovid	7000	60	55	60	+5
Potter B	556	105	105	105	
Pwrgm	2000	35	35	35	—3
Preferd	4800	130	125	125	+4
Presid	1900	42	35	35	—7
Pride	1000	20	20	20	
Primrs	52200	65	60	65	
Princtn	1500	120	115	116	+1
Prism	4000	25	23	25	+3
Proflex	2100	5	5	5	
Propsy	3000	20	18	20	+4
Pulsar	1000	12	12	12	

Q R

| | | | |

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 18

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

CHEF DE DIVISION — BUREAU DE TAXI

(Publié antérieurement sous le titre: «Directeur du Bureau de taxi»)

LE POSTE:
La Communauté urbaine de Montréal est à la recherche d'un candidat, homme ou femme, pour diriger son Bureau de taxi, voir à la qualité de ce service de transport sur son territoire et en gérer les permis.

LES RESPONSABILITÉS:
Le titulaire de ce poste verra à la conception, à l'implantation et à l'application des systèmes relatifs au contrôle des permis et à la qualité des services ainsi qu'aux questions connexes telles les nouvelles utilisations du taxi, les postes d'attente et le rôle des intervenants.
Il assurera l'utilisation optimale des ressources humaines et physiques affectées au Bureau de taxi, proposera la réglementation pertinente concernant les chauffeurs et les véhicules, maintiendra une collaboration efficace avec les intervenants des secteurs public et privé et coordonnera une table de concertation formée des divers intéressés à cette industrie.

LE CANDIDAT:
Le candidat recherché aura oeuvré, au niveau administratif, dans le domaine des transports ou dans une autre industrie connexe de distribution de services. Son expérience lui aura fait vivre diverses situations où il aura su manifester des talents de meneur, de négociateur et de communicateur. Il aura, de préférence, complété une formation universitaire dans un domaine compatible avec la nature du poste.

LES OFFRES DE SERVICE:
Les personnes intéressées sont invités à nous transmettre leur curriculum vitae dans les plus brefs délais, faisant référence au dossier no 84-1059. Les communications seront traitées avec la plus grande discrétion.

J.A. Claude Daigneault
Division des ressources humaines
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins Niveau promenade, suite 238
Montréal (Québec) H5B 1E6
Téléphone: 872-6984

UNIVERSITÉ LAVAL — **Sciences de l'agriculture et de l'alimentation**

CONSEILLER TECHNIQUE À LA RECHERCHE (poste en Haïti)

Le poste
La Faculté cherche un conseiller technique à la recherche universitaire ayant un profil de gestionnaire de la recherche appliquée dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, dans le cadre d'un projet d'appui institutionnel à la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire d'Haïti, subventionné par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI).

Le lieu
Damien, banlieue de Port-au-Prince, Haïti.

Description sommaire de la fonction
- aide à l'élaboration et la sélection des projets de recherche
- conception et suivi des opérations d'évaluation avec les différents organismes de recherche haïtiens et canadiens
- contribution à l'établissement d'un plan d'orientation de la recherche agronomique
- appui et supervision d'une politique de la documentation agricole
- gestion d'un fonds de recherche agro-alimentaire
- coordination technique et administrative de l'ensemble du projet d'appui institutionnel (enseignement supérieur et technique; recherche)

Qualifications requises
Le (la) candidat (e) possède un doctorat en sciences agricoles ou l'équivalent et une expérience pertinente et a un intérêt et une compétence dans les domaines ci-dessus mentionnés.

Conditions d'emploi
Selon les politiques salariales en vigueur à l'Université. Indemnités de séjour à l'étranger selon les normes de l'ACDI.

Contrat de deux ans renouvelable.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre d'intention et leur curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 8 février 1985 à 17 heures:**

Cabinet du doyen
Faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Local 1118
Pavillon Paul-Comtois
Université Laval, Québec G1K 7P4

IRSST Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec a été constitué en corporation le 28 novembre 1980. L'Institut assume la responsabilité du développement, de la coordination et de l'exécution des activités de recherche pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et plus spécifiquement à l'identification et l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec

Directeur des services administratifs

Fonctions :
Sous l'autorité du Directeur général, vous élaborerez les politiques et procédures de gestion des Ressources humaines, matérielles et financières de l'Institut; vous vous assurerez de l'implantation et de l'application de celles-ci. Vous planifierez, organiserez, dirigerez et contrôlerez les activités de soutien administratif nécessaires au bon fonctionnement de l'Institut.

Exigences :
Vous possédez un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de huit années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi, dont quelques-unes dans le secteur public ou parapublic ou dans le domaine de la recherche, est nécessaire.

Lieu de travail :
IRSST, 505, boulevard de Maisonneuve ouest, Montréal

Traitement :
Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience.

Date limite :
Le 13 février 1985

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec
Service des Ressources humaines
505, boulevard de Maisonneuve ouest
Montréal (Québec)
H3A 3C2

Chargé De Comptes

▲ Parmic Inc., le plus important détaillant indépendant de micro-ordinateurs au Québec ayant des succursales à Montréal, St-Léonard, Ste-Foy et Ottawa, est présentement en pleine expansion et est à la recherche de chargés de comptes compétents.

Notre gamme de produits comprend Apple, Compaq, Epson, Grid, Hewlett Packard, IBM et Wang.

Si vous êtes bilingue, que votre performance est au-dessus de la moyenne et que vous avez de l'expérience dans la vente et l'utilisation des micro-ordinateurs et des produits connexes, vous pourriez être l'un des candidats choisis.

Parmic offre un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à **Charles Tarte, Directeur des services administratifs, Parmic Inc., 1010 ouest, rue Sherbrooke, Bureau 604, Montréal, H3A 2R7.**

Cette offre s'adresse aussi bien aux candidats féminins que masculins.

PARMIC
CENTRE DE MICRO-INFORMATIQUE ▲ MICRO COMPUTER CENTER

LE CENTRE HOSPITALIER LE GARDEUR (REPENTIGNY)

requiert les services d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

TYPE D'ÉTABLISSEMENT:
Centre hospitalier de soins spécialisés de courte durée en phase active d'agrandissement, comptant actuellement 151 lits et très prochainement 254 lits, dont 20 de soins prolongés et 20 de psychiatrie.

Le Centre Hospitalier Le Gardeur est situé en banlieu Est de l'Île de Montréal, desservant les populations des MRC: L'Assomption — Des Moulins — Autray et des régions voisines.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le(la) directeur (trice) général(e) est responsable de l'administration de l'établissement, le tout en conformité avec la Loi, les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et par le M.A.S.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire, deuxième cycle, en sciences de l'administration ou l'équivalent,
Cinq (5) ans à titre de Cadre supérieur dans le réseau des affaires sociales.

QUALITÉS:
—Connaissance significative des activités reliées à l'exercice de la fonction;
—sens développé des relations humaines;
—créativité, leadership et dynamisme;
—facilité démontrée à communiquer.

RÉMUNÉRATION:
Selon l'échelle établie par le Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées sont priées d'acheminer leur offre de service accompagné de leur curriculum vitae au plus tard le 18 février 1985, avant 16 heures, au:

Concours pour le poste de directeur général
Président du Comité de sélection
Centre Hospitalier Le Gardeur
135, Boul. Claude David
Repentigny
J6A 1N6

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Chef, Division de l'évaluation des tests de langues

Direction de la dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario)

Nous cherchons un gestionnaire pour diriger, planifier, organiser, coordonner, évaluer et contrôler la production et la mise au point d'instruments d'évaluation linguistique et de normes de sélection au plan de la langue seconde officielle; établir et maintenir des contacts avec les cadres intermédiaires et supérieurs d'organismes gouvernementaux; diriger un personnel professionnel et assurer la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles.
Vous devez de votre part, posséder au moins la maîtrise en psychologie, psycholinguistique ou linguistique appliquée obtenue d'une université reconnue. Une expérience en tant que gestionnaire ayant géré avec succès une unité ou un programme comprenant des responsabilités dans les domaines du personnel, des finances et de l'évaluation et de l'élaboration des méthodes d'évaluation. Ce poste exige une connaissance des langues française et anglaise.
Nous vous offrons une rémunération entre $43,195 et $46,976.

Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence S-84-31-0934-56MP (B03), à:
Pierre Rochon (613) 996-9676
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 15 février 1985.
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous — Canada

---

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

AGENT DES SINISTRES

La SEE est une société de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurance et de garanties aux exportateurs canadiens, ainsi que des mécanismes de crédit aux acheteurs étrangers pour faciliter et accroître le commerce d'exportation.

La Division des Sinistres et des Recouvrements recherche un agent des sinistres expérimenté pour étudier les demandes d'indemnisation et recouvrer les paiements en souffrance de débiteurs étrangers.

Le candidat retenu aura un diplôme universitaire pertinent, une solide expérience dans le recouvrement des créances et une bonne connaissance des méthodes de perception et de règlement à l'échelle internationale. Il est également souhaitable qu'il ait une bonne expérience des syndicats de faillite et de l'administration des faillites.

Le bilinguisme et la connaissance d'autres langues seront un atout. Les candidats sont priés de soumettre leur curriculum vitae à:

Mme Jeanne-Mance Limbos
Division des Ressources humaines
SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS
110, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1P 5T9

INGÉNIEUR
ASSAINISSEMENT DES EAUX

Notre cliente, LMBDS-SIDAM Inc., est une société d'experts-conseils en ingénierie ayant son siège social à Jonquière et des bureaux à Montréal et à Québec. Solidement implantée au Québec et au Canada, elle compte nombre de réalisations et de projets en cours dans plusieurs pays.

La société est à la recherche d'un ingénieur possédant une maîtrise en assainissement des eaux pour se joindre à son service des travaux publics au siège social. Le titulaire travaillera à la conception d'ouvrages de traitement des eaux et d'aménagement d'usines de filtration.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 8 février 1985 à:

Marie Gibeau, M.B.A.
Consultam Inc.
515, rue Ste-Catherine ouest
10e étage
Montréal, Québec
H3B 1B4

CONSULTAM

---

cs sf — Centre de Santé Sainte-Famille

PROLONGATION DE CONCOURS

CENTRE DE SANTÉ SAINTE-FAMILLE

(Établissement à vocations multiples, oeuvrant dans les domaines préventif, curatif (61 lits de soins à courte durée) et de soins prolongés (26 lits de soins à longue durée), dont l'édifice principal est situé dans l'une des plus belles régions du Québec, sur les bords du Lac Témiscamingue).

REQUIERT LES SERVICES D'UN(E)

ADJOINT(E) À LA DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS

Temps complet

Nature du poste et attributions principales
Il s'agit d'un poste ayant des fonctions spécifiques en soins infirmiers. Le (la) titulaire sera responsable entre autres de:
— la formation en nursing
— l'évaluation de la qualité des soins infirmiers
— l'établissement de programmes de soins incluant ceux ayant trait à la démarche nursing.

Le (la) titulaire aura à évaluer les besoins de formation et à planifier, coordonner et contrôler les programmes.
D'autre part, il (elle) pourra être appelé(e) à implanter une démarche nursing selon une approche.

Exigences
— membre en règle de L'O.I.I.Q.
— maîtrise en nursing serait un atout
— baccalauréat en sciences infirmières avec expérience
— posséder environ cinq (5) ans d'expérience en milieu hospitalier
— posséder deux (2) ans d'expérience dans un poste de responsabilités
— connaissance ou expérience en formation et en évaluation de la qualité des soins infirmiers
— leadership
— initiative et sens des responsabilités
— avoir une connaissance suffisante pour lire l'anglais
— facilité à travailler en équipe.

Rémunération et avantages sociaux
CLASSE 14 — tenant compte de l'expérience et des qualifications de la personne choisie ainsi que des conditions prévalant dans le réseau des Affaires sociales du Québec.

Autres avantages
— PRIME DE DISPARITÉ RÉGIONALE pouvant atteindre 4,545 $/année;
— FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT PAYÉS si la personne choisie demeure à plus de 50 km de Ville-Marie.

Disponibilité
FÉVRIER 1985

Lieu de travail
22 Notre-Dame nord, Ville-Marie, (Témiscamingue) Québec.

Si vous correspondez au (à la) candidat(e) recherché(e) et si vous êtes prêt(e) à assumer un poste de responsabilité avec tout le défi que cela comporte, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 8 février 1985

Centre de Santé Sainte-Famille
a/s La Conseillère en ressources humaines
C.P. 2000
VILLE-MARIE, Québec J0Z 3W0
Indiquer numéro de concours: 84-16

Le Canada ne protégera aucun Nazi ni aucun autre criminel de guerre, affirme Elmer Mackay

OTTAWA (AFP) — Le gouvernement du Canada «ne protégera aucun Nazi ni aucun autre criminel de guerre», a déclaré hier à Ottawa M. Elmer Mackay, solliciteur général du Canada (ministre responsable de la Police et de l'Administration pénitentiaire).

Dans son édition d'hier, le quotidien *Toronto Star*, citant des sources «haut placées», a soutenu que le gouvernement fédéral du Canada avait fourni après la Deuxième Guerre mondiale un refuge à des criminels de guerre nazis.

Selon le quotidien, le gouvernement «protège l'identité» de certains de ces Nazis «parce qu'ils ont fourni des renseignements aux États-Unis et à la Grande-Bretagne» après la guerre.

M. Mackay a indiqué qu'il avait demandé à la Gendarmerie royale du Canada non seulement de se pencher sur l'éventuelle demande d'immigration qu'aurait déposée en 1962 le «boucher d'Auschwitz», Joseph Mengele, auprès des services de l'ambassade canadienne de Buenos Aires en Argentine, mais aussi d'enquêter sur les criminels nazis susceptibles de se trouver encore au Canada.

«Si le Canada les a accueillis, il ne l'a sûrement pas fait délibérément», a ajoute M. Mackay. Son prédécesseur sous le gouvernement libéral de M. Pierre-Elliott Trudeau, M. Robert Kaplan, a par ailleurs confirmé qu'un rapport sur la question avait déjà été établi à sa demande.

Les services officiels canadiens s'opposent toutefois à la divulgation de ce document qui contiendrait, selon les sources du *Toronto Star*, des indications primordiales quant au rôle joué par le Canada dans l'accueil de criminels nazis.

Par ailleurs, selon le directeur du Centre de documentation juive à Vienne, M. Simon Wiesenthal, le criminel de guerre nazi Joseph Mengele se cache toujours au Paraguay, ajoutant qu'il ne croit pas aux informations selon lesquelles le «boucher d'Auschwitz» pourrait se trouver au Canada.

Interrogé hier par l'AFP, M. Wiesenthal a qualifié ces informations de «pures spéculations».

M. Wiesenthal estime en revanche que le Dr Joseph Mengele a bien été arrêté, puis relâché, par les autorités américaines à Vienne en 1947. «Il nous manque pour le prouver deux documents que le Pentagone refuse de rendre publics pour des raisons de sécurité», a ajouté le célèbre «chasseur de Nazis».

Surnommé également «l'Ange de la mort», le Dr Mengele, qui a aujourd'hui 74 ans, était le médecin-chef du camp de concentration d'Auschwitz. Il est considéré comme responsable de la mort de plusieurs centaines de milliers de Juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Auschwitz, déjà 40 ans

TONY BARBER

VARSOVIE (Reuter) — Il y aura quarante ans demain, cessait le cauchemar d'Auschwitz. Devant la muette incrédulité de quelque 8,000 survivants squelettiques, les troupes ukrainiennes atteignaient Auschwitz le 27 janvier 1945 et libéraient ce qui avait été le plus vaste camp d'extermination de l'histoire.

Selon la plupart des estimations, le bilan des morts avoisinait 4 millions de mai 1940 à la libération. Les détenus d'Auschwitz avaient été gazés, tués à coups de feu ou pendus. D'autres avaient succombé à la faim, à la maladie et aux mauvais traitements.

La majorité étaient des Juifs, déportés dans ce camp du sud de la Pologne de toutes les régions de l'Europe, dans le cadre de la campagne hitlérienne d'anéantissement de la race juive.

Une foule de nationalités étaient représentées, y compris des gitans.

Des dizaines de jumeaux juifs, qui ont survécu aux étranges expériences biologiques que le médecin nazi Josef Mengele avait menées au camp d'Auschwitz, assisteront au 40ème anniversaire de sa libération.

Ces jumeaux, venus d'Israël, des États-Unis et de Pologne, referont la «Marche de la mort» de trois kilomètres entre Auschwitz et le village de Birkenau, qui était intégré au camp.

Les cérémonies officielles comportent l'inauguration d'un nouveau pavillon au musée du camp, pour la commémoration des victimes polonaises.

Les expériences de Mengele, effectuées sur des nains et des êtres déformés de naissance aussi bien que sur des jumeaux, ne furent que l'un des aspects de la terreur d'Auschwitz, où l'espérance de vie moyenne du détenu, après son arrivée, variait de trois à six mois.

Horst Schumann, un assistant de Mengele, avait mis au point des méthodes de stérilisation de masse en soumettant aux rayons X les organes génitaux des détenus des deux sexes.

Le baraquement type, de planches et de papier goudronné, était conçu comme une écurie pouvant abriter 52 chevaux. Pourtant jusqu'à un millier de prisonniers y furent entassés sans chauffage ni installations sanitaires. Il n'y avait pas de fenêtres et seulement une rangée de faibles lumières.

Les détenus avaient été obligés de construire eux-mêmes les baraquements, les chambres à gaz et les fours crématoires, sous la surveillance des SS, le corps d'élite nazi.

Les Nazis conservèrent soigneusement les archives du massacre, dont certaines se trouvent aujourd'hui au musée du camp. Un rapport du dentiste d'Auschwitz révèle que pendant la seule année 1942 un total de 16,325 dents en or et platine avaient été retirées de 2,904 cadavres.

Les visiteurs du camp d'Auschwitz-Birkenau, dont le nom polonais est Oswiecim-Brzezinka, peuvent aussi voir à l'une des entrées du camp la formule «Arbeit macht frei» (Le travail rend libre), avant de passer devant les enfilades de baraquements et les chambres à gaz, que les Nazis firent sauter avant d'évacuer Auschwitz le 18 janvier 1945.

Beaucoup de visiteurs disent éprouver un profond malaise en passant devant des vitrines où sont exposés des montagnes de lunettes, de cheveux et d'os, qui étaient ceux des victimes.

Les cheveux étaient vendus à des firmes textiles allemandes un demi-mark le kilo. Ils servaient à la fabrication de tissu de crin. L'or des dents était fondu en lingots dans l'infirmerie du camp et envoyé à Berlin.

Dans sa plus grande partie, le camp d'Auschwitz a été laissé exactement dans l'état où les troupes russes le découvrirent en 1945. Les photos de milliers de déportés, le crâne rasé et dans des uniformes aux rayures bleu gris, sont aujourd'hui exposées sur les murs des baraquements.

Les détenus, qui étaient arrivés à Auschwitz dans des wagons à bestiaux, avaient tous sur leur uniforme des triangles de couleurs jaunes pour les Juifs, rouges pour les prisonniers politiques, verts pour les criminels, noirs pour les gitans et les prostituées, violets pour les témoins de Jéhovah, pourpres pour le clergé catholique et roses pour les homosexuels. Certains étaient aussi tatoués.

L'absence fatale d'hygiène dans les baraquements surpeuplés et les maladies, telles la dysentérie, provoquées par la sous-alimentation, faisaient que les uniformes étaient le plus souvent réduits à de pauvres loques, souillées d'urine et d'excréments et envahies par les poux.

Les galoches mal adaptées aux pieds étaient cause de blessures infectées qui rendaient le détenu inapte au travail, ce qui scellait sa mort dans les chambres à gaz ou par des injections de phénol dans le coeur.

À leur arrivée, beaucoup de déportés étaient envoyés directement dans les chambres à gaz sans soupçonner le sort fatal qui les y attendait. Les gardiens leur déclaraient qu'ils prendraient une douche et seraient nourris avant de commencer à travailler. Lorsque les chambres à gaz entraient en action, ces mêmes gardiens allumaient des moteurs de camion pour étouffer les hurlements des suppliciés.

Au plus fort de l'extermination, le camp d'Auschwitz envoyait à la mort environ 20,000 personnes toutes les 24 heures. Les os réduits en poudre étaient jetés dans des réserves de poisson, répandus dans des marais, ou servaient d'engrais pour des cultures du camp.

Les prisonniers qui avaient peiné tout le jour étaient obligés de regagner le camp à pied après la tombée de nuit. Ils marchaient en rangs, aux accents d'une musique que jouait un orchestre de détenus.

Certains, psychologiquement brisés, se suicidaient en se jetant contre la barrière électrifiée du camp. Il n'y en avait pas moins des mouvements de révoltes, mais qui étaient habituellement réprimés dans la violence.

Les officiers SS infligeaient le fouet en public, les détenus punis étant contraints de compter chaque coup à haute voix et en allemand. Il arrivait que des prisonniers meurent pendant qu'on les obligeait à courir nus par des températures glaciales. D'autres étaient livrés à des chiens de garde.

Les survivants d'Auschwitz sont chaque année un peu moins nombreux, mais les historiens disent qu'il ne manque pas de preuves abondamment documentées pour faire taire les rares groupes néonazis qui osent déclarer aujourd'hui que l'extermination d'Auschwitz est une invention.

Une vaste exposition, intitulée «Auschwitz — un crime contre l'Humanité», ouvrira ses portes en septembre au siège, à New York, des Nations unies. Elle comportera des documents du camp SS et des gravures et peintures réalisées par les déportés.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 17

CURRICULUM VITAE
SERVICE PERSONNALISÉ
RÉDACTION PROFESSIONNELLE
NOTRE: BUT VOTRE SUCCÈS
RÉDAPRO INC. 382-3224
VOTRE RÉDACTEUR-CONSEIL

Gestion Habitation communautaire de Montréal
744, rue Atwater, Montréal (Québec), H4C 2G9
Tél.: (514) 931-8218

Gestion Habitation Communautaire de Montréal, filiale de la Fédération des coopératives d'habitation de l'Ile de Montréal et organisme sans but lucratif qui offre un service de suivi administratif aux coopératives d'habitation recherche:

UN(UNE) COORDONNATEUR(TRICE)

Le poste est permanent.

Description du travail:
- — Évaluer la structure de l'organisme en vue d'une amélioration constante de la rentabilité
- — Élaborer et voir à la mise en oeuvre d'un Plan de Promotion
- — Entretenir des liens avec les différents intervenants
- — S'occuper du contrôle et des prévisions budgétaires
- — Assurer l'encadrement du travail et l'évaluation du personnel.

Capacités requises
- — Bilinguisme
- — Expérience en gestion d'organismes communautaires
- — Connaissance du milieu des coopératives d'habitation, un atout.

Salaire de base
$24,000/année

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 février 1985 à l'adresse ci-haut mentionnée.

CENTRE D'ACCUEIL CARTIER

TECHNICIEN EN LOISIRS
(Liste de rappel)

L'INSTITUTION
Centre d'accueil pour garçons, 12 à 18 ans. Services d'urgence sociale et réadaptation court terme.

LA FONCTION
Organise et anime des activités de groupe, à caractère socio-culturel (travaux manuels: cuir, céramique, bricolage, etc.), qui favorisent le bien-être et la réadaptation des bénéficiaires.

EXIGENCES
Minimum 20 ans, D.E.C. en techniques de loisirs, expérience pertinente dans les disciplines énumérées ci-haut.

TRAITEMENT
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales et en fonction de l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er mars 1985, à:

Mme Gisèle Villeneuve
Conseillère en gestion de personnel
Centre d'accueil Cartier
306, boul. Cartier,
Laval-des-Rapides (Québec)
H7N 2J2

Aucun appel téléphonique ne sera accepté.

ADMINISTRATEUR(TRICE)

Une compagnie d'accessoires de mode féminine cherche un administrateur(trice) bilingue pour s'occuper de 12 magasins (de détail).

Ses responsabilités comprennent le personnel, la mise en marché et la liaison avec le bureau chef.

La comunication et des qualités de chef sont essentiel au succès.

L'expérience dans la mode est un avantage.

S.V.P. envoyez votre curriculum vitae bilingue immédiatement à:

Dossier: 1234
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc H2Y 3S6

UNIVERSITÉ LAVAL — **Département de géographie**

PROFESSEUR EN BIOGÉOGRAPHIE

QUALIFICATIONS
Formation de base en géographie physique. Domaine de compétence: biogéographie. Une formation complémentaire en télédétection est souhaitable. Diplôme de doctorat et expérience pertinente requis.

FONCTIONS
Enseignement individuel et collectif aux 3 cycles; recherches d'équipe sur la dynamique et l'évolution des écosystèmes.

Salaire selon la convention collective

ENTRÉE EN FONCTION: 1er juin 1985

Envoyer curriculum vitae et 3 adresses de répondants avant le 28 février 1985 au Directeur, Département de géographie, Faculté des lettres, Université Laval, Québec G1K 7P4.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Le Centre Hospitalier Thoracique de Montréal doté de 124 lits (soins de courtes durées et de soins prolongés) et affilié à McGill, recherche une Secrétaire de Direction expérimentée pour ses services administratifs (finance, ressources humaines et services auxiliaires).

Exigences:
- — expérience minimale de cinq (5) ans en secrétariat de direction ou l'équivalent.
- — connaissance du réseau des affaires sociales et de ses intervenants.
- — bilinguisme (français, anglais) écrit et parlé, essentiel.

Avantages:
- — rémunération entre 340.55 $ et 390.95 $ selon expérience (au 1 janvier, 1984).
- — bénéfices marginaux avantageux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la

Direction des Ressources Humaines
3650, rue St. Urbain
Montréal, Québec
H2X 2P4

Mention: Secrétaire de direction
Date limite d'inscription: 5 février, 1985.

CHEF DE PROJET
EN APPLICATIONS INFORMATIQUES

TRAITEMENT S'ÉLEVANT JUSQUÀ 43 776 $

Un organisme du gouvernement fédéral à Ottawa est à la recherche d'un chef de projet qui aura la responsabilité d'élaborer des programmes d'application conçus à l'intention d'un système VAZ.

Chargé de la direction d'une équipe de programmeurs-analystes, le candidat choisi verra à la planification et à la direction de la création de logiciel par l'analyse des exigences de son application et la détermination de sa faisabilité, l'énumération des paramètres d'exploitation, l'affectation du personnel et des ressources, et l'établissement de priorités.

La préférence sera accordée aux postulants qui possèdent un diplôme professionnel en informatique ou en mathématique, appuyé d'au moins trois ans d'expérience dans le domaine. Puisque nos applications sont uniques et nos sources de références limitées, il est essentiel de faire preuve d'un haut degré de créativité et d'originalité. Les postulants auraient avantage à posséder une bonne connaissance des langages PASCAL et FORTRAN du système VAX-11. Ils doivent de plus être citoyens canadiens et être disposés à subir une enquête de sécurité.

Prière de communiquer votre niveau d'éducation et toute expérience pertinente à:

DOSSIER 1235
LE DEVOIR
C.P. 6033
Suc. Place d'Armes
Montréal, QC H2Y 3S6

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de philosophie

Poste de professeur adjoint ou agrégé à plein temps

Le Département de philosophie est à la recherche d'un professeur en philosophie grecque

Fonctions
Enseignement aux étudiants de 1er, 2e et 3e cycles, recherche.

Exigences
Doctorat en philosophie; expérience dans l'enseignement et la recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1985

Date de clôture des candidatures
Le 15 février 1985

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et leurs lettres de recommandation à:

M. François Duchesneau
Directeur
Département de philosophie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX JUIFS À LA FAMILLE

DIRECTEUR/TRICE DES SERVICES PROFESSIONNELS

On demande une personne pour assurer que les services à la clientèle répondent aux normes qualitatives les plus élevées. Maintient et améliore le système de plaintes d'usages et formule des recommendations en vue de corriger les cas de défaillances. Revise et parfait les normes de travail des intervenants cliniques et non-cliniques en vue d'assurer la qualité des services dispensés. Développe des programmes de formation. Développe un programme de recherches.

Parfaitement bilingue, éducation universitaire en sciences humaines avec une connaissance des services des systèmes de santé publique et services sociaux. Expérience de plusieurs années (5) comme intervenant clinique et expérience de travail en situation de crise et d'urgence. Expérience de 3 ans comme gestionnaire d'équipe et excellentes aptitudes organisationnelles. Capacité conceptuelles et techniques à structurer un progamme de recherche et à participer à des recherches. Connaissance de la communauté juive.

Le salaire et les conditions de travail selon les règlements du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes qualifiées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 février 1985 à:

Léon Ouaknine, Directeur Général
Centre de Services Sociaux Juifs à la Famille
5151 Chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal, Québec H3W 1M6

COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE

DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL
2e CONCOURS

Le poste s'adresse:
À toute personne qui croit répondre aux exigences énumérées ci-après.

Lieu de travail:
Centre administratif de la Commission scolaire La Neigette, 111 ouest, rue St-Jean Baptiste, Rimouski.

DESCRIPTION DU POSTE:

Directeur des services au personnel
L'emploi de directeur des services au personnel comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion du personnel et comprend habituellement le recrutement et la sélection du personnel, les relations de travail, l'évaluation et le perfectionnement.

Qualifications requises:
- — Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en
  - • relations industrielles
  - • administration (option personnel)
- — Huit (8) années d'expérience pertinente.

Conditions de travail:
Selon le règlement sur les conditions de travail des administrateurs des commissions scolaires.
Salaire minimum: 35 027
Salaire maximum: 50 332

Date de fermeture du concours:
Le 8 février 1985 à 16 h 00.

Toute demande sera traitée confidentiellement et devra être adressée avec la mention «application au concours: directeur des services au personnel», à:

Gilles Bujold, directeur général
Commission scolaire La Neigette
111, rue St-Jean Baptiste ouest
Rimouski, QC
G5L 4J2

FÉDÉRATION DU QUÉBEC POUR LE PLANNING DES NAISSANCES
OFFRE D'EMPLOI

ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE

Description de tâches:
- —Responsable du recrutement et de la consolidation des groupes-membres et de la Fédération;
- —Responsable de la conception et de l'organisation des programmes de formation des membres
- —Participe à l'élaboration du bulletin interne
- —Représente la Fédération sur les dossiers qui lui sont confiés
- —Participe en équipe à l'organisation du travail

Qualités requises:
- —Solide expérience en soutien organisationnel auprès d'organismes militants
- —Connaissance pratique du mouvement de santé des femmes
- —Capacité de concevoir des programmes de formation et de bâtir ses propres outils d'intervention
- —Capacité d'analyse et de rédaction
- —Liberté de déplacements en province
- —Capacité et expérience du travail d'équipe
- —Connaissance de l'anglais, un atout important

Conditions de travail:
- —Poste permanent
- —Fonctionnement d'équipe
- —5 jours — 32½ heures semaine
- —Salaire: 18,230$ par année
- —Travail à Montréal

Entrée en fonction: le plus tôt possible

Date limite pour envoi du curriculum vitae: 8 février 1985

Faire parvenir à **F.Q.P.N.**
3826, rue St-Hubert
Montréal
H2L 4A5

Ce poste est ouvert aux femmes et aux hommes.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

TRADUCTION

Poste:
Professeur de traduction (francophone ou anglophone). Un poste régulier (sujet à l'approbation budgétaire) au rang de professeur adjoint.

Exigences:

Diplôme
Doctorat en traduction ou dans une discipline connexe ou l'équivalent.

Expérience:
Il est essentiel que les candidats aient l'expérience de la traduction, de la révision ou de la rédaction professionnelles, et/ou qu'ils aient déjà enseigné la traduction. L'expérience de la traduction espagnole ou de l'interprétation constituera un atout précieux.

Fonctions:
Donner des cours de traduction vers le français ou vers l'anglais, et des cours de rédaction française ou anglaise à des étudiants francophones et anglophones inscrits à un programme professionnel de baccalauréat spécialisé en traduction. Donner des cours de traduction espagnole, d'interprétation ou des séminaires théoriques au deuxième cycle. Mener des recherches théoriques ou appliquées en traduction.

Traitement:
Selon l'échelle de traitement en vigueur (entre $26 000 et $40 000 actuellement).

Date d'entrée en fonction:
Le 1er juillet 1985.

Prière d'envoyer votre candidature (accompagnée d'un curriculum vitae et des noms et adresses de trois répondants) avant le 1er mars à:

Roda P. Roberts
Directeur
École de traducteurs et d'interprètes
5, avenue Hastey
Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Conformément aux règlements de l'immigration canadienne cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus.

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 26 janvier 1985

19

20 ans, l'âge des choix, au Musée d'art contemporain

Pour un musée du XXe siècle

LISE BISSONNETTE

UN immense Borduas éclaire le bureau sans fenêtre du directeur du Musée d'art contemporain, André Ménard, enfoui dans les dossiers du vingtième anniversaire. Borduas, c'est le symbole de la maturité de ce musée qui a reconstitué contre misère et tracasseries, depuis deux décennies, toute la participation québécoise à l'art du XXe siècle. Mais c'est aussi le symbole du dilemme qui se posera bientôt avec acuité à propos de la vocation de l'institution.

« 1940 est déjà loin », dit André Ménard en rappelant que le Musée, lors de sa création, y avait fixé sa balise « contemporaine ». Les jeunes artistes ne voient là qu'ancêtres, et les jeunes conservateurs, à l'affût de l'art expérimental, ont tendance à se méfier des « sacralisés ». Mais on ne peut multiplier les musées, et nul ne prendra la relève du MAC s'il abandonne la première génération aux archives. Et s'il lui fait sa juste place, y compris les mouvements internationaux qui l'ont influencée — cubisme, surréalisme — il ne sera pas, en fait, cette maison de « l'art contemporain » dont le ministre des Affaires culturelles, Clément Richard, se plaît à dire que ses locaux seront les plus vastes à vocation semblable en Amérique du Nord.

C'est qu'il joue sur les mots. Les rares « musées d'art contemporain » sont plutôt des centres de diffusion, où on se contente de montrer « l'art qui se fait » et où on limite les rappels historiques. Celui de Montréal est et restera sans doute un « musée du XXe siècle », avec une mémoire qui remontera au moins jusqu'aux années 40. Tous ses directeurs successifs l'ont défini ainsi et, selon les entretiens qu'ils accordaient cette semaine au DEVOIR, continuent aujourd'hui à le voir ainsi.

« Il y a un problème de polysémie autour de son nom », dit Fernande Saint-Martin, qui l'a dirigé de 1972 à 1977. « Pour comprendre l'art actuel, il faut présenter l'art du XXe siècle, et c'est ce que les artistes et la critique voulaient au moment de sa création. Un musée public a pour fonction d'éduquer, de faire comprendre, et on ne peut le faire sans voir et revoir la multiplicité des propositions de notre époque. »

Louise Letocha, qui lui a succédé de 1977 à 1982, renchérit. Il ne saurait être question, pour elle, de distinguer une sorte de période « d'art moderne » et de la repousser désormais vers une autre institution, soit le Musée des beaux-arts, soit un nouveau musée. Elle ne croit pas, pour avoir vu de près les appareils gouvernementaux, qu'on puisse rêver à une nouvelle institution. « C'est de la fantasmagorie ». Quant au Musée des Beaux-Arts, dont elle est membre du conseil, elle trouve qu'il a déjà de la difficulté à présenter des périodes antérieures qui sont de son ressort, et qu'il se limitera à une « approche ponctuelle » de l'art québécois du milieu du siècle, par exemple. « Le Québec, dit-elle, n'a pas de période vraiment ancienne. Le musée doit continuer à présenter les grands mouvements du siècle, en lien avec les expressions plus immédiates. »

Le problème n'est pas qu'académique. Le Musée va déménager dans deux ou trois ans dans de nouveaux locaux, voisins de la Place des Arts, et il doit décider des grandes orientations de sa programmation ainsi que de sa collection. Les budgets restent austères, $1.8 millions cette année, et $275,000 pour les acquisitions. Des choix s'imposent. Même si André Ménard veut donner « aux aînés » la place qui leur revient — « il y a, dit-il, mille expositions à faire sur les années 30,40,50 — et même s'il se sent « un peu hérissé » de voir le Musée des beaux-arts marcher dans ses plate-bandes en préparant une rétrospective Borduas, il reconnaît qu'il ne pourra être tout à tous. « Faut-il continuer à enrichir la collection Borduas, ou arrêter, ou même la laisser au Musée des Beaux-Arts? Nos murs ne seront pas extensibles à l'infini. »

Il faut voir la collection

« Il faut trouver une solution, décider dès maintenant », dit Gilles Hénault, qui a dirigé le musée de 1966 au début de 1971. « Il faut éviter les difficultés que connaît aujourd'hui le Musée d'art moderne de New York, par exemple, qui possède des oeuvres d'une cinquantaine d'années. Si on 'encombre' le musée d'oeuvres qui ont une connotation historique, il y restera peu d'espace pour l'art vivant, qui est aussi sa vocation. Et s'il se consacre à l'art vivant, qu'est-ce qu'on va faire de sa collection? Il faut qu'elle soit vue, et non enfouie. »

Tous les directeurs sont attachés à la collection, riche de plus de 2,500 oeuvres, remarquable eu égard aux difficultés et parfois aux subterfuges auxquels il a fallu recourir pour la constituer, si l'on en croit le directeur-fondateur, Guy Robert, qui eut le premier à faire face au problème de l'expédient des « dons ». Les artistes les consentaient généreusement, mais ils n'étaient pas tous à la hauteur des aspirations du jeune musée. C'est ainsi qu'est né le comité d'acquisition, qui les acceptait ou les refusait, selon la qualité. Ce comité dispose aujourd'hui d'un budget substantiel, mais non phénoménal. Il n'est pas question d'acquérir de

Suite à la page 26





Deux des acquisitions internationales les plus récentes du Musée d'art contemporain. Le public les verra pour la première fois à l'occasion de l'exposition du vingtième anniversaire, un choix de 150 oeuvres de sa collection permanente.

Ci-haut, *Sans titre* (1982), de Jannis Kounellis, d'origine grecque, qui s'est fait connaître en Italie surtout, chez les groupes de l'*arte povera*.

À droite, *Spiral* (1983), de Tony Cragg, originaire de Grande-Bretagne, dont l'oeuvre se développe autour de l'idée d'objet et d'assemblage.



L'exil n'aura qu'un temps

LISE BISSONNETTE

QUAND le Musée d'art contemporain déménagera au centre-ville, quelque part en 1987 si Dieu prête vie pour de bon à ses projets, il renouera avec sa véritable histoire. Car il est né, peu s'en souviennent, Place Ville-Marie.

C'était un accident, rappelle Guy Robert, le tout premier directeur de l'institution qui célèbre cette année son vingtième anniversaire. Créé en juin 1964, le Musée attendait la réfection de ses locaux, au Château Dufresne, dans « l'Est » symbolique du Montréal francophone. La première exposition, à saveur internationale puisqu'on voulait dès le départ ouvrir sur le monde, était une rétrospective Rouault. Mais les travaux publics traînaient de la patte. À Québec, on était d'avis qu'il valait mieux annuler.

Dans le premier d'une interminable série d'accrochages avec Guy Frégault, le plus légendaire des sous-ministres des Affaires culturelles, le jeune directeur finit par arracher une location temporaire, Place Ville-Marie, de mars à mai 1965. Nombreux sont ceux qui croient aujourd'hui que le musée aurait dû y rester.

Car toute son histoire est marquée par les tribulations autour du choix d'un site qui convienne à sa vocation. C'est la communauté artistique, celle qui se déchirait assez autour de Pellan et de Borduas mais qui s'entendait sur sa misère publique, qui en avait réclamé la création, pour donner enfin un débouché à l'art québécois de l'époque, « pour le sortir des tranchées », dit Guy Robert. Georges-Émile Lapalme, le premier titulaire du ministère des Affaires culturelles et vrai père de la révolution tranquille, avait entendu l'appel. Les maigres crédits que le gouvernement Lesage lui accordait lui permirent de rénover tant bien que mal le Château Dufresne, la maison bourgeoise qui abrite aujourd'hui le Musée des arts décoratifs.

C'était la belle époque malgré l'exiguité et la bizarrerie des lieux, rappellent en choeur les trois premiers directeurs, Guy Robert, (juin 1964 à février 1966) Gilles Hénault, (mars 1966 à mars 1971) et Henri Barras (mars 1971 à décembre 1972) qui fit tout son mandat à la Cité du Havre mais qui y travaillait depuis sa création. « Nous étions le seul musée au monde ouvert six soirs par semaine », dit Guy Robert, en évoquant avec quelque nostalgie les conditions folles et stimulantes des débuts: des petites expos expérimentales se succédaient de semaine en semaine à côté de manifestations plus vastes; on présentait constamment des films d'art; les visites guidées attiraient les gens du quartier et les visiteurs du Jardin botanique — de l'autre côté de la rue — qu'on allait séduire sur place. La fréquentation atteignait 3,000 personnes par semaine. Et les artistes se chamaillaient, pas toujours aimablement, pour ces trop précieux petits espaces. « Il n'y avait même pas d'ascenseur, dit Guy Robert, et le lundi soir je payais de ma poche le spaghetti aux gardiens de l'agence Philips pour qu'ils aident au transport des oeuvres. »

En 1966, sur une ultime querelle avec le sous-ministre et en laissant derrière lui sans trop d'espoir une recommandation de nouvelle construction (derrière la Place des Arts, suggérait-il!), Guy Robert claque la porte. Après un bref intérim de quelques semaines qu'assure Guy Viau, alors directeur du Musée du Québec, le musée, sous la direction de Gilles Hénault, entre en période de consolidation. Son budget est de moins de $250,000 et ne bougera pas jusqu'en 1974; il comprend $50,000 pour les acquisitions, si bien que la collection, qui se voulait québécoise, canadienne et internationale, dépend surtout des dons d'artistes. Préoccupé par le « rattrapage historique », Hénault organise de grandes rétrospectives de peintres, graveurs, sculpteurs québécois, et plusieurs manifestations internationales.

Le musée craque vite aux entournures et le gouvernement du Québec croit faire une bonne affaire, après l'Expo 67, en acquérant l'immeuble qui avait abrité la « Galerie internationale » durant ce célèbre été, pour y déménager le Musée d'art contemporain. Hénault s'y oppose: l'immeuble est plus fonctionnel, certes, mais a plus caractère de galerie que de musée. Rien n'y fait, il devra, en 1968, se transporter dans cette campagne en ville où les autobus hésitent à se pointer, et où il faut fermer à 18 heures. Pendant quelque temps, grâce à la présence de l'Expo-théâtre et des Jeunesses musicales, on espère y créer

Suite à la page 26

Les stratégies de reprise

On parle depuis quelques mois d'une relance des activités économiques au Canada et aux États-Unis. Ce livre se propose de faire le bilan des réflexions théoriques et pratiques sur les questions entourant ce débat.



252 pages 14,95$

EDITIONS SAINT-MARTIN
4073, rue Saint-Hubert, suite 201
Montréal, Québec H2L 4A7
(514) 525-4346

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

HUMEURS

Michel Jobert, **Par trente-six chemins**, Albin Michel, 244 p. Un déçu du pouvoir, ancien ministre des Affaires étrangères de Pompidou, ancien ministre d'État de François Mitterand, livre quelques règlements de compte avec d'anciens confrères, notamment l'actuel président de la République française.

LIBAN

Shimon Shiffer, **Opération boule de neige**, JC Lattès, 312 p, Sous-titre : Les secrets de l'intervention israélienne au Liban. L'auteur est journaliste politique à Tel Aviv. À sa parution, son livre a suscité quelques remous en Israël.

ENQUÊTE

Ian Wilson, **Le suaire de Turin**, Albin Michel, 350 p. Un journaliste anglais, Sherlock Holmes doublé d'un historien, part à la recherche de l'authenticité du fameux linge sacré qui aurait recouvert le visage du Christ.

SOUVENIRS

Ollivier Mercier Gouin. **Les êtres fascinants que j'ai connus**, Cercle du livre de France, 130 p. Des inconnus aussi bien que des gens connus : Mistinguett, Judith Jasmin, Pierre Brasseur . . . Fascinants ? Dommage que les textes qu'ils ont inspiré à l'auteur - réalisateur à Radio-Canada depuis trente ans - le soient si peu.



ROMANS

André Siniavski, **Bonne nuit**, Albin Michel, 334 p. Qui ne se rappelle le célèbre procès des écrivains russes Siniavski et Daniel en 1966 ? Voici que le premier — qui vit à Paris depuis 1973 et enseigne à la Sorbonne — choisit de témoigner (la délation, l'emprisonnement, etc.) sous forme de roman.

Marianne Dubertret, **Fanny de bulle en bulle**, JC Lattès, 226 p. D'habitude, les retours sur l'enfance s'effectuent après l'âge de 40 ans. Cette fois, l'auteur en a quinze ! Elle nous raconte le passage d'une enfance douillettement repliée sur elle-même à . . . non pas l'âge adulte mais l'adolescence. Roman d'apprentissage de la vie, dont les « épreuves » sont la musique, la drogue et l'amour.

Amos Kenan, **La route d'Ein Harod**, Albin Michel, 170 p. L'auteur, dramaturge, écrivain, journaliste, est militant pour la paix israélo-arabe. Son livre — sur la liste des best-sellers en Israël — « dépasse les frontières (...) exprime les folies de mort des hommes en même temps que leur désir d'amour sur notre Terre dévastée », nous dit Christiane Rochefort, sa traductrice.

Pierre Charbonneau, **L'amour du Berger**, Cercle du livre de France, 271 p. La suite de *La baie heureuse*.

Francis Bossus, **La maison du peintre**, CLF, 192 p. Des histoires de paumés et d'artistes.

François Pédron, **Louise Labé, la femme d'amour**, Fayard, 272 p. L'histoire d'une bourgeoise de Lyon qui fut aussi poétesse — elle sut plaire à Rilke — et grande amoureuse. Non pas « roman facile sur une femme facile » mais « biographie attentive d'une femme passionnée ».

INTELLIGENTSIA

Isaiah Berlin, **Les penseurs russes**, Albin Michel, 369 p. Recueil d'essais — articles et conférences — dont plusieurs sont inédits, sur des écrivains et penseur russes du XIX ème siècle : Tolstoï, Dostoïevski, Bakounine, Tourgueniev . . . par l'auteur d'un célèbre *Karl Marx*.

LA VIE LITTÉRAIRE

UNE vingtaine de revues culturelles feront un lancement collectif de leurs plus récentes livraisons, le lundi 4 février prochain. Cette manifestation marque aussi le lancement de la semaine « Les revues s'affichent », organisée par l'Association des éditeurs de périodiques culturels. l'AEPCQ invite à ce cocktail d'ouverture tous les collaborateurs (trices) de revues culturelles. Le lancement collectif aura lieu à l'UQAM, pavillon Judith-Jasmin, local J-240 (niveau métro), de dix-sept heures à vingt heures. LE DEVOIR soulignera cette semaine des revues par un cahier spécial publié le 2 février prochain.

★ ★ ★

Poésie chez VLB — Jacques Lanctôt vient de publier chez VLB Éditeur deux nouveaux livres de poésie. *Axes et eau* de Louky Bersianik sera lancé mercredi prochain le 30 janvier à 17heures à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal. D'autre part, Jacques Marchand a traduit et présente *Miss Emily et la Mort*, du poète québécois anglophone Michael Harris qui a écrit ces poèmes sur Emily Dickinson après la lecture d'un poème de son ami Michel Garneau sur le même sujet : « Cousine des écureuils », qui a été suivi d'une pièce de théâtre : *Émilie ne sera jamais plus cueillie par l'anémone*. On a eu l'heureuse idée de présenter les poèmes de Harris en édition bilingue.

★ ★ ★

Francophones hors-Québec — Deux maisons d'édition francophones hors-Québec viennent de publier quelques titres qui témoignent de leur vitalité. Les Éditions Prise de Parole de Sudbury en Ontario viennent de publier le premier numéro d'une revue de création, *Rauque*, qui réunit les textes d'une huitaine d'écrivains. La revue accueille toutes les tendances littéraires et elle ouvre ses portes, disent ses animateurs, « aux créateurs francophones de l'Ontario qui cherchent à faire entendre la voix rauque qui les habite. » En page couverture de la revue, on reconnaît une oeuvre de Raymond Simond : *Le coureur de bois*. Les Éditions Prise de Parole ont également fait paraître deux recueils de poèmes : *Mythologie domestique* de Louise Thibault et *Comme un simple voyageur* de Michel Vallières. De leur côté, les Éditions du Blé de Saint-Boniface viennent de nous donner quelques titres : un recueil de poésie de Charles Leblanc, *Préviouzes du printemps*; un recueil de textes de J. R. Léveillé, *L'Incomparable*; un journal poétique de Paul Savoie, *À la façon d'un charpentier*; un texte pour enfants de Louise Filteau, *La Quête de Mathusalem*; un livre pour la jeunesse de Madeleine Laroche et Suzanne Gauthier, *Kastell ar Héol*.

★ ★ ★

Roch Carrier, éditeur — C'est Roch Carrier qui prend la direction de la collection de poche « Québec 10/10 » chez Stanké. Il succède à François Ricard qui se retrouve depuis plusieurs mois chez Boréal/Express. La collection de Stanké réunit une soixantaine de titres dont certains de Gabrielle Roy, Yves Thériault et Marie-Claire Blais. Dans son communiqué, l'éditeur affirme que *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy en est aux 100,000 exemplaires vendus.

★ ★ ★

La télévision littéraire — Dimanche, si vous êtes abonné au câble ou si vous vous rendez à la librairie Hermès qui s'y est abonnée, vous pourrez voir l'émission *Apostrophes* de Bernard Pivot qui aura pour thème « les charmes du rétro ». L'émission est vue à 14h30 à l'antenne de TVFQ 99. Quant à Denise Bombardier, son émission *Entre les lignes* est vue à 16h30. La journaliste reçoit cette semaine le dr Michel Bernard, auteur de *Le Souffle coupé* (Gallimard), Yves Lacroix, romancier de *Adrien, de peine et misère* (Leméac), Michel del Castillo, dont le dernier ouvrage, *La Gloire de Dina* vient de paraître au Seuil.

★ ★ ★

La radio littéraire — Au réseau FM de Radio-Canada, la série *Actuelles* a pour sujet cette semaine : « Écrire en Acadie ». Tous les soirs à 18h30, Gérald Leblanc et ses invités fait le point sur la littérature acadienne d'aujourd'hui. Parmi les émissions d'intérêt littéraire, mentionnons : lundi à 16h00, Clément Marchand à *Préfaces pour la radio*. Mardi à 19h30, à *La Feuillaison*, un texte de Marcel Godin : « Le fils de personne ». Mercredi à 17h00, *L'Énigme au féminin* propose une rencontre avec Lévinas. Vendredi à 19h00 à *Premières*, un texte de Louise Maheux-Forcier, « Comme un oiseau ».





Écritures de la fuite et . . . de l'ennui

STÉPHANE LÉPINE

★ Jack-Alain Léger, **Pacific Palisades**, Flammarion, 1984, 231 pages.

★ Jean-Paul Goux, **Lamentations des ténèbres**, Flammarion, 1984, 367 pages.

LA fuite — ce mouvement de dérobade ou de débandade — est là: incoercible, dans deux ouvrages parus récemment. Dans un cas, elle démontre la difficulté à parler de soi avec vérité; dans l'autre, ce mouvement inexorable d'un univers qui va s'obscurcissant. Ce sont deux livres faits d'une succession rapide d'idées fugaces où l'on se réfugie dans les banalités pour éviter de se confronter à la vérité, où on livre un combat acharné contre la désagrégation progressive des êtres et des choses.

Auteur du best-seller *Monsignore*, Jack-Alain Léger semble aujourd'hui avoir renoncé aux productions alimentaires et au succès commercial. En effet, après *Autoportrait au loup*, un livre qui devait déclencher il y a deux ans une incroyable campagne de haine, il tente, avec *Pacific Palisades*, d'aller plus profondément en lui-même et de servir avant tout la vérité. Jack-Alain Léger enlève donc progressivement le loup derrière lequel il se protégeait pour nous parler de lui dans une autobiographie encore déguisée mais sur la nature de laquelle l'on ne peut se tromper.

Le personnage, Elie Abs (dont l'absence, inscrite même dans son nom, rend possible l'identification à l'auteur), est professeur à l'Université McGill. Il profite d'une année sabbatique pour retourner en Europe, au lieu de son enfance, et renouer avec son père qu'il a délaissé après la mort de sa mère. Toutefois, Élie Abs a peine à s'avouer la vérité. Aussi, avant d'identifier la véritable raison de ce retour en Europe, avant de trouver *les mots pour le dire*, son journal, tenu tout au long de cette année sabbatique, ne sera qu'une suite de notations banales, de divagations logiques. « Écrire sur soi, dit-il, implique de se scinder en deux : une part du moi prend ses distances avec l'autre qui est harcelé, acculé. »

Mais notre professeur, malgré ses fortes capacités d'analyse, ne parvient pas à jeter sur lui-même un regard lucide. Ce journal, aussi intime soit-il, n'est que le lieu du mensonge, de la tricherie où « de loin en loin, un peu de souffrance affleure à la surface lisse des jours ». Mais cette souffrance est aussitôt noyée, avant même qu'elle ne soit identifiée.

Dans ce contexte, Jack-Alain Léger se présente comme l'auteur de *Jean Santeuil* : un petit Proust incapable encore de s'assumer comme sujet et qui se réfugie derrière un bavardage anodin. Aussi, aux quelques pages intenses de *Pacific Palisades*, celles où la relation au père et à la mère s'affirment avec une force indéniable, s'opposent deux cents pages de clichés d'un ennui profond : l'image du Français obnubilé par l'Amérique, les descriptions pittoresques d'un Québec folklorique (sirop d'érable y compris), le prototype du nouveau mâle des années 80 secoué par le désordre amoureux et qui s'interroge sur sa masculinité et son rapport aux femmes, tout y est.

Cette avalanche de lieux communs, même s'ils veulent démontrer la difficulté qu'éprouve le personnage à affronter les figures parentales, décourage le lecteur. Ce dernier en vient à souhaiter que Jack-Alain Léger s'affirme enfin comme autobiographe et lève le voile sur les vérités refoulées. À la lecture de *Pacific Palisades*, l'on songe à la *Lettre au père* de Kafka et à ce qu'aurait pu être ce texte si son auteur ne s'était pas dérobé aux regards en se dissimulant une fois de plus derrière un loup.

★ ★ ★

« Où est la place qu'on pourrait aspirer à occuper dans le monde, au moment où tout change confusément de place. » C'est sur cette citation de Kleist que s'ouvre *Lamentations des ténèbres*. À l'exemple d'un Samuel Beckett, Jean-Paul Goux nous fait participer dans ce dernier roman à la lente agonie d'un univers qui, dans la tranquillité de sa décomposition, est amené jusqu'aux limites d'une pauvreté essentielle. Prisonnier de cet envahissement progressif des ténèbres dans un monde qui se désagrège, le narrateur y lutte contre l'aveuglement, contre le morcellement du discours et, à défaut de pouvoir vaincre l'obscurcissement graduel, tente de mettre en lumière la réalité intrinsèque de son moi. Ce dernier reprend dont l'interrogation de Kleist et cherche à savoir quelle préhension l'esprit pourrait s'assurer sur cette mouvance perpétuelle du monde.

Toutefois, contrairement à Beckett dont il semble vouloir être le fils spirituel, Jean-Paul Goux se refuse à toute fragmentation de l'écriture. Pour témoigner du morcellement, de la faillite des maîtrises et de ce sentiment d'impuissance devant les « multiplicités insaisissables », il opte non pas pour un texte réduit à l'essentiel mais au contraire pour de longues phrases continues. Son roman est constitué d'un enchevêtrement d'observations, de descriptions, de réflexions discursives qui s'étendent, débordent, se multiplient jusqu'à l'épuisement total de la donnée. À ce propos, *Lamentations des ténèbres* ressemble davantage aux premiers romans de Beckett, à *Watt* plus particulièrement, auquel il est d'ailleurs fait référence. Dans cet ouvrage très long, touffu, presque impénétrable, Jean-Paul Goux s'acharne à son tour à rassembler les multiples facettes du réel, à faire entendre les diverses voix de ce choeur terrestre dont l'harmonie semble avoir été détruite.

Le lecteur se retrouve donc devant une sorte de concert nocturne fait de la simple juxtaposition de conversations ou de monologues où la seule contrainte consiste à maintenir sans défaillance un flux vocal à l'intarissable débit. Cette voix qui se fait entendre est celle d'un être qui s'enlise progressivement dans le temps sans parvenir au bout de son histoire. Et alors son écriture défile, se laisse aller dans l'attente d'une révélation, dans l'imminence d'une parousie constamment différée.

Le projet de Jean-Paul Goux consiste finalement à vaincre l'accumulation des signes, des impressions confuses, des couleurs, des harmonies et des coupes pour en dégager l'unité, pour enfin pouvoir trouver le sens à tout ce débordement.

ANONYMUS AUTOPORTRAITS



Jean Paul Hautecoeur



EDITIONS SAINT-MARTIN

Ce recueil de récits autobiographiques d'analphabètes fait entrer le lecteur dans le monde de ceux et celles qui n'ont jamais la parole.

200 pages
12,95$

EDITIONS SAINT-MARTIN

il faut lire
MODIANO



Vient de paraître:
QUARTIER PERDU
roman

Auteur à succès de romans policiers anglais, Ambrose Guise vient à Paris pour rencontrer son éditeur japonais. C'est l'été, Paris est désert. Du restaurant panoramique situé au sommet d'un hôtel de la porte Maillot, la ville semble aussi lointaine et aussi étrange qu'une planète vue d'un observatoire. Ambrose Guise se souvient: il y a vingt ans, il était français et s'appelait Jean Dekker...

"Visionnaire autant que romancier, Modiano n'invente pas de cités ni de paysages; il les peuple, il les habite, il vous en dépossède. Par le sortilège de ses phrases transparentes, votre Paris devient le sien; il ne vous reste plus qu'à promener vos souvenirs dans une ville fantôme hantée par son talent." (M. Galey, *L'Express*)

Éditions Gallimard — En librairie à $14,95

La bibliothèque d'Alexandrie
Ateliers d'écriture,
animés par Yolande Villemaire
les 2, 3, 9, 10,
16 et 17 février.
Coût: 120$
Atelier continu
1200 rue Laurier Est.
Réservations: 270-8478

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE



Manuel alphabétique de psychiatrie
Par Antonie Porot
Cette édition entièrement refondue est dirigée par Maurice Porot, Jean Sutter, Yves Pélicier. Plus de 1200 articles sont regroupés en rubriques. Une nouvelle équipe. Un nouveau manuel.
Collection "Grands dictionnaires". 768 pages - 68,80$
puf
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif:
Les Editions Françaises inc. 1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5
Tél.: (514) 641-0514 - 871-0111

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Samedi le 9 février de 14h à 16h
LE CASTOR ASTRAL
Samedi le 16 février de 14h à 16h
PAUL LOYONNET
Samedi le 23 février de 14h à 16h
VICTOR TEBOUL
Samedi le 2 mars de 14h à 16h
FRANÇOIS CHARRON
Samedi le 9 mars de 14h à 16h
MARY MEIGS
Samedi le 16 mars de 14h à 16h
LOUISE POMMINVILLE
JOCELYN DEMERS
Samedi le 30 mars de 14h à 16h
JEAN-YVES ROY
DORIS-LOUISE HAINEAULT
1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Épée) Outremont, Montréal. Tél.: 274-3669.
librairie agréée

Livres et disques
20% à 50%
Notre vente de janvier se poursuit.
Les spécialistes de la musique classique importée
lettre=son
1005 Laurier Ouest Outremont — 279-6384
ouvert le dimanche

UN ÉLÉPHANT BLANC ET UN BOA AU MIROIR

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Noël Audet, **La Parade**, Québec/Amérique, 226 pages.
★ Nicole Lavigne, **Le grand rêve de madame Wagner**, Quinze, 138 pages.

DANS ses précédents romans, la prose de Noël Audet avait quelque chose d'enjoué, de vif, de sympathique; on s'attachait aux personnages, au moins le temps de la lecture, comme à d'aimables compagnons de fortune. La vie s'allégeait, l'air était pur, on devenait généreux. On riait, on flirtait. Rien n'avait trop de conséquences, seule comptait l'impression d'être présent au monde, entier autant que possible et tourné vers l'avenir, vers l'horizon.

Pourquoi Audet a-t-il décidé de prendre le Québec sur ses épaules ? Sans doute faudrait-il poser la question à l'auteur; il répondrait peut-être qu'à l'instar de ceux de notre génération, ceux du *baby-boom* et de la révolution tranquille, il s'est trouvé fort déçu par la tournure des événements et il aura voulu vider son sac, exprimer son désenchantement, se venger de ses rêves.

La Parade est l'histoire du Québec des vingt dernières années, présentée de façon allégorique, à peine voilée (Trudeau s'appelle Perreaut, Drapeau Magloire, Lévesque Paradis, Chrétien Johnny-la-Gargouille). Les autres personnages représentent différentes options politiques, mais de façon assez indifférenciée; au fond, tous marinent dans la psyché québécoise ainsi que des concombres, prenant alternativement l'intérieur du bocal pour l'extérieur, et l'extérieur pour l'intérieur, leurs désirs pour des réalités, leur niaiserie pour du génie, leurs blagues pour des blagues. Or tous *font dur*.

Hélas, le narrateur n'arrive pas à établir, au-dessus de la vinaigrette, sa crédibilité, puisqu'il est un des leurs : il partage tous les tics de ceux dont il se moque. Tous ici sont, peu ou prou, pauvres (matériellement et spirituellement), velléitaires, jouisseurs, puérils, complaisants. Tous sont coupés du réel.

Ce qui aurait dû n'être qu'une boutade (construire dans les Laurentides, puisque la place manque à Montréal, un gigantesque parking) devient l'anecdote centrale du livre : eh oui, les Toto, Thibaut, Arcouette croient au projet, fondent une coopérative, recueillent des fonds, etc. L'auteur demande-t-il au lecteur de s'intéresser, voire de s'identifier aux demeurés qui conçoivent puis tentent d'exécuter ce grand projet ? Or le projet du parking en question, au lieu de rendre ridicule par contraste l'éléphant blanc de Mirabel, aboutit presque à l'effet contraire : au moins Mirabel existe et quelques avions parfois y transitent...

Mirabel devient ici Baiebelle (pour le jeu de mots que vous imaginez). Nombreuses sont les allusions au réel, mais le réel glisse sur les personnages comme l'eau sur le dos des canards. Et de même qu'ils n'y croient pas (leur fantaisie, leurs sacres, leur promiscuité tient lieu de réalité), de même le lecteur ne croit pas à eux. Sans doute parce que la charge (qui aurait pu être dévastatrice) est unilatérale, monologique, tout entière informée par *un dépit*, fait pour moitié d'un orgueil borné, pour moitié d'une nostalgie reposant sur un contenu vide.

Ici la critique n'a pas plus de corps que Toto le bègue et ses comparses, qui sont plus à l'aise dans une salle de billard que dans un pays. La critique ici n'a pour elle que la langue, mais c'est une langue qui joue avec elle-même sans jamais tenter de mordre le réel, une langue-fétiche, entichée de ses pseudo-prouesses (se *maqueriller* avec du *masque-à-rat*, *réfèrent d'homme*, *pipiège*, *pipianiste*...). Il faudrait une loi 102 pour abolir cette langue-là et ses inanités sonores, ses complaisants délires, coqs-à-l'âne, ses châteaux de cartes. Ou bien que le narrateur fasse son autocritique, accepte de descendre en soi-même et en sa langue, au lieu de fulminer contre le dehors et de vaticiner ad infinitum, en vain, accumulant clichés sur clichés, mots sur mots, pour une parade de spectres.

Rien de politique dans le roman de Nicole Lavigne, *Le grand rêve de madame Wagner*, son premier et qui lui mérita le deuxième prix au concours Robert-Cliche 1984; pour ma part, c'est le premier que je lui aurais octroyé, non que son roman soit excellent, mais l'autre était pire.

Si celui-ci n'est pas excellent, je lui trouve quand même des qualités, des promesses. J'ai surtout aimé le personnage de madame Wagner, vieille dame qui refuse de vieillir, ancienne chanteuse de cabaret grassement entretenue par des mafiosi et autres, et qui veut se recycler (à son âge) dans l'opéra. Personne n'y croit, bien sûr, mais elle ? Un peu, oui, juste assez pour ne pas se suicider. Mais combien de temps ?

Car enfin, qu'est-ce qui lui reste ? Ses chats, Lady Di et Dali, mais c'est peu. Et l'amitié de la narratrice, une jeune femme qui travaille pour un journal à potins « artistiques ».

Il y a dans ce roman quelques scènes réussies, des phrases bien frappées, suggestives, une ambiance, de la finesse parfois. Mais aussi de la raideur, des longueurs, des banalités; et la fin est forcée. Si les autres personnages sont un peu pâles à côté de Nina Kosarian, celle qui se prend pour madame Wagner et aime parader devant son miroir en faisant onduler son boa de plumes, celle-ci émeut et nous rappelle que le temps passe et ne passe qu'une fois.

Quelles images aurions-nous de nous-mêmes ?

GÉRALD GAUDET

★ Sous la direction de René Dionne, **Le Québécois et sa littérature**, Sherbrooke et Paris, Ed. Naaman et Agence de Coopération Culturelle et Technique, 1984, 458 p.



René Dionne

À cette étape-ci de notre histoire culturelle et politique, que savons-nous au juste de notre littérature et de son dynamisme propre ? Quelles images aurions-nous à donner de nous-mêmes si par hasard quelque étranger en venait à s'intéresser à nos façons de vivre et de sentir l'écriture ? Comment « donner le goût » de lire ce qui se fait ici dans les dimensions les plus variées de notre imaginaire collectif (roman, poésie, théâtre, essai, chanson, bande dessinée, cinéma, langue...) ? Voilà certes autant de questions pertinentes auxquelles il n'est pas facile de répondre de manière juste et nuancée. C'est pourtant la tâche que se sont donnés dix-huit chercheurs (presque tous des universitaires, et une seule femme ?) sous la direction de René Dionne dans un ouvrage utile et intéressant intitulé *le Québécois et sa littérature*.

Il va sans dire que si l'on peut reconnaître la pertinence des interrogations, on peut également trouver discutables certaines réponses. Voilà pourquoi, faute d'espace, je ne signalerai que les textes qui brassent un peu de poussière en signalant de nouvelles pistes de lecture. Comme ceux-là qui font le portrait d'un genre.

Ainsi, Laurent Mailhot nous laisse entendre que, contrairement à ce qu'on a souvent prétendu du XIXème siècle, nombreux ont été les journalistes qui, avec leurs polémiques, leurs portraits, leur humour et surtout leurs chroniques, ont empêché le discours social en train de se constituer de *prendre* en masse. Car, pour lui, comme pour Robert Vigneault qui étudiera pour sa part l'essai au XXème siècle, l'essai, « pensée inachevée » est une écriture-action qui se cherche alors même qu'elle se déploie et se risque : « l'essai, écrit-il, ne traduit ni ne résume une idée (une thèse), il la cherche et la produit dans l'écriture ». Puisque les essais du XIX ème siècle font circuler des mots come *liberté*, *progrès*, *peuple*, *autorité*, et qu'ils prennent le risque de parler à partir d'un *je* inquiet, on peut, sans forcer les textes, nous dit Laurent Mailhot, « remonter d'Aquin aux Patriotes, de *Parti-Pris* aux Rouges, de tel ou tel sociologue à de Nevers et Parent.

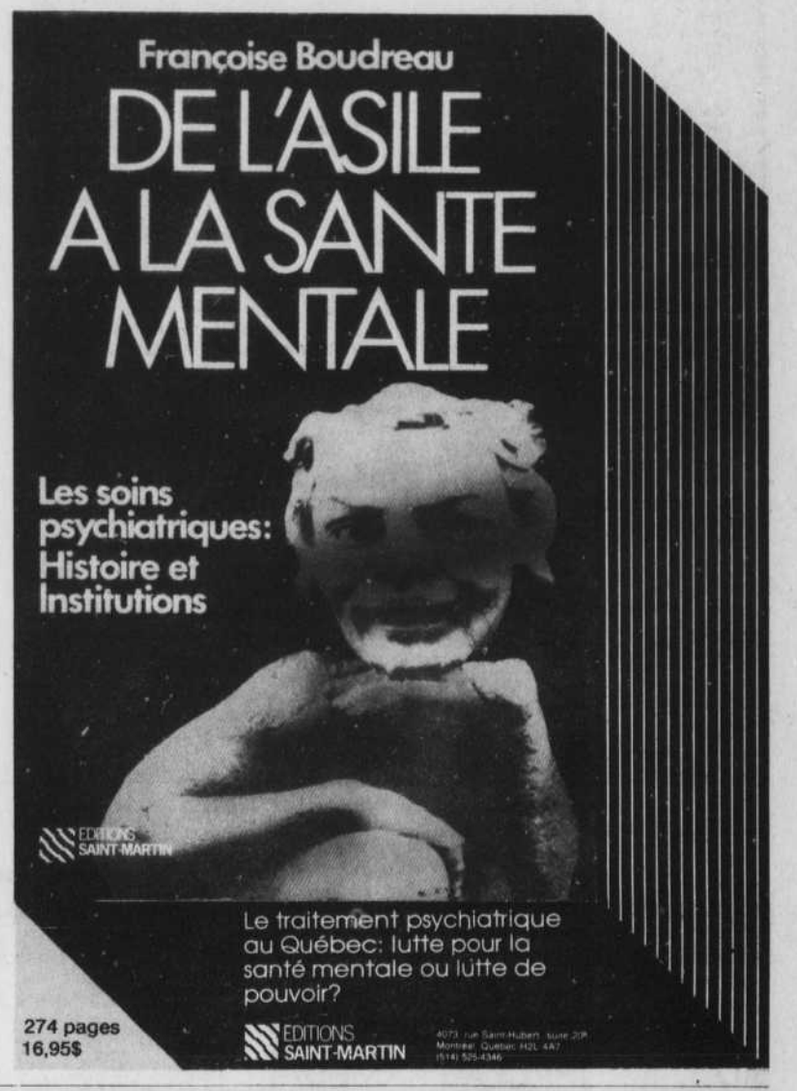
En ce sens, on est tout proche déjà de Jean Du-Berger, bon conteur comme d'habitude, qui situe la littérature orale en pleine théâtralité. « Où dans un petit groupe se rassemblent les hommes, écrit-il, la parole est utilisée comme instrument de répression ou de trangression par lequel ce groupe est-au-monde et assure sa survié. Dans la rumeur ou la blague, dans l'échange spontané, l'événement est rapidement assumé par le discours qui lui donne sens ». Pour le professeur de l'Université Laval, « contes et conteurs ne doivent surtout pas être considérés comme un phénomène antérieur à l'imprimé ou à la communication électronique ». Il nous le montre. Sa parole est chaleureuse, fascinante.

Dans un texte intitulé « le temps des métamorphoses », Gabrielle Poulin analyse le roman des années 1958 à 1979 à partir de deux textes qui annoncent, dit-elle, le bouleversement ultérieur de l'univers romanesque québécois : *les Chambres de bois* et *la Barre*. En parlant du roman d'Anne Hébert, elle écrit : « Dorénavant, tout est possible dans cet univers en continuelle gestation que le romancier file autour de lui-même, instinctivement et savamment, comme la chenille son cocon ou l'araignée sa toile. L'oeuvre à faire se confond avec l'oeuvre faite. L'ère des métamorphoses est commencée. Les nons et les pronoms sont interchangeables. Le « il » est sur le point de se laisser séduire par un « je » aux multiples visages et aux mille voix ».

Pour sa part, Pierre Nepveu montre comment la poésie depuis 1953 avec la fondation de l'Hexagone a généré de nouveaux groupes de poètes. En évoquant d'abord un certain esprit poétique surréaliste issu de Rimbaud, Breton et Éluard, puis une poésie enracinée dans le vécu et l'existentiel sous le signe de la parole et du chant, poésie qui a souvent débouché sur la figure mythique du pays, il parle d'une nouvelle tendance qu'il nomme, faute de mieux, « anti-lyrisme » et que représentent Michel Beaulieu et Nicole Brossard : « cette poésie, note Pierre Nepveu, oppose une écriture resserrée, privilégiant l'ellipse, la concentration, la rupture ». Mais là où le commentateur fascine et intéresse, c'est quand il dit ne pas percevoir de brisures absolues entre les générations. Il écrit : « La lutte se dit sur un mode plus serein, presque naïf, dans les textes de Philippe Haeck, qui cherche le dépouillement d'une parole sans fard, quotidienne. Haeck a lu Lapointe, Giguère, Hénault (...) » : « changer la vie en disant les choses simples et les êtres concrets ».

Enfin, je m'en voudrais de ne pas signaler le texte absolument passionnant de Jacques Michon qui s'efforce de dire comment dans les années 1939 à 1957 certains romans ont pu être sélectionnés, retenus par la critique alors que d'autres étaient oubliés ou refoulés. Il dira par exemple pourquoi la critique a résisté au récit de Roger Lemelin, *Au pied de la pente douce* : « On reproche à l'auteur sa vision trop caricaturale des milieux populaires ; le lecteur de l'époque préfère un ton neutre, plus sérieux, moins « bariolé » ; le grotesque faisant perdre au récit son réalisme, on lui préfère *Bonheur d'occasion* qui répond mieux à l'attente du lecteur bourgeois ».

Il y aurait encore tant à dire et à redire. Tout se passe, dirait-on, comme si certains universitaires n'avaient pas encore réussi à traverser les années 70. Quand un Pierre Nepveu, par exemple, a réussi à « dépayser Miron » dans son essai *les Mots à l'écoute*, on se surprend à lire une fois de plus l'interprétation que Jean Lemoyne et toute une génération de lecteurs après lui ont donné de l'univers de Saint-Denys-Garneau. On se surprend à voir dans l'essai l'universitaire citer l'universitaire, le critique oublier le journaliste littéraire, la lecture féministe. Et puis, on se dit en refermant le volume qu'il y a pourtant de nombreux Québécois qui se sont cherché et perçus, nommés et changés en dehors de la question nationale. Il faudra bien un jour en sortir. Qu'en certains lieux on se le dise.





LES NOUVEAUTÉS VLB...



ÉLIZABETH BOURGET
En ville
Un portrait de Montréal pendant la grande crise de 1929. L'histoire d'une fille de vingt ans qui laisse sa campagne pour aller vivre sa vie «en ville» et conquérir ainsi son autonomie.
222 pages — **12,95$**



MARYSE PELLETIER
À qui le p'tit coeur après neuf heures et demie?
Une pièce qui évoque, sur le mode de la comédie de moeurs et par le biais des courriers du coeur, l'éducation sentimentale et l'apprentissage amoureux d'un groupe de couventines des années cinquante au Québec.
162 pages — **9,95$**



THÉÂTRE DE LA MARMAILLE
L'Umiak
Un spectacle-animation qui vise à sensibiliser enfants et adultes à la culture des Inuit, ce peuple millénaire du Grand-Nord. Une pièce qui s'inspire de légendes et de faits réels tirés du vécu des Inuit.
96 pages — **9,95$**



LOUKY BERSIANIK
Axes et eau
Ces poèmes dits de «la bonne chanson» mettent en scène les personnages des deux romans précédents de l'auteure. Des héroïnes qui affirment ici leurs souveraine passion de vivre.
234 pages — **12,95$**



HAROLDO CONTI
La ballade du peuplier carolin
Un recueil de nouvelles écrit par l'un des meilleurs romanciers argentins. Des personnages attachants qui, par la magie d'un art d'écrire fervent et raffiné, nous découvrent l'âme profonde du Rio de la Plata.
172 pages — **12,95$**

...et LES BEST-SELLERS VLB



VICTOR-LÉVY BEAULIEU
Entre la sainteté et le terrorisme
Un ouvrage colossal qui est à la culture ce que l'oxygène est aux poumons: indispensable! «On n'est pas toujours d'accord, mais ce qui est certain, c'est qu'on ne s'ennuie pas.» Pierre Quesnel, *Le Devoir*.
504 pages — **19,95$**



LOUIS GAUTHIER
Voyage en Irlande avec un parapluie
Un récit de voyage peu ordinaire, qui est le prétexte à une remise en question globale: l'amour, l'amitié, la solitude, l'écriture. «Un récit attachant, qui laisse au lecteur l'impression d'être allé en Irlande.» François Hébert, *Le Devoir*.
80 pages — **8,95$**

vlb éditeur 918, rue Sherbrooke Est, Montréal H2L 1L2. Tél.: 524-2019



SANTÉ MENTALE AU QUÉBEC

À l'occasion de l'année internationale de la jeunesse, la revue **Santé mentale au Québec** publie un numéro spécial: **Regards sur les jeunes adultes.**

Ce numéro de 186 pages a le sommaire suivant:

- **Éditorial:** Simone Landry, Yvon Lefebvre: L'impossible interface avec la jeunesse.
- **Le travail:** Danielle Riverin-Simard: Le jeune adulte au travail: son développement selon les classes sociales. Marie-Carmen Plante: La santé mentale des jeunes et le chômage.
- **L'éducation:** Sylvie St-Louis, Marcel Vigneault: Les choix d'orientation scolaire et professionnelle chez les jeunes adultes. Francine Boucher: Un portrait de l'étudiant de l'Université de Montréal.
- **La famille:** Linda Demers: Les jeunes et la famille au Québec: aspects démographiques.
- **Sexualité et intervention:** Ghislaine Fortin: L'inceste: trouver un lieu de parole. Monique Tessier: Adolescence et sexualité: les enjeux de la prévention. Louise Charbonneau, Ghislaine Fortin, Monique Tessier: La Clinique des Jeunes St-Denis.
- **Délinquance et protection:** Marc LeBlanc: De la délinquance juvénile à la criminalité adulte. Pierre Foucault: Cinq ans après: les effets bénéfiques de la loi sur la protection de la jeunesse (Loi 24).
- **Problèmes spécifiques:** François Maranda: L'adolescente anorexique. Line Beauchesne, Georges Létourneau: L'abus de drogues chez les jeunes. Yves Lecomte: Processus de la psychose chez le jeune adulte. Michel Tousignant, Doris Hamgar, Lise Bergeron: Le mal de vivre: comportements et idéations suicidaires chez les cégépiens de Montréal. Yves Lecomte: Les jeunes adultes (18-35 ans) en voie de chronicisation.
- **Témoignages:** Jacques Lazure: La société alternative et les jeunes. Michel Pichette: Un point de vue sur les drop out chauds. Patrick Cellier: Quand une société jette sa jeunesse à la rue (Réflexions sur la prostitution des jeunes à Montréal).

Cet exemplaire (Vol. IX, No 2) est disponible en librairie. On peut aussi l'obtenir en envoyant un chèque ou mandat-poste de 10.00$ à l'ordre de: Communauté et santé mentale (COSAME) inc. C.P. 548, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3H3.

Julie Stanton à vouloir vaincre l'absence



L'amour qui se fait et se défait, de la passion au silence, de l'extase à l'absence et de la mer à la ville. Parmi les gestes du quotidien, la main qui tremble en écrivant. La femme et l'homme vivent-ils vraiment le même amour?

64 pages — 7,95$

l'hexagone

LE DEVOIR CULTUREL

Improvisation sur l'improvisation

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

DANS un monde qui n'a pour ainsi dire plus d'autre représentation de lui-même sinon celle de n'importe quelle image, dans sa discontinuité et sa fragmentation, comment peut-on encore croire au théâtre et comment peut-on croire aussi à la pertinence de ce qu'il représente ?

Bien évidemment, si je pose la question, c'est que je ne saurais la résoudre, ma qualité de téléphage étant que mes idées sont parfois basses de plafond et que de seulement les dire, ça ne volerait sûrement pas plus haut que le beau risque d'un nouveau fédéralisme pourtant centenaire et, durant tout ce temps, usurpatoire.

Mais que voulez-vous ! Il y a des jours comme ça qui ne se choisissent pas et dans lesquels, même quand on est un téléphage enragé, on patauge. C'est qu'à défaut d'avoir l'oeil et l'oreille éléphantesques, on se retrouve avec le gros pied, pas aussitôt levé qu'on se rend compte que ce n'est pas avec le bon qu'on est parti. Alors, le stylo feutre, au lieu de courir tel Gaétan Boucher, sur le papier glacé, ne fait que s'enfoncer pour rien dans l'air, et c'est pareil à ce qui se passe parfois quand, à Radio-Québec, je me laisse enfirouâper par la Ligue nationale d'improvisation.

Je ne sais pas toujours ce que j'y fais, je ne sais toujours ce que j'y écoute, mais je la fais quand même et, le curieux de la chose, c'est qu'il est rare que je n'y trouve pas mon plaisir, même quand j'aimerais mieux n'être qu'une oreille casquée, c'est-à-dire mal entendante et, aussi, de tout petits yeux fort mal voyants eux aussi.

Comme moi, vous devez vous demander où c'est que je veux bien me voir arriver dans l'arrivage. Le problème, c'est que je n'en sais rien, mon pied mal levé dans le matin incapable de faire une belle jambe de lui et se tenant pour ainsi dire à deux mains pour ne pas tomber. On n'improvise pas, disait Alain dont le pourtant court texte intitulé *La jetée de Dieppe* est ce qui s'est improvisé de plus beau dans toute la langue française. J'y pense et je m'y dépense, alors que j'ai les acteurs de la Ligue nationale d'improvisation dans l'oeil et dans l'oreille, et je me dis que Robert Gravel a eu là une idée de génie et que Radio-Québec a eu bien raison de faire de la télévision avec elle.

Ce qui fait le fondement même de ce théâtre, c'est qu'il touche avec justesse une corde de soi dont on n'use à peu près jamais, celle de la spontanéité du dire et du geste, dans l'urgence forçante de la création qui ne peut être que le sain délire quand il se conçoit, non plus comme démonstration apprivoisante, mais comme l'habitation momentanée du rêve. Dans la récente représentation que la Ligue nationale d'improvisation a fait de ça à Radio-Québec, c'était là tout le temps, pour produire une beauté dont on serait bien fou de ne pas profiter car, en plus d'être satisfaisante en soi, elle est également fort rafraîchissante.

Je veux dire par là que l'improvisation telle que la conçoit Robert Gravel est bien davantage que de l'improvisation. Elle est aussi une réflexion sur l'improvisation, ne serait-ce que parce que ça deviendrait sans doute rapidement lassant si les acteurs ne faisaient que se répéter, ou bien tourner en rond comme le risque de ça devenait grand l'an passé, par multiplication des acteurs, ce qui, peut-être, était excellent pour le *free for all*, mais terriblement inefficace pour la progression de ce que pourrait devenir l'improvisation dans cet au-delà d'elle-même où semblent vouloir la mener brillamment Robert Gravel et son gang de globe-trotters.

Par-dessus tout, ce que j'ai admiré l'autre soir à Radio-Québec, puis à l'UQAM où je suis allé ce dimanche dernier, c'est l'extraordinaire talent des Claude Laroche, Diane Jules, Jacques L'Heureux, Robert Gravel et alii. Je sais bien que ce sont maintenant des professionnels de l'improvisation et que parfois, ils *paraissent* mieux qu'ils ne sont en réalité, à cause du métier qui leur est entré dans le corps et dont ils profitent en ne forçant pas toujours avec intensité, mais cela même n'est rien si on le compare à tout le reste, notamment à cette prodigieuse descente en soi dont l'improvisation est souvent la cause.

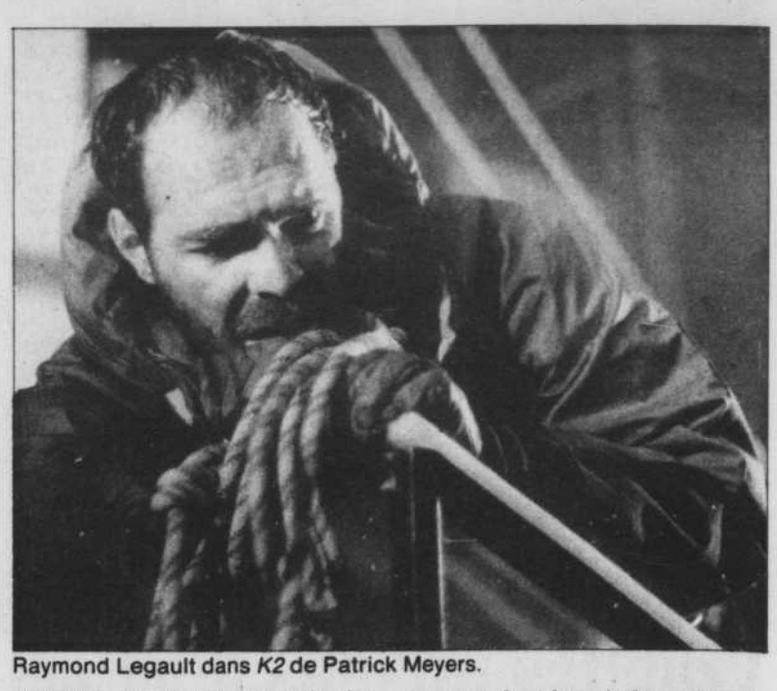
Qu'un acteur puisse, dans la simultanéité, être en même temps son auteur et son metteur en scène et s'y retrouver avec toutes les pédales de son bicycle pour appréhender le monde des sens et en sortir avec la tête du dragon sous son bras, quelle belle invention québécoise que celle-là ! Même dans le sarcasme ou l'ironie dans laquelle elle se tient souvent, particulièrement à la télévision quand la parodie qu'on y fait du hockey est à ce point pertinente que bien davantage qu'un jeu, elle devient une hilarante critique de notre société. Le reportage sur Claude Laroche, pour célébrer ses sept cents improvisations, était une petite merveille d'humour où *l'esprit de corps* faisait que *le puck roulait vraiment pour nous autres*. C'était pissant de bonne santé et malicieux comme les singes, paraît-il, le sont.

Mais en avril prochain, quand Radio-Québec télédiffusera les matches du Mundial qui mettront aux prises les Québécois, les Belges, les Suisses et les Français, nous serons mieux en mesure encore de constater, dans l'exacerbation des différences, quel plaisir il y a parfois à être Québécois, dans le triomphe du corps, du geste et de la parole, et ce qui de soi, par le dur exercice de l'improvisation, remonte des profondeurs pour produire ce qu'il y a toujours de vulnérable dans la beauté, et d'admirable aussi — cette fleur de dharma dont parlait Jack Kerouac.

UN DUO AU SOMMET

PAUL LEFEBVRE

« K2 », texte de Patrick Meyers. Traduction de René Dionne. Mise en scène d'Yvan Ponton. Scénographie de Marcel Dauphinais. Éclairages de Luc Prairie. Avec Raymond Legault (Taylor) et Guy Nadon (Mike). Une production du Théâtre populaire du Québec en tournée jusqu'au 16 mars.



Raymond Legault dans *K2* de Patrick Meyers.

C'EST « hénaurme ». Gro comme une montagne. À viser l'efficacité à tout prix, on se retrouve plus souvent qu'autrement à manquer terriblement de subtilité. La production du TPQ a beau être très bonne, *K2* de Patrick Meyers est une accumulation de recettes qui, vite, deviennent décelables le moindrement qu'on a le malheur de prendre du recul face à ce qui se passe sur scène.

Première recette : la situation-limite. Taylor et Mike redescendent du sommet de *K2*, le second pic le plus élevé au monde. Un accident et ils se retrouvent sur une corniche pas plus grande qu'un canapé avec une muraille de roc en haut et une autre muraille de roc en bas. La pièce les prend alors qu'ils s'éveillent sur leur corniche et qu'ils s'aperçoivent que Mike a une jambe dégueulassement broyée. Le froid et la neige s'en viennent ; il faut se sortir vite de là, avant que la pièce ne finisse.

Deuxième recette : l'encabanement d'oppositions. Nos deux alpinistes ont beau être à l'air libre, ils sont pris ensembles dans un lieu clos. C'est le radeau au milieu de la Mer des Sargasses, la cellule des condamnés, le 747 en péril. Leur accident a eu lieu parce qu'à un moment critique, ils ne se sont pas compris. Et la pièce se charge de nous montrer que, malgré leur grande amitié, ils ne se sont jamais compris.

Taylor est habillé en rouge ; Mike est en vert. Taylor est procureur ; Mike est physicien. Taylor est tout d'une pièce ; Mike est nuancé. Taylor est à droite ; Mike est à gauche. Taylor couraille ; Mike est amoureux de son épouse. Je vous laisse deviner lequel emploie des locutions féminines malpropres pour parler des montagnes, lequel est pour la peine de mort, lequel fait de l'alpinisme pour grimper des sommets, lequel en fait pour descendre en lui-même, lequel est le cru et lequel est le cuit. Un indice, c'est le cuit qui a la jambe cassée.

Troisième recette : les retournements. Quand ça va bien, c'est que ça va se mettre brusquement à aller mal. Et au plus mal, ne vous en faites pas, il va le retrouver son piolet (ou sa corde ou son souffle . . .). Ça vaut aussi pour les émotions ; si vous avez le coeur serré, patience : l'auteur vous a placé un bon gag en bas de la page. Et si vous rigolez, c'est qu'un coup du sort s'apprête à frapper.

Il y a aussi la recette dite de la démonstration de quincaillerie (c'est amusant, tous ces gadgets d'alpinisme), celle des bons sentiments, etc. Ce qui fait que ce l'on dit sur la mort qui ne laisse place qu'aux nécessités, sur l'amitié, l'amour et le sens du monde sonne plus machiné qu'autre chose.

Ce n'est pas que la production du TPQ soit mauvaise. Loin de là. Cette compagnie dont les spectacles sont souvents bancals présente avec *K2* un travail fignolé dont on serait tenté de dire qu'il va le plus loin qu'il est possible d'aller avec ce texte. Yvan Ponton, dans sa mise en scène, a su varier les rythmes et toujours suivre le sens dans sa mise en scène, a su varier les rythmes et toujours suivre le sens des tensions dramatiques tout en ne perdant jamais de vue le cheminement intérieur des personnages.

Le décor de Marcel Dauphinais, malgré les exigences de la tournée, est plus heureux que celui qu'il avait conçu l'an dernier pour la même pièce alors qu'elle avait été produite par le Centaur. Il est composé d'échafaudages noirs qui encadrent des plaques de plastique blanc, plaques que les éclairages peuvent colorer de rouge et de vert en écho aux conflits entre les deux personnages.

Raymond Legault (Taylor) et Guy Nadon (Mike) font de l'excellent travail, même si Legault a quelquefois tendance à en mettre un peu trop. Et c'est grâce à eux si la pièce transcende sa mécanique pour mettre en valeur des idées intéressantes (la petite cosmogonie portative de Mike est attachante) et des émotions justes et fortes.

Bref, on a hâte que le TPQ produise des spectacles aussi achevés quand il s'attaque à des textes de répertoire.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Le Noeud
PROLONGATION
DU MERCREDI AU SAMEDI
AU FOU DU VERSEAU
1200 RUE ST-HUBERT 843-4335

DUO
POUR VOIX OBSTINÉES
JUSQU'AU 9 FÉVRIER
théâtre d'aujourd'hui
TEXTE/MARYSE PELLETIER MISE EN SCÈNE/FRANÇOIS BARBEAU
AVEC HÉLÈNE MERCIER/PAUL SAVOIE/GILLES MICHAUD
DÉCOR/ANDRÉ HÉNAULT COSTUMES/JEAN-YVES CADIEUX
ÉCLAIRAGE/JOCELYN PROULX SON/FRANÇOIS TRUDEAU
DÈS LE 17 JANVIER/MARDI AU SAMEDI 20 H 30/DIMANCHE 15 H
RÉS.: 523-1211/1297 PAPINEAU, MÉTRO PAPINEAU

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction yvette brind'amour mercedes palomino
Lund. au vend. 20h — Sam. 17 et 21h — Dim. 15h
Chacun Sa Vérité
de LUIGI PIRANDELLO
Mise en scène DANIÈLE J SUISSA
Yvette Brind'Amour, Jacques Godin, Catherine Bégin, Jean-Marie Lemieux, Gérard Poirier, Lénie Scoffié, Claire Pimparé, Vincent Davy, Gisèle Trépanier, Claude Préfontaine, Arlette Sanders, Jacques Lorain, Claude Sandoz, Annette Garant
Scénographie Claude Girard
Costumes François Barbeau
Éclairages Nick Cernovitch
Réservations de 12h à 19h 4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford 844-1793

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL
Présente des oeuvres de RAVEL, HAYDN, DVORAK
Place des Arts, Théâtre Maisonneuve
Jeudi 31 janvier 1985 à 20 heures
direction d'orchestre: Raffi Armenian, Daniel Constantineau
soliste: Lise Beauchamp, hautboïste
Église Notre-Dame-des-Neiges, 5366, Côte des Neiges
Lundi 4 février 1985 à 20 heures
direction d'orchestre: Louis Lavigueur, Jacques Lacombe
soliste: Lise Beauchamp, hautboïste
ENTRÉE LIBRE
Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles
ville de montréal

LES RÉCITALS Grand Marnier
Jean-Pierre RAMPAL
flûte



John STEELE RITTER
piano et clavecin
LUNDI, LE 11 FÉVRIER
20h00
Billets: 25$, 17$, 11$
Une présentation OSM
HANDEL: Sonate en la mineur (Sonate "Halle" no 1)
TELEMANN: Sonate en si bémol majeur
C.P.E. BACH: Sonate en sol majeur, W.133 "Hamburger"
J.S. BACH: Sonate en si mineur, BWV 1030
MOSCHELES: Sonate en la majeur, opus 44
ENESCO: Cantabile e Presto
BORNE: Fantaisie brillante sur "Carmen"
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets 514 842-2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
La Bohème
de Puccini
Cette production est présentée grâce à la collaboration de la Banque Nationale
Les compagnies suivantes ont contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
Pétroles Esso Canada 1er mars
John de Kuyper 4 mars
Arthur Andersen & Cie 9 mars
Northern Telecom 13 mars
Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie 16 mars
Texaco Canada 19 mars
Billets: 13 $ 17 $ 22 $ 31 $ 36 $
Rideau: 20 heures précises
Les 26 février, 1er, 4, 9, 13, 16 et 19 mars
Avec: Veronika Kincses, Maria Rosa Nazario, Dano Raffanti, Theodore Baerg, Peter Barcza, Pierre Charbonneau, Claude Létourneau, Jean-Louis Sanscartier
Chef d'orchestre: Raffi Armenian
Mise en scène: James Lucas
Décors, costumes et éclairages: Claude Girard
Le choeur de l'Opéra de Montréal
L'Orchestre symphonique de Montréal
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Billets en vente en ce moment
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets 514 842 2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $

LES GRANDS CONCERTS
OSM
29-30 janvier
FRANCO MANNINO, MAUREEN FORRESTER, *contralto*
ORCHESTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS
BOCCHERINI *Sinfonia no 4*
WAGNER-MANNINO *Dernière composition, opus 81*
WAGNER *Wesendonck-Lieder*
SCHAFER *In Memoriam: Alberto Guerrero*
MENDELSSOHN *Symphonie no 4*
Commandite de: Canadien Pacifique
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

LES CONCERTS GALA
OSM
5-6 février
NEVILLE MARINER
MINNESOTA ORCHESTRA
MOZART *Symphonie no 40*
RACHMANINOV *Symphonie no 2*
Commandite de: La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée, General Motors du Canada Limitée
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

LES CONCERTS ESSO
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
Dimanche, 17 février 14h30
SIMON STREATFEILD, EMMANUELLE BOISVERT, *violoniste*
TCHAIKOWSKY *Hamlet, ouverture-fantaisie, op.67*
MOREL *Esquisse*
CHAUSSON *Poème pour violon et orchestre, op. 25*
VAUGHAN-WILLIAMS *Fantaisie sur un thème de Thomas Tallis*
DVORAK *Variations symphoniques, op. 78*
Commandite de: ESSO
Billets: 9$, 6$
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets 514 842 2112

De la page blanche à l'écran noir

DE la page blanche à l'écran noir, Roger Des Roches est resté à l'avant-garde de l'écriture au Québec. Le poète, qui a été le chef de file de la génération des Herbes Rouges dans les années 70, vient en effet de concevoir le premier traitement de texte en français pour la micro-informatique. Il l'a intitulé *L'Écrivain public*: non seulement pour faire allusion au rôle de l'écrivain public du Moyen Âge mais aussi pour bien illustrer le fait que ce logiciel permet au grand public d'avoir accès à l'écriture électronique.

« *L'Écrivain public*, dit-il, permet à chaque personne de laisser filer son écriture, peut-être pas à la vitesse de la lumière mais à la vitesse de la pensée! »

Cofondateur des éditions Logidisque, qui ont produit 50 titres en trois ans, Roger Des Roches a conçu ce logiciel en un an avec la collaboration des programmeurs Marc Lafontaine, Bernard et Richard Angers qui ont adapté le traitement de texte aux micro-ordinateurs Apple et Commodore.

« Mon but, en concevant ce logiciel, était de faire comprendre à tout usager cet outil d'accès à l'écriture. De sorte que toute personne puisse se servir de *L'Écrivain public* après seulement quelques heures d'apprentissage. C'est ainsi que le titre de l'ouvrage prend son sens », me dit Roger Des Roches.

L'auteur de *Corps accessoires*(Éditions du Jour, 1970) a inscrit *L'Écrivain public* dans sa bibliographie à la suite de la quinzaine de titres, poèmes et proses, qu'il a fait paraître aux Herbes Rouges depuis 1973. Il considère donc son dernier ouvrage publié aux Éditions Logidisque comme une oeuvre d'imagination en soi.

La réussite de *L'Écrivain public* est certes spectaculaire. Il fallait un écrivain, d'ailleurs, pour imaginer cette superposition de menus et pour faire surgir de la magie de l'électronique autant de facilités d'écriture.

Pour Des Roches, un logiciel ce n'est pas seulement une machine à produire, c'est aussi une façon de penser. Et un traitement de texte, ce n'est pas seulement une machine à écrire, c'est aussi un jeu avec l'écriture. L'auteur de *L'Écrivain public* n'a pas négligé pour son logiciel cet aspect ludique, qui est d'ailleurs une des préoccupations principales de sa poésie.

« Pensé comme un jeu, *L'Écrivain public* te permet d'être libre devant l'écran. Tu ne penses qu'au texte, tu ne penses qu'à l'écriture. En fait, ce traitement de texte est un *jeu de texte*. D'ailleurs, le plaisir d'écrire devient double: tu communiques avec l'appareil et le contact avec l'écriture est maintenu », ajoute Des Roches.



Roger Des Roches: l'écriture électronique à la portée des écrivains.

Poète, Roger Des Roches écrivait au dactylo et fut l'un des premiers écrivains à adopter l'informatique. Aujourd'hui, sur sa carte de visite, Des Roches a fait imprimer sous son nom: « écriture électronique ».

« L'informatique te permet de transformer ton texte à l'infini. Tu peux toujours l'augmenter ou le corriger. Tu écris et la pâte lève. Le poème se fait de l'intérieur. C'est ce que j'ai remarqué pour mes deux derniers livres au Herbes Rouges, *L'Imagination laïque* et *Poème, attention!*. De toute façon, le traitement de texte te donne deux plaisirs: le plaisir d'écrire et le plaisir de corriger ton texte. Tu peux en faire vingt versions sans perdre de temps à le retaper continuellement.

« Je ne sais pas si l'informatique peut changer ton style mais il est certain qu'il y a un effet de volume, ton texte enfle à l'écran. Quant à ma poésie, je ne crois pas que la thématique a changé mais je sais que le vocabulaire, lui, évolue. Tu ne peux plus parler de « la page blanche » et « l'écran noir » est déjà devenu un cliché. Cependant, si l'informatique a changé l'écriture des journalistes, il est pensable qu'elle change aussi l'écriture des écrivains. Quant à la peur du vide devant l'écran, elle ressemble à la peur devant la page blanche. Sauf que c'est plus sympathique de voir s'allumer l'écran noir pour la trace du curseur. »

En page couverture de son plus récent recueil aux Herbes Rouges, *Poème, attention!* suivi de *Deuxième poème*, Des Roches a placé la silhouette d'un micro-ordinateur. En fait, ces pages de poésie ont été écrites à l'écran. Roger Des Roches reste à l'avant-garde des poètes du laboratoire contemporain.

D'ailleurs, si la poésie des années 1970 a été marquée au Québec par Nicole Brossard, elle l'a été en même temps par Roger Des Roches, novateur par la pertinence et l'audace de ses travaux. L'auteur de *L'Imagination laïque* reste l'un des chefs de file de la génération qui a réalisé la transformation radicale du langage et de la thématique de la poésie québécoise des dernières années. Son oeuvre allie les effets surréalistes et le travail formaliste pour une recherche exemplaire sur la textualité. Avec un humour inégalé, ses textes explorent la thématique du corps sexuel et l'expérience matérielle de l'écriture, jusque dans ses plus récents recueils publiés aux Herbes Rouges. Ses recherches, qui se font entre la prose et le récit sans dédaigner le vers libre, ont influencé plusieurs auteurs et nous introduisent aux divers travaux de l'écriture moderne.

Pour Roger Des Roches, typographe et graphiste devenu informaticien, la poésie doit continuer de se nourrir au *plaisir textuel*. C'est le sens d'une intervention qu'il faisait l'an dernier au colloque de l'Académie où il regrettait que les écrivains de sa génération et de celle qui suit délaissent le ludisme pour des jeux plus académiques. Ainsi l'auteur de ce véritable petit traité du plaisir d'écrire intitulé *Autour de Françoise Sagan indélébile* continue-t-il de provoquer ce qu'on nomme, en littérature comme ailleurs, « la relève » ou la modernité.

Aussi simple que la bonne vieille « Underwood »

LE développement accéléré de l'électronique a fait naître de nouvelles technologies de l'écriture. Depuis plus d'une décennie, des journalistes, des secrétaires et des cadres rédigent déjà leurs travaux sur des écrans de traitement de texte.

La méfiance de ces nouvelles « machines » n'a pas duré longtemps. Aujourd'hui, les journalistes se disent incapables de retourner à leur vieille machine à écrire.

Malheureusement, il n'existait pas encore un système moins coûteux que celui de la bureautique pour permettre de traiter les textes dans la quiétude du foyer. Même la bibliothèque de la micro-informatique francophone ne possédait pas un seul logiciel original pouvant offrir à peu près les mêmes avantages que le gros appareil de traitement de texte des entreprises.

Avec son logiciel *L'Écrivain public*, Roger Des Roches ouvre donc de nouveaux horizons et de nouvelles possibilités.

Pour utiliser ce premier traitement de texte français adapté à la micro-informatique, l'intéressé doit acheter un micro-ordinateur Apple II ou Commodore, une imprimante et le logiciel lui-même. Au détail, le prix global atteint $2,500. Contre $20,000 pour un appareil de traitement de texte de bureau. Puis il doit lire le manuel de l'utilisateur de *L'Écrivain public*. Le manuel compte 115 pages.

Au premier coup d'oeil, l'exercice d'écriture sur *L'Écrivain public* paraîtra plus compliqué que celui d'écrire sur une bonne vieille Underwood. Car personne n'a eu à lire un manuel de 115 pages avant « de taper à la machine » . . . Mais l'initié adoptera facilement son nouvel outil de travail.

Les commandes de l'informatique ont en effet été réduites au minimum. Et les touches du clavier sont disposés de la même façon que le clavier de la machine à écrire.

Pour simplifier davantage la gamme des fonctions d'édition, d'accès au disque et d'impression, Roger Des Roches a conçu un concept informatique tout à fait nouveau: les « menus-fenêtres ». Le logiciel comprend un menu principal et des menus secondaires.

Supposons qu'en cours de rédaction, vous voulez changer le nom du héros de votre roman. Vous appelez le menu « édition en appuyant deux fois sur la touche « return ». Ce menu, qui se superpose sur votre texte, offre six choix: « rechercher », « remplacer », « effacer », « insérer », « déplacer » et « compter ». Vous appelez la fonction « remplacer » et inscrivez le nom à rayer et le nom à placer. Automatiquement, le nouveau nom s'intègre dans votre texte à chaque endroit où vous identifiez votre héros par son nom.

Les habitués de l'informatique pourront critiquer la faible capacité de mémoire de *L'Écrivain public*. L'usager du logiciel ne peut en effet écrire plus que l'équivalent de huit pages double inter-ligne sur un fichier. S'il veut écrire un roman de 40 pages, il devra donc utiliser cinq fichiers. Ce système ne permet pas de relire le début du roman lorsque vous êtes rendus, par exemple, à la rédaction de la 35e page . . . À moins d'utiliser l'imprimante.

Interrogé à ce sujet, Des Roches a répondu qu'il tentera d'augmenter la capacité de son « Underwood informatisée » au cours des prochaines semaines.

PRO MUSICA présente
LUNDI — 4 FÉVRIER — 20 h
COLORADO STRING QUARTET

1er prix: Concours International de Banff 1983
Programme: Haydn — Berg — Mendelssohn


LUNDI
18 FÉVRIER 20 h.
RADU LUPU,
pianiste
«un des géants du piano»...
Programme:
Beethoven — Sonate op. 109
Sonate op. 110
Schumann — Fantaisie op. 17
Billets: 10$, 8$, 6$ — Étudiants 7/25 ans: 5$
PRO-MUSICA, 1410, rue Stanley, bureau 408 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

concert gala
en collaboration avec le conseil des arts du canada
wayne riddell et
4 chefs de choeur invités
dirigent
l'ensemble vocal tudor de montréal
et
le choeur de l'église st. andrew & st. paul
avec
paul helmer, piano
entrée libre - collecte
27 janvier, 16h00
l'église st. andrew & st. paul
rue sherbrooke, ouest angle bishop
information: 932-3376
symposium - 7
Tudor
hébergement des chefs de choeur invités
hôtel château versailles

CÉLIBATAIRES
Le Club des Diplômés(es) Universitaires Inc.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés(es), divorcés(es).

DEMAIN SOIR
vous invite à une
SOIRÉE DANSANTE «DISCO»
DIMANCHE — 27 JANVIER
20 h 00
à ZIGZAG,
1050 Sherbrooke ouest
Marie-Paule Sarrazin, présidente
Membres 3$ Non membres 5$
Renseignements: 287-1017
N'oubliez pas nos rencontres du mercredi soir au même endroit dès 20h00.

CÉLIBATAIRES
JANVIER 1985
avec le Club des Diplômés(es) Universitaires Inc.
Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés(es), divorcée(es)

Marie-Paule Sarrazin
présidente
Vendredi 8 fév. — SOUPER DANSANT au restaurant EPIDAURE
Vendredi 15 fév. — DANSE St-VALENTIN avec orchestre Hôtel Centre-Sheraton
Dimanche 17 fév. — SOUPER- THÉÂTRE (les Masques), Hôtel Hyatt-Régence
Vendredi 22 fév. — SOUPER- THÉÂTRE, Café de la Place
Samedi 2 mars — PROMENADE EN TRAINEAU. Mont St-Gabriel
Rencontres tous les mercredis soir à ZIGZAG 1050 rue Sherbrooke ouest, Renseignements: 287-1017

EDITH BUTLER
Un million de fois je t'aime

du 27 fév. au 2 mars 20h
BILLETS: $10-12-14-18
une Production Superstrat
DISQUES KAPPA
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $
Billets en vente aux comptoirs Ticketron

THEORÈME 1985
une création danse-théâtre de Daniel Léveillé et Denis Marleau
inspirée de *Teorema* de Pier Paolo Pasolini
15 JANVIER AU 17 FÉVRIER
RÉSERVATIONS: 845-7277
théâtre SOUS 100 est avenue des Pins

LNI
LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION
DEUX REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
AU PROFIT DE LA
LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS
VENDREDI 25 JANVIER 20h30
SAMEDI 26 JANVIER 20h30
AU STUDIO-THÉÂTRE
ALFRED-LALIBERTÉ
de L'UQUAM
Pavillon Judith Jasmin — Angle St-Denis et Ste-Catherine
Billets en vente à compter de 19h30 — $15
Réservations: Billeterie de l'UQUAM: 282-3456 (13h à 18h)
Ligue des droits et libertés: 527-8551 (9h à 17h)

Le Théâtre d'la Corvée et Les Gens d'en Bas présentent
La pièce de DARIO FO la plus jouée
MORT ACCIDENTELLE D'UN ANARCHISTE
Mise en scène: Clément Cazelais / Avec: Eudore Belzile, Marc Bertrand, Roch Lafortune, Anne Larose, André Legault et Luc Thériault / Scénographie: Robert Paquette
"Eudore Belzile tient le spectacle... qui veut voir une performance d'acteur renversante n'a qu'à aller voir cette production"
Paul Lefebvre, Le Devoir
"Les amateurs de théâtre qui vont rater le passage de cette production à Montréal demeureront inconsolables"
R. Bernatchez, La Presse
PROLONGATION JUSQU'AU 10 FÉVRIER
À la salle de l'ESKABEL
1237 Sanguinet
Métro Berri
Mardi au samedi 20h30
Dimanche 15h00
Réservations: 849-7164


Philippe Noiret, de la bête de cinéma à l'ours courtois

IMPRESSIONNANT, très impressionnant avec sa taille de géant, sa tête de patriarche, ses mains lourdes, mais en même temps doux comme une soie, tendre, attentionné, voilà Philippe Noiret de près, une bête de cinéma à l'écran, un ours courtois en personne.

Et conséquemment quiconque le rencontre une première fois n'est pas déçu mais bien au contraire ravi car cet illustre comédien, un des plus grands sinon le plus grand du cinéma français actuel, est tel qu'on voudrait tant qu'il soit, tel que ses innombrables rôles au cinéma nous ont permis de le deviner.

Le passage de Philippe Noiret à Montréal cette semaine à l'occasion de la sortie, hier, sur nos écrans du film *Les Ripoux* de Claude Zidi où il joue un des deux principaux personnages n'est pas, contrairement à ce qu'on pourrait tout d'abord penser, son premier séjour chez nous. En effet certains se souviendront peut-être qu'il était venu en 1967 pendant l'Expo pour une émission de radio et, surtout, une première fois dans les années 50 pour jouer à la scène au Théâtre Saint-Denis.

C'était à l'époque où Philippe Noiret était comédien de théâtre au TNP et, avec Gérard Philipe, il avait joué entre autres au Saint-Denis *Lorenzaccio* de Musset. De cette époque, Noiret garde un bon souvenir même s'il n'a pas joué au théâtre depuis maintenant plus de vingt ans. Il garde en particulier un souvenir impérissable de Jean Vilar, son maître, qui, dit-il « m'a tout appris ce que je sais faire ».

Né à Lille en 1931, Philippe Noiret a commencé à s'intéresser au théâtre alors qu'il était étudiant au lycée. Il ne réussissait pas bien académiquement, rappelle-t-il, mais avec ses amis cancres il était de tous les spectacles et de toutes les pièces présentés au collège. Et encouragé par un des bons pères oratoriens qui lui enseignaient et remarqué entre autres par Jouhandeu que le bon père avait fait venir au collège, Philippe Noiret, qui avoue ne pas avoir passé le bac, s'est lancé, tête baissée, dans cette voie de l'interprétation dramatique. Il a tout d'abord joué en province, puis au TNP et lui, qui ne pensait alors qu'au théâtre, s'est vu tout à coup courtisé par le cinéma.

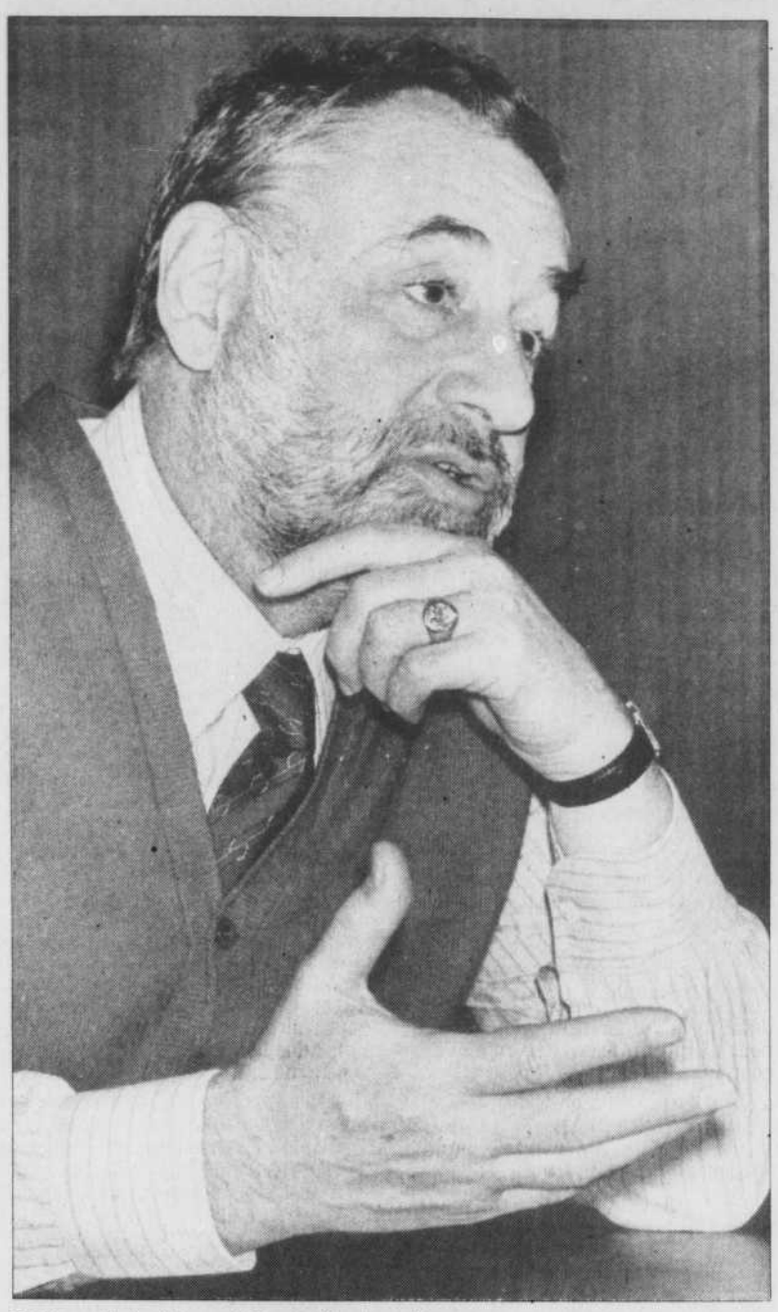
Son premier rôle à l'écran date de 1956. C'était dans *La pointe courte*, le premier film d'Agnès Varda. Mais, pendant plusieurs années encore, la carrière de Philippe Noiret fut surtout théâtrale. Son vrai passage au cinéma date plutôt de 1960 où il figurait dans pas moins de trois films dont *Zazie dans le métro* de Louis Malle.

Aujourd'hui, son imposante filmographie comprend plus de quatre-vingt longs métrages, soit depuis 1960, une moyenne de plus de trois films par année. Des films inoubliables tels que *Thérèse Desqueyroux* de Georges Franju d'après le roman de Mauriac, *Les Copains* et *Alexandre le bienheureux* d'Yves Robert, *Topaz* d'Alfred Hitchcock, *La Grande bouffe* de Marco Ferreri, *Le Vieux fusil* de Robert Enrico, *Trois frères* de Francesco Rosi, *Le juge et l'assassin* et *Coup de torchon* de Bertrand Tavernier, pour ne nommer que ceux-là. Une carrière française, mais internationale aussi.

Et surtout des rôles très variés. Des rôles légers, dramatiques, tantôt dans des films d'auteur, tantôt dans des productions plus commerciales. Une variété qui pour Philippe Noiret est très importante. « C'est une des choses, affirme-t-il, qui me restent de ma formation chez Vilar. C'était un directeur de troupe et un metteur en scène qui ne cataloguait pas ses comédiens. On passait donc de Claudel à Tchékov à Shakespeare à Molière à Racine à Corneille. On se déplaçait beaucoup, comme on dit, dans un éventail d'emplois. J'aimais ça et j'ai essayé de continuer un peu ça au cinéma. J'aime bien passer d'une comédie de De Broca à Hitchcock à Tavernier à Zidi. J'aime bien l'alternance ».

Ces rôles, divers et différents, comment les choisit-ils ? « Ce qui me décide, répond Noiret, c'est avant tout le scénario. Puis, à peu près à égale valeur, le metteur en scène et le personnage qu'il me propose ».

Et ces personnages, une fois choisis, comment en prépare-t-il l'interprétation ? Philippe Noiret répond tout d'abord qu'il n'en sait rien. Il affirme ne pas avoir de méthode.



Philippe Noiret, la vedette du film *Les Ripoux*.

« C'est un espèce de miracle qui m'étonne toujours » dira-t-il. Et plus tard dans la conversation, il admettra finalement qu'il met toujours une bonne part de lui-même dans ses interprétations, que plus il vieillit plus il fait appel à ses expériences vécues plutôt qu'à son imagination et que conséquemment le processus peut devenir assez éprouvant.

N'empêche que malgré aussi le fractionnement du jeu du comédien exigé par les différentes prises de vue qui se font la plupart du temps dans un ordre différent de celui du récit final, Noiret prétend avoir trouvé au cinéma un équilibre qu'il n'avait pas connu ou pas encore connu au théâtre. « Un équilibre, précise-t-il, entre le métier, la discipline du métier, la connaissance du métier d'une part et la spontanéité, l'élan, le plaisir d'autre part. Un équilibre entre la confiance qu'on a en soi et ses possibilités qui vous donnent un poids à l'écran et, par ailleurs l'angoisse qu'on a de bien faire ».

Ce poids, cette présence extraordinaire, cette matière physique si tangible sont, par exemple, évidents dans *Les Ripoux* où Noiret incarne un policier corrompu, crapuleux et prêt à toutes les combines, personnage qu'il rend, malgré tout, sympathique, drôle, irrésistible même.

Et, à bien y penser, Philippe Noiret a souvent joué des salauds à l'écran. Dans *Le Juge et l'assassin*, par exemple, dans *Coup de torchon* aussi, pour ne nommer que ces deux films-là. Des salauds encore une fois qu'il impose avec une certaine sympathie, tout au moins avec une emphatie certaine.

« Vous savez, répond le comédien, je ne crois pas du tout au manichéisme, aux gens qui sont tout noirs ou tout blancs. Je crois que nous sommes tous faits de bon et de mauvais et il y en a chez qui le mauvais prend un peu plus d'importance que le bon. Mais quand on interprète un personnage, il faut se faire pour ainsi dire l'avocat de ce personnage, il faut l'aimer et, en aimant son personnage, il est évident qu'on risque de le faire aimer aussi au spectateur ».

« Les salauds, ajoutera-t-il, c'est aussi plus amusant et plus facile à jouer que les braves gens. Les braves gens c'est un peu risqué, il n'y a pas d'aspérité qui permet d'accrocher l'attention ou alors il faut jouer Saint-Vincent de Paul, faut aller jusqu'au bout. C'est assez difficile de donner du relief à un brave homme et je sais j'en ai joué. Aussi les salauds ça permet à l'acteur de se défouler un peu. Si on essaye de se conduire à peu près honnêtement dans la vie, ça aide de jouer un salaud de temps en temps, on laisse alors sortir le mauvais qu'on a en soi et on se soulage ».

Quant aux réalisateurs avec qui il travaille, Noiret leur demande du talent, bien sûr, aussi une certaine honnêteté dans les rapports qu'ils ont avec les acteurs, « je n'aime pas me sentir exploité », dira-t-il, mais il souhaite surtout que le cinéaste fasse en sorte que les comédiens se sentent totalement à l'aise pour pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes et pour qu'ils ne s'auto-censurent pas.

C'est entre autres pour ces raisons que le comédien a accepté de jouer dans pas moins de cinq longs métrages de Bertrand Tavernier : *Le juge et l'assassin*, et *Coup de torchon* que nous avons déjà cités mais aussi *L'horloger de Saint-Paul*, son premier film, *Que la fête commence* et *Une semaine de vacances*. « Aussi, dira Noiret, nous avons des points en commun : une corpulence qui est comparable et surtout une même façon générale de voir les choses et la vie. Je crois donc qu'il s'est projeté un peu en moi ».

Si Philippe Noiret a permis à Tavernier de réaliser son premier long métrage, c'est une chance qu'il a donnée aussi à d'autres jeunes cinéastes, avec un résultat pas toujours aussi réussi, mais un service dit-il, qu'il tient à rendre quand cela lui est possible.

C'est donc vers des projets comme ceux-là et d'autres aussi que devait s'envoler hier Philippe Noiret en quittant Montréal pour Montréal, dans l'Aude, le village où il habite le plus souvent quand le cinéma lui en donne le temps.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR
844-3361

C'EST COMME UNE PEINE D'AMOUR
UN FILM DE SUZANNE GUY
BIENTOT A L'AFFICHE AU CINEMA PARALLELE

P'TIT CON
Le nouveau film de GÉRARD LAUZIER
CINEMAS UNIS
Dès vendredi le 1er février
Le PARISIEN 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 | LAVAL McGILL CENTRE LAVAL 688-7776

Berri, 12.00 - 1.50 - 3.40 - 5.20 - 7.10 - 9.00 Brossard, Lun. à Ven.: 7.30 - 9.30 Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 2e film aux Astre et Paradis: «J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL»
un film de ANDRÉ MELANÇON
POUR TOUS
LA GUERRE DES TUQUES
17e SEM
BERRI 2 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
PARADIS 2 8125, RUE HOCHELAGA 354-3110
ASTRE 3 ST-LÉONARD 9480 LACORDAIRE 327-5001

"LE MEILLEUR FILM CANADIEN ET QUÉBECOIS" René Homier Roy, et Chantal Jolis, A PREMIÈRE VUE
"LE CHEF D'OEUVRE DE L'ANNÉE AU CANADA, C'EST "MARIO"." Louis Guy Lemieux, LE SOLEIL
POUR TOUS
15e SEM
MARIO
Tous les jours: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
LE DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

UN FILM DE PAOLO ET VITTORIO TAVIANI
POUR TOUS
KAOS
Avec Omero ANTONUTTI • Massimo BONETTI • Biago BARONE
Musique écrite et dirigée par NICOLA PIOVANI
VIVAFILM
6e SEM
Tous les jours: 1.15 - 4.00 - 6.40 - 9.20
BERRI 4 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

LINO VENTURA
Carte blanche contre la mafia
La nomination du général Dalla Chiesa ne décourage guère les mafios!
14 ANS
Sicile: la guerre des gangs fait rage
Le commando des parrains
Des Brigades rouges à la Mafia
GLGL
FRA0501 2 0072 ITA /AFP-CH85
ITALIE-TERRORISME
URGENT
ASSASSINAT DU GENERAL DALLA CHIESA, ANCIEN CHEF DES SERVICES DE LUTTE ANTI-TERRORISTE ITALIENS
PALERME 3 SEP (AFP) - LE GENERAL CARLO ALBERTO DALLA CHIESA, ANCIEN CHEF DES SERVICES DE LUTTE ANTI-TERRORISTE ITALIENS, A ETE ASSASSINE VENDREDI SOIR DANS LE CENTRE DE PALERME AVEC SON EPOUSE, ANNONCE L'AGENCE ANSA.
IL AVAIT ETE RECEMMENT NOMME PREFET DE PALERME POUR LA LUTTE ANTI-MAFIA.
VD/ABBN/T/
AFP 032156
CENT JOURS A PALERME
un film de GIUSEPPE FERRARA
BERRI 3 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Cinéplex cinémas
RENÉ MALO PRÉSENTE
LES RIPOUX
C'est la version inversée de: "LES POURRIS"
Pour garder secrète la combine de ces deux policiers très corruptibles!!!
POUR TOUS
EN NOMINATION POUR 5 CÉSARS DONT: MEILLEUR FILM, MEILLEUR RÉALISATEUR, MEILLEUR ACTEUR: PHILLIPPE NOIRET
dans un film de CLAUDE ZIDI
avec RÉGINE, GRACE DE CAPITANI et JULIEN GUIOMAR
Scénario et adaptation de CLAUDE ZIDI
dialogues de DIDIER KAMINKA
musique de FRANCIS LAI
production FILMS 7
PHILIPPE NOIRET et THIERRY LHERMITTE
Carrefour ODEON
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Crémazie, Lun. à Ven.: 7.15 - 9.30
Sam. - Dim.: 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30
aussi: Dorion à Dorion

EN NOMINATION POUR 6 GOLDEN GLOBES
Meilleur Film (drame)
Meilleur Acteur • Tom Hulce
Meilleur Acteur • F. Murray Abraham
Meilleur Acteur de soutien
Meilleur Directeur • Milos Forman
Meilleur Scénario • Peter Shaffer
POUR TOUS
LA VIE DE MOZART
L'HOMME... LA MUSIQUE... LA FOLIE... LE MEURTRE... LE FILM...
AMADEUS
EN VERSION FRANÇAISE
6e SEM
DOLBY STEREO
LE DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Tous les jours: 1.20 - 4.10 - 7.00 - 9.50

René Malo présente
«BRAVO! UNE PROUESSE! ...UN SPECTACLE CAPTIVANT, PLEIN D'HUMOUR, DE DRÔLERIES ET DE TENDRESSE...» Serge Dussault LA PRESSE
«UN IRRÉSISTIBLE TOUR DE FORCE... SI VOUS NE DEVIEZ VOIR QU'UN SEUL FILM CET AUTOMNE... C'EST LE BAL QU'IL FAUT CHOISIR!» Richard Garneau LE DEVOIR
PRIX DU MEILLEUR FILM FRANCE • ALLEMAGNE • ITALIE
un film de ETTORE SCOLA
POUR TOUS
LE BAL
D'après le spectacle du THEATRE DU CAMPAGNOL
mise en scène de JEAN CLAUDE PENCHENAT
Directeur de la photographie RICARDO ARONOVICH
Producteur GIORGIO SILVAGNI
Musique de VLADIMIR COSMA
18e SEM
BERRI 5 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.25 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.40

Des espions en herbe et des machos fatigués

FRANCINE LAURENDEAU

CONNAISSEZ-VOUS John Schlesinger ? Vous avez probablement vu *Midnight Cowboy*. New York vue sans indulgence par un cinéaste britannique, désert d'indifférence et de solitude. Un film déchirant. Ou *Sunday, Bloody Sunday*, où un homme et une femme aiment, sans espoir, le même homme. Rarement la complexité des rapports humains aura été traduite avec un tel mélange de tendresse et de cruauté.

Son avant-dernier film, *An Englishman Abroad*, un téléfilm, s'inspirait de la rencontre qui eut réellement lieu entre une comédienne britannique en tournée en Russie et l'espion anglais Guy Burgess. Une aventure troublante dans un Moscou insolite. Est-ce ce portrait d'un espion qui a donné à Schlesinger la curiosité de pousser plus loin son analyse ?

Également adapté d'une histoire vraie, *The Falcon and the Snowman* raconte par quels détours deux jeunes Américains, que rien ne semblait prédisposer à une telle option, vont inconsidérément se lancer dans l'espionnage au profit de l'URSS. Ils étaient pourtant si gentils, petits garçons, dans leurs surplis d'enfants de choeur. Qui aurait soupçonné qu'ils se retrouveraient un jour pour la vie derrière les barreaux...

Christopher Boyce (Timothy Hutton) est employé, grâce à l'influence de son père, dans un agence au service de la CIA. Parce qu'il découvre par hasard le rôle que jouent les services secrets américains dans la déstabilisation des régimes jugés trop à gauche, mais peut-être surtout pour se révolter contre un père ultra-conservateur, le jeune homme décide impulsivement qu'il va, en guise de représailles, vendre des documents aux Russes. Mais qui va lui servir de messager ?

Son ami Daulton Lee (Sean Penn) a mal tourné. Petit trafiquant de drogues surveillé par la police, il ne voit pas pourquoi il se ferait espion par dessus le marché. Il faudra un accablant concours de circonstances pour qu'il accepte de s'associer avec Christopher. Un bon jour donc, Daulton Lee se présente à l'ambassade soviétique. À Mexico. En toute naïveté. Et les deux amis d'enfance vont connaître le grand frisson de l'aventure en jouant aux espions. D'autant plus que le jeu rapporte gros. Mais c'est un engrenage de plus en plus exigeant dont ils n'arriveront pas à se déprendre. D'autant plus qu'on ne plaisante pas plus impunément avec les Russes qu'avec le F.B.I....

Un film réussi, où l'on retrouve les qualités d'observation de Schlesinger, son aptitude à créer des atmosphères inquiétantes, à camper des personnages complexes qui ne se livrent pas au premier abord et qui ménagent des surprises. Ainsi, le personnel de l'ambassade soviétique et l'indéchiffrable Alex.

Les deux principaux comédiens sont dirigés avec finesse. Timothy Hutton incarne un garçon sérieux et inquiet, qui n'a pas terminé, par rapport à son père, sa crise d'adolescence. Tout le mal, au fond, vient de ce qu'il lui faut travailler, quand son unique passion est la fauconnerie. Sean Penn joue avec une remarquable sobriété son personnage nerveux



Sean Penn et Timothy Hutton dans une scène du film américain *The Falcon and the Snowman*.

et angoissé de petite frappe cocaïnomane. Comédie d'abord innocente qui vire peu à peu au cauchemar, *The Falcon and the Snowman* captive dès le générique. Place Alexis Nihon.

★★★

Vous arrive-t-il d'avoir envie de voir un film tout simplement pour vous divertir, pour rigoler un bon coup, ou encore pour titiller agréablement vos fantasme érotiques ? C'est à vous, lecteur léger, que s'adressent ces derniers paragraphes.

J'ai pensé, et peut-être dit, beaucoup de mal de Claude Zidi dont la débilité, la vulgarité des *Sous-doués*, pour ne citer que ce titre, m'a beaucoup fait souffrir. *Les Ripoux* a donc été une fort agréable surprise. Ça se passe dans un quartier très populaire de Paris où deux flics doivent faire équipe: un qui en a vu d'autres et que la morale n'étouffe par (Philippe Noiret) et un jeunot, frais émoulu de l'école de police (Thierry Lhermitte). D'abord profondément scandalisé par la conception du métier affichée par son aîné, le novice finira par dépasser le maître...

Le scénario (écrit par Zidi) est astucieusement ficelé. Les gags sont souvent imprévus et désopilants (je me retiens de vous raconter les meilleurs). Les comédiens sont excellents, Noiret en tête. On ne tombe jamais dans la caricature ni la vulgarité. Je me suis franchement amusée et vous en souhaite autant. Au Crémazie.

★★★

Dans les films dits érotiques (je ne parle pas ici de la pornographie violente et sadique, mais de ce qu'on appelle le porno « soft »), le scénario n'est généralement qu'un prétexte grossier et bâclé. *La Clé*, du cinéaste japonais Akitaka Kimata, est bien au contraire l'adaptation du roman de Junichiro Tanizaki qui occupe, paraît-il, une place de choix dans la littérature japonaise.

« Une femme, écrit son héroïne dans son journal intime, ne doit jamais montrer de passion; à l'égard de son mari, elle ne doit pas prendre d'initiative. Voilà ce que m'ont enseigné mes parents attachés à l'esprit de jadis. Je ne dirai pas que je suis incapable de passion, mais, dans mon cas, cette passion est d'un caractère intérieur, profondément caché; elle ne s'irradie pas à l'extérieur. Si on la force à s'extérioriser, à l'instant elle s'éteint. Chez moi, la passion brûle avec une flamme bleue et blanche et non avec une flamme qui monte claire. »

C'est ainsi que pour parvenir au plaisir, Iku-ko doit se donner l'alibi d'être totalement inconsciente, terrassée par le sommeil ou l'ivresse. Son mari, lui, doit recourir à l'aiguillon de la jalousie pour raviver sa vigueur défaillante. On ne se dit jamais ces choses-là. On les confie à son journal qu'on sait très bien que l'autre lit en cachette...

Paru en français sous le titre de *La Confession impudique* (Gallimard, Collection Folio), ce roman a déjà inspiré un film italien, *La Chiave*, de Tinto Brass. L'adaptation japonaise (en version originale, sous-titres français s'il-vous-plaît) est loin d'épouser toutes les subtilités de ce récit épistolaires construit en miroirs et en échos, où l'on se parle par journal interposé. Mais bien que de quelques degrés au dessous du roman, *La Clé* est proprement tourné (ce qui est rare dans ce type de production) et exhale un parfum gentiment exotique. Au Complexe Desjardins.

★★★

J'avais goûté l'humour sympathique et la sensualité bon enfant de *Dona Flor et ses deux maris*, du cinéaste brésilien Bruno Barreto. Sans doute grâce au succès de ce film, Barreto nous revient avec *Gabriela*, plus ambitieux, plus cher, avec une vedette internationale, Marcello Mastroianni. Amoureux d'une jeune beauté à la peau basanée et à la chevelure baudelairienne, un vieux macho finira par l'épouser. Lorsqu'elle l'aura cocufié, non seulement il ne la tuera pas (comme c'est la coutume), mais il finira par reprendre l'infidèle. Les machos sont fatigués.

Barreto aussi. Inspiré d'un roman que je n'ai pas lu (de Jorge Amado), *Gabriela* est un film vide et sans inspiration où Mastroianni traîne sans conviction sa dégaine. Mais c'est décoratif. La couleur et les rythmes brésiliens et surtout les charmes dénudés de la fringuante Sônia Brage sauront peut-être vous émouvoir, d'autant plus que c'est en version originale (sous-titres anglais). Au Cinéplex.

1984 : une excellente adaptation du roman

RICHARD GAY

IL aura donc fallu attendre jusqu'en 1985 pour voir sur nos écrans l'adaptation cinématographique de *1984*, de George Orwell, réalisée par le cinéaste britannique Michael Radford et principalement interprétée par John Hurt et Richard Burton, dans son dernier rôle au cinéma et à la mémoire de qui le film est d'ailleurs dédié.

Mais l'attente en aura valu la peine puisque cette adaptation est excellente, nettement plus réussie que celle tournée en 1955 par Michael Anderson et elle fait de son réalisateur Michael Radford qui, après *Another Time, Another Place*, n'en est qu'à son deuxième long métrage, un cinéaste dont la carrière méritera d'être suivie.

Publié, la première fois, en 1949, le roman d'Orwell prend sa force et son impact dans sa vision terrifiante d'un monde totalitaire et inhumain. Or c'est tout à fait cette vision troublante, cet impact saisissant et, somme toute, la même atmosphère étouffante qu'on retrouve dans le film.

En effet Michael Radford qui signe la réalisation mais aussi le scénario a gardé non seulement les principales composantes du récit d'Orwell mais situé ces éléments non pas dans les décors modernes du 1984 qu'on a connu mais dans la façon même dont Orwell avait imaginé l'avenir.



John Hurt dans une scène du film britannique *1984*.

Sur l'écran apparaît donc un monde sombre, croisement pour ainsi dire entre un terrible camp de concentration, une triste ville minière et les vestiges d'une guerre jamais terminée. Dans cet univers, Big Brother surveille tout avec ses yeux lourds qui étrangement ressemblent à ceux de l'ex-ministre Jacques Parizeau. Sur d'immenses écrans à double sens, son regard apparaît constamment. Il voit tout et tous le voient et le craignent.

Dans la foule anonyme à qui toute liberté d'action, de parole et de pensée est interdite, un homme, Winston Smith joué par John Hurt, inscrit au fond de sa cellule ses réflexions insidieuses dans son journal personnel et osera même nouer une relation amoureuse avec une jeune femme.

Il sera cependant trahi par O'Brien, interprété par Richard Burton, un des privilégiés du Parti que Winston Smith avait pourtant commencé à considérer comme un allié. Smith sera non seulement dénoncé mais torturé aussi dans la mystérieuse chambre 101 par O'Brien qui souhaite lessiver à tout jamais ce cerveau rébarbatif qui prétend que « ce qui est important ce n'est pas tant de rester vivant que de rester humain ».

La réalisation de Michael Radford échafaude avec beaucoup de souplesse le sort du personnage principal du présent au passé au futur et Radford a obtenu de son directeur de photographie Roger Deakins et de son directeur artistique Allan Cameron un travail remarquable qui va constamment dans le sens de sa réalisation et donc dans le sens de la vision d'Orwell.

Décors, costumes, éclairages sombres, photographie rugueuse et crue, les bruns, les gris, les bleus foncés, l'austérité de tout composent un univers totalitaire visuellement accaparant.

Enfin le tout est intensément servi par les comédiens, même la nouvelle venue Suzanna Hamilton, mais surtout John Hurt et Richard Burton qui, dans les insoutenables séquences de torture en particulier, offrent à voir des performances saisissantes : Burton incarnant à la perfection la froideur glaciale d'un esprit profondément dominateur et destructeur, Hurt prouvant encore une fois comment il est un extraordinaire acteur de composition dans ce personnage ravagé, anéanti mais prêt à résister jusqu'au bout. (Westmount Square).

★★★

That's Dancing reprend, pour la danse uniquement, la formule de *That's Entertainement*. D'ailleurs le réalisateur est le même : Jack Haley jr.

Dans ce film de montage dont le producteur exécutif et le principal intervenant est Gene Kelly, on a donc droit à une anthologie de chorégraphies telles qu'elles sont apparues au cinéma depuis les premiers pas du septième art jusqu'aux vidéo-clips de Michael Jackson et au breakdancing d'aujourd'hui.

Uniquement cependant des extraits de comédies musicales américaines et surtout, en fait, des numéros apparaissant dans les productions de la MGM, producteur de *That's Dancing*.

Le film rappelle des moments superbes pour quiconque aime la comédie musicale et la danse en particulier : des chorégraphies éblouissantes de Busby Berkeley, par exemple, et des performances totalement irrésistibles de la part de Fred Astaire et Ginger Rogers, Eleanor Powell, Cyd Charisse pour ne nommer que ceux-là. Il y a même, en prime, quelques inédits.

Les interventions des différents présentateurs, Gene Kelly, Sammy Davis jr, Mikhail Baryshnikov, Ray Bolger et Liza Minelli, ne sont cependant pas très habilement tournées et alourdissent l'ensemble qui ne vaut pas la somme de ses parties qui, elles, sont parfois enlevantes. (Loews et Dorval).

Les Films du Crépuscule présentent lors des RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

Du jeudi 31 janvier au dimanche 3 février:

Bicyclettes, J-P Kohler	jeu. 12h
Bouches, M. Mercure	ven. 14h
C'est comme une peine d'amour, S. Guy	dim. 20h
Etat 1, (Prix d'aide à la création au festival de films sur l'art '84), G. Leonard et C. Laflamme	sam. 14h
Jouer sa santé, M. Lemieux	jeu. 14h
Mouvement danse, G. Paré	ven. 16h
Noranda, D. Corvec et R. Monderie	ven. 18h

À la Cinémathèque québécoise,
355 boul. de Maisonneuve est, Montréal
Tél.: 842-9763

ÔRAGE ÉLECTRIQUE!
Bientôt à l'affiche

c'est notre cinéma !
★★★
Le Cinéma ONF, situé au Complexe Guy-Favreau, offre chaque semaine des programmes de films pour le grand public. Les projections ont lieu tous les soirs (sauf le lundi) à 19 h et 21 h.

Parmi les films à l'affiche la semaine prochaine :

Le Travail piégé
un documentaire de Dagmar Gueissaz Teufel sur la situation des femmes qui, moyennant rémunération, travaillent à domicile plutôt qu'à l'usine ou au bureau.

L'Ordinateur en tête
un documentaire de Diane Beaudry sur la situation des travailleuses devant le virage technologique.

Ces deux films sont réunis dans un même programme.
Mercredi et jeudi, 30 et 31 janvier, à 19 h et 21 h

Le Cinéma ONF
Complexe Guy-Favreau
200, boulevard Dorchester ouest
(accès facile par le métro Place d'Armes)
Renseignements : 283-8229 · Prix d'entrée : 2 $

Le cahier culturel du DEVOIR, une place de choix pour les amoureux de la littérature

Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez Jacqueline Avril 844-3361

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 84
QUILOMBO
un film de CARLOS DIEGUES — une production de AUGUSTO ARRAES
"Plus jamais nous ne serons des esclaves..."
POUR TOUS
ANTONIO POMPEO · ZEZÉ MOTTA · TONI TORNADO · VERA FISCHER
Musique de GILBERTO GIL — Distribution: ACT ONE FILM
ÉLYSÉE 1: SAM.DIM. 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.20. SEM. 7.05, 9.20
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

SÉLECTIONNÉ UNANIMEMENT «LE MEILLEUR FILM ÉTRANGER DE L'ANNÉE» PAR LA CRITIQUE NEW-YORKAISE
BERTRAND TAVERNIER — POUR TOUS
Prix de la mise en scène "CANNES 84"
Un Dimanche à la Campagne
Louis Ducreux · Sabine Azéma — Colo Tavernier · Bertrand Tavernier
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: SAM. & DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, SEMAINE 7.30 & 9.30

POUR TOUS
L'AMOUR...L'AVENTURE...LA PASSION...
Un spectacle grandiose et inoubliable
GÉRARD DEPARDIEU · PHILIPPE NOIRET
Fort Saganne
CATHERINE DENEUVE · MICHEL DUCHAUSSOY · SOPHIE MARCEAU
mise en scène ALAIN CORNEAU
70MM DOLBY STEREO
Le PARISIEN 1
480 ST-CATHERINE O 866-3856 McGILL
TOUS LES JOURS À 12.45, 4.30 et 8.15

14 ANS
«★★★★★ÉTONNANT ET REMARQUABLE. UNE PERFORMANCE EXTRAORDINAIRE DE RICHARD BURTON.» — Bruce Bailey, LA GAZETTE
LA TERRIFIANTE VISION DE GEORGE ORWELL'S PORTÉE À L'ÉCRAN
JEAN ZALOUM presents
1984
JOHN HURT ● RICHARD BURTON
in Michael Radford's film of George Orwell's "1984"
with SUZANNA HAMILTON ● CYRIL CUSACK
Music by EURYTHMICS and DOMINIC MULDOWNEY
a VIRGIN FILM released by KARIM
VERSION ANGLAISE
SAM. et DIM. 12.45, 2.45, 5.00, 7.05, 9.10.
SEM. 7.05, 9.10.
LE CINÉMA Westmount Square
GREENE AU NORD DE STE-CATHERINE O. 931-2477
ATW

LE DEVOIR CULTUREL

L'heure des choix: pour un musée du XXe siècle

Suite de la page 19

grandes oeuvres historiques internationales.

« Seul le musée Getty peut aborder l'achat d'un Picasso, dit André Ménard. Mais nous pouvons encore acheter des oeuvres contemporaines internationales, tout en y allant avec prudence et sérieux. Le marché se comporte comme la mode, une 'haute couture' qui frise parfois l'indécence, et à laquelle participent les critiques d'art aussi bien que les musées. » Louise Letocha, qui a beaucoup contribué à l'enrichissement de la collection, insiste sur le rattrapage à faire en art canadien, tandis qu'Henri Barras, directeur en 1971-72, croit qu'il faut se concentrer sur « les choses totalement actuelles, qui sont moins chères, et oublier l'histoire, sauf pour l'art québécois. »

Le grand mot est lâché. Comment équilibrer l'action du musée entre l'acquisition et la représentation de l'art québécois, et la vocation internationale à laquelle on tient tout autant?

L'accent sur l'art québécois

C'est le nouveau conseil d'administration qui aura à jouer avec ce casse-tête, une fois qu'il aura dépassé les urgences administratives qu'amène, dans la satisfaction générale toutefois, la nouvelle autonomie du Musée, débarrassé de la tutelle gouvernementale.

Les directeurs successifs sont unanimes. Il faut aller dans les deux directions. Passionnée de la fonction d'éducation, Fernande Saint-Martin ne conçoit pas qu'on fasse une vitrine à l'art québécois sans instruire le public des courants internationaux qui l'influencent. Henri Barras trouve que le Musée a, là-dessus, un peu péché. Toute exposition internationale, dit-il, devrait comporter un volet québécois, une « correspondance » dans les recherches d'ici, « pour que le public ne rejette pas l'art contemporain ». Guy Robert est tranchant: « Il n'y a qu'un endroit au monde où on peut faire une vitrine convenable à l'art québécois, et c'est dans ce musée. C'est sa première vocation. »

Le nouveau musée sera équipé pour accueillir les « performances », les « installations » qui ont tendance à remplacer les oeuvres de chevalet, mais les « anciens » voient la chose d'un oeil prudent. « Il y a des galeries parallèles pour l'expérimentation, dit Fernande Saint-Martin, et le rôle du musée n'est pas de les doubler. Cela n'aurait aucun sens de présenter des premières expositions d'artistes. »

Le verdict historique, tout au moins, est donc clair. Ce musée, sous l'oeil de ceux qui l'ont fait depuis vingt ans, ne doit pas devenir un simple centre de diffusion de l'art le plus contemporain, mais rester, à proprement parler, un musée, une institution qui se souvient de l'histoire encore fraîche. Il n'y en a pas d'autres pour le faire.

Le nouvel édifice, insuffisant au départ

Et voilà pourquoi les plans du nouvel édifice, celui dont le ministre est si fier, soulèvent littéralement les passions. Fernande Saint-Martin, pour sa part, ne tarit pas d'horreur. « C'est une catastrophe effroyable. Elle signale la fin du développement du Musée d'art contemporain. »

Mais on croyait, généralement, le contraire! Là encore, c'est presque l'unanimité. Pour la vocation pratique, large, internationale, québécoise, historique, contemporaine de ce musée, les espaces sont nettement insuffisants. « Le futur ajout au Musée des Beaux-Arts est aussi grand! s'exclame Mme Saint-Martin. Et il nous faudra encore vingt ans avant de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de nouveaux espaces. La proximité de la Place des Arts n'offre aucune possibilité d'expansion. »

Henri Barras est d'accord, et s'étonne de ce que M. Richard soit heureux d'un MAC plus grand que celui de Chicago, le plus «grand» en Amérique jusqu'à ce que le Québec s'y mette. La comparaison lui paraît ridicule. « Chicago, c'est le Château Dufresne; il fait le désespoir de son directeur. Ce n'est pas un exemple. » Louise Letocha déplore que le programme architectural ait été conçu à partir de « l'échelle » des espaces actuels. Gilles Hénault est certain que le futur musée ne pourra pas soutenir toute la vocation qu'on lui veut, et souhaite que le musée de la Cité du Havre garde des salles permanentes, pour les « grands », les classiques de l'art québécois.

La plus théoricienne de tous, Fernande Saint-Martin, voit là plus qu'une erreur de planification. « La révolution tranquille était ouverture, dit-elle, et on a vu lui succéder un nationalisme du passé. Denis Vaugeois (le prédécesseur péquiste de Clément Richard) affirmait qu'il voulait 'forger une conscience nationale' avec les musées; on a concentré sur un retour au passé, on favorise les musées du passé. Les gouvernements n'aiment pas investir dans l'art contemporain. Et on nous parle de virage technologique... C'est bien beau... Mais un groupe national qui n'a pas modifié ses valeurs, sa culture, en fonction des problématiques actuelles, de l'ère post-industrielle, ne peut pas changer aussi facilement sa représentation du monde. » Elle est convaincue qu'il faut « arrêter » carrément le projet du Musée d'art contemporain sur le site de la Place des Arts, et que le gouvernement reculera s'il voit là une occasion d'épargner.

Le seul optimiste, à l'égard des nouveaux locaux, c'est le directeur actuel. À l'étroit dans l'immeuble de la Cité du Havre, au milieu de ses réserves où il faut déplacer vingt tableaux pour en sortir un, avec ses bureaux qui s'établissent hors les murs de l'autre côté de l'esplanade que la froide poudrerie balaie, il ne regrettera que le paysage, ce verso très « art moderne » du port de Montréal, et les jardins des alentours. Il feuillette les nouveaux plans avec un plaisir évident. Il a réussi à les faire modifier, pour gagner plus d'espace, et le vieux musée lui servira de réserve. Demain, on fête aussi ces lieux de tant de frustration mais de tant de victoires aussi, et c'est la « Cerf-volanterie » qui les habille. De toute façon, on y est encore pour deux ans. Et les années, dans l'histoire de ce musée, ont tous les caprices de la création et des créateurs: il ne faut jamais jurer de ce qu'elles réservent.

- André Ménard: — C'est l'heure des choix, nos murs ne sont pas extensibles à l'infini
- Louise Letocha: — Le musée doit s'intéresser à tous les grands mouvements du siècle
- Fernande Saint-Martin: — Les plans de relocalisation, une catastrophe effroyable
- Henri Barras: — S'attacher à la correspondance québécoise des expositions internationales
- Gilles Hénault: — La collection doit être vue, et il faut faire une place permanente à nos classiques
- Guy Robert: — Le MAC est le seul endroit au monde où présenter vraiment l'art québécois

Le Musée d'art contemporain: l'exil n'aura qu'un temps

Suite de la page 19

une sorte de communauté culturelle. Mais ces compagnons quittent tout doucement et le Musée se retrouve tout fin seul. « Certains soirs d'hiver, c'était la Sibérie », rappelle Gilles Hénault.

Au début des années 70, le musée est « remis en question », selon Henri Barras. « Les travaux publics refusaient des réparations essentielles, on sentait que le gouvernement avait envie de le fermer, qu'on n'acceptait absolument ni les artistes ni leurs oeuvres. On ne nous donnait tout simplement pas les moyens de vivre. Et la collection était un fouillis. Il nous a fallu sept ans pour acquérir un premier Pellan, et encore était-ce un dessin, don du docteur Stern, le propriétaire de la galerie Dominion. »

Mais le musée a toujours l'appui des artistes et il ne mourra pas. En décembre 1972, Fernande Saint-Martin en accepte la direction à l'invitation de la première femme ministre au Québec, Mme Claire Kirkland-Casgrain qui lui avait promis, ferme, un déménagement incessant. « J'ai visité je ne sais combien de vieux bâtiments recyclables à Montréal », dit-elle. Mais rien ne débloque. Il faut bien s'organiser à la Cité du Havre et le Musée d'art contemporain, malgré tout, prendra un essor remarquable. Elle met l'accent sur les acquisitions et la conservation de la collection: après maints plaidoyers auprès des pouvoirs publics, le budget d'acquisition atteint enfin $160,000 en 1976. Et à la fin du mandat de Mme Saint-Martin, les manifestations sont passées de quinze à trente annuellement.

Historienne d'art elle aussi, Louise Letocha, qui succédait à Fernande Saint-Martin en septembre 1977, poursuit cette ample politique de remplir la pleine vocation d'un musée: conservation, acquisition, diffusion, avec un souci didactique tout particulier, qui s'est manifesté dans des publications et catalogues qui ont fort enrichi les minces traces de l'art contemporain québécois. C'est à son époque aussi que les pouvoirs publics se convainquent enfin que le statut du musée fait problème. Le peu de liberté de manoeuvre de ses directeurs successifs, qui ont rang de hauts fonctionnaires de l'État et ne peuvent rien décider d'important sans autorisation ministérielle, n'est plus tolérable. « Nous étions empêchés de suivre les grands encans, rappelle Mme Letocha, parce que les modes de paiement ne nous permettaient pas de faire les dépôts suffisants pour y participer... » Elle enrichit malgré tout la collection de dons importants.

Et le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, moins crispé que ses prédécesseurs, comprend enfin au début des années 80 qu'il lui faut clarifier cette relation difficile, pour le bien mutuel du gouvernement et du Musée. En 1984, l'Assemblée nationale adoptait la loi qui transformait les musées publics en sociétés d'État autonomes, et le premier conseil d'administration, que préside M. Gaétan-J. Boisvert, vice-président de la Banque nationale du Canada, s'est mis à l'oeuvre au début de l'automne.

Quant au directeur actuel, M. André Ménard, qui a succédé à Mme Letocha en juillet 82, il a pour sa part le ferme espoir qu'il sera celui qui transportera enfin le Musée dans sa terre promise. Déjà, dit-il, les changements administratifs ont donné des résultats qui améliorent le climat. « Nous payons nos fournisseurs à l'intérieur d'un mois... » « Le plus grand gain, affirme-t-il, c'est celui du pouvoir décisionnel. Sans le ministère, nous n'aurions jamais existé, mais il était temps qu'on nous laisse faire nos premiers pas. »

Mais les gardiens continuent toujours à donner un coup de main lors des accrochages, et le budget reste mince pour l'époque: 1.8 millions. Il faudra, en toute autonomie, trouver des fonds ailleurs, par des campagnes de financement. Et remplir les « trous » de la collection, et agrandir les lieux de consultation de la bibliothèque, et refaire l'aménagement des bureaux dont certains déménagent dans l'immeuble d'en face, etc... Car si les plans du futur édifice ont la couleur de la certitude, la première pelletée de terre n'est pas encore levée.

Et pour l'heure, c'est celui de la Cité du Havre que l'on enrubanne aujourd'hui même pour l'anniversaire que le Musée célébrera dans un modeste faste demain. « On le verra de l'autoroute », dit M. Ménard, sur le ton de l'exilé qui voit poindre le secours. Il faudra non seulement le voir mais s'y précipiter, puisque le Musée exposera dans toutes ses salles, pour sa fête, 150 des quelque 2,500 oeuvres de sa collection permanente, dont quelques unes de ses plus récentes acquisitions. Du rarement vu, et du jamais vu. Et tout, pour ceux qui l'ont tant aimé, est là: donner à voir.

LE DEVOIR CULTUREL

est dirigé par

Robert Lévesque

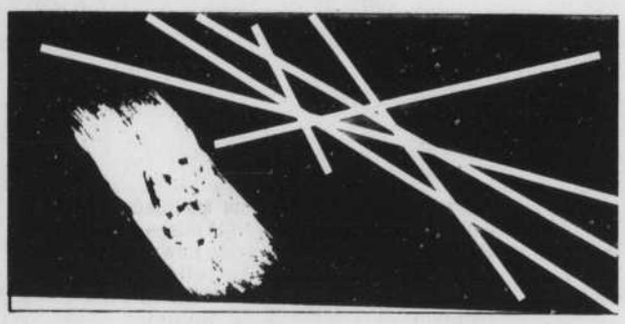
Un bon conseil
Faites vérifier votre tension artérielle
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

CHRISTIANE AINSLEY
BERNARD GAMOY
SUZELLE LEVASSEUR
JANET LOGAN
17 JANVIER AU 10 FÉVRIER 1985
MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 À 18 HEURES
GALERIE 13
3772, RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL, QC H2W 2M1
(514) 288-5903

AUBES 3935 Galerie
exposition
MARCIAL GRENON
Dessins et acryliques
du 30 janvier au 24 février
3935 St-Denis, Montréal 845-5078

Nouvelles Lithographies DE
RIOPELLE
et plusieurs oeuvres depuis 1967
Aussi plus de 600 gravures et sérigraphies d'artistes québécois: COSGROVE — DUMAS — L. JAQUE — P. LAMBERT — PELLAN et plusieurs autres.
atelier galerie serge lacroix
4593 Rivard, Montréal, H2J 2N2
Tél.: 843-4535

MUSÉE
Les 20 ans du musée à travers sa collection.



Le Café vous accueille tous les jours de 11 heures à 16 heures
Le Café vous accueille tous les jours de 11 heures à 16 heures
Le Café vous accueille tous les jours de 11 heures à 16 heures

LES VINGT ANS DU MUSÉE À TRAVERS SA COLLECTION
27 janvier au 21 avril

L'exposition de 150 oeuvres choisies à partir de la collection permanente a été conçue dans le but de souligner le XXe anniversaire du Musée d'art contemporain.

Vernissage dimanche le 27 janvier à 15h00.
Bienvenue à tous!

Brunch-Vernissage
Dimanche 27 janvier à 11h30

Venez célébrer le vingtième anniversaire du Musée en compagnie des musiciens de La grande aventure.
Soyez de la fête! Billets en vente dès maintenant au Musée. Réservations: 873-2878. $20/pers.
Brunch-vernissage dont les recettes seront versées à la Fondation des Amis du Musée d'art contemporain.

ENTRÉE LIBRE DU MARDI AU DIMANCHE
DE 10 h à 18 h
Cité du Havre,
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée – Tél.: (514) 873-2878
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

1985 Année internationale de la jeunesse



Expressionart
groupe multi-visuel
ÉVÉNEMENT SPÉCIAL
Du 23 janvier au 3 février 1985
EXPRESSION ART, un groupe 18-25 ans multidisciplinaire et enthousiaste, fête son 4e anniversaire et occupe gaiement la Galerie du 22 mars.
Huiles, acryliques, émaux sur papier, photographies et photomontages, bandes dessinées et dessins d'humour.



«À la veille de l'année de la jeunesse, je souhaite le plus grand succès à Expressionart dans ses démarches pour faire connaître la relève en arts visuels au Québec.
Ce groupe, qui a maintenant quatre ans, représente de façon concrète les efforts qui sont nécessaires pour que la jeunesse se fasse une place au soleil dans le domaine des arts.»
Clément Richard
Ministre des Affaires Culturelles
Galerie du 22 MARS
ART MODERNE ET CONTEMPORAIN
1333, avenue Van Horne, Outremont
C.P. 490, Outremont, Québec H2V 4N4
Téléphone: (514) 271-1783
Heures d'ouverture: du mercredi au dimanche de 12 à 18 heures

LES 20 ANS DU MUSÉE À TRAVERS SA COLLECTION
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
CITÉ DU HAVRE
VERNISSAGE À 15h00 ENTRÉE LIBRE
BRUNCH DIMANCHE 27 JANVIER, 11h30
$20 PAR PERSONNE, R.S.V.P. 873-2878
Brunch-vernissage dont les recettes seront versées à la Fondation des Amis du Musée d'art contemporain.
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
CITÉ DU HAVRE

LES CHOIX DE GEORGES CURZI À LA GALERIE 13

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

CETTE semaine, c'est au tour de la galerie 13 (3772, rue Saint-Denis) de sacrifier à la pratique presque toujours fructueuse du conservateur invité. Quels que soient les motifs qui poussent la direction d'une galerie à déléguer ainsi temporairement ses pouvoirs de décision à quelqu'un de l'extérieur — recherches d'idées neuves ou de compétences autres, parfois désir de tenter par personne interposée des expériences qu'on ne voudrait pas assumer seul, etc. —, il faut reconnaître que, sauf exception, tout le monde y gagne.

En l'occurence, la galerie n'a pas eu recours à un critique ou à un historien d'art, mais bien à un collectionneur : Georges Curzi. Les amateurs savent cependant qu'il s'agit d'un collectionneur particulièrement éclairé et qui a lui-même dirigé une brillante galerie, il n'y a pas si longtemps. Cela dit, le conservateur invité insiste sur son statut d'*amateur* qui n'a donc « ni thèse à défendre ni théorie à prouver ». Il proclame qu'il a monté une exposition « modeste, sans titre, sans thème, pour le plaisir ».

Elle réunit 27 oeuvres récentes sur papier de Christiane Ainsley, Bernard Gamoy, Suzelle Levasseur et Janet Logan. Les quatre artistes se rattachent de diverses façons à ce qu'on est convenu d'appeler la « nouvelle figuration » et pratiquent ici un dessin plus pictural que graphique. Dans l'ensemble, les oeuvres sont accessibles (dans tous les sens du mot) comme si Curzi avait davantage cherché à activer un peu le marché de l'art qu'à se mettre lui-même en valeur par des choix audacieux et spectaculaires.

Par ailleurs, l'accrochage est exemplaire à plus d'un titre. Les dessins sont épinglés sur le mur sans vitre ni encadrement, ce qui est décidément la façon la plus intelligente et la plus rentable de les présenter, et le conservateur a parfois donné libre cours à sa fantaisie, ce qui brise le ronron habituel et donne lieu à des mises en scène inattendues qui suggèrent des lectures autres des oeuvres, l'exemple le plus voyant étant la disposition en carré de quatre gouaches de Levasseur qui crée paradoxalement un mouvement circulaire du petit personnage.

Et, comme par magie, on n'a jamais l'impression que la galerie est surchargée même si l'exposition contient assez d'oeuvres de chacun des artistes pour que le visiteur en sorte avec une bonne idée de ces univers (assez différents pour qu'il soit à peu près impossible de n'adhérer à aucun).



Une vue de l'exposition de la galerie Michel Tétreault: au sol, deux « maquettes » de Réal Lauzon; au mur, deux oeuvres d'Irenée Bellay.

Je crois que les petites oeuvres monochromes de Levasseur, qui est l'artiste la plus expérimentée du quatuor, constituent la plus belle surprise de l'accrochage par leur façon de se démarquer des grandes toiles très colorées de l'artiste; celles de Logan et de Gamoy interrogent avec passion des traditions plus ou moins récentes dont elles sont peut-être encore trop tributaires; quant à celles d'Ainsley, le grand sourire de l'exposition, elles sont toujours agréablement complexes à déchiffrer, et nous y reviendrons avant peu puisqu'elles seront exposées chez Daniel Beauchesne.

Bref, une exposition soignée qui tient compte de toutes les exigences du lieu qui l'accueille en même temps qu'elle en introduit subtilement de nouvelles. (Jusqu'au 10 février)

★

Le sculpteur Réal Lauzon et le peintre Irenée Bellay se partagent en bonne entente l'espace de la galerie Michel Tétreault (4260, rue Saint-Denis). Les machines aussi métaphoriques que technologiques du premier se situent résolument en marge des courants de la sculpture contemporaine et se moquent d'avance de tout discours qui chercherait à en réduire la portée.

Intitulée *Maquettes pour ma quête*, l'exposition rappelle que Lauzon est demeuré un de nos *patenteux* les plus inventifs qui subvertit ce qu'on n'ose plus appeler « la réalité » avec une habileté diabolique, en supprimant les frontières entre les différents outils et leurs fonctions comme entre le microcosme et le macrocosme.

Ces « maquettes » qui conjuguent le quotidien le plus banal et le rêve le plus extravagant ont la fragilité de leurs contenus, et il faut les regarder et les manipuler avec le même soin méticuleux — un peu maniaque ! — qui a été apporté à leur élaboration.

De leur côté, les *Lignes de ville* de Bellay, qui font suite aux *Métamorphismes urbains* montrés au même endroit en 1983, confirment la constance avec laquelle l'artiste s'efforce de transposer plastiquement quelques *petites sensations* éprouvées devant les réseaux routiers des villes. Cette fois-ci, les bandes de toile pliées et collées sur la surface signalent efficacement les contraintes et les possibilités expressives de la référence urbaine tandis que les variations chromatiques pourront paraître plus cosmétiques. Dans l'ensemble, une entreprise honnête mais parfois un peu laborieuse. (Jusqu'au 10 février)

★

À la Maison de la culture de Côte-des-Neiges (5290, chemin Côte-des-Neiges), l'exposition conjointe de Russel T. Gordon et Robert Holland Murray intitulée *Masks* est intéressante en ce qu'elle montre les transformations que connaissent les oeuvres de ces deux artistes noirs quand ils prennent le parti de s'interroger plus directement et avec une insistance accrue sur leurs origines culturelles.

Certes, leurs propos ne changent pas du tout au tout — ce qui serait assez inquiétant ! — mais cette expérience de ressourcement volontaire, à laquelle les deux artistes ont visiblement pris un grand plaisir, révèle ou souligne des aspects moins voyants de leur démarche, notamment la fantaisie de Gordon et l'humour de Holland Murray. Dans la petite salle du rez-de-chaussée, les travaux plus hétéroclites de Johanne Roy ne sont pas inintéressants, et il arrive que leur mode de fabrication ne soit pas sans analogie avec les « masques » dont nous parlions plus haut. (Jusqu'au 3 février)

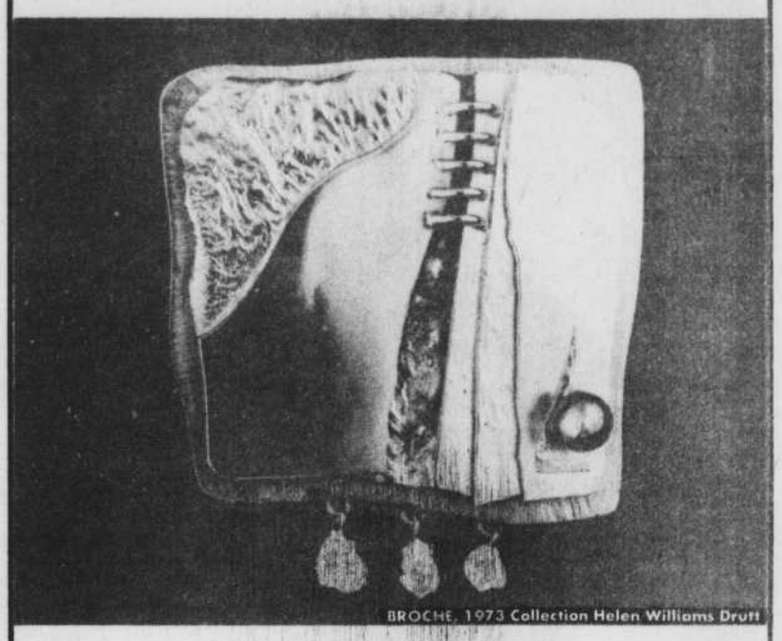
★

À la galerie Cultart (360, rue Roy est), les murs sont envahis par les oeuvres sur papier de moyen et de grand format du jeune peintre Luc Archambault qui jusqu'à maintenant s'était surtout manifesté à Québec où il aurait une assez large audience. L'écriture de l'artiste qui flirte avec celle de croquis académiques ne manque pas toujours d'habileté, mais l'ensemble de l'exposition intitulée *Le cycle d'Orphée et Eurydice II* constitue un discours grandiloquent dont le drapé de deux tentures noires masquant des portes de la galerie vient encore accentuer le théâtralisme. (Jusqu'au 10 février)

★

Enfin, il faut voir, à la galerie UQAM (1400, rue Berri, salle J-R120), les oeuvres attachantes de Lise Nantel qui, quelque part entre le travail de Cozic et de Lise Landry mais les débordant également, constituent un joyeux bricolage — l'artiste parle de « bavardage » — qui mêle et multiplie les contenus autant que les matériaux. Tout cela s'appelle joliment *Des tableaux d'intérieurs* et, en jouant avec la mémoire, nous rappelle avec beaucoup d'à-propos et d'intelligence que la toile est *aussi* un tissu. (Jusqu'au 27 janvier).

Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal



BROCHE, 1973 Collection Helen Williams Drutt

2 DERNIÈRES SEMAINES

BIJOUX CONTEMPORAINS (1964-1984)
De la Collection Helen Williams Drutt

HORST
Photographies de mode depuis le début des années 30

Ouvert du jeudi au dimanche de 12h à 17h

Pie IX et Sherbrooke (métro Pie IX)

Renseignements: (514) 259-2575

La Foire internationale d'art contemporain de Londres

La qualité au rendez-vous britannique

ALAIN HOULE

DANS la grande salle d'exposition de l'Olympia, aux allures de gare victorienne, une heure avant la conférence de presse et le gala de charité où le tout-Londres se pressera autour de la table de Maxim's-de-Paris, règne une fébrile animation de chantier : aucun stand ne semble prêt.

Le service de presse, qui fera la preuve de son incompétence tout au long de la manifestation, a dû dépêcher d'urgence un service de courrier à la recherche du catalogue de l'événement, bloqué dans une tempête de neige, sur une route du Kent. Il faut dire que les Britanniques considèrent l'hiver et ses variations davantage comme une malédiction que comme une saison...

La première Foire de Londres qui s'était tenue au Barbican Center, regroupant 61 galeries, avait attiré une foule considérable malgré que l'environnement et la qualité des oeuvres laissaient grandement à désirer.

Du 17 au 20 janvier, cette année, la qualité était au rendez-vous. Plus de 120 galeries et une vingtaine de revues d'art se sont manifestées, dans une ambiance plus dynamique. L'Europe de l'Ouest détenait le plus fort contingent d'exposants avec une concentration de français. L'art des pays de l'Est s'y glissait discrètement avec la participation du néo-expressionnisme russe. La galerie Richard Dimarco d'Edimbourg s'associait avec le ministère polonais de la Culture pour offrir une sélection d'artistes de ce pays. Et puis le Zimbabwe, l'Argentine, Israel, le Bahrein, le Brésil et le Chili étaient présents.

The 2nd International Contemporary Art Fair
17-20 January 1985 London Olympia

La majorité des grandes galeries londoniennes se retrouvaient cette année à la Foire : Angela Flowers, N. Jacobs, B. Jacobson, Piccadilly, Waddington, Totah, Greenwood. On ne peut en dire autant des grandes maisons européennes et américaines qui brillaient par leur absence.

Les États-Unis étaient représentés par cinq participants. La galerie Robinson, de Houston, mettait l'accent sur les oeuvres de Cynthia Morgan Batmanis. La Civilian Warfare et la Fun Gallery, de New York, font dans le *junk-art*. De New York également la Grace Mansion a bâti sa réputation sur l'art underground post-punk, dont l'ex-Montréalais Stephen Lack est l'un des tenants. La Sensory Evolution se spécialise dans le naïf.

Outre la Maison du Canada à Londres, offrant un avant-goût de son prochain accrochage; de Montréal, le Studio 706 exposait les objets photographiques de Daniel Cournoyer qualifiés d'« intriguants » par plusieurs visiteurs.

Quant à l'échantillonnage général des oeuvres elles-mêmes, il mettait en confrontation la production de plus de mille artistes unis à la « contemporanité » par un fil bien tenu et peu questionné. Des huiles de Picasso, voire de Renoir, oeuvres de Moore, Hockney, Clemente cotoyaient des croûtes, des T-shirts *Kiss my art*, et le freak-show, fort couru par les chalands, du très kitch Nicholas Treadwell.

Une innovation intéressante par rapport à d'autres foires, à la mezzanine on retrouvait une vingtaine de jeunes artistes britanniques — dont un Japonais et un Australien — qui exposaient leurs réalisations à titre privé; une initiative qui y gagnerait à être amplifiée.

Pour donner un vernis plus culturel à cette foire quelques colloques organisés par le périodique *Art Monthly* se penchaient à nouveau sur le rôle des galeries, des musées, de la critique et du marché de l'art.

Enfin, la Tate Gallery, qui créait cette année le prix Turner « attribué à l'artiste qui avait apporté la contribution la plus significative de l'année au Royaume-Uni » provoquait toute une polémique en arrêtant son choix sur Malcolm Morley.

Cette Foire ouverte au grand public se veut bien sûr une manifestation de l'art de masse : démocratiser l'accès des oeuvres à un public que le Musée ou la Galerie laisse froid ou intimide. L'intention demeure louable, on ne peut dire cependant que la manifestation tourna au festival comme ce fut le cas à Toronto une année, et dans une autre mesure à Chicago ou à Cologne. À part la présentation de quelques vidéos le bilan de l'animation est un peu mince pour créer une ambiance de communication esthétique.

Dans un univers de plus en plus laid et inquiétant, l'art constitue un viatique de la sublimation des mythes et des pulsions. Si l'art contemporain tend à être reconnu et pris au sérieux c'est qu'il peut être monnayé et récupéré...

La prochaine année sera cruciale pour la réputation de la Foire de Londres : sera-t-elle à la hauteur de ses aspirations visant à se tailler une place aux côtés de celle de Bâle — qui fête ses 15 ans — et la convoitée Foire de Chicago et sa rivale newyorkaise plus posée ? Dans son état actuel, elle présente de l'intérêt pour celui qui veut se familiariser avec l'art européen, anglais en particulier et le marché qui lui est inhérent.

Quoi qu'il en soit, les foires d'art portent les valeurs de nos sociétés « post » tout ce que vous voulez : frivolité, opportunisme, matérialisme et idéalisme cohabitent joyeusement...

La semaine prochaine : Londres et les tendances dans les arts visuels contemporains.

Bédé: l'année de l'imagination

ANGOULEME (AFP) — Le 12ème salon international de la bande dessinée,qui se tient du 24 au 27 janvier à Angoulême (sud-ouest de la France), est placé sous le signe de l'imagination: celle des éditeurs, qui doivent construire eux-mêmes le décor de leur stand, et celle des auteurs qui a inspiré le thème du Salon: « bâtisseurs de rêve ».

Le Salon a débuté jeudi avec une journée professionnelle. Pour obliger le public à sortir de la fameuse « bulle », souvent engorgée, le Salon est éclaté en 12 lieux reliés entre eux par un petit train, qui devrait permettre aux « bédéphiles » de visiter les expositions, souvent de très bonne qualité, mais un peu oubliées.

Cette année, ils doivent aller et venir entre deux « bulles », située à 500 mètres de distance: l'une accueille les quatre plus importants éditeurs de bd (Casterman, Dargaud, Dupuis, Glénat) ainsi que les stands étrangers. La seconde, plus étendue, abrite tous les autres éditeurs, les fanzines (publications de bd souvent non répertoriées, la plupart du temps très éphémères), les dessinateurs indépendants.

Les organisateurs retiendront surtout la journée d'aujourd'hui, avec la venue du président François Mitterrand, qui doit visiter le Salon en compagnie de M. Jack Lang, ministre de la Culture. M. Mitterrand devrait évoquer le projet d'implantation à Angoulême d'un centre international de la bande dessinée et de l'image.

Pour les auteurs, dessinateurs et scénaristes, le moment le plus marquant du Salon sera la proclamation ce soir des « Alfred », les prix décernés à Angoulême. Pour la première fois cette année, le jury a procédé à des nominations, les « alfredésirables », comparables à celles des « César » pour le cinéma, ou des « Goncourt » pour la littérature.

exposition
MARCEL BELLERIVE
R.C.A.
oeuvres récentes sur papier
Vernissage le samedi 26 janvier de 14h à 17h
jusqu'au 20 février
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest 934-0413 — 933-3653

SALON NATIONAL DE L'AQUARELLE
Les artistes intéressés peuvent s'inscrire immédiatement à la
GALERIE L'ART VIVANT
3804 Saint Denis, Montréal Tél.: 849-9690



LA MALVAS
exposition
DENISE BOUCHARD-WOLFE
oeuvres récentes
vernissage le 27 janvier de 13 h à 17 h
jusqu'au 14 février
du merc. au vend. 13 h à 18 h
Sam & Dim 13 h à 17 h
3859 St-Denis
843-3585

Musée des beaux-arts de Montréal

L'ITALIE. Un pays modelé par l'homme
Jusqu'au 27 janvier inclusivement
Quelque 70 pièces - bronzes, objets d'art religieux, armes et armures, costumes, argenterie, objets de décoration - photographies et montages audio-visuels retraçant l'évolution de la culture italienne à travers les âges.

Planches gravées, de Gauguin à nos jours
Jusqu'au 17 février inclusivement
Au Cabinet des dessins et estampes: soixante gravures exécutées entre 1894 et 1982 par des artistes tels que Chagall, Dufy, Gauguin, Kandinsky, Matisse, Picasso et Vlaminck, et tirées de la collection du Museum of Modern Art de New York.

L'affiche d'avant-garde au XXe siècle
À compter du 1er février
180 affiches signées Alexander Rodchenko, A.M. Cassandre, Jean Arp, Robert Delaunay, Marcel Duchamp, Man Ray, Kurt Schwitters et bien d'autres.



Les frères Stenberg, Affiche pour le film The Three-Million Dollar Case, lithographie 1926, collection Merril C. Berman.

Film
Dimanche 27 janvier, 15 heures
Première montréalaise du film **The Mystery of Henry Moore**
Auditorium
Entrée: 3$; étudiants et Amis du Musée: 2$

1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600)
du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures
et le jeudi, jusqu'à 21 heures.

LE DEVOIR CULTUREL

Les bonheurs de l'homme au repos

NORMAND BIRON

JUSQU'À une époque récente « l'art nègre » a été successivement lieu de curiosités ou d'indifférence voire de dédain, document ethnographique jusqu'à ce que le regard sensible de peintres contemporains chante et sacre cet art comme source essentielle non seulement d'inspiration, mais de création.

Pour tenter de mieux connaître les arts de l'Afrique noire, il nous faudrait porter notre attention sur les différentes civilisations : celle du Tchad, élaborée par les Sao, puis celle de Nok, d'Ife et du Benin; l'empire du Monomotapa et de Zimbabwe à l'intérieur de la boucle Zambeze. Puis ce sont la Guinée et le Mali; enfin c'est sur tout le continent africain qu'il nous faudrait cheminer.

Enhardie par les encouragements de Peter Kraus, conservateur de la galerie d'art du Centre Saidye Bronfman, Esther Dagan a accepté de montrer au public sa collection de sièges et de meubles de repos africains. Les musées de l'Homme d'Ottawa et de Paris, le Musée des Beaux-Arts de Montréal, le Royal Ontario Museum, entre autres, et de nombreux collectionneurs ont accompagné par leurs prêts cette exposition — au Centre Saidye Bronfman, 5170 Côte Sainte-Catherine jusqu'au 14 février 1985 — qui comprend plus de 150 pièces, provenant de 14 pays africains, et produites par 30 groupes ethniques différents.

Selon Peter Kraus, « les meubles ne sont pas aussi flamboyants ou spectaculaires que l'art africain auquel nous sommes habitués, les masques par exemple, mais la simplicité et la force de ces pièces s'apparentent à celles de sculpteurs contemporains tels Brancusi ou Lipchitz. Cette exposition a lieu au moment où l'on porte un intérêt extraordinaire à l'art primitif et à son apport à l'art du XXe siècle ».

S'intéressant au support immédiat du quotidien, la conservatrice invitée Esther Dagan a tenu à ce que les objets de ses choix aient été créés en Afrique par le groupe ethnique dont il rend témoignage, façonnés avec le matériau du cru et ayant subi l'usure des passés.

Objet aux multiples usages, le tabouret n'appartient généralement qu'à une seule personne qui l'entretient, le conserve et répare les accidents que lui inflige le temps. D'une très grande importance, la hauteur de la position assise sur ce petit banc, par exemple, indique le rang hiérarchique de l'*homme au repos*. Il apparaît intéressant, grâce au témoignage d'un chef recueilli à Kumasi (Ghana) en 1973, de constater à quel point le siège peut devenir l'inséparable compagnon d'une vie : « Il y a quelques années, lorsque mon tabouret était tout fendillé, j'ai eu l'impression que j'allais perdre un ami. Je l'ai confié à un artisan et, croyez-moi, il m'en a coûté plus cher pour le faire réparer que d'en acheter un neuf. Mais qui veut remplacer un vieil ami... »

Les significations religieuses voire mythiques des formes et des reliefs dont sont rehaussés ces sièges, se modifient selon les ethnies. Les tabourets à trois pieds des Lobi de Haute-Volta ressemblent à des oiseaux fiers dont la tête se lève vers l'azur des infinis. Cette tête dressée, symbole d'une vitalité triomphante, permet à l'homme qui enfourche ce siège augural d'accueillir toutes les sérénités. Tandis que chez les femmes, un cercle, une coupe de fertilité, creusés dans le bois sombre des origines, acceptent de devenir le reposoir de longs quotidiens.

Chez les Mossi, les escabelles de diverses tailles ressemblent à une famille de gallinacées à qui les intempéries auraient fait baisser leurs superbes hures. Chez les Gurunsi, un long trait, tiré de l'essence d'un arbre, prolonge, protège l'homme dans ses abandons à la nuit. Ce lit à trois pieds pourrait bien égaler, même dépasser par la pureté de sa ligne la chaise longue d'un Le Corbusier. Dans l'ethnie Luba Hemba du Zaïre, le tabouret d'un chef devient le corps digne de la femme, cariatide des temples anciens, pilier suprême de civilisations millénaires.

Et que dire de cette *femme* Senoufo de Côte d'Ivoire, *assise* fièrement sur son tabouret, qui regarde sereinement les horizons du lointain ! De son ombilic en saillie, rayonnent les chemins vitaux de toutes les espérances; en guise de coiffe, un oiseau de proie veille sur la beauté somptuaire de ce corps libre, habillé des traits de la pureté.

Il nous faudrait parler à la fois des groupes ethniques Chokwe, Bamilnke, Yoruba, Fumban, Bamun, Kuba, Ewe, Dogon, Bozo... Malgré le passé récent de la plupart des pièces, qu'il nous suffise ici de dire qu'il s'agit de l'exposition la plus complète de ce genre présentée au Canada. À ce titre déjà, elle mérite une vive attention, car elle a tout à nous apprendre sur l'art et les bonheurs de l'homme au repos.



Femme assise de l'ethnie Senoufo de la Côte d'Ivoire.

Lapointe: l'important c'est de plaire

PAUL CAUCHON

Jean Lapointe porte à rire, le spectacle du fantaisiste Jean Lapointe à la Place des arts, salle Maisonneuve.

DIX ans après son premier spectacle solo, Jean Lapointe présente à la Place des Arts un septième spectacle qui va probablement battre tous ses records de vente au guichet. Après l'énorme succès d'*En pleine farce* en 1983, après son triomphe à Bobino à Paris, Jean Lapointe n'a pas trop à s'inquiéter de son avenir. Le public québécois l'adore et en redemande encore, le public français est prêt à l'accueillir.

On a dit de lui qu'il sait tout faire, et le qualifier de versatile relève du cliché. Son spectacle actuel, *Porte à rire*, est effectivement conçu pour mettre tous ses talents en valeur: mime, clown, imitateur, chanteur, musicien, danseur, humoriste, tendre poète, Jean Lapointe se promène allègrement sur toutes les gammes de l'émotion en n'oubliant jamais de plaire à un très large public avant tout.

Pour satisfaire tous les goûts Lapointe, très opportuniste, puise autant dans la tradition plus ancienne (ses imitations de Bourvil ou de Gignac, par exemple) que parmi les courants les plus modernes: on le voit ainsi parodier Michael Jackson avec moults effets de fumée et de lumière et son spectacle commence par un numéro de rap un peu confus.

Il arrive ainsi à relier ensemble plusieurs courants culturels en utilisant tous les arts de la scène. De la même façon Jean Lapointe est peut-être l'artiste québécois qui, dans une optique tous publics, illustre le mieux la dualité franco-américaine du Québec — et c'est une autre raison qui explique son succès en France. Avec un égal bonheur il présente *La valse à mille temps* interprétée par Brel, Bourvil et Maurice Chevalier, tout en utilisant le gospel pour parler de l'Amérique. On pourrait multiplier les exemples pour démontrer comment son art est aussi celui de la citation.

Ceci dit, Lapointe cherche le coeur avant tout, et son personnage de tendre naif veut susciter l'émotion la plus instinctive, ce qui entraîne Lapointe à prendre les coins carrés: pour être heureux il ne suffit pas toujours de dire qu'on est bien beaux et qu'on s'aime tous. Il le fait bien, c'est ce que le public attend de lui, bien sûr, mais on me permettra de trouver cela un peu court.

Dans Porte à rire il y a d'excellents numéros, comme cette chanson, *L'oiseau*, où derrière le rideau un acrobate se balance à la grandeur de la scène sur son trapèze: on atteint, effectivement, une sorte de magie. Mais ces moments sont rares, et le spectacle apparaît en fait comme un collage éclaté sans fil conducteur, où on aimerait que Lapointe puisse aller plus loin et pousser une situation à sa limite.

Il demeure trop souvent en surface, arrivant toujours à reprendre son public par une pirouette et un clin d'oeil qui crée une atmosphère détendue mais très contrôlée, nous laissant sur notre faim.

Un des moments les plus curieux c'est l'apparition de Dang, l'oncle de Ding et Dong. Lapointe les parodie en s'appropriant une part de leur succès (dans le sketch c'est l'oncle Dang qui aurait initié les deux cloches à l'humour absurde!). Et justement ce type d'humour fou qui tend à tout annihiler et qui tient du sable mouvant est tellement éloigné de celui de Lapointe que le public semble mal à l'aise. Mais il retombera vite sur ses pieds avec des jeux de mots gentils qui retourneront au public un miroir sécurisant.

Entre les mursétroits de la prudence

MATHIEU ALBERT

Dansepartout. Au programme : *Berceuse* et *The survivor* de Colin Connor. *Silver apples of the moon* de Maria Formolo, *Rivière* de Chantal Belhumeur, *Poésie enivrante* de Ginette Boutin et *Aux... Ans... Fer* de Alain Thompson. Les danseurs : Jean Bellefleur, Ginette Boutin, Maryse Carrier, Chantal Côté, Mireille Demers, John Fletcher, Sylvie Fontaine, Hélène Nadon et Jean Rouleau. À la salle Marie-Gérin Lajoie de l'UQAM jusqu'à ce soir.

PERSONNE ne pourra reprocher à Chantal Belhumeur de vouloir jouer les tyrans sur la scène du théâtre Marie-Gérin Lajoie. Par modestie profonde ou défaillance de l'inspiration (?), la directrice de Dansepartout ne signe qu'une seule des six pièces à l'affiche. Et encore s'agit-il d'une oeuvre ancienne, déjà gagnée par quelques rides.

Le ton est donné. Il nous sera impossible en cours de route d'échapper à la déception. Presque sans exception, les pièces souffrent d'une égale fadeur. Sans audace, sans feu d'artifice, sans ivresse, la soirée s'écoule entre les murs étroits de la prudence. Aucun écart n'est toléré. L'un après l'autre les cinq chorégraphes jurent fidélité à la morne tradition de la danse moderne. L'étau se referme. On s'ennuie.

De plus, par un inexplicable hasard, on retrouve ça et là le décalque parfait d'images perçues ailleurs. Dans *Silver apples of the moon* de Maria Formolo, le jeu des mains de John Fletcher fait écho au Nijinsky de l'*Après midi d'un faune*. Dans *Berceuse*, les tuniques portées par le trio féminin semblent provenir directement de la garde robe de Martha Graham. Et finalement, Alain Thompson, chorégraphe de *Aux... Ans... Fer* laisse l'impression de succomber à l'influence de Jean-Pierre Perreault : le port des bras y évoque dangereusement celui employé par le chorégraphe de *Joe*.



Une scène de *Aux...ans...fer* de la troupe Dansepartout.

La soirée passe. Malgré le zèle des danseurs, on observe la scène d'un oeil distrait. Les oeuvres sont légères, parfois insipides. On se rabat en dernier ressort sur le seul plaisir qui reste : essayer perfidement d'en prédire leur dénouement. Et on y réussit, une fois sur deux. Ce n'est pas davantage la musique qui nous délivrera des sentiers battus. Encore et toujours, on nous ressert les indestructibles sonorités de Philip Glass. Avec, en assortiment, le piano mille fois rebattu de Keith Jarrett.

Mais ne soyons pas injuste. L'échec total est évité de justesse par *The survivor*, habilement chorégraphié par Colin Connors. Sur une musique (enfin inusitée) de Penderecki, où alternent stridences et ronflements de contrebasse, John Fletcher qui refait surface en solo, fait vivre quelques instants d'émotion.

Alain Thompson peut également se féliciter de nous avoir détourné de notre torpeur. En dépit de Keith Jarrett, de Philip Glass et de son étroite parenté avec J.P. Perreault, le jeune chorégraphe affirme un sens aigu pour l'orchestration des mouvements de masse.

Mais aussitôt le rideau tombé, on rentre vite chez soi, gagné déjà par un demi-sommeil.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 34 et 35

PRENEZ AVIS que monsieur TREVOR ANDREW POLLOCK, domicilié au 5457 rue St-Jacques, Montréal, a fait application au Ministre de la Justice demandant que son nom soit changé de TREVOR ANDREW POLLOCK à TREVOR ANDREW ANDERSON.
Montréal, Québec, le 21 janvier 1985.
Les procureurs du requérant
CERINI, SALMON, WATSON,
SOUAID & HARRIS

PRENEZ AVIS que TRACIE KARYN POLLOCK, domiciliée au 6651 ouest, rue Sherbrooke, app. 401, Montréal, a fait application au Ministre de la Justice demandant que son nom soit changé de TRACIE KARYN POLLOCK à TRACIE KARYN ANDERSON.
Montréal, Québec, le 21 janvier 1985.
Les procureurs de la requérante
CERINI, SALMON, WATSON,
SOUAID & HARRIS

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 6 juillet, 1984, par lequel CANADIAN GEAR (1983) LTD/LTÉE a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 16 juillet, 1984, sous le numéro 3498905.
Banque de Montréal, le 18 janvier, 1985."

Avis est, par les présentes, donné que Créations Fleurs Inc., ayant ses bureaux d'affaires au 1355, 57ième Avenue, Rivière-des-Prairies, province de Québec, a transporté en faveur de Headway Factors Company Limited, ses comptes recevables, ses dettes de livres, réclamations, (art. 157d du Code Civil) etc, suivant transport général de créances, reçu devant le notaire soussigné le 19 décembre 1984 sous le numéro 4781 de ses minutes et enregistré dans la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 3548371, le 15-01-85.
Me BERNARD FAUTEUX, notaire
Par: Chantal Pépin, séc.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
ROBERT FOURNIER
Avis est par les présentes donné que Monsieur Robert Fournier, professeur, 80 rue Turcotte, Sorel, P.Q., a fait cession de ses biens le 11ième jour de janvier 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ième jour de janvier 1985, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 79 rue Du Prince, Sorel, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, C.G.A.,
Bureau
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
NELSON ROY
Avis est par les présentes donné que Monsieur Nelson Roy, opérateur, 90 rue Jacques-Cartier, Sorel, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: "ROY BILLIARD ENR.", 168 rue Limoges, Sorel, P.Q., a fait cession de ses biens le 11ième jour de janvier 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29ième jour de janvier 1985, à 9:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 79 rue Du Prince, Sorel, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, C.G.A.,
Syndic
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
DÉCOR CENTURION INC.,
Avis est par les présents donné que "DECOR CENTURION INC.," corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à 1445 boul. St-Jean-Baptiste, Montréal, P.Q., a fait cession de ses biens le 11ième jour de janvier 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31ième jour de janvier 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 Ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, C.G.A.
Syndic
BUREAU
1305 Ouest, rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
PIERRE DESGROSEILLERS
Avis est par les présentes donné que M. Pierre Desgroseillers, agent correctionnel, 2360 rue Valiquette, Chomedey, Ville de Laval, P.Q., a fait cession de ses biens le 22ième jour de janvier 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de février 1985, à 15:00 heures, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Daté de Saint-Hyacinthe, ce vingt-deuxième jour de janvier 1985.
LAURENT LANGEVIN
C.G.A. SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Sainte-Hyacinthe P.Q.
Tél: 514-774-4300

PRIÈRE AU ST-ESPRIT
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée).
T.B.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-MARIE PITRE ET
DAME JOCELYNE PITRE
Avis est par les présentes donné que M. Jean-Marie Pitre et Mme Jocelyne Pitre, 1285, 6ième rang, St-Judes, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 11ième jour de janvier 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31ième jour de janvier 1985, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 Ouest rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, C.G.A.,
Syndic
BUREAU
1305 Ouest, rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
HÔTEL-DIEU FLEURISTE INC.,
Avis est par les présentes donné que HÔTEL-DIEU FLEURISTE INC., corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à 60 avenue Hôtel-Dieu, Sorel, P.Q., a fait cession de ses biens le 18ième jour de janvier 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de février 1985, à 14:30 heures, au bureau du syndic soussigné, 79 rue Du Prince, Sorel, P.Q.
Daté de Saint-Hyacinthe, ce vingt-et-unième jour de janvier 1985.
LAURENT LANGEVIN
C.G.A. SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 514-774-4300

PRENEZ AVIS que la requérante Van international Transfer D.C. Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial pour une durée de 364 jours tel que ci-rédigé.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE -- ROUTE RESTREINTE — CONTRAT.
De Montréal à la frontière Québec-États-Unis (tout port d'entrée) ainsi que la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) en transit à travers cette province via tout port d'entrée ou de sortie de la frontière Ontario-États-Unis pour le transport de papier sous toutes ses formes destiné à tous points aux États-Unis et retour avec marchandises refusées, avariées ou recyclables pour le compte de Kruger Inc.
Toute personne intéressée peut intervenir ou s'opposer à la demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec H2L 1K2.
ME SERGE L. COULOMBE
PARENTERAU, BOUCHER & ASSOCIÉS
1ère parution: 25 janvier 1985
2e parution: 26 janvier 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 705-05-000892-847
JACQUES FAVREAU,
Requérant
-vs-
BETTY HILTZ,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
À: BETTY HILTZ
Vous êtes par les présentes requise de comparaître devant l'un des Honorable Juges de cette cour, siégeant en division de pratique au Palais de Justice à Montréal en la salle 2.17, le 27 Février 1985 à 9:30 heures de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu.
Une copie de la requête en annulation de pension alimentaire et l'affidavit et avis a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, ce 22 Janvier 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
Protonotaire-Adjont
Me Pierre Riopel
5165, Ouest, rue Notre Dame
Montréal
Tél: 932-5976

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-000892-847
PAULETTE LANGLOIS,
Partie demanderesse
-vs-
EDMOND CICCARELLI,
-et-
DAME DENISE HÉTU,
Partie défenderesse
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BERTHIER,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Avis vous est donné qu'une action en dation de paiement a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration et l'avis 119 C.P.C. a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure, vous êtes requis de comparaître d'ici trente (30) jours, à défaut de quoi jugement pourra être rendu par défaut.
Joliette, ce 27 décembre 1985.
Danielle Michaud
Protonotaire-adjoint
LEDUC, LEBEL
1390 Sherbrooke Ouest
Montréal, P.Q.
Tél: 849-6023

COUR SUPÉRIEURE
LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
RAYMOND GUILMETTE, technicien, demeurant au 694, rue Principale, Granby, QC, J2G 2Y4.
Débiteur
Avis est par les présentes donné que RAYMOND GUILMETTE a fait cession de ses biens le 17e jour de janvier 1985, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de février 1985, à 11:00 heures, au bureau du syndic, au 1255 Carré Phillips, suite 904, Montréal, QC.
Daté de Montréal, ce 23e jour de janvier 1985.
PETER WOLKOVE, c.a.,
Syndic
Bureau de:
WOLKOVE,
SILVERMAN,
GILFMAN
1255 Carré Phillips,
suite 904
Montréal, QC
H3B 3G6
Tél: (514) 849-6274

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-046853-847
COMMISSION SCOLAIRE SAINT EXUPERY,
Partie demanderesse
-vs-
ANGELO DEAKOS,
-et-
PHILIP SHUGAR,
Partie défenderesse
La défendeur, Angelo Deakos, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été déposée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 24 janvier 1985.
Ronald Chassé,
Protonotaire-adjoint
Me Roch Bédard
360 St-Jacques #409
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-001145-858
VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX,
Demanderesse
-vs-
ADOLF BERNERT, commerçant,
-et-
MOUNIR BICHAI, commerçant, y faisant affaire en société sous la raison sociale de STATION DE SERVICE SUNNYBROOK TEXACO,
Défendeurs
Le défendeur Mounir Bichai est requis de comparaître devant le protonotaire de cette Honorable Cour sise au 10 est, St-Antoine, Montréal, dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention audit protonotaire.
MONTRÉAL, le 24 janvier 1985.
BRONSTETTER, WILKIE, PENHALE, DONOVAN, GIROUX & CHARBONNEAU
1 Place Ville Marie, Suite 3411,
Montréal, Québec H3B 3N7
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-000520-856
JERDINE FINCORP, SERVICE INC., un corps politique incorporé, ayant son siège social et principale place d'affaires au 5180 Queen Mary Road,
Demanderesse
-vs-
BERNIE PECK, des lieux inconnus,
Défendeur
AVIS est par les présentes donné à Bernie Peck qu'une Déclaration et Bref d'Assignation a été laissé au Greffe de cette Cour sous le numéro 500-05-00520-856.
AVIS vous est donné que vous avez 30 jours pour comparaître dans ce dossier.
MONTRÉAL, le 21 janvier 1985.
POLLACK, TEITELBAUM & COHEN
Procureurs de la Demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-044795-842
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
Demandeur requérant,
-c-
MAGER ÉLECTRIQUE LTÉE,
Défenderesse intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT À MAGER ÉLECTRIQUE LTÉE, à l'intention de laquelle des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 18 janvier 1985.
(S) Dominique Dibernardo
Protonotaire-adjoint
Mes Faucher, Ménard & Associés
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3
Procureurs du demandeur requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-013640-840
THICK TONG CHIN,
Partie demanderesse
-vs-
123750 CANADA INC., et AL,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
À: 123750 CANADA INC., et AL,
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119 a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE;
Montréal, ce 23 janvier 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN,
Protonotaire adjoint
Mes Stikeman, Elliott, avocats
a/s Me Dominique Bélanger
1155 boul. Dorchester O, suite 3900
Montréal, P.Q.
H3B 3V2

PRENEZ AVIS que TANIA LYNNE POLLOCK, domiciliée au 5765 boulevard Côte St-Luc, app. 508, Hampstead, a fait application au Ministre de la Justice demandant que son nom soit changé de TANIA LYNNE POLLOCK à TANIA LYNNE ANDERSON.
Les procureurs de la requérante
CERINI, SALMON, WATSON,
SOUAID & HARRIS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-128512-831
OMER LALIBERTÉ,
Requérant
-vs-
FERNANDE BÉLANGER,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée FERNANDE BÉLANGER est requise de comparaître au greffe de cette Cour à la Place de la Justice de Montréal 10 est St-Antoine, dans le délai de 90 jours de la présente publication. Une copie du jugement conditionnel de divorce a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure.
À défaut par l'intimée de comparaître dans le dit délai le jugement conditionnel deviendra alors irrévocable.
Montréal, le 24 janvier 1985.
CHARLES A. PHÉLAN, J.C.S.
Me MARTINE LEFAIVRE,
Avocat
3433 est Beaubien
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-046318-841
COMITÉ PARITAIRE DU VÊTEMENT POUR DAMES,
Partie demanderesse
-vs-
LILY-MA, (LILY-JO APPAREL),
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse LILY-MA (LILY-JO APPAREL) d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
UNE COPIE du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119a C.P.C. a été laissée à son intention à la Direction Générale des Greffes au no. 1, Est rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
FAUTE PAR LA PARTIE DÉFENDERESSE LILY-MA (LILY-JO APPAREL) de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire, le tout avec dépens contre ladite partie défenderesse.
MONTRÉAL, ce 18 janvier 1985.
(S)GISÈLE DE MADDELEIN, P.A.
Protonotaire adjoint
DUBUC MATTE & ASSOCIÉS,
avocats
5115 De Gaspé #210
Montréal, P.Qué.
H2T 3B7

PRENEZ AVIS que la requérante, Algocen Transport Inc., compagnie-soeur de Thibodeau-Finch Express Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial l'autorisant à donner les services suivants:
TRANSPORT GÉNÉRAL — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
1. De Montréal métropolitain à la frontière Québec/États-Unis (tous ports d'entrée) et retour pour le transport de marchandises générales.
DESTINATION: Tous les points aux États-Unis.
DROITS ADDITIONNELS:
a) La détentrice est autorisée à transférer de la marchandise à Montréal par transbordement ou autrement et ce, conformément aux dispositions de l'article 54 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
b) La détentrice peut également donner le service ci-dessus par transbordement ou autrement avec des détenteurs autorisés par l'Interstate Commerce Commission, si nécessaire.
CONDITION:
Ce permis ne pourra être exploité qu'en conjonction avec les autorités complémentaires requises.
2. De Montréal métropolitain à la frontière Québec/Ontario (tous ports d'entrée) pour le transport de marchandises destinées aux États-Unis, en transit à travers la province d'Ontario, et retour.
DROIT ADDITIONNEL:
La détentrice est autorisée à transférer de la marchandise à Montréal par transbordement ou autrement et ce, conformément aux dispositions de l'article 54 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
CONDITION:
Ce permis ne pourra être exploité qu'en conjonction avec les autorités complémentaires requises.
La requérante demande également à la Commission que la décision à être rendue devienne exécutoire immédiatement, conformément aux dispositions de l'article 85 des règles de pratiques et de régie interne de la Commission.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 25 janvier 1985
Deuxième publication: 26 janvier 1985
Mes SIROIS, BEAUDET, WATTERS & ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante

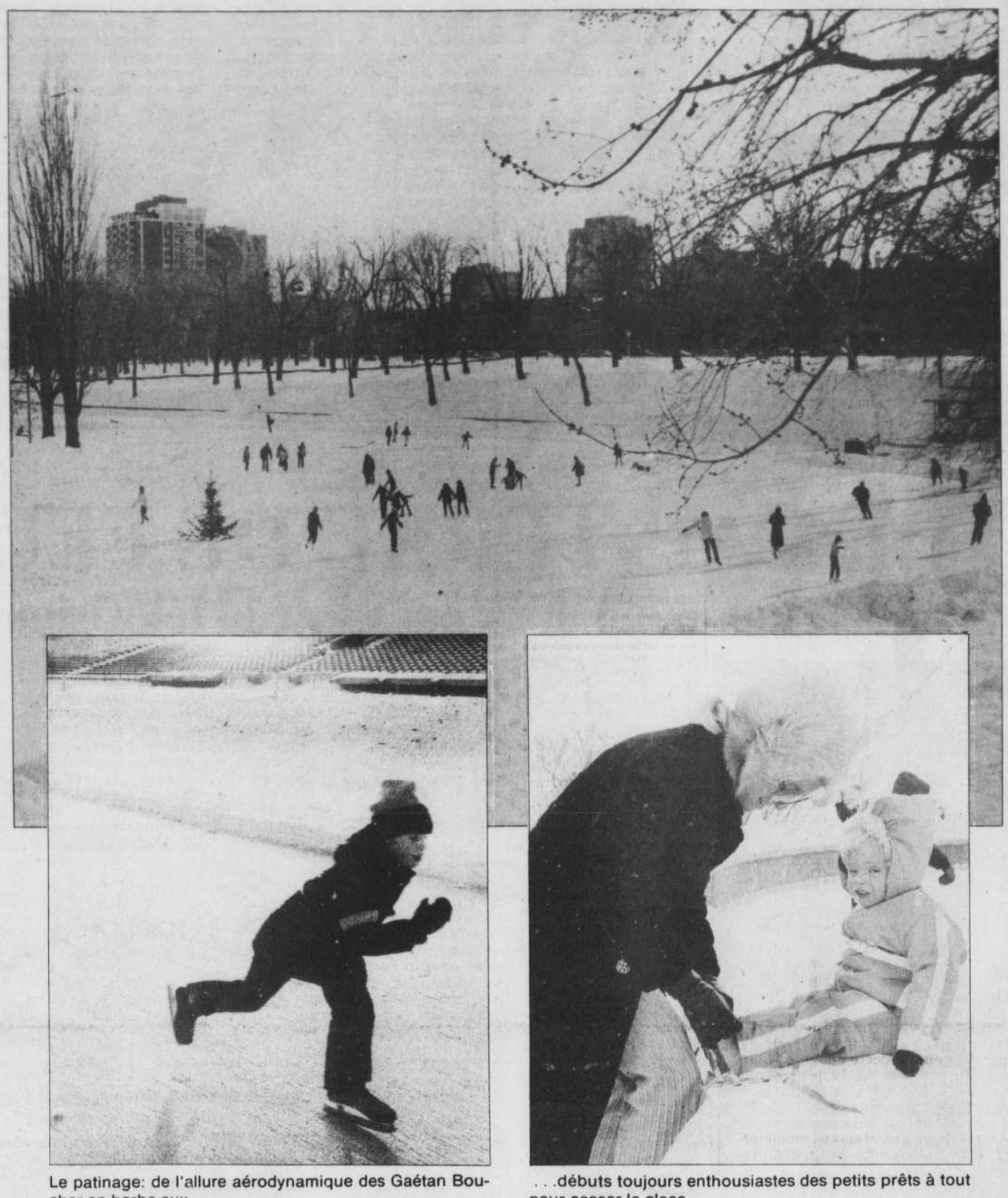
LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de:
MICHEL ANDRÉ DRAPEAU, coordonnateur de formation, domicilié au 765, rue Raymond LaSalle, Qc.
AVIS est parles présentes donné que MICHEL ANDRÉ DRAPEAU de la cité de LaSalle, dans la province de Québec, a déposé une cession, en vertu de la Loi sur la Faillite le 16ème jour de janvier, 1985.
Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur au bureau syndic, 434, rue Labelle, suite 200, en la cité de St-Jérôme, dans la province de Québec, le 5ième jour de février 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi.
Daté de St-Jérôme, ce 17ème jour de janvier 1985.
MICHEL VERDIER,
Syndic
Samson Bélair inc
Syndic.
434, rue Labelle, suite 200, St-Jérôme, Qc
J7Z 5L3 TÉL: 438-3551.

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 26 janvier 1985

PROFITER DE L'HIVER OU . . .



Le patinage: de l'allure aérodynamique des Gaétan Boucher en herbe aux . . .

. . .débuts toujours enthousiastes des petits prêts à tout pour casser la glace.

□ À chacun son patinage

HUGO LÉGER

EN CE jour lumineux des Rois, le parc Lafontaine ressemble à une immense cour de récréation. Vivante, colorée et criarde. Emmitouflés jusqu'aux oreilles, les sportifs du dimanche débarquent de partout, leurs patins sur l'épaule, pour participer au populeux carnaval du rond glacé. En famille, en amoureux ou en solitaire, ils redécouvrent la joie simple et gratuite du patinage extérieur. C'est le retour aux sources, fussent-elles gelées, du patin à l'ancienne mode.

Le patinage est un sport accessible à tout âge, un sport facile à pratiquer qui ne demande aucune prouesse technique ou physique. Activité conviviale par excellence, il rassemble des individus dans un espace commun et délimité. La patinoire est un havre accueillant qui se prête aussi bien aux débats philosophiques qu'aux bavardages diffus. Neutralité du territoire. On discute, on chante, on siffle en s'inspirant de la fluidité de nos mouvements. Le temps glisse aux sons de nos lames rythmées.

Le patinage est également un sport éminemment démocratique. Modicité des coûts de l'équipement — même si le patin de luxe peut grimper dans les $200 —, proximité physique et nombre de patinoires extérieures, aucun frais d'utilisation, une véritable aubaine, s'écrierait même le plus chiche des consommateurs. Évidemment, le patinage n'aura jamais la flamboyance ou la griserie du ski alpin, mais il joue sur d'autres tableaux moins périlleux.

Le territoire de la ville de Montréal compte un total de 159 patinoires en opération : 74 patinoires pour le hockey et 85 patinoires pour le patinage libre dont 30 patinoires décoratives. Après une chute relativement sensible des usagers à partir de la fin des années 60 — la construction d'arénas expliquant en partie cette décroissance — les patinoires extérieures ont connu un redressement à partir des années 80 avec une augmentation progressive de la clientèle de 5 à 8 % par année. Pour la saison 1983-84, le taux d'achalandage tourne autour de 950,000 usagers pour une période passablement courte débutant à la mi-décembre pour se terminer à la fin février. Donc, plus de la moitié des Montréalais auraient hypothétiquement posé leurs lames sur une surface glacée de la ville.

De plus, par mesure d'économie, la ville de Montréal a tenté une nouvelle expérience qui s'avère on ne peut plus concluante : 30 patinoires ont été prises en charge par les citoyens. La ville monte les bandes, et les habitants du quartier s'attellent à l'entretien général, du déblaiement de la neige à l'arrosage. En se déchargeant d'un certain poids financier, la ville de Montréal oblige les citoyens à faire la preuve d'un esprit d'initiative et de solidarité qui laisse entrevoir une régénération du tissu urbain. Tout ça dans le sillage du patinage.

Une fois les chaussettes de laine enfilées, les patins bien attachés, la tuque et le foulard ajustés avec une science bien personnelle de la calorimétrie, les voilà qui se fondent à la grande chorégraphie collective. Ils entrent dans la danse sans crainte, ni prétention.

Le haut-parleur grésillant laisse échapper un succès suranné de Gilbert Bécaud. Bras dessus, bras dessous, des couples de tous âges esquissent d'elliptiques pas de deux, se payant à l'occasion d'involontaires hommages à un tango hivernal non encore homologué. Des parents attentionnés, mais bien flageolants, enseignent comme de savants professeurs les rudiments du patinage à leurs enfants qui, eux, ont assimilé, d'abord et avant tout, la satisfaction de la chute contrôlée.

Paré de lunettes fumées, un jeune homme au profil aérodynamique a rajouté le walkman à son attirail de patineur *new-wave*. Le patinage branché des années 80. Pendant que de petites filles concentrées expérimentent leurs nouvelles figures de style libre, un original portant barbe longue et cache-nez lui vaut sans véritable opposition le titre du clown des sports d'hiver. Les plus athlétiques se permettent des accélérations à la Gaétan Boucher et slaloment allègrement entre la foule compacte. D'autres plus inquiets vivent l'équilibre précaire du débutant ou fêtent le plaisir glaçant des retrouvailles.

Suite à la page 36

. . .S'EN ÉVADER

□ Aux paisibles Îles Vierges britanniques

La clé des Îles

MONIQUE NUYTEMANS

— Les Iles Vierges Britanniques sont un archipel des grandes Antilles comprenant une cinquantaine d'Îles dans un rayon de 75 km carrés.
— Tortola et Virgin Gorda sont les îles principales.
— La population totale de l'archipel est de 11,500 habitants, dont 9,000 résident sur Tortola.
— Road Town, située sur Tortola, est la capitale.
— Les îles sont administrées par un gouverneur nommé par la reine d'Angleterre.
— « Tortola » est un mot espagnol qui veut dire « tourterelle ».
— À ne pas confondre avec les Îles Vierges Américaines. Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix tout en étant voisines sont fort différentes tant d'aspect que de mentalité.
— Le climat est tropical. Il y est agréable toute l'année, sauf en septembre et octobre quand les vents ne soufflent pas et qu'il semble y faire plus chaud qu'à d'autres moments.
— L'archipel se situe à 100 km à l'est de Porto Rico et à 1,500 km au sud-est de Miami. On est ici à 18 degrés au-dessus de l'équateur.
— La conduite automobile est à gauche.
— La monnaie légale est le dollar américain.
— Pour s'y rendre: Eastern ou Arrow Air (moins de 400$ aller-retour) jusqu'à San Juan, Porto Rico. Ensuite correspondance avec B.V.I. Air (British Virgin Islands Air).
— Durée du vol: 4 heures 30 de Montréal à San Juan. 35 minutes de San Juan à Tortola.
— Qualités principales: les îles ne sont pas gâtées par un tourisme de masse. Gens aimables et honnêtes.
— Bonne cuisine internationale, avec spécialités des îles.
— Spécialités: rhum à 2$ US la bouteille, whisky à 5$ US.
— Prix des hôtels: élevés. Voir son agent de voyage pour avoir des conditions spéciales facilement obtenables.

MONIQUE NUYTEMANS

TORTOLA — C'est Christophe Colomb qui, les découvrant en 1493, donna le nom de « Vierges » à ces quelque 50 îles des Antilles aujourd'hui sous l'autorité britannique. Et miraculeusement, vierges elles le sont encore.

J'y ai trouvé peu de touristes, peu de commercialisation, peu d'hôtels, peu d'artisanat local. Par contre, des échappés grandioses, des gens polis, un climat radieux et le rêve de tous ceux qui aiment faire de la voile.

L'archipel des Îles Vierges se situe à 100 km à l'est de Puerto Rico dans la mer des Antilles. Tortola est la plus grande des Îles Vierges britanniques. Elle compte 9,000 habitants et abrite sa capitale qui porte le nom impossible de . . . Road Town.

Peu visitée, l'île de Tortola est surtout connue par les mordus de la voile. Chaque hôtel y a sa marina privée où l'on peut noliser de grands bateaux à voile, avec capitaine, pour huit ou 15 jours.

Les autres îles de l'archipel se situant à peu de distance de Tortola — souvent à moins d'une heure de voile — ce genre de vacances est très prisé des amateurs car il permet de jeter l'ancre près d'une île inhabitée, d'y faire de la plongée sous-marine, de la natation, de l'exploration, de pique-niquer sur une plage déserte. C'est le summum de la détente.

Les Îles Vierges anglaises sont les îles antillaises les plus naturelles que je connaisse. Elles sont en plus belles et sauvages, fleuries et montagneuses. En fait si montagneuses qu'on s'émerveille que des routes aient pu être construites sur un terrain aussi peu coopératif. Ces routes ne serpentent pas comme dans d'autres pays montagneux : si la montagne est à pic, la route l'est tout autant. Si bien qu'avec la conduite à gauche et l'absence de garde-fou, on ne peut s'empêcher de prier pour que le chauffeur ne s'endorme pas et pour que les freins tiennent . . .

Le plus grand charme des Îles Vierges britanniques consiste dans le fait qu'elles n'ont pas été gâtées par un tourisme affolant. Qualité qui favorise le calme et la sérénité, ces éléments essentiels à la détente.

Mais comme partout ailleurs dans les Antilles, les prix sont élevés. La monnaie légale étant le dollar américain, cela n'arrange pas les choses, ni pour les Européens, ni pour les Canadiens.

Certains hôtels de luxe demandent jusqu'à $ 500 US par jour, pour deux avec trois repas, comprenant excursions, transports et sports nautiques. Mais il existe des tarifs spéciaux pour jeunes mariés et des tarifs de groupes beaucoup plus abordables.

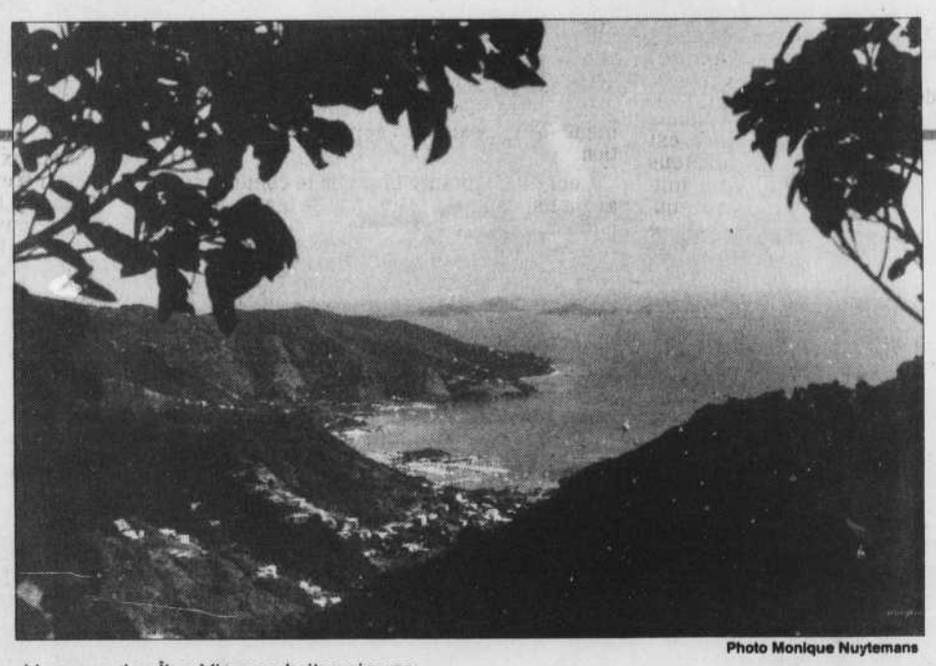


Photo Monique Nuytemans

Une vue des Îles Vierges britanniques.

En fait, je n'ai rencontré personne qui payait ces prix astronomiques, chacun semblant avoir des arrangements spéciaux, même en janvier quand la saison bat son plein. Je crois qu'advenant l'envie de succomber au désir de connaître ce joyaux antillais, il serait bon de consulter un bon agent de voyage.

Le naturel des îles anglaises ne se traduit pas seulement par l'absence de gratte-ciel, de magasins à rayons, de boutiques de luxe, de sophistication, mais aussi par la timidité et la réserve de ses habitants. Les autochtones ont été éduqués par les Anglais et ne parleront pas, ne salueront même pas, à moins qu'on ne leur parle d'abord.

À première vue, par cette absence de contact initial, les habitants me parurent rébarbatifs. Mais, peu à peu, j'ai remarqué qu'en leur parlant ils deviennent d'une gentillesse extrême et très heureux de faire connaissance.

J'ai trouvé dans les îles la lenteur typique des Antilles, un laisser-aller au fond assez sympathique qui me permettait personnellement — et sans remords — de laisser ma chambre dans un ordre approximatif chaque fois que je la quittais, chose que je ne fais pas ailleurs.

J'ai trouvé très drôle cette façon toute naturelle qu'avait un garçon de table de mettre le nez dans mon verre . . . S'apprêtant à me servir un deuxième apéritif, il me demanda ce que j'avais pris. Ne me souvenant pas si la concotion était un *painkiller* ou un *pinacolada*, le serveur mit tout bonnement son nez dans mon verre pour « sentir » ce que j'avais pris . . . Il aurait tout aussi bien pu me demander d'ouvrir la bouche !

À une autre occasion une serveuse refusa de servir de la tarte à une dame lui disant : « C'est pas bon pour toi, tu es déjà trop grosse » . . .

À un autre moment le président de la Chambre de commerce me parla de Réal Caouette. Le fait qu'il le connaisse me suffoqua, mais pas autant que son commentaire. Il me dit : « Je ne comprenais pas un traître mot de ce qu'il disait, mais bon Dieu qu'il le disait bien » . . .

Ces anecdotes prouvent que le naturel des îles ne se situe pas seulement dans leur aspect physique mais également dans le comportement de leurs habitants.

J'ai vu, tôt le matin, une bande de chiens errants qui poursuivaient, dans la montagne, une chèvre sauvage et son chevreau. Les chiens menaient le même raffut que celui d'une meute de chasse à cours. Finalement la chèvre et son petit se sont réfugiés, hors de l'atteinte des chiens, sur un escarpement et sont restés là en attendant que le danger passe.

J'ai déjà vu sur nos routes de campagne des affiches de traverses de chevreuils. J'ai vu des affiches de traverses d'ours polaires en Alaska, des traverses d'éléphants en Afrique. Mais je n'avais jamais vu des affiches de traverses . . . d'iguanes. J'en ai vues sur l'île de Virgin Gorda !

Christophe Colomb nomma les Îles Vierges en souvenir de la légendaire Sainte-Ursule et des 11,000 vierges qui la suivirent en Terre Sainte.

Suite à la page 36

TOURISME

À Sainte-Agathe, l'Auberge le Colonial fait peau neuve

JACQUES COULON

DANS les Laurentides, l'Auberge le Colonial est l'un des rares témoins d'une époque où l'hôtellerie de villégiature, très peu développée comparé à ce qu'elle est aujourd'hui, était en grande vogue auprès de « l'élite » bourgeoise en majeure partie anglophone.

La partie la plus ancienne, mais aussi la mieux conçue et la plus agréable, date d'une soixantaine d'années. Le bureau de réception et le salon attenant, avec sa haute cheminée de pierre, ont été rajoutés plus tard. L'auberge est joliment située sur la rive est du Lac des Sables, à environ un kilomètre du bureau de renseignements touristiques et du centre de Sainte-Agathe.

Au cours des dernières années, le Colonial connut bien des vicissitudes : changement d'administration, baisse de la qualité et, partant, de la clientèle, etc. En novembre dernier, un couple de Montréalais qui passaient leurs étés à Sainte-Anne-des-Lacs décidait de prendre du service à la campagne et s'en portèrent acquéreurs. Depuis, Nicole et Paul Guay ont entrepris d'innover de diverses façons, mais surtout, dans l'immédiat, de rénover cet établissement de 38 chambres passablement négligé auparavant. Actuellement, c'est peut-être le meilleur marché de la région. Qu'on en juge : $ 30 par jour et par personne, pour la chambre, le petit déjeuner et le dîner. Mais ces tarifs à faire rêver n'en resteront pas là, s'empressent d'ajouter les nouveaux propriétaires, en précisant qu'il s'agit d'ententes convenues ultérieurement avec une partie de la clientèle.

Par certains aspects, l'intérieur de l'auberge ressemble un peu à celui du Château Montebello — en moins vaste, bien sûr. Même utilisation du bois de pin bruni dans les chambres, les corridors et escaliers, etc. Un style « pavillon de chasse » qui était très en vogue au début de ce siècle, et qu'on retrouve encore fréquemment dans les Maritimes et l'Ontario. Ces solides boiseries, chaudes et agréables à l'oeil, sont aujourd'hui un luxe d'un autre âge.

Réparties sur deux étages, les chambres sont confortables quoique meublées simplement, et toutes sont équipées d'une salle de bain. La grande salle à manger et le bar attenant occupent le rez-de-chaussée. De couleur bleu ciel, la salle à manger est éclairée par de larges fenêtres à meneaux, au linteau de bois en demi-cercle. Nicole Guay l'a décorée avec d'anciennes photos de famille, en attendant mieux et, pour la rendre plus intime, divisée en plusieurs sections tendues de rideaux brodés.



L'Auberge le Colonial, située à Ste-Agathe

Des fleurs fraîches sur les tables bien dressées la rendent encore plus accueillante. Au sous-sol, trois salles de jeu sont à la disposition des clients.

Naguère, la cuisine des petits hôtels de campagne était exclusivement réservée à ceux qui y logeaient. Pendant longtemps, ce fut aussi la règle à l'auberge de Sainte-Agathe, mais les nouveaux propriétaires ont changé tout cela. La carte est simple, sans préparations sophistiquées. Quelques entrées chaudes et froides témoignent d'une certaine imagination et des plats appétissants, certes, mais qu'on risque fort de retrouver un peu partout ailleurs (filet de saumon aux fines herbes, suprême de volaille, brochette de porc Rougemont, entre autres) ... Le chef Christian Viaux, ex-employé de l'Hôtel Chanteclerc, précise qu'il fait une « cuisine continentale » où le boeuf, le veau, le porc, les fruits de mer tiennent une grande place. Les clients peuvent aussi commander d'avance un plat particulier. Le menu table d'hôte est à $ 14.50 et le brunch du dimanche à $ 7.50. Le choix des vins est limité et toutes les marques offertes sont facturées au prix de la Régie des alcools plus $ 6. Honnête.

Située à quelques minutes du centre commercial de Sainte-Agathe, l'auberge n'est qu'à une cinquantaine de mètres de la grève du Lac des Sables. Une terrasse au bord de l'eau sera exploitée cet été. Elle est au coeur de cette vaste région des moyennes Laurentides où une foule d'activités d'hiver et d'été s'offrent à qui aime un peu le plein air. On peut faire du ski de fond sur le Lac des Sables même et dans les environs où se trouvent des dizaines de kilomètres de pistes. Si le coeur vous en dit, il est également possible de louer une motoneige (aux garages Pagé) et de parcourir les sentiers des clubs régionaux moyennant un droit de passage à la journée.

Enfin, les amateurs de ski alpin ont à leur disposition au moins quatre petits centres fort bien équipés, de faible altitude et plutôt du genre familial : Belle Neige, mont Alta (entre Sainte-Agathe et Val-David), Vallée Bleue et le mont Avila. Disposant de neuf pistes, d'une bonne cafétéria et d'un système rapide de remontées mécaniques, ce dernier est cependant le plus éloigné puisqu'il se trouve en fait entre Saint-Sauveur et Piedmont. Cet hiver, le tarif à la journée pour avoir accès aux pistes va de $ 11 à $ 15 par personne les week-ends, un peu moins cher pendant la semaine.

Auberge Le Colonial, Sainte-Agathe. Tél.: (819) 326-2921. Principales cartes de crédit acceptées.

LE GRAND RAID LE CAP-TERRE DE FEU

□ L'aventure folle et périlleuse des nouveaux « Indiana Jones » de la télévision

JULES RICHARD

ILS sont 10, tous dans la vingtaine, huit garçons et deux filles, ils bravent chaque semaine les pires intempéries, inondations, routes difficiles, frontières fermées en plus de côtoyer des serpents et autres bestioles pas très rassurantes qui feraient blêmir de peur Indiana Jones en personne. Ces nouveaux héros du samedi se retrouvent cette année dans une aventure encore plus folle que *La Course autour du monde*, une aventure qui provoque déjà chez les téléphages du samedi après-midi des montées d'adrénaline inquiétantes.

Partis du Cap-de-Bonne-Espérance vers la mi-novembre, les cinq équipes de raiders ont 30 semaines pour atteindre la Terre de Feu, l'extrémité du continent américain. Un parcours semé d'obstacles qui a dû être modifié à plusieurs reprises à cause surtout du climat politique qui sévit dans certains pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud. Produire un film vidéo chaque semaine dans de telles conditions, ce n'est pas tout à fait du tourisme bien que l'équipe du raid bénéficie de supports techniques assez impressionnants. La caravane du raid, en plus des cinq équipes concurrentes, comprend un camion de production, une équipe d'éclaireurs qui voient aux négociations de passage des frontières. La voiture officielle de la course, la VISA 4 X 4, dispose d'un équipement sophistiqué conçu spécialement pour les intempéries du raid et chacune est munie d'une balise de détresse reliée par trois satellites au Centre national des études spatiales de Toulouse. L'équipement vidéo, contrairement au super 8, permet une plus grande souplesse tout en laissant la possibilité de visionner sur place ses propres reportages.


La Citroen Visa 4 x 4, la voiture avec laquelle les dix globe-trotters doivent affronter les aléas de cette expédition terrestre: mauvais temps, guerres et bestioles de toute nature...

Cette année, le spectacle télévisé a été largement modifié. La réalisation privilégie davantage le plateau étranger. Chaque semaine les concurrents présentent eux-mêmes leurs sujets et on a toujours droit à un petit reportage de Didier Regnier qui présente l'ambiance là-bas. La réalisation en duplex avec le plateau d'Antenne 2 permet une communication directe entre les membres du jury et les concurrents. C'est de bonne guerre, les télé-globe-trotters semblent de moins en moins disposés à accepter les notes et remarques du jury sans répliquer alors que sur le plateau d'Antenne 2, on a toujours le dernier mot. De toute façon, la notation du jury est souvent subjective, rarement justifiée, la plupart du temps laconique, surtout cette année où ils ont tout juste le temps de donner le pointage, sans commentaires. Qu'un même sujet obtienne une note variant entre 9 et 17, il y a de quoi se poser des questions.

Après cinq semaines de raid, les styles s'imposent déjà. Alexandre Bochatay et Alain Marcot de la télévision Suisse-Romande sont plutôt attirés vers la fiction tandis que les portraits intimistes des deux candidates monégasques, Christine Démont et Guilène Merland, vont de l'ovation à la critique plutôt sévère. Les représentants d'Antenne 2 et de RTL s'orientent vers le reportage ambitieux, ce qui leur a valu à quelques reprises des remarques sévères. Quant aux deux concurrents canadiens, Francis Lévesque et Robert Bourgoing, ils avaient assez bien tiré leur épingle du jeu jusqu'à la semaine dernière où ils ont essuyé un revers cuisant pour leur reportage sur une remise de diplômes et une conception du système d'éducation en Afrique qui n'a pas plu du tout au jury. Avec un mince 86 points et une dernière place au classement, ils avaient l'air plutôt déçus.

On sait que cette année, pour donner encore plus de piquant au spectacle, on a ajouté un nouveau règlement. Si une équipe se classe au dernier rang trois semaines consécutives, elle est automatiquement remplacée par l'équipe de réserve constituée par chaque télévision.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Les deux concurrents de l'équipe de relève de Radio-Canada, Marie-Christine Harvey et Alain Abel, suivent avec impatience le déroulement du raid, prêts à partir. Ils ont subi l'entraînement intensif à Paris au début de l'automne, ils avaient noué des liens d'amitié avec les autres participants, c'est un peu la mort dans l'âme qu'ils ont regagné Montréal. « C'est pas drôle de vivre en suspens comme ça, on a vécu un stage très intense, on se sentait comme une grande famille, on était prêts à partir aussi. C'est un concours de circonstances si on n'est pas partis. On ne désespère pas de participer, sinon on aura toujours l'impression d'un rêve pas tout à fait réalisé », me confie Marie-Christine Harvey visiblement déçue. En attendant, ils participent à l'émission *Pare-chocs* à titre de reporters officiels du grand Raid.

Comme chaque année, l'annonce du concours de recrutement a amené plus de 600 demandes dont une centaine de dossiers admissibles. « À partir de ces cent dossiers, on a dû mettre sur pied certains critères de sélection; plus le nombre de candidats rétrécissait, plus ça devenait compliqué. Le plus dur, ça été de choisir les deux candidats partants, puisque les quatre avaient les mêmes compétences et avaient suivi le même stage », explique Pierre Monnette, responsable de l'émission à Radio-Canada.

En cette Année internationale de la jeunesse, l'aventure prend l'allure d'un défi, les candidats devenant les porte-étandards des télévisions francophones et aussi de l'ensemble des 20-25 ans.

Quant aux téléspectateurs, ils vivent chaque semaine l'aventure par procuration, fidèles au rendez-vous déjà fixé il y a plusieurs années par *La Course autour du monde*. Même si les reportages ne sont pas toujours excellents, il faut bien admettre qu'il y a dans cette formule une certaine fraîcheur, un dynamisme et un regard émerveillé sur l'inconnu qui séduisent. Le danger n'est pas non plus exclu de l'aventure; les images en direct de l'accident de Serge Goriely, le candidat RTL, qu'on a pu voir la semaine dernière, ce n'était pas du cinéma. Malgré tout, l'aventure doit continuer jusqu'au bout.

Tristes gondoles

VENISE (AP) — Les défenseurs de la cité des Doges, aujourd'hui envahie par les touristes, les étals de souvenirs et les snack-bars, font campagne vigoureusement contre ce qu'ils considèrent être la plus grande menace pour les traditions de Venise: les gondoles en plastique.

Pour éviter une telle décadence, l'Association des gondoliers a l'intention d'ouvrir au début de l'année prochaine une école d'apprentissage pour la construction des gondoles.

HAÏTI
Hôtel Castelhaïti
Renommée internationale
Cuisines française et créole
C.P. 446 — Tél. 2-0624
PORT-AU-PRINCE — HAÏTI
Accueil de groupes et congrès

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
SKIS - LOCATION APPT NICE
SPÉCIAUX SUR PARIS-BRUXELLES-MADRID
Tél.: 281-1040
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroen 2CV $186 - Citroen Visa $289 - Citroen BX14 $489 - Renault 9 et Renault 11 GTL $520 - Talbot Samba $369 - Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIERES
TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS
HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraibes, etc. CLUB MÉTIDERRANÉE - SKI, Studios — Appartements en Guadeloupe et Martinique.
Appartements Nice Côte d'Azur
TARIFS SPÉCIAUX FORFAITS -VACANCES HIVER 84-85 - SKI SOLEIL
TARIFS SPÉCIAUX AVEC "WARDAIR"
BARBADE - JAMAIQUE - FLORIDE - HAWAII
MEXIQUE - PUERTO-RICO - ILES VIERGES, etc.
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc...$548
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

LES VOYAGES FLEUR DE LYS LTÉE
576 est, rue Ste-Catherine, Suite 101, Montréal H2L 2E1
288-7107

M. Michel Courtemanche
MADAME SUZANNE B. JACQUES, Présidente du Club Voyages Fleur de Lys, est heureuse d'annoncer la venue de M. Michel Courtemanche, au sein de son équipe.
M. Courtemanche, est une figure bien connue du monde des voyages de l'Estrie, ou il a exercé sa profession depuis les 13 dernières années.
Il s'occupera désormais de la direction des ventes de l'Agence de Voyages Fleur de Lys Ltée, au siège social de celle-ci, situé au 576 est, rue Ste-Catherine, Montréal, QC, H2L 2E1, Tél.: 514-288-7101.
Club Voyages Fleur de Lys a aussi des succursales au 140 rue St-Eustache, St-Eustache et au 220 ouest rue Principale, Magog.



DANS LES CANTONS DE L'EST
skiez d'une auberge à l'autre
3 AUBERGES EN 7 JOURS / 6 NUITS
À PARTIR DE $325 / PERSONNE (Tout Compris)

MANOIR HOVEY
son site, sa cuisine, et tout son charme
P.O. Box 60, North Hatley, Qué., J0B 2C0 — Tél.: (819) 842-2421

AUBERGE RIPPLECOVE
une auberge sympathique, cuisine de distinction
P.O. Box 246, Ayer's Cliff, Qué. J0B 1C0 — Tél.: (819) 838-4296

AUBERGE HATLEY
membre de la chaine "Relais et Châteaux"
P.O. Box 330, North Hatley, Qué. J0B 2C0 — Tél.: (819) 842-2325
ARRIVÉE: Dimanche, avant souper
DÉPART: Samedi, après déjeuner
Incluant
• Plein air et gastronomie
• Décor d'autrefois
• Chambres avec salle de bain, certaines avec foyer (2 couchers à chaque auberge)
• 6 dîners gastronomiques et 6 petit déjeuners
• 125 kms de pistes
• Traîneaux avec chevaux, Tennis, Squash et Raquetball, salles de jeux
• Après-ski sympathique et feux de cheminée
• Tous transports

En vigueur à partir du 6 janvier, 1985	
Nombre de pers. par ch.	Tarifs par personne *
1	450
2	385
3	350
4	325

* frais de service de 15% inclus.

BALLROOM St-Valentin
AVEC LE
GrandOrchestre Du Domaine

Danse sociale — haute cuisine
Plein air — Bain de minuit
Trois jours Deux nuits 142.00 $
Par personne, occupation double
Dîner dansant le vendredi soir
Trois repas et le ballroom le samedi
Brunch musical le dimanche
Chambre taxes et service
Plus: Promenade en traîneau
Piscine — Tourbillon — Sauna
Et plusieurs autres activités
DINNER DANSANT
VENDREDI SOIR, 15 février
S.V.P. telephoner a trois vires
Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C.P. 180 - Compton, Que. J0B 1L0
(819) 835-5464
Montréal: (514) 397-9667

À l'occasion du 3ième centenaire de J.S. Bach
Voyage spécial en
ALLEMAGNE - AUTRICHE
avec possibilité de concerts à Wurzburg, Bayreuth, Munich, Vienne, Salzbourg.
• Également tour des abbayes baroques
• Causeries sur la civilisation allemande
6 - 14 mai Direction André MALAVOY
1 687 $ avec partout des hôtels de luxe ou de 1ère classe
En plus: avion 678 $
Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1106 permis du Québec
Montréal, P.Q. H3B 3W7 Tél.: 861-2485
«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»

43e CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL
NAIROBI, KENYA — 11-18 août 1985
Tour A (7-19 août): 2885,00 $
Tour B (7-24 août): 3575,00 $ Tour C (7-26 août): 4165,00 $
AUTRES DESTINATIONS
• EUROPE & TERRE STE (20 jours); 12 mai, 14 juillet, 15 septembre
• PACIFIQUE SUD & AUSTRALIE (21 jours) départ: 10 mars
• PÈLERINAGE CHARISMATIQUE (12 jours en Israël) 30 avril
• POLOGNE , Terre de Jean-Paul II (15 jours) départ: 15 juillet
• PÈLERINAGE INT. OBLAT (15 jours) Paris, Lourdes, Rome; 14 septembre
• SUR LES PAS DE S. PAUL (croisière) (15 jours); départ 20 octobre
• L'ÉGYPTE DES PHARAONS (15 jours) départ 13 octobre
DEMANDEZ NOS BROCHURES DÉTAILLÉES
PÈLERINAGES À L'ÉTRANGER DU CAP INC.
615, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, Qué., G8T 4H3
Tél.: (819) 376-1954 (Permis du Québec)

LE DEVOIR ...À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Les Rendez-vous du cinéma québécois. Quatre-vingt-sept films tournés par 95 cinéastes différents. Une occasion de voir la récolte cinématographique québécoise de fin 1983 et 1984, rencontrer les réalisateurs et réfléchir collectivement sur notre production nationale. **(Cinémathèque québécoise** du 29 janvier au 3 février).

Jean Rouch. Une rétrospective consacrée à un des cinéastes qui a le plus contribué à l'évolution du cinéma contemporain en le faisant éclater dans plusieurs nouvelles directions. Lundi soir, *Dionysos*, le nouveau film de Jean Rouch qui sera présent, mardi, pour la projection de *Chronique d'un été* qu'il tournait en 1960. **(Conservatoire d'art cinématographique** du 26 janvier au 3 février).

A Passage To India. Le réalisateur britannique David Lean revient à la réalisation après 14 ans d'absence en portant à l'écran le roman d'Edward Morgan Forster axé sur le troublant périple aux Indes d'une jeune anglaise pendant les années 20. Du cinéma conventionnel mené, photographié et joué avec une maîtrise qui impose le respect. **(Alexis Nihon).**

Alain Tanner. Une rétrospective de l'ensemble de l'oeuvre du plus important cinéaste suisse de la génération actuelle qui nous permet de revoir, dimanche à 20 h 35, *Dans la ville blanche*, une des plus émouvantes réussites cinématographiques des dernières années. **(Cinémathèque québécoise** jusqu'au 27 janvier).

RICHARD GAY

SUR LES CIMAISES

Sur papier, l'événement du trimestre devrait être l'exposition des oeuvres de 153 artistes québécois, canadiens et étrangers, extraites de la collection permanente du **Musée d'art contemporain** (Cité du Havre, jusqu'au 21 avril). Ce que nous en connaissons au moment d'écrire ces lignes nous permet de penser qu'il s'agira d'un accrochage costaud où se lira en filigrane toute l'histoire du MAC, depuis 1964, et dont il ne sera pas commode de faire pleinement l'expérience en une seule visite.

Autre manifestation attendue que celle de **Claude Tousignant** qui revient chez **Graff** (963, rue Rachel Est, jusqu'au 19 février) avec ses grands *Polychromes* qui refusent de prendre parti pour la peinture ou la sculpture et qui poursuivent une « guerre sainte », entreprise il y a déjà un bon moment, contre la notion même de tableau et pour le langage propre de la couleur.

Enfin, à la galerie **Powerhouse** (3738, rue Saint-Dominique, jusqu'au 2 janvier), l'exposition intitulée ***Jeunes artistes québécoises*** qui réunit des travaux de cinq jeunes femmes fraîchement sorties de l'école — Anne Ardouin, Claire Beaulieu, Anne Côté, Marie-Claude Leclerc et Claire Savoie — donnent une idée encourageante de la relève en arts visuels. Dans l'ensemble, ces artistes se débattent énergiquement entre l'assimilation de codes et d'écritures qui ont déjà fait leurs preuves et l'affirmation d'une certaine fraîcheur, ce qui est aussi le lot de plusieurs aînés. À première vue, une histoire à suivre attentivement.

GILLES DAIGNEAULT

Dans l'Outaouais. *Galerie Calligramme* : 311 rue Dalhousie, Ottawa (234-4732), Peintures de Denis Juneau, jusqu'au 12 février.
Galerie Montcalm : 25 rue Laurier, Hull (777-4341). Photographies de Jean-Philippe Fauteux, jusqu'au 3 février.
Galerie Rodrigue Le May : 168 rue Weller??, Ottawa (232-3290). Photographies et Cousineau, Du Broy, Guillemette-Lamirande, Pilon et Villeneuve, jusqu'au 9 février.

À Ottawa
Galerie S.A.W. : 55, marché By, jusqu'au 29 janvier.
Formes « brutales », colossales et matériaux bruts caractérisent l'installation de sculptures du new yorkais Ilan Averbuch. L'artiste érige un lieu archaïue qui semble émerger d'une fouille archéologique. L'effet choc est réussi et d'ailleurs frise le « spectaculaire ».

LUCIE PINEAU

EN MUSIQUE

Aujourd'hui même, **Charles Dutoit** et les musiciens de l'**Orchestre symphonique de Montréal** partent pour une autre tournée à l'étranger qui les conduira cette fois au Japon et à Hong Kong, à la suite de concerts à Toronto, Edmonton, Calgary et Vancouver. Cinq concerts sont prévus au Japon et six à Hong Kong. C'est la septième tournée de l'OSM hors du Canada et la deuxième en Orient. L'OSM s'était en effet rendu au Japon en 1970, sous la direction de Franz-Paul Decker.

D'ici le retour le 17 février, des orchestres invités se succéderont à la salle Wilfrid-Pelletier à commencer par celui du **Centre national des Arts** mardi et mercredi à 20 heures. **Franco Mannino** dirigera alors des oeuvres de Boccherini, Mendelssohn, Schafer ainsi que son arrangement d'une page de Wagner. **Maureen Forrester** interprétera les *Wesendonck-Lieder* du même compositeur.

Ce soir, à 20 heures, à la salle **Pollack**, la pianiste Mimi Blais donnera un récital dans la série *Début*. Renseignements et billets : 878-9680. À l'**Église Saint-Jean l'Évangéliste**, 137 ave. du Président Kennedy, le *Duo Seraphim* composé de Valerie Kinslov, soprano et d'Allan Fast haute-contre, interprétera des oeuvres de Schütz, Handel, Scarlatti et Bach avec le concours d'Hélène Dugal, organiste, et de *Betsy MacMillan*, viole de gambe. Renseignements : 276-2694.

Vendredi à 20 heures, à la salle Claude-Champagne, les **Grands concerts de CBF-FM** présentent un programme de musique contemporaine avec le concours de Lawrence Cherney, hautbois ; Russel Hartenberger, percussion et William Aide, piano. On entendra des oeuvres de Poulenc, Beckwith, Reich, Ichiyanagi, Globokar, Carter, Cherney et Bouliane. L'entrée est libre. Des laissez-passer sont disponibles à la Maison de Radio-Canada, du lundi au vendredi.

Dimanche à 16 heures, à l'église St.Andrews & St.Paul, un grand concert de musique chorale gratuit sera présenté comme manifestation finale de ***Symposium 7***, colloque annuel dirigé par Wayne Riddel. Renseignements : 932-3376.

GILLES POTVIN

AU PETIT ÉCRAN

CTV — (12) ABC — (22). C'est de nouveau la grande soirée annuelle de l'industrie du disque américain. Qui sera le successeur au trône convoité de Michael Jackson ? En lice, deux candidats sérieux : Bruce Springsteen (Born in the USA) et Prince (Purple Rain). Chez les femmes, Tina Turner, Anne Murray et les Pointer Sisters sont sérieusement dans la course. Lionel Ritchie (lui-même en nomination dans plusieurs catégories) anime The American Music Awards, lundi à 20 h.

RADIO-CANADA. Toute la publicité de la nouvelle série **Marco Polo** mise avant tout sur l'extravagance des moyens déployés pour la réalisation : un an de tournage, 247 comédiens, des milliers de figurants, 4,000 costumes, 100,000 mètres de pellicule et, tenez-vous bien, plus de 30 kilomètres de soie chinoise... On n'a rien négligé pour cette super-série qui relate les voyages de Marco Polo au XIIIe siècle, de Venise à Pékin en passant par la Palestine, l'Iran, l'Arménie, l'Asie centrale et le Tibet. On nous promet de nombreuses aventures à la Shogun... cette fois-ci avec la Chine pour toile de fond. Début de la série de neuf émissions le vendredi 1er février à 20 h dans le cadre de **Hors série**.

Tout de suite après ces merveilleuses aventures (à 21 h), Radio-Canada propose **Le huitième jour**, un documentaire de la BBC qui pose la question des conséquences d'une guerre nucléaire pour l'écologie de la planète. Les récentes découvertes scientifiques ressemblent à un véritable scénario apocalyptique.

RADIO-QUÉBEC. Carmen a inspiré plus d'un cinéaste ces derniers temps. Après celle de Carlos Saura, de Godard et de Francesco Rossi, saluons le retour d'une Carmen bien québécoise, celle de Michel Tremblay. Elle est chanteuse western dans un club sur « la Main », elle côtoie les travestis et les prostituées tout en criant son mal de vivre. Un personnage typique de Tremblay. **Sainte Carmen de la Main**, dans une mise en scène d'André Brassard et une interprétation de Michelle Rossignol est présentée vendredi à 21 h à l'émission **Gros plan.**

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN. Ce soir à 20 h (TVA), **Harold et Maude** de Hal Ashby. Une histoire drôle et touchante, un petit conte qui se moque des conventions sociales. L'amour n'a pas d'âge... avec Ruth Gordon et Bud Cord.

Toujours à TVA, en fin de soirée (23 h 30), **Gatsby le magnifique** de Jack Clayton (1974). Les héros de Scott Fitzgerald interprétés par Robert Redford et Mia Farrow... une débauche de costumes, de décors sur un scénario malheureusement assez mince. À voir tout de même... pour l'ambiance.

JULES RICHARD

Faites-leur voir le fleuve

ANNE-MARIE SICOTTE

L'auteur répond ici à la polémique lancée le 12 janvier dernier par l'architecte Marc Drouin sur le réaménagement du Vieux-Port de Montréal.

SI JE veux un fleuve ? Et comment ! Mais, comme vous le soulignez, il s'agit de le mériter... Car on lui en fait voir de belles ! On le remblaie, le bétonne, on l'huile, on l'enserre. Il n'est plus qu'un fleuve malade et triste. Avez-vous déjà consulté des cartes datant de cinquante, cent ans ? Mais il était beaucoup plus large, notre fleuve ! Et ses rives boisées le nourrissaient encore ! Il vivait...

Le dessin de Marc Drouin, intitulé « Le fleuve, la Pointe-à-Callière, la rivière Saint-Pierre et la place Royale », m'a littéralement enchantée. Que notre Vieux-Montréal serait beau ainsi ! De l'eau, de l'eau tout proche ! Et retrouver l'ancienne rivière, et dégager les rives remblayées du fleuve...

Oui, je suis contre le projet actuel de réaménagement du Vieux-Port. Je suis contre tout ce qui va nous boucher la vue et l'accès, qui va nous détourner du fleuve. C'est lui la vraie beauté, saviez-vous ? Tout son environnement immédiat ne doit servir qu'à le faire valoir. Je déteste l'immense quai actuel (celui où avait lieu le Festival du Vieux-Port), affreux, et si pénible à franchir par grosse chaleur. Je ne comprends pas les clôtures. Quant aux hangars, ils resteront toujours des hangars, gris, sales...

Vous avez déjà vu le lac Saint-Louis à Lachine ? C'est une splendeur. Parce qu'entre lui et nous, il n'y a que des arbres. On peut se mettre debout tout près des roches, et la vague nous éclabousse. Et le vent sent si bon !

C'est ce qu'il faut au Vieux-Montréal. L'eau et les arbres, les deux choses qui lui manquent le plus, et les seules qui comptent vraiment. Avec eux, on pourra enfin respirer !

Alors, ramenez le fleuve aux pieds des maisons. Imaginez le plaisir ! Et la rivière Saint-Pierre amènerait un souffle d'air frais et de liberté au coeur du Vieux-Montréal. Et si les $ 500 millions prévus par la Société immobilière du Vieux-Port n'y suffisent pas, on pourrait toujours ajouter l'argent prévu pour le mât du stade. J'aurais beaucoup moins le sentiment de gaspillage.

Je suis donc tout à fait d'accord avec le plan proposé par Marc Drouin. À son esquisse, je ne rajouterais simplement que quelques arbres et une piste cyclable reliée à celle du canal de Lachine.

Alors, que peut-on faire pour que les autorités nous écoutent ?



CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Breaking 2-electric boogaloo"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 50
ASTRE II: — **"Missing in action"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
ASTRE III: — **"La guerre des tuques"** 2 h 30, 5 h 55, 9 h 20 — **"J'ai rencontré le Père Noël"** 1 h, 4 h 15, 7 h 40
ASTRE IV: — **"Le moment de vérité'** 1 h, 5 h 30, 9 h 50 — **"Moscou à New York"** 3 h 20, 7 h 45.
BERRI I: (288-2115) — **"Voici l'Amérique interdit"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10
BERRI II: — **"La guerre des tuques"** 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 20, 7 h 10, 9 h.
BERRI III: — **"Cent jours à Palerme"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — **"Kaos"** 1 h 15, 4 h, 6 h 40, 9 h 20
BERRI V: — **"Le bal"** 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 40
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"The river"** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BONAVENTURE II: — **"Brekin'2-Electric Boogaloo"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Missing in action"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD II: (465-5906) — **"La guerre des tuques"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD III: — **"Breaking 2-electric boogaloo"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — **"Paris Texas"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"S.O.S. fantômes"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"S.O.S. fantômes"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
CHAMPLAIN II: — **"Osterman weekend"** 2 h 40, 6 h 05, 9 h 30. — **"Stricker"** 1 h 10, 4 h 30, 7 h 55
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — **"Missing in action"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
CINÉMA SÉVILLE: 2155 ouest Ste-Catherine (932-1139) — sam **"The year of living dangerousiy"** 7 h 15. — **"Last night at The Alamo"** 9 h 30 — **"Pink Floyd-the wall"** 11 h 30 — dim: **"Once upon a time in America"** 3 h. — **"Last night at the Alamo"** 7 h 30 — **"Trading Places"** 9 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) **"A night at the Adonis"** 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 40, 21 h 20
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — Alain Tanner — sam: **"Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000"** 18 h 35 — **"Messidor"** 20 h 35 — Dim: **"Les années lumière"** 15 h. — **"Charles mort ou vif"** 18 h 35 — **"Dans la ville blanche"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Body double"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX II: — **"Pinocchio"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — **"Choose me"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX IV: — **"The fourth man"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX V: — **"The river"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15
CINÉPLEX VI: — **"Gabriella"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — **"The terminator"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — **"Crimes of passion"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IX: — **"A soldier's story"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Le moment de vérité"** 12 h 30, 5 h, 9 h 30 — **"Krull"** 2 h 45, 7 h 15
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Pinocchio/ le Noël de Mickey"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — **"Histoire sans fin"** 13 h, 17 h 10, 21 h 20 — **"Superman 111"** 14 h 55, 19 h 05
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Mais qu'est-ce que j'ai fais au bon Dieu pour avoir une femme qui boit dans le café"** 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35 — **"Quartier de femmes"** 13 h 55, 17 h 35, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Innocence impudique"** 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45 — **"Maison pour voyeurs"** 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"La clé"** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — sam: **"Moi, un noir"** 20 h 30 — dim: **"Les beaux souvenirs"** 17 h. — **"Circoncision" "Yenendi: les hommes qui font la pluie" "Bataille sur le grand fleuve" "Cimetière sur la falaise"** 19 h. — **"La chasse au lion à l'arc"** 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — 'Les Ripoux" 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
DAUPHIN II: — **"Mario"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DORVAL I: (631-8587) — **"That's dancing"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
DORVAL II: — **"Flamingo kid"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DORVAL III: — **"2010"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Missing in action"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
DÉCARIE II: — **"Breaking 2-Electric boogaloo'** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Quilombo"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 20
ÉLYSÉE II: — **"Un dimanche à la campagne"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
ESPACE 9: (272-1080) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Protocol"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW II: — **"Beverly Hills cop"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Frankenstein 90"** 12 h 55, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 10, 7 h 55, 9 h 40
GREENFIELD 2: — **"Joyeuses Pâques"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
GREENFIELD 3: — **"Beverly Hills cop"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"2010"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
JEAN-TALON: (725-7000) — **"S.O.S. fantômes"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
KENT I: (489-9707) — **"Beverly Hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
KENT II: — **"Johnny dangerously"** 1 h 05, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30
CINÉMA DU PARC 1: (844-9470) — **"Protocol"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
CINÉMA DU PARC 11: — **"Beverly Hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA DU PARC III: — **"Johnny dangerously"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"L'avortement-histoire secrète et la justice en procès: l'affaire Morgentaior"** 7 h — **"L'émotion dissonante"** 7 h 15 — **"Les nuits de la pleine lune"** 9 h 15 — **"La publicité, ça c'est du cinéma"** 9 h 30 (25 au 31 janv.)
LAVAL I: (688-7776) — **"Dune"** 1 h 30, 4 h 10, 6 h 40, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 40
LAVAL II: — **"Frankenstein 90"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.sam. dern. spect. 10 h 50
LAVAL III: — **"Joyeuses Pâques"** 12 h 25, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 45 sam. dern. spect. 11 h 30
LAVAL IV: — **"Le jumeau"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 20
LAVAL V: — **"Beverly Hills cop"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.sam. dern. spect. 11 h 30
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Missing in action"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
LAVAL-ODÉON II: — **"Osterman weekend"** 12 h 30, 4 h, 7 h 30 — **"Stricker"** 2 h 30, 6 h, 9 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — **"That's dancing"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S II: — **"Protocol"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
LOEW'S III: — **"Flamingo kid"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.sam. dern. spect, 11 h 30
LOEW'S IV: — **"City heat"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 35.
LOEW'S V: — **"Falling in love'** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 25
MERCIER: (255-6224) — **"Indianna Jones et le temple maudit"** 1 h, 5 h, 9 h — **"Le feu de la danse"** 3 h 15, 7 h 15
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — sam **"Viva la vie"** 7 h 15, 9 h 30 — **"Le mystère silkwood"** 7 h, 9 h 30 — Dim: **"Viva la vie"** 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30 — **"Le mystère silkwood"** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
OUTREMONT: (277-4145) — sam **"La ballade des Dalton"** 1 h — **"Fanny et Alexandre"** 3 h. — **"Berlin Alexanderplatz"** 7 h. — Dim: **"La ballade des Dalton"** 2 h. — **"Le monde selon Garp"** 4 h. — **"Berlin Alexanderplatz"** 7 h.
PALACE I: (866-6991) — "Dune" 11 h 30, 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 35 sam. dern. spect. 12 h 10
PALACE II: — **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE III: — **"The perils of Qwendoline in the land of the Yik Yak"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 20
PALACE IV: — **"Beverly Hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sam. dern. spect. 11 h.
PALACE V: — **"Beverly Hills cop"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30 sam. dern. spect. 10 h 30
PALACE VI: — **"Beverly Hills cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
PARADIS I: (866-6991) — **"Gremlins"** 1 h 20, 5 h 20, 9 h 20 — **"La quatrième dimension"** 3 h 25, 7 h 30
PARADIS II: — **"La guerre des tuques"** 2 h 30, 5 h 55, 9 h 10 — **"J'ai rencontré le Père Noël"** 1 h, 4 h 15, 7 h 40.
PARADIS III: — **"Top secret"** 2 h 55, 6 h 20, 9 h 45 — **"Les pirates de l'île sauvage"** 1 h 10, 4 h 35, 8 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — Relâche
PARISIEN I: (866-3856) — **"Fort Saganne"** 12 h 45, 4 h 30, 8 h 15
PARISIEN II: — **"Joyeuses Pâques"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50 sam. dern. spect, 11 h 40
PARISIEN III: — **"Le jumeau"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN IV: — **"Frankenstein 90"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 30
PARISIEN V: — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"S.O.S. fantômes"** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
PLACE LONGUEUIL II: — **"Osterman weekend"** 2 h 25, 6 h, 9 h 35 — **"Stricker"** 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Micki and Maud"** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PLACE VILLE-MARIE II: — **"Johnny dangerously"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"A passage to India"** 12 h 30, 3 h 45, 7 h, 9, h 55
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"The Falcon and the snowman"** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"The cotton club"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Quartier de femmes"** 14 h, 17 h 40, 21 h 20 — **"Faut s'les faire ces légionnaires"** 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35
SAINT-DENIS III: — **"L'au-delà"** 12 h 05, 15 h 10, 18 h 20, 21 h 30 — **"Paradis pour femmes enfer pour brutes"** 13 h 40, 16 h 50, 20 h.
VERDUN: (768-2092) — **"Le moment de vérité"** 12 h 30, 5 h, 9 h 30 — **"Krull"** 2 h 45, 7 h 15
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Frankenstein 90"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20
VERSAILLES II: — **"Le jumeau"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
VERSAILLES III: — **"Joyeuses Pâques"** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 10
VILLERAY: (388-5577) — **"S.O.S. fantômes"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"1984"** 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
YORK: (937-8978) — **"Starman"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

EXPOSITIONS

ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686) — Exposition des oeuvres de Kevin Kelly, du 9 au 27 janv. — « Black & white to full color » installation, dessins et sculptures de Suzanne Gauthier, du 30 janv. au 17 fév., mer. au dim. 12h. à 17h.
ASSOCIATION DES MODELISTES DE MONTRÉAL: Place du Complexe Desjardins, Mtl — Exposition de figurines militaires jusqu'au 27 janv. 85
AXE NÉO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122) — « Zone Alpha », Alain Massé, photographies et installation du 9 janv. au 1 fév.
DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346) — Exposition de peintures et oeuvres trois dimensions de Bruce Parsons, jusqu'au 3 fév.
CAFÉ ESPERANTO: 3553 St-Urbain, Mtl (842-8836) — Exposition d'encres de Bernard Sanschagrin du 25 janv. au 7 fév.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 Victoria (488-9558) — Grand Prix des Métiers d'Art, collection avant-garde des travaux choisis par un jury international, du 10 janv. au 9 fév.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301) — « L'homme au repos » collection de bancs et de meubles de repos Africains, du 10 janv. au 14 fév. — Galerie B: Peintures de Bertha Shenker, du 10 janv. au 14 fév.
CENTRE COPIE-ART: 813 est Ontario (523-4830) — « A Positive 999.9-eN-tity 61.K. » de Monty Cantsin, du 30 janv. au 10 fév., lun. au sam. 13h. à 18h.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: 200 ouest Sherbrooke, Mtl — « Architecture néo-rationnaliste Suisse, Campi, Pessina, Piazzoli: projets récents, du 17 janv. au 3 fév., mer. au dim. 12h. à 18h.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955 Bannantyne, Verdun — « Regards sur le cosmos » exposition de André Desjardins du 16 janv. au 3 fév.
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236) — « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal » en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montréal, exposition de photographies, du 15 nov. au 15 mai 85, avec visites guidées se terminant à 15h.30
LA CHAMBRE BLANCHE: 549 est Boul. Charest, Québec (529-2715) — Oeuvres récentes de Jean Théberge et « Edicule » d'André Pelletier, du 15 janv. au 10 fév. mar. au dim. 13h. à 17h.
CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575) — Exposition, bijoux contemporains 1964-1984 de la collection Helen Williams Drutt du 15 nov. au 3 fév. 85 — Photographies de mode depuis les années 30 de Horst, jusqu'au 3 fév. 85
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
CONSEIL DES ARTISTES PEINTRES DU QUÉBEC: 4060 St-Laurent ste 307, Mtl — Exposition, collectif des membres au local du C.A.P.Q. intitulée « Qui suis-je? » du 25 nov. jusqu'en mars 85, mar. au jeu. de 13h. à 17h.
DAZIBAO CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE: 4060 St-Laurent ste 104 (845-0063) — Exposition de Mark Ruwedel et Charlie Murphy du 9 janv. au 3 fév.
ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine 3e étage (849-6253) — Exposition de maquettes originales de livres de photographies, du 25 janv. au 16 fév.
ESPACE SEGAL STEINBERG: 400 Dowd, 5e étage, Mtl (395-2435) — Sélection des oeuvres de Baselitz, Bommel, Diebenkorn, Hunt, Miro, Radecki, Rothenberg, Sullivan, Youd et Winters du 15 janv. au 15 fév.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585) — Exposition « Le pouvoir de la femme Iroquoienne » jusqu'à fév. 85 — Le Fort Chambly et le régime français, en permanence — du mar. au dim. 09h. à 17h.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593) — Artistes de la galerie jusqu'à la fin janv.
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768) — « Sphères et fractions » rétrospective 1969-1984 des oeuvres de Milan Lapka du 10 janv. au 1 fév., lun. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944) — Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917) — Oeuvres choisies de diplômés en beaux-arts: 10e anniversaire — Concordia les premières années de Loyola et Sir George William, 16 janv. au 16 fév.
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179) — Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088) — Oeuvres de Angemil Ouellet, Denise Poirier, Monique Mercier, Tex Lecor et U. Bruni — Sculptures de Anghel Bugur, André Ross, J.P. Mailloux et J. M. Laberge, du mar. au dim.
**GAL

LA MAISON DES SCIENCES

☐ *Il faut revoir le choix du site de l'Île Ste-Hélène*

JEAN-CLAUDE MARSAN

LE conseil d'administration de la Société de la maison des sciences et des techniques a décidé de repenser les orientations du futur musée. Il appert que les thèmes retenus au départ par le groupe de travail constitué par le ministère de la Science et de la Technologie et par la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDÉM) ne sont ni modernes ni percutants.

Le nouveau ministre de la Science et de la Technologie, M. Yves Bérubé, s'est empressé de bénir cette initiative : « Si l'appareil gouvernemental n'a pas généré la bonne idée et que les scientifiques nous disent de la repenser, il faut le faire. »

Ce conseil d'administration rendrait service à tout le monde s'il revoyait, en même temps, la question du site. Car l'appareil gouvernemental n'a pas suggéré, non plus, le bon site. Et si le ministre Bérubé est prêt à écouter les scientifiques, on présume qu'il ne s'opposera pas à prendre également l'avis des urbanistes.

Dans son rapport, rendu public en décembre 1983, le groupe de travail privilégiait deux sites pour l'implantation de la future Maison des sciences et des techniques de Montréal : l'île Sainte-Hélène et le Vieux-Port. Ce choix s'appuyait sur une étude de plusieurs sites (incluant le Champ-de-Mars !) dans laquelle des points furent attribués à chacun selon leur superficie, leur accessibilité, la qualité de leur environnement, leurs attraits naturels, les impacts possibles sur le voisinage, enfin leur vocation implicite. Après compilation, le site de l'île Sainte-Hélène arrivait en tête avec 416 points, suivi de celui du Vieux-Port avec 398 points; les autres emplacements possibles venaient loin derrière.

Cette étude comporte d'importantes faiblesses et lacunes qui mettent en cause sa validité. Considérons, pour preuve, l'évaluation qui a été faite de ces deux sites en regard des critères d'accessibilité et d'intégration à l'environnement.

Sur le plan de l'accessibilité, les auteurs de l'étude considèrent que le site de l'île Sainte-Hélène est préférable à celui du Vieux-Port (151 points contre 133) parce qu'il se trouve davantage à proximité du réseau des autoroutes et du métro.

Concernant les autoroutes, il appert que le Vieux-Port est plus près de l'autoroute Ville-Marie (sortie Berri) que ne l'est l'île Sainte-Hélène des autoroutes de la rive Sud via le pont Jacques-Cartier. (Et, comme on le sait, le gros de la population se trouve du côté de la rive Nord). Quant à l'autoroute Bonaventure, elle est équidistante des deux emplacements via des artères urbaines. Cependant, son raccordement à l'autoroute Ville-Marie la rend plus serviable pour le site du Vieux-Port.

Non seulement le Vieux-Port est-il plus proche du réseau des autoroutes mais il est plus accessible en terme absolu par les véhicules. En effet, dans tout réseau semblable, les ponts constituent des goulots d'étranglement, comme nous le rappellent chaque jour les congestions dues aux heures de pointe, aux accidents et aux conditions climatiques. On ne peut accéder à l'île Sainte-Hélène sans franchir le pont Jacques-Cartier ou le pont de la Concorde, et il n'y a pas d'alternative possible. Dans le cas du Vieux-Port, advenant la congestion de l'accès par autoroute, il reste l'alternative d'emprunter le réseau d'artères urbaines.

Il est vrai, cependant, que cette Maison des sciences et des techniques pourrait être implantée plus près de la station de métro de l'île Sainte-Hélène qu'elle ne pourrait l'être, dans le Vieux-Port, de celle du Champ-de-Mars. Cependant, cette lacune pourrait être compensée par un service d'autobus (ou de tramway), reliant le futur musée au métro, permettant de régler par la même occasion le problème du transport en commun dans le Vieux-Montréal.

Cette évaluation ne tient pas compte, malheureusement, de l'accessibilité « psychologique », tel que le révèle l'achalandage actuel des sites respectifs, reflétant en cela leur degré d'attrait. Ainsi, chaque année, de 6 à 8 millions de personnes fréquentent le Vieux-Montréal à comparer à 2.5 millions pour l'île Sainte-Hélène et le site de Terre des Hommes. Cela veut dire que la clientèle potentielle pour la Maison des sciences et des techniques est plus élevée dans l'arrondissement historique que dans les îles. Car, même si le but premier de la visite du Vieux-Montréal n'est pas le Musée, il peut l'inclure par ricochet.

La possibilité d'échanger avec le milieu constitue un facteur important d'accessibilité sur le plan psychologique. Par exemple, ce qui rend intolérable l'emplacement de l'actuel Musée des arts contemporains à la cité du Havre n'est pas seulement son inaccessibilité par transport en commun mais également le fait que, rendu sur place, il n'y ait rien d'autre à faire.

Sous le volet de l'intégration à l'environnement, chacun des deux sites obtient le même nombre de points, soit le maximum de 165. Il appert cependant que la grille d'analyse utilisée est trop sommaire pour différencier vraiment les deux emplacemens et que l'analyse elle-même est déficiente à plus d'un point de vue.

En regard du critère de la compatibilité avec le voisinage, le Vieux-Port et l'île Sainte-Hélène se classent égaux. Les deux sites, selon les auteurs de l'étude, jouissent de la « présence d'éléments naturels tels l'eau et le vent qui peuvent être mis en valeur lors de la construction d'une Maison des sciences et des techniques » et d'une « vue exceptionnelle de la silhouette du centre-ville ».

Cependant, le Vieux-Port offre plus que des éléments naturels et une vue exceptionnelle. Il est intégré à un des environnements urbains les plus riches sur ce continent pour la qualité de son patrimoine. Un environnement urbain qui s'avère en outre le plus pertinent à Montréal pour accueillir un tel musée. Car c'est dans le port et dans le secteur du canal Lachine qu'ont évolué ici les techniques, notamment celles reliées au transport par bateau et par rail, à la manutention et à l'entreposage des marchandises, enfin à la production industrielle.

Concernant les critères de la consolidation du milieu récepteur, d'activités, de services et d'équipements complémentaires, le Vieux-Port et l'île Sainte-Hélène totalisent à nouveau dans cette étude le même nombre de points. Pourtant, il est manifeste que cette consolidation sera de loin plus importante dans le cas du Vieux-Port.

Ce qui va être consolidé à l'île Sainte-Hélène, c'est l'utilisation de la station de métro, la fréquentation de la Ronde, du musée militaire, de l'Aquarium et de quelques pavillons de Terre des Hommes. Ce qui caractérise ces équipements, c'est qu'ils sont tous subventionnés par les fonds publics et que plusieurs ne connaissent qu'une période d'activités saisonnière.

Dans le voisinage du Vieux-Port, il y a également des équipements subventionnés tels le Palais des Congrès, le Planétarium, le château de Ramzay, le Centre d'interprétation de l'histoire montréalaise, le Musée Marc-Aurèle Fortin, etc. Ceux-ci sont cependant en opération à l'année longue. Mais il y a plus : c'est tout le Vieux-Montréal qui profiterait de l'implantation de cette institution dans ses parages.

Ainsi, sa présence pourrait inciter les personnes qui y sont employées directement ou indirectement à s'installer dans le Vieux-Montréal. De plus, le million de visiteurs que ce musée devrait attirer chaque année auraient l'occasion de découvrir ou de redécouvrir ce secteur unique pour le plus grand bénéfice des restaurants, des boutiques et des autres commerces qui, aujourd'hui, s'étiolent.

Donc, sur l'île Sainte-Hélène, la Maison des sciences et des techniques favoriserait une rentabilité sociale saisonnière. Dans le Vieux-Port, elle favoriserait également une rentabilité sociale, mais permanente, en plus d'une rentabilité économique. Car il y aurait une véritable création de richesse grâce à l'accroissement des échanges économiques et de la plus-value sur les terrains et les bâtiments.

Reste un dernier critère, celui du meilleur usage du sol. Encore une fois, en regard de ce critère, le site de l'île Sainte-Hélène et celui du Vieux-Port se classent égaux dans cette étude. Pourtant il y a une différence marquée entre les deux emplacements.

L'île Sainte-Hélène peut survivre sans la présence d'un musée des sciences et des techniques, sa vocation manifeste étant celle d'un grand parc métropolitain. Montréal est d'ailleurs fort déficitaire en espaces de loisir de plein air. Le cas du Vieux-Port est différent. Pour réussir l'opération de son réaménagement, l'implantation de ce type de générateur d'activités de caractère public est absolument nécessaire. En effet, dans ce territoire de 175 hectares, il faut viser à un équilibre entre les investissements publics et privés. Les équipements compatibles avec le site et qui peuvent être développés par des instances gouvernementales ne sont pas légion.

En résumé, devant cette étude, on ne peut que rester perplexe. Ou la décision a été prise d'implanter ce musée sur l'île Sainte-Hélène pour des raisons autres que celles du meilleur site et le groupe de travail a tenté a posteriori de la justifier. Ou ses auteurs sont restés prisonniers d'une conception du 19e siècle, laquelle privilégiait les parcs comme lieux d'emplacement des musées (alors qu'aujourd'hui, le milieu urbain est à l'honneur comme le montre le Centre Beaubourg et le Musée d'Orsay à Paris). Ou enfin cette étude n'a pas été faite avec toute la rigueur requise. Quoi qu'il en soit, la conclusion demeure la même : des deux sites retenus, c'est le Vieux-Port qui s'avère le plus approprié pour accueillir cette maison des sciences et des techniques.

L'implanter sur l'île Sainte-Hélène constituera une erreur tragique, la répétition en plus bête et en plus pénible de la situation que nous avons vécue avec le Musée des arts contemporains à la Cité du Havre.

Humeurs vinicoles

Le fol engouement du Château Pétrus

JOSÉE BLANCHETTE

UN point minuscule sur la carte de la commune de Pomerol, perdu dans le labyrinthe des châteaux qui sont ici de pompeuses villas rebaptisées à la faveur d'une étiquette ; Château Petrus. À mi-chemin entre Libourne et St-Émilion, ce petit vignoble serait le plus convoité de tout le bordelais...

Que le classement établi en 1985 ne fasse pas mention des vignes de Pomerol, passe toujours, on n'était qu'en 1855. À l'époque, la région de Pomerol était associée au secteur de Saint-Émilion et on n'allait pas faire tant de chichis pour trois malheureux kilomètres. Mais que Château Pétrus passe encore pour un « bon vin » de Bordeaux, sans plus, il y a à peine cinquante ans, relève de l'ironie du sort la plus complète quand on sait aujourd'hui la convoitise universelle pour ce grand crû non classé.

À Montréal, vingt caisses de la production annuelle 1981 (environ 3,8000 caisses en tout) s'envolèrent en moins d'une heure l'automne dernier. Le millésime n'étant pas des plus réussi, la Maison des Vins fixa pour chaque bouteille le prix de $ 62.75. Une aubaine !

Pourquoi cet engouement ? Tout d'abord les vins du Pomerol en général peuvent être bu beaucoup plus jeunes que les autres vins de Bordeaux. L'Amérique du Nord ne sachant rien attendre, c'est bien connu, cet avantage n'est pas sans lui déplaire, les vins de Pomerol atteignant leurs pleine maturité en cinq ans (la plupart des vins de Bordeaux prennent huit ou neuf ans). Souvent on a tenté de rapprocher par quelque ressemblance les vins de Pomerol avec les Saint-Émilion et Médocs voisins mais le Château Pétrus se démarque constamment grâce aux soins méticuleux prodigués par sa famille d'adoption.

Pétrus tire tout son moelleux et sa richesse de l'alliage du cépage merlot (presqu'à 100 %) à un sol caillouteux qui emmagasine la chaleur du soleil et réchauffe la grappe. On lui accorde l'essence d'un grand vin avec une certaine gentillesse, c'est-à-dire sans l'acidité et les fermes tanins qui supportent les grands Bordeaux. Château Pétrus fait maintenant officieusement partie des huit premiers grands crus Bordelais et ses voisins, Vieux-Château Certan, Lafleur-Pétrus, Latour-à-Pomerol, La Croix-de-Gay ... etc ... le suivent de très près dans cet effort de coter les vins de Pomerol.

Fin novembre à l'Académie du vin de Montréal avait lieu une dégustation verticale de cinq millésimes de Château Pétrus. Dégustation à l'aveugle qui nous permettrait d'une part de sélectionner le meilleur millésime et d'une autre de vraiment saisir le vin pour ce qu'il était sans référence aux prix de marché.

Dans l'ordre de préférence :

Château Pétrus 1978 ($ 115.00), d'une couleur brique avancée on sent que ce millésime donne déjà des signes de vieillissement. Nuances de tabac et de cuir au nez. En bouche des tanins plus fermes que le précédent et une belle longueur.

Château Pétrus 1980 ($ 57.00), d'un rouge franc on lui trouve des arômes de vanille malgré un nez assez fermé. Les saveurs sont bien équilibrées, beaucoup de fruits, une pointe de pruneau en font un vin soyeux.

Château Pétrus 1977 ($ 44.00), d'un rouge franc auréolé d'orangé, les odeurs sont boisées avec un peu de poivron grillé. En bouche on sent que ce millésime commence à perdre ses qualités et devient plutôt fluide.

Château Pétrus 1979 ($ 98.00), d'un rouge presque rubis, l'arôme rappelle le fruit du cépage merlot tout comme en bouche où on le sent très frais.

D'une façon générale, Pétrus en a déçu plus d'un dans cette dégustation verticale de cinq millésimes. Les jugements furent portés sévèrement et si on s'attendait à goûter un très grand vin, il aurait fallu pouvoir le comparer à d'autres que lui-même pour en saisir la pleine mesure.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070) — Tous les dim. à 11h. grand-'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620) — David Gaudrault, guitariste, 26 janv. 21h. — Tous les mardis soirs Flamenco avec Sonia Del Rio et son guitariste Antonio Rodriguez

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université — Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431) — Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ÉGLISE ST-JEAN EVANGELISTE: 137 Président Kennedy, Mtl — Concert du Duo Seraphim, Valérie Kinslow, soprano, et Allan Fast, haute-contre, artistes invitées Hélène Dugal, orgue, et Betsy MacMillan, viole de gambe, 26 janv. 20h.

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est Sherbrooke, Mtl — Récital de piano, Francine Plouffe et Denise Panneton, classe Anisia Campos, le 27 janv. à 15h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk — Récital d'alto, Vincent Lapointe, Chantal Racine et Marie Vanier, classe Robert Verebes, accompagnement Diane Mauger et Françoise Bertrand, 27 janv. 14h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Notre-Dame-de-Grâce — Récital de violon, classe Raymond Dessaints, 27 janv. à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude

RESTAURANT BUTCH BOUCHARD: 881 est Boul. Maisonneuve (527-1221) — Spectacle de Janusz Wolny, baryton, et de Magdalena Kowalewska, pianiste, les ven. et sam. à 19h.30, et le dim. à 18h.30

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — OSM Grands Concerts, 29-30 janv. 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl — Dans la série Debut, Mimi Blais, pianiste, en concert le 26 janv. à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Louis-Fréchette: L'Orchestre Symphonique de Québec, au pupitre, Hubert Soudant, les 29-30 janv. à 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Opéra: TV Ontario présente « Today's special life » avec Jeff Hyslop et Nerene Virgin, 26 janv. 15h.30 et 17h.30 — Salle Studio: Philip Thomson, au piano, 27 janv. 15h.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003) — Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven. — Spectacles du soir à 21h.30 — Jean Beaudet Quartette avec Charles Ellison, Paul Léger et Jean Cyr, 26 janv. — Les dim. soirs Louise Beauchesne au piano, 20h.30 à 00h.30 — Sylvie Perron, chanteuse avec Fred Henke et Skip Bey, 29-30 janv.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656) — Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508) — Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932) — Straight Ahead, jazz quartet, 26 janv. 21h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556) — Tous les dim. jazz et dixieland live.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955) — Alain Caron avec Don Alias, Terry Clarke et Jean St-Jacques, 29-30-31 janv. 1-2 fév. trois spectacles par soir, 21h.30, 23h.30 et 01h.

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656) — Carol Parisien mer. au sam. 21h. à 01h. — Chris Medina lun. au mer. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h00 à 02h00 — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00 — Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000) — Lun. au ven. de 19h00 à 22h00, dim. 16h00 à 21h00, Lambert au piano.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Au piano du lun. au ven. 16h00 à 02h30, sam. de 12h00 à 02h30, dim. de 12h00 à 24h00., deux pianistes sont en vedette: Lambert et Eddie Prophète.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657) — Jahcutta and the Determination Band, 26 janv.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511) — Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00 — Oliver Jones et Charles Biddies, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00 — Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

STATION 10 PUB: 2071 ouest Ste-Catherine (934-0484) — Gonks go beat avec « A fish in sea » ewt « Gary Yates » 26 janv. — « La comédie folle » avec Seane Keane, The Wackies et The Doctors, comédie vidéo locale, 27 janv.

THÉÂTRE

AU FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert (843-4335) — « Le noeud » texte de Raymond Parent, m. en s. Marielle Léveillé, en prolongation jusqu'au 2 fév.

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario (252-1744) — « Miracle en Alabama » m. en s. Maurice Côté, à compter du 5 janv.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « La manoeuvre » de Lewis John Carlino, du 9 janv. au 23 fév. lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — Tous les sam. et dim. de janv. et fév. à 14h. « La fleur enchantée » et « Les trois petits cochons » du Studio-Théâtre Da Silva

CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine (523-3239) — Les Traiteurs Hélium présentent « Audience » texte et m. en s. Ghislain Gagnon et Michel Hudon, du 24 janv. au 17 fév., jeu. au sam. 24h., dim. 20h.30

THE DOME THEATRE: 3990 ouest Notre-Dame (931-5523) — Le département de théâtre de Dawson College présente « The way of the world » de William Congreve, m. en s. Victor Knight, du 22 au 27 janv. 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum (521-4191) — Omnibus présente « La dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil » de Sébastien Japrisot, du 24 janv. au 17 fév. mar. au sam. 21h., dim. 15h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Dîner-Théâtre Les Masques: « They're playing our song » de Neil Simon, m. en s. Roger Peace, à compter du 6 déc.

L'ESKABEL: 1235 rue Sanguinet (849-7164) — « Mort accidentelle d'un anarchiste » de Dario Fo, m. en s. Clément Cazelais, du 9 janv. au 3 fév. mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166) — Les Productions du Chariot présentent « Les cendres » de David Rudkins, traduction Paul Latreille, m. en s. Pierre Collin, à compter du 9 janv. du mar. au dim. 20h.30

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — « Jeanne d'Arc les paradis n'existent plus » d'Alice Ronfard, m. en s. Claude Poissant, du 10 janv. au 2 fév. mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau (523-1211) — « Duo pour voix obstinées » de Maryse Pelletier, m. en s. François Barbeau, du 17 janv. au 9 fév. mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161) — « Love is strange. a courtroom romance » de Paul Ledoux et David Young, du 3 au 27 janv. mar. au ven. 20h., sam. 14h., dim. 19h.

THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650) — « Waiter » de Pierre Légaré, du 10 au 27 janv. mar. au sam. 20h.

THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE: 200 ouest rue Sherbrooke (842-8836) — Le Théâtre expérimental Volcan présente « Victor et Carmen » texte de Miguel Rétamal, m. en s. Jorge Fajardo, du 15 janv. au 2 fév. 20h., du mar. au sam.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — Les Tournées Jean Duceppe présentent « La grande opération » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage à compter du 17 janv. sem. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — « Le tourniquet » de Victor Lanoux, du 24 janv. au 2 mars, ven. et sam. 20h.30

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112) — La Cie Jean Duceppe présente « Un village de fous » de Neil Simon, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 13 déc

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277) — « Théorème 1985 » création de Daniel Léveillé et Denis Marleau, du 15 janv. au 17 fév. mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793) — « Chacun sa vérité » de Luigi Pirandello, version française de Benjamin Crémieux, m. en s. Daniele J. Suissa, du 15 janv. au 10 fév. mar.au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Octave-Crémazie: « Une journée particulière » de Ettore Scola, m. en s. Guillermo de Andrea, 15 janv. au 9 fév. 20h.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: 611 rang de la Carrière, Upton (549-4617) — « La petite bougraisse » de Christian Bédard, en prolongation du 11 janv. au 23 fév. ven. et sam. 21h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — « Sonate pour un vampire » de Raphaël Albani, du 16 janv. au 16 fév. mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Théâtre: « Talking dirty » de Sherman Snukal 17 janv. au 2 fév. sem. 20h., sam. 14h. et 20h. — Salle Studio: Le Théâtre français du CNA présente « Avant la nuit » de Offenbach, du 18 janv. au 16 fév. mar. au ven. 20h., sam. 14h. et 20h.

TÉLÉVISION

SAMEDI

(2) CBFT

12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
14.00 Ciné-Famille « Je ne veux pas devenir adulte » russe 82
16.00 Bagatelle
16.30 Les schtroumpfs dans Johan et Pirlouit
17.00 Raid le Cap— Terre de feu
18.00 Le Téléjournal
18.06 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La soirée du hockey New York à Montréal
22.30 Le Téléjournal
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Télé-sélection « Howard Hughes » dernière partie, amér. 80 avec Tommy Lee Jones, Ed Flanders et James Hampton

(10) CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Forum
15.00 Au féminin
16.00 Drôle de monde
16.30 Plexi-mag
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Super Galaxie
20.00 Cinéma du samedi « Harold et Maude » amér.71 avec Ruth Gordon, Bud Cort, Vivien Pickles et Cyril Cusak
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Gatsby le magnifique » amér. 74 avec Robert Redford, Mia Farrow, Bruce Dern et Sam Waterston
01.30 Cinéma de fin de soirée « Les aventures d'Huckleberry Finn » amér. 77 avec Kurt Ida, Don Monahan, Forrest Tucker et Larry Storch

(17) RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 Heidi: le fantôme
19.00 Parler pour parler
19.57 Tirage de la Quotidienne
20.00 Variétés Michel Jasmin
21.30 Ciné-Répertoire « Un amour en Allemagne » fr.all. 1983 avec Hanna Schygulla, Piotr Lysak, Marie-Christine Barrault et Daniel Olbrychski

(99) TVFQ (Câble)

13.00 Thé dansant
15.20 Sept sur sept
16.30 Vitamine
17.30 Le Journal
18.00 Si on oubliait la Joconde
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 La maison de TFI
20.30 Thé dansant
21.00 Dalida idéale
22.16 Intermède: étoiles humaines
22.30 Sept sur sept
23.30 Cocoricocoboy
23.45 Prélude à la nuit
00.25 Le Journal

(6) CBMT

12.00 What's new
12.28 Weather report
12.30 Mr. Microchip
12.58 Program highlight
13.00 Steppin' out
13.27 Community Events
13.30 Western gardener
14.00 Wild kingdom
14.30 The millionaire
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Wayne & Shuster International
19.30 Front Page Challenge
20.00 Hockey night in Canada New York at Montreal
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 Newswatch
23.35 Alexander Korda Film Festival « The private life of Don Juan » 1934 avec Douglas Fairbanks Jr. et Merle Oberon

(12) CFCF

13.00 Saturday cinema « A dog of flanders » dr. 59 avec David Ladd, Donald Crisp et Theodore Bikel
15.00 Webster
15.30 Twilight zone
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 Hockey magazine
19.00 Just kidding
19.30 Academy Performance « For your eyes only »
22.00 Cover up
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 « Spectre » 1977 avec Robert Culp, Gig Young et Majel Barrett
01.55 Second Feature « Shell game » 1975 avec John Davidson, Jack Kehoe et tommy Atkins
03.20 Hart to hart
04.20 Hardcastle and McCormick

DIMANCHE

(2) CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Rencontres
14.00 Univers des sports
16.30 Entre les lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-Réalité
18.30 Ils mèneront le monde
19.00 Terre humaine
19.30 Les Beaux Dimanches « 5e championnat mondial de patinage artistique professionnel
20.45 Le Téléjournal
21.05 Les Beaux Dimanches « Terre des jeux » dramatique de Jean-Yves Laforce
22.35 Les Beaux Dimanches « E: rock 4 » film réalisé par Guy Hans-Simoneau
23.35 Les nouvelles du sport
23.50 La politique provinciale
00.00 Présentation du ciné-club
00.05 Ciné-Club « Le plaisir » fr. 51 avec Gaby Morlay, Madeleine Brasseur et Danielle Darrieux

(10) CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné week-end « Le chat croque les diamants » brit. 68 avec Michael Caine, Eric Portman et Giovanna Ralli
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Pour votre information
19.00 L'île fantastique

Suite à la page 36

Populaire

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk — Récital d'alto, Vincent Lapointe, Chantal Racine et Marie Vanier, classe Robert Verebes, accompagnement Diane Mauger et Françoise Bertrand, 27 janv. 14h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Notre-Dame-de-Grâce — Récital de violon, classe Raymond Dessaints, 27 janv. à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude

RESTAURANT BUTCH BOUCHARD: 881 est Boul. Maisonneuve (527-1221) — Spectacle de Janusz Wolny, baryton, et de Magdalena Kowalewska, pianiste, les ven. et sam. à 19h.30, et le dim. à 18h.30

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — OSM Grands Concerts, 29-30 janv. 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl — Dans la série Debut, Mimi Blais, pianiste, en concert le 26 janv. à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Louis-Fréchette: L'Orchestre Symphonique de Québec, au pupitre, Hubert Soudant, les 29-30 janv. à 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Opéra: TV Ontario présente « Today's special life » avec Jeff Hyslop et Nerene Virgin, 26 janv. 15h.30 et 17h.30 — Salle Studio: Philip Thomson, au piano, 27 janv. 15h.

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury — Tous les sam. menus dansants, avec le Trio Daniel Loyer, à compter de 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808) — La Boîte à Lily: Richard Leroux, 26-27 janv. 21h.30 et 23h.30

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie (735-1259) — La S.L.O.T. hockey sur table, le sam. 26 janv., 2 spectacles par soir, 22h. et 23h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — Spectacle de Pierre Prévost, auteur-compositeur, 26-27 janv. 22h.

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc (272-1734) — Brunchs du dimanche avec musiciens 14h. à 15h.30

LA CAVE À MOUSSE 11: 121 est rue Duluth (842-5524) — Sam. 26 janv. Réjean Pérusse, Jean Custeau et Mousse accompagnés par Bruno Deschênes

CENTRE COMMUNAUTAIRE CHRISTOPHE-COLOMB: 6865 Christophe-Colomb, Mtl (270-2404) — Spectacle de Danielle Oderra et de Roberto Medile, 26-27 janv. à 20h.

CENTRE INTERCULTUREL MONCHANIN: 4917 St-Urbain (738-4978) — Anmuggar Adelsi, rencontre culturelle Berbère, conférence, vidéo et diaporama, 26 janv.

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CINÉMA ONF: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl — Les 26-27 janv. de 13h. à 22h. Festival Vidéo Bahia (Brésil)

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848) — Les Nuits de Montréal, 26 janv. 20h.30 — Ultima Hora, 26 janv. 24h. — « Unknow comic TV Special avec Ted Johnny Jellybean, Ziegler et autres, 27 janv. spectacles 18h.30 et 21h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl — « Double agent » 26 janv. 21h. — « Peinture en direct 3X4 » 27 janv. 20h.30

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044) — La compagnie Pince-Farine-en-Ville présente « Bouches décousues » dans une m. en s. de Dominique Lavigne, pièce conçue pour informer les jeunes sur les agressions sexuelles, et les inciter à discuter, 26 janv. à 14h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel (489-0842) — L'Atelier de théâtre La Grosse Valise présente « Le bon, la vite et le plus lent » le 26 janv. 13h. et 15h.30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: Auditorium, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600) — Première montréalaise du film de Harry Rasky sur le célèbre sculpteur britanique Henry Moore, sa vie et son oeuvre le 27 janv. à 15h.

PARC ANGRIGNON: Angle des Boul. La Vérandrye et des Trinitaires — « La féérie d'hiver » du 20 déc. au 10 fév. 85

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530) — « Cap sur soleil » pèlerinage aux sources de l'énergie de notre étoile, du 9 janv. au 3 mars, spect. français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h15, 16h30, 20h.30, dim. 14h15, 19h.30

RESTAURANT LE COMMENSAL: 680 ouest Ste-Catherine (871-1480) — Concerts de luth et de guitare classique du jeu. au dim. de 18h.30 à 22h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h. — Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SALLE MARIE GÉRIN LAJOIE: UQAM, 1455 St-Denis (282-3456) — Danse Partout en spectacle 26 janv. à 20h.30

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112) — Spectacle de Jean Lapointe, « Porte à rire » 26-27 janv. 20h. — Anne Murray, chanteuse populaire, 28 janv. 20h.

L'UNION FRANÇAISE: 429 est rue Viger (845-5195) — « La voix Ferré » spectacle de Philippe Noireaut, le 26 janv. 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Louis-Fréchette: Les Grands Explorateurs présentent « L'Argentine des grands espaces » 26 janv. 20h., 27 janv. 14h. et 20h.

GUILDE GRAPHIQUE: 9 ouest St-Paul (844-3438) — Exposition des oeuvres de Tobie Steinhouse, Ian Le Gwen, Christiane Frenay et Michel Dupont, jusqu'à la fin janv.

MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont — Exposition permanente des

Gosselin ferme la porte aux Sabres

QUÉBEC (PC) — Le gardien Mario Gosselin a réalisé des prodiges pour conduire les Nordiques de Québec à un gain de 4-2 sur les Sabres de Buffalo, hier soir au Colisée. Gosselin a l'habitude de se distinguer sur la patinoire du Colisée et il en a donné une autre démonstration face aux joueurs de Scotty Bowman. Il a fait face à 29 tirs dont plusieurs dangereux.

Son opposant, Robert Sauvé, a été moins occupé avec 19 tirs mais les Nordiques se sont montrés plus sélectifs dans leurs lancers.

Par cette victoire, les Nordiques ont arraché le deuxième rang de la division Adams aux Sabres avec 55 points contre 54.

Dale Hunter et Anton Stastny en première période ainsi que Wilfrid Paiement et Jean-Marc Gaulin au troisième engagement ont marqué pour les vainqueurs. Ric Seiling et John Tucker ont répliqué pour les vaincus.

Dès les premières minutes du match, les Nordiques se sont lancés à l'assaut de la forteresse adverse. La première attaque a porté fruit quand Dale Hunter, laissé sans protection devant le filet de Sauvé, l'a déjoué après avoir reçu une passe de Paiement. Seulement 26 secondes s'étaient écoulées.

Trois minutes plus tard, Anton Stastny a capté un relais de son frère Peter pour aussitôt lancer vers le gardien et le déjouer avec le retour de son tir.

Pendant une pénalité à Foligno, Peter a été frustré par Sauvé. Ce dernier devait également se surpasser devant son frère Jean-François un peu plus tard.

À ce moment, on aurait pu croire que les visiteurs allaient se faire dévorer tout rond et que la soirée serait très longue.

Mais les Sabres se sont vite ressaisis et le reste de la première période fut l'affaire de Mario Gosselin. Celui-ci a en effet accompli des arrêts-clé devant Paul Cyr deux fois, Foligno et Fenyves. Des arrêts qui ont conservé l'avance des Nordiques, de plus en plus fragiles face aux attaques répétées des Sabres.

Nordiques 4, Sabres 2

Première période

1—QUÉBEC: Hunter 13 (Paiement, Ashton) 0:26
2—QUÉBEC: A. Stastny 28 (P. Stastny, Sauvé) 3:39
Pénalités — Foligno B 4:33, Paiement Q 7:14, Maxwell Q 12:47, Price Q 19:22.

Deuxième période

3—BUFFALO: Seiling 11 (Perreault, Ramsey) 16:00
Pénalités — Korab B, Hunter Q 0:32, Cyr B 4:12.

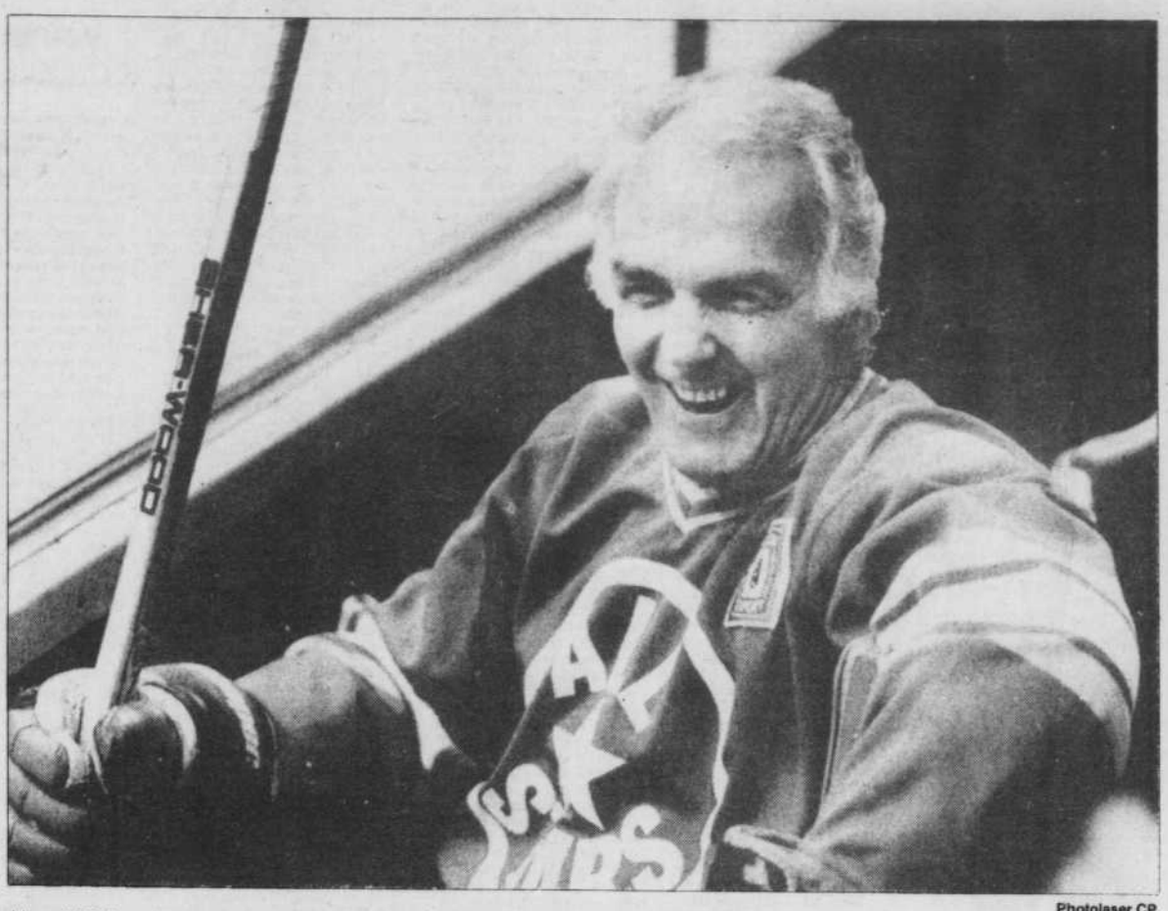
Troisième période

4—QUÉBEC: Paiement 11 (Price, Hunter) 6:22
5—QUÉBEC: Gaulin 3 (Côté, Bell) 10:03
6—BUFFALO: Tucker 11 (Creighton, Andreychuk) 18:07
Pénalités — Marois Q 14:03, Sauvé Q 16:55, Seiling B (majeure), Hunter Q (mineure, majeure) 18:59.

Tirs au but

Buffalo	10	12	7	— 29
Québec	9	6	4	— 19

Gardiens — Buffalo, Sauvé; Québec, Gosselin.
A. — 14,929.



Photolaser CP

Henri Richard s'est bien amusé comme tous ceux qui ont pris part hier soir à Toronto au match qui opposait des anciens de la LNH aux joueurs ayant participé à la « Série du siècle » remportée par le Canada sur l'Union soviétique en 1972. Le match s'est terminé sur un verdict nul de 6-6.

Le Canadien avait prévu une deuxième moitié plus difficile

GUY ROBILLARD

(PC) — Les joueurs du Canadien sont réalistes. Jamais ils n'ont cru qu'ils domineraient leur division pendant toute la durée du calendrier comme ils l'ont fait en début de saison. Aussi leur rendement actuel ne les trouble pas outre mesure.

« Nous avons connu un très fort départ en octobre et novembre, rappelle le capitaine Bob Gainey. En décembre, nous n'avons pas aussi bien fait, mais toutes les équipes de notre division poursuivaient leur léthargie. En janvier, nous avons joué à peu près comme en décembre, sauf que les Nordiques et les Sabres de Buffalo se sont mis à gagner. Notre division est tellement forte ».

Gainey et ses coéquipiers ont pris la peine de prévenir les journalistes et le public de ne pas rêver à la coupe Stanley quand le Canadien semblait vouloir s'échapper de ses rivaux à l'automne. Conscients des limites de leur équipe, que leur rappelle constamment l'entraîneur Jacques Lemaire, ils affrontent sereinement une deuxième moitié de saison qu'ils avaient prévue plus difficile.

« Au début de l'année, constate Gainey, nous alignions plusieurs joueurs que les autres équipes ne connaissaient pas, spécialement à la défense. Je pense aussi qu'on nous prenait encore à la légère, ce qui n'est plus le cas ».

Autrement dit, ce n'est pas tellement la qualité de jeu du Canadien qui se serait détériorée, mais leurs adversaires qui se seraient améliorés tout en s'ajustant au système de Jacques Lemaire.

« Si on avait gagné jeudi contre Québec, une victoire qu'on méritait, estime Mario Tremblay, et en battant les Rangers demain (ce soir), nous aurions complété notre dernière tranche de 10 parties avec un moyenne de .600, en dépit d'un mauvais départ.

« On n'a jamais cru qu'on dominerait le classement toute l'année par une douzaine de points, continue Tremblay. Pour connaître le succès, il faut que tout le monde travaille ».

« Toutes les autres équipes jouent mieux, convient Ryan Walter. De notre côté, nous connaissons encore d'excellents moments, mais nous sommes incapables de disputer de solides matches de suite.

« Mais nous sommes seulement en janvier, conclut Walter. Aussi bien connaître nos difficultés maintenant qu'en fin de saison, avant les séries éliminatoires ».

ÉCHOS — Les joueurs du Canadien se sont entraînés légèrement hier en guise de préparation pour le match de ce soir contre les Rangers et leur nouvel instructeur-gérant, Craig Patrick.

Mark Hunter, qui avait raté le match de la veille à cause de la grippe, était de retour à l'entraînement. Claude Lemieux est donc retourné avec le Canadien junior de Verdun. Lemieux a fait belle impression contre les Nordiques.

Fait passé à peu près inaperçu: c'était la première fois de la saison, jeudi au Forum, que les Nordiques gagnaient un match après avoir tiré de l'arrière après deux périodes. Leur fiche en pareilles circonstances est maintenant de 1-14-2.

Le Canadien a perdu sa belle prestance à domicile. Après avoir conservé une fiche de 13-1-1 à ses 15 premiers matches au Forum, le Canadien n'a gagné que trois de ses 11 dernières rencontres à Montréal, et une seule des six dernières. Sa fiche globale après 26 matches à domicile est de 16-5-5.

Maria Epple remporte le slalom d'Arosa

AROSA, Suisse (AFP) — Maria Epple, la soeur cadette d'Irene, a remporté hier sur les pentes de la Weisshorn, à Arosa, son premier slalom de Coupe du monde devant l'Américaine Tamara McKinney et la Suissesse Erika Hess. Maria Epple a devancé les principales favorites sur un parcours très difficile, grâce à une extraordinaire première manche.

Seulement 35 compétitrices sur 86 ont complété les deux parcours. Aucune des cinq Canadiennes en lice n'a pu terminer: les Canadiennes étaient les Québécoises Andréa Bédard, de Sutton, et Josée Lacasse, de Brossard; l'Ontarienne Liisa Savijarvi, de Bracebridge; l'Albertaine Karen Percy, de Banff; et Kerrin Lee, de Rossland en Colombie-Britannique. Savijarvi et Percy ont été disqualifiées à mi-chemin de leur premier manche, Bédard et Lee ont été éliminées au deuxième tracé et Lacasse a raté une porte.

HORS-JEU

Y a-t-il trop de sport dans nos journaux ?

JEAN-LUC DUGUAY

« Les médias accordent-ils trop d'importance au sport ? » Telle est la question que posaient hier Matthias Rioux et Jean Cournoyer à *Forum*, leur émission de télévision quotidienne à laquelle ils m'avaient fait l'honneur de m'inviter.

La question, bien sûr, n'a pas été tranchée. Les tenants du oui étaient un peu plus nombreux que ceux du non mais il ne faut pas s'y fier. Un participant, par exemple, a répondu par la négative parce que, selon lui, les médias n'accordent pas assez d'importance au sport amateur.

Quant à moi, il me semble que c'est mal situer le débat que de le faire porter sur la *quantité* d'informations sportives offerte quotidiennement par les médias, notamment par la presse écrite. J'estime que le problème se pose plutôt au niveau de la *qualité*. On ne reproche pas à un dictionnaire de contenir trop de mots mais on aura raison de protester si ceux-ci n'y figurent pas par ordre alphabétique.

Le Québécois est un avide consommateur de la chose sportive. Un fanatique, à vrai dire, comme il ne s'en fait pas ailleurs dans le monde. Il n'est que de feuilleter la section sportive d'un journal américain pour se rendre compte combien, par comparaison, nous sommes grands dévoreurs d'informations dans ce domaine. Seul le football occupe dans les médias américains une place comparable à celle que nos organes d'information consacrent aux grands sports d'équipe professionnels.

Il y a donc au Québec un besoin véritable d'informations sportives. *Le Journal de Montréal*, par exemple, a assis sa vocation sur le sport et n'a pas à le regretter. Chaque jour, ce journal déverse des tonnes d'informations sportives, non seulement sur les sports professionnels, comme le lui reprochent à tort certains, mais aussi sur les sports amateurs. Cela est très bien. C'est la loi de l'offre et de la demande. Les mécontents n'ont qu'à passer outre et à acheter LE DEVOIR...

Mais quantité ne rime pas toujours avec qualité. Ce que je reproche à nos médias — ce qui me fait rire aussi — c'est l'insistance qu'ils mettent sur l'aspect anecdotique de l'information sportive. Des exemples de cette situation, il y en a tous les jours dans les journaux. Hier, par exemple, un quotidien consacrait cinq pages complètes au match Canadien-Nordiques et à ses à-côtés. Forcément, tout n'y était pas de qualité égale. J'ai quand même été heureux d'apprendre que Michel Bergeron avait pensé à sa mère dans les gradins pendant que de subtils spectateurs au Forum criait « Pourri Bergeron ! ». Et puis ma journée n'aurait pas été la même si Guy Carbonneau ne m'avait dit que les Nordiques avaient été chanceux. Philosophe, Steve Penney m'a prévenu, avec une nuit de retard, qu'il allait dormir pareil ce soir tandis que son opposant, Richard Sévigny, confiait avoir retiré une satisfaction personnelle de la victoire de son équipe. Claude Lemieux m'a excité au plus haut point en confessant que ça regardait bien pour l'an prochain tandis que Bruce Bell, les yeux mouillés s'il vous plaît, ne cessait après le match de revivre sa soirée dans le vestiaire des Nordiques.

Vous avouerez que ce sont là des informations dont on ne pouvait absolument pas se passer. Passe encore que Moscou somme Washington de renoncer à la guerre des étoiles et que Paris ait instauré l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie, un archipel situé au sud de l'île des Soeurs. Mais que Bergeron soit insulté publiquement, en présence de sa mère en plus, voilà de quoi faire une vraie manchette !

Au fond, ce qui est préoccupant dans la couverture sportive que font les journaux québécois, c'est l'importance démesurée accordée à des événements qui ne mériteraient pas une ligne agate. Le danger c'est que le lecteur, intoxiqué par l'abondance de l'information, ne parvienne plus à faire la part des choses et en vienne à considérer comme essentiels des renseignements superflus. Pendant que la foule scande « Pourri Bergeron ! », des enfants meurent en Éthiopie, les Américains envoient des navettes espions dans l'espace et une guerre atroce se poursuit en Afghanistan sans que sourcille le monde occidental.

Consolons-nous en nous disant que nous n'avons rien inventé. Il y a vingt siècles, un certain Juvénal, poète de son métier et satiriste, reprochait aux Romains de ne s'intéresser qu'au pain et aux jeux du cirque. S'il se réincarnait en Québécois, Juvénal trouverait matière à réécrire ses *Satires* en plusieurs tomes. Il n'aurait qu'à feuilleter les journaux du matin.

Ottawa interdira toute association tabac-sport amateur

OTTAWA (PC) — La commandite de compétitions de sport amateur par des compagnies de tabac sera désormais désapprouvée par le gouvernement fédéral, a indiqué hier le Ministre des Sports, Otto Jelinek.

M. Jelinek a expliqué, lors d'une conférence de presse, que les membres du cabinet avaient convenu que « toutes obligations contractuelles liant des compagnies de tabac au sport amateur doivent être respectées », même si certaines ne prendront fin que dans cinq ans.

Mais après cela, « tous les organismes de sport amateur recevant des subventions du gouvernement fédéral devront se dissocier de tout financement ou commandite par les industries de tabac, lors d'événements impliquant essentiellement des athlètes amateurs. »

Jelinek, qui a remporté le championnat mondial de patinage artistique en couple avec sa soeur Maria, en 1962, a ajouté qu'il était clair dans son esprit que tout lien entre le bien-être physique, le sport amateur et l'industrie du tabac était illogique.

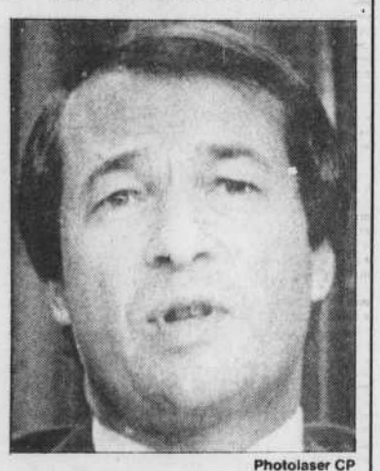
Il a indiqué qu'on n'avait pas prévu de sanctions contre les organismes subventionnés par le gouvernement qui poursuivraient leur association avec les compagnies de tabac.

« Je crois sincèrement que les dirigeants de ces organismes vont se plier à cette nouvelle politique », a-t-il dit, en prenant soin d'ajouter, « nous avons évidemment l'option de retirer leur subvention à ceux qui refuseront de la respecter. »

M. Jelinek n'entrevoit aucune difficulté à trouver de nouveaux commanditaires qui combleront les vides créés par la nouvelle politique.

« Il existe beaucoup de compagnies canadiennes qui respectent leur rôle social et qui, dans le passé, n'ont pas été approchées correctement en ce qui a trait au financement de programmes de sport amateur et de conditionnement physique, » a-t-il souligné.

« Je vous garantis qu'au cours des trois ou quatre prochaines années, nous allons accroître la participation financière des corporations. Elles sont là et doivent être approchées correctement. Il faut leur donner quelque chose en retour. »



Photolaser CP

Le ministre Otto Jelinek

En retour de leur participation, le gouvernement pourrait offrir des abris fiscaux aux nouveaux commanditaires du sport amateur et du conditionnement physique, a laissé entendre Jelinek, en indiquant qu'il avait déjà eu des pourparlers avec le ministère des Finances à ce sujet.

Jelinek croit que le financement par des corporations canadiennes pourrait un jour égaler les $60 millions qu'investit annuellement le gouvernement fédéral dans le sport amateur. La contribution du gouvernement représente actuellement 70 pour cent du financement de ces organismes.

La nouvelle position du gouvernement vise principalement, à première vue, la commandite de l'Association canadienne de ski par la compagnie « RJR-Macdonald », mais Jelinek a assuré qu'il s'agissait d'une politique globale.

Les autres organismes importants touchés par cette mesure seront l'Association canadienne de tennis, l'Assocition canadienne de planche à voile et l'Association canadienne d'équitation, qui possèdent toutes des ententes de longue durée avec des compagnies de tabac.

Le Conseil national de l'Association canadienne de ski était en réunion au moment de la conférence de presse et n'a émis aucun commentaire. Ont toutefois assisté à la réunion Jeff Goodman, de RJR-Macdonald, et le Dr. Andrew Pipe, un farouche opposant aux commandites des compagnies de tabac.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	49	24	15	10	191	162	58
QUÉBEC	49	24	18	7	192	172	55
BUFFALO	48	21	15	12	172	142	54
BOSTON	48	22	19	7	173	162	51
HARTFORD	44	16	23	5	149	190	37

Section Lester Patrick

WASHINGTON	48	29	12	7	201	144	65
PHILADELPHIE	47	28	13	6	202	140	62
ISLANDERS NY	47	26	19	2	222	187	54
PITTSBURGH	45	18	23	4	165	202	40
RANGERS NY	46	16	22	8	168	187	40
NEW JERSEY	46	15	26	5	161	193	35

Division Clarence Campbell

Section James Norris

ST-LOUIS	46	20	18	8	172	174	48
CHICAGO	48	21	24	3	190	180	45
MINNESOTA	47	15	24	8	165	192	38
DETROIT	49	14	29	6	172	226	34
TORONTO	46	9	31	6	140	206	24

Section Connie Smythe

EDMONTON	47	32	9	6	241	157	70
CALGARY	47	24	17	6	219	184	54
WINNIPEG	48	24	20	4	204	210	52
LOS ANGELES	48	19	20	9	215	205	47
VANCOUVER	49	11	31	7	162	261	29

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VERDUN (2)	47	25	20	2	258	225	54
ST-JEAN (4)	48	24	24	0	247	237	52
HULL (3)	50	23	26	1	258	259	50
LAVAL (2)	50	21	28	1	227	255	45
LONGUEUIL (6)	48	14	32	2	203	250	36

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN (1)	48	36	11	1	271	170	74
CHICOUTIMI (3)	46	25	17	4	215	190	57
DRUMMONDVILLE	46	26	16	4	249	221	56
T-RIVIÈRES (4)	47	21	25	1	215	215	47
QUÉBEC	48	21	24	3	209	273	45
GRANBY (1)	48	17	30	1	228	285	36

N.B: Le chiffre entre parenthèse représente les points bonis obtenus à la suite d'une défaite en prolongation.

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VICTORIAVILLE	32	25	3	4	190	111	54
LÉVIS-LAUZON	33	20	12	1	170	146	41
ST-JÉROME	33	16	15	2	147	143	34
ST-GEORGES	33	16	17	0	159	155	32
ST-LAURENT	32	14	15	3	133	153	31
ST-HYACINTHE	32	12	19	1	157	166	25
THETFORD	31	11	19	1	127	160	23
SHERBROOKE	32	9	23	0	127	176	18

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Québec 4, Montréal 3
Boston 5, Buffalo 2
Rangers 3, Detroit 1
Islanders 4, Toronto 1

Hier
Québec 4, Buffalo 2
St-Louis 6, Los Angeles 3
New Jersey à Edmonton
Pittsburgh à Calgary
Winnipeg à Vancouver

Ce soir
Rangers NY à Montréal
Hartford à Boston
Washington à Islanders NY
Pittsburgh à Edmonton
Chicago à Toronto
Vancouver à Calgary
Los Angeles à St-Louis
Detroit au Minnesota

Dimanche
Québec à Buffalo
Islanders à Washington
Boston à Hartford
Philadelphie à Winnipeg
Minnesota à Rangers
Toronto à Chicago

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	48	85	133
Kurri, Edm	45	45	90
Bossy, Isl	38	42	80
Hawerchuk, Wp	31	46	77
Dionne, LA	29	45	74
B. Sutter, Isl	30	41	71
MacLean, Win	25	43	68
Kerr, Phi	39	28	67
Savard, Chi	25	40	65
Tonelli, Isl	26	38	64
Ogrodnick, Det	32	31	63
Gartner, Wash	29	34	63
Nicholls, LA	29	34	63
Nilsson, Cal	22	41	63
Coffey, Edm	18	45	63
Carpenter, Was	37	25	62
Yzerman, Det	21	41	62
Federko, St-L	18	44	62
P. Stastny, Qué	23	38	61
Taylor, LA	25	33	58
Naslund, Mtl	**29**	**28**	**57**
Propp, Phi	27	30	57
Fox, LA	22	35	57
Bourque, Bos	11	44	55
Goulet, Qué	31	23	54
Steen, Win	19	35	54

Ligue Majeure du Québec

Hier
Chicoutimi 5, Verdun 3
Shawinigan 7, Granby 2
St-Jean 8, Drummo'ville 5

Ce soir
Drummondville à Québec

Dimanche
Shawinigan à Québec
T.-Rivières à St-Jean
Chicoutimi à Verdun

Les meneurs

	b	a	pts
Rouleau, Lon	49	58	107
Dam'ouse, Sha	45	61	106
Robitaille, Hul	46	58	104
Mongeau, Lav	40	58	98
Bélanger, Sha	40	58	98
Momesso, Sha	39	59	98
Foglietta, Hul	34	64	98
Lemieux, Ver	47	48	95
Émond, Chi	40	50	90
Benoit, Dru	41	47	88

Ligue Collégiale

Hier
Sherbrooke 5, Thetford 2
St-Laurent 7, Lévis 6
St-Hya'the 8, St-Georges 3
Victoriaville 9, St-Jérôme 4

Les meneurs

	b	a	pts
Mats Naslund	29	28	57
Pierre Mondou	14	32	46
Mario Tremblay	18	25	43
Chris Chelios	4	30	34
G. Carbonneau	14	18	32
L. Robinson	7	23	30
Bobby Smith	10	19	29
Tom Kurvers	9	19	28
Mark Hunter	15	8	23
Ryan Walter	14	7	21
Chris Nilan	11	10	21
Ron Flockhart	6	13	19
Petr Svoboda	3	17	20
Mike McPhee	5	14	19
Bob Gainey	10	7	17
Alfie Turcotte	3	12	15
Rick Green	1	13	14
Craig Ludwig	4	8	12
Lucien Deblois	8	3	11
Ken Carlson	1	1	2
John Newberry	0	2	2
Steve Penney	0	1	1
Claude Lemieux	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Penney	2030	105	1	3.10
Soetaert	960	54	0	3.37

(Trois buts dans un filet désert)

Hélène Pelletier éliminée du double

KEY BISCAYNE, Floride (PC) — Les Canadiennes Hélène Pelletier et Jill Hetherington se sont avouées vaincues, hier, en quarts-de-finale du tournoi féminin de Key Biscayne, après avoir connu une semaine de rêve, ayant battu en ronde précédente le duo formé de Martina Navratilova et Gigi Fernandez.

Le duo canadien devait affronter l'équipe formée de Chris Evert-Lloyd et Wendy Turnbull, mais ces dernières se sont inclinées, tard jeudi soir, devant les Soviétiques Cherneva et Savchenko.

En deux sets très serrés, Pelletier et Hetherington se sont inclinées 7-6 et 7-5.

Qu'à cela ne tienne, les Canadiennes ont connu une semaine qui restera longtemps gravée dans leurs mémoires, pour le reste de leur carrière.

« Parce que de battre Navratilova, peu importe sa compagne, relève du sensationnel. Elle s'est faite un nom en double, en compagnie de Pam Shriver (présentement blessée).

SOMMAIRES

Blues 6, Kings 3

Première période
1—LOS ANGELES: Hakansson 9 (Shutt) 12:41
Pénalités — Engblom LA 0:39, Anderson StL 6:17.

Deuxième période
2—ST. LOUIS: Mullen 23 ..... 8:17
3—ST. LOUIS: Wickenheiser 14 (Federko, Mullen) 10:51
4—LOS ANGELES: MacLellan 21 (Dionne, Taylor) 18:23
5—ST. LOUIS: Sutter 22 (Paslawski, Gilmour) 18:42
Pénalités — Engblom LA 4:02, Federko StL 4:42, Sutter StL 18:12.

Troisième période
6—ST. LOUIS: Mullen 24 (Pettersson, Barr) 5:33
7—ST. LOUIS: Paslawski 7 (Sutter) 12:03
8—LOS ANGELES: Fox 23 (Nicholls) 18:41
9—ST. LOUIS: Gilmour 13 (Paslawski) 19:01

Tirs au but

Los Angeles	6	13	6	— 25
St-Louis	8	17	11	— 36

Gardiens — Los Angeles, Eliot; St. Louis, Wamsley. A. — 12,358.

Flames-Penguins

Première période
1—PITTSBURGH: Babych 12 (Young, Mantha) 0:50
2—CALGARY: Reinhart 17 (Bozek, Hunter) 6:30
3—CALGARY: Eaves 9 (Beers, MacInnis) 7:40
4—CALGARY: Kromm 17 (Quinn, Macoun) 8:48
5—CALGARY: Hunter 7 (Wilson, Bozek) 9:24
6—PITTSBURGH: Lemieux 18 (Charlesworth, Babych) 16:45
Pénalités — Quinn C 13:58, Young P 19:49.

Deuxième période
7—CALGARY: MacInnis 11 (Reinhart) 4:12
8—PITTSBURGH: Rissling 3 (Maxwell, Lamoureux) 9:18
9—PITTSBURGH: Shedden 24 (Young, Chabot) 10:55
10—PITTSBURGH: Brickley 6 (Charlesworth, Taylor) 15:33
Pénalités — Bodger P 2:18, Baxter C 10:10, Bourgeois C 13:16.

Oilers-Devils

Première période
1—EDMONTON: Anderson 25 (Habscheid, Napier) 8:18
2—NEW JERSEY: Preston 9 (Verbeek) 10:06
3—EDMONTON: Krushelnyski 25 (Gretzky, Coffey) 15:48
Pénalités — Carroll E 0:23, Fogolin E 5:21, Hoffmeyer NJ 18:17.

Deuxième période
4—EDMONTON: Gretzky 49 (Krushelnyski, Kurri) 14:04
Pénalités — Russell NJ 2:36, Habscheid E 19:05.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements .

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038770-843. E. PAUL LEGAULT ET DANIEL LONGTIN, demandeurs, -vs- ROGER DESJARDINS, défendeur. Le 5 février 1985, à 11:30 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 5987 rue Notre-Dame est, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse; tables; chaises; table de billard; piano en bois; juke box, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038487-844. SERVICE DE PNEUS SALOIS INC., Partie demanderesse, -vs- TRANS-REP. INC., Partie défenderesse. Le 5 février 1985, à 11:30 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse, au No 6311 Boul. de Maisonneuve ouest, suite 201 et 202, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 armoires beige, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005832-840. HYDRO-QUÉBEC, demanderesse, -vs- COLETTE JANVIER, défenderesse. Le 5 février 1985, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 2154 rue St-George, # 6, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un amplificateur, récepteur AM/FM, stéréo de marque Electro Sound et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 750-05-000343-847. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, -vs- M. MICHEL SICOTTE, défendeur. Le 7 février 1985, à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No 517 rue Varennes en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx, 1 télé meuble couleur Panasonic, 2 tables de salon en bois et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041686-846. ANDRÉ SÉNÉCAL INC., demanderesse, -vs- MICHEL VACHON, défendeur. Le 5 février 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 1298 rue Quinn en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi, 1 stéréo Eversonic et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier, 845-8156. Montréal, le 24 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008073-841. CLARKE, TRANSPORT ROUTIER LIMITÉE, demanderesse, -vs- RODRIGUE TREMBLAY, défendeur. Le 5 février 1985, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur, au No 7000 rue Pullman, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque White Freightliner 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ J. LANDRIAU, huissier, 845-2804. Montréal, le 24 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053899-832. ZACCHIA TOMMASSO, demandeur, -vs- HENRY CHOUCROUN, défendeur. Le 5 février 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 1201 rue Mont-Royal Est en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse National; 301 paires de jeans assorties & support; vêtements variés de boutique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 845-1147. Montréal, le 24 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001859-847. EASTERN AIRLINES, demanderesse, -vs- DIRECT AIR COURIER CANADA INC., défenderesse. Le 8 février 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 1396 rue Ste-Catherine ouest, suite 200, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Admiral brune & acc., 1 moulin à coudre Arrow & Acc., 1 table-tournante Kenwood KR-2070, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 9292. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, -vs- DR EDDY GUILLAUME, défendeur. Le 7 février 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 5909 rue Léger # 201 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 filière verte 5 tiroirs, 1 dactylo IBM & acc., 1 bureau de secrétaire noir, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 750-02-000163-846. GABRIEL COURNOYER, demandeur, -vs- 113898 CANADA INC. ET PIERRE DE LEEW, défenderesse. Le 6 février 1985, à 11:00 heures, au lieu d'entreposage de la défenderesse, au No 1763 rue Taschereau, en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de marque Ford de couleur vert avec selle à l'avant. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027183-842. HYDRO-QUÉBEC, demanderesse, -vs- FRANCIUS ST-AVOIS, défendeur. Le 7 février 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 5340 rue Henri Bourassa est, en la cité de Montréal Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble 26" Colortrack, 1 table-tournante Panasonic et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 288-6263. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 10694. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, -vs- YOLETTE BOURGET ET AL, défendeurs. Le 5 février 1985, à 10:00 heures au domicile des défendeurs, au No 8691 rue Albanel, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv consol couleur Admiral brune & acc., 1 moulin à coudre Arrow & Acc., 1 table-tournante Kenwood KR-2070, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-002464-842. FRANCINE HAMELIN, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL, Partie demanderesse, -vs- RELAIS STEAK HOUSE INC., Partie défenderesse. Le 6 février 1985, à 11:30 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse, au No 8923 Boul. Pie IX, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur RCA portative, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 845-1147. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000661-855. GESTION IMMOBILIÈRE C.R.V. INC., demanderesse, -vs- JEAN-PIERRE TURPIN, défendeur. Le 7 février 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 5030 rue Notre-Dame, # 105, en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon module brun, 5 morceaux; 1 tv couleur 20" Hitachi; 1 receiver Sansui 881; 1 lecteur cassettes; table-tournante, haut-parleurs; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025137-840. J. & P. SAVARIA LTÉE, demanderesse, -vs- PINEAULT EXCAVATION INC., défenderesse. Le 6 février 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1800 Ch. Gascon, en la cité St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bulldozer John & Deere # 350CE343486T; 1 camion Dodge; 1 pick up Chevrolet; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032929-825. LA CAISSE POPULAIRE ST-LOUIS DE FRANCE, demanderesse, -vs- JEAN-PAUL PSAILA, défendeur. Le 5 février 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 4200 rue Westley, en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de chambre, 7 morceaux; 1 caméra RCACC010 # 1072VM325; 1 lampe; 1 trépied; 1 vidéo cassettes Panasonic Omnivision, 2 morceaux; 1 piscine 15' hors-terre avec cabane à jardin. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038770-843. E. PAUL LEGAULT ET DANIEL LONGTIN, demandeurs, -vs- ROGER DESJARDINS, défendeur. Le 5 février 1985, à 11:30 heures au domicile du défendeur, au No 5989 rue Notre-Dame est, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 carabine Akefield Moeossperg; 1 véhicule de marque Ford 1975 # série 5874S1192911. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003471-849. LES ENTREPRISES WINDOORS INC., demanderesse, -vs- RICHARD HAMELIN (VITRERIE RICHARD ENR), défendeur. Le 5 février 1985, à 11:30 heures au domicile du défendeur, au No 49 71ième Avenue, Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi, 1 stéréo Eversonic et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier, 845-8156. Montréal, le 24 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008073-841. CLARKE, TRANSPORT ROUTIER LIMITÉE, demanderesse, -vs- RODRIGUE TREMBLAY, défendeur. Le 5 février 1985, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur, au No 7000 rue Pullman, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque White Freightliner 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ J. LANDRIAU, huissier, 845-2804. Montréal, le 24 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053899-832. ZACCHIA TOMMASSO, demandeur, -vs- HENRY CHOUCROUN, défendeur. Le 5 février 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 1201 rue Mont-Royal Est en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse National; 301 paires de jeans assorties & support; vêtements variés de boutique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 845-1147. Montréal, le 24 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001859-847. EASTERN AIRLINES, demanderesse, -vs- DIRECT AIR COURIER CANADA INC., défenderesse. Le 8 février 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 1396 rue Ste-Catherine ouest, suite 200, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Admiral brune & acc., 1 moulin à coudre Arrow & Acc., 1 table-tournante Kenwood KR-2070, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 9292. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, -vs- DR EDDY GUILLAUME, défendeur. Le 7 février 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 5909 rue Léger # 201 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 filière verte 5 tiroirs, 1 dactylo IBM & acc., 1 bureau de secrétaire noir, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 750-02-000163-846. GABRIEL COURNOYER, demandeur, -vs- 113898 CANADA INC. ET PIERRE DE LEEW, défenderesse. Le 6 février 1985, à 11:00 heures, au lieu d'entreposage de la défenderesse, au No 1763 rue Taschereau, en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de marque Ford de couleur vert avec selle à l'avant. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027183-842. HYDRO-QUÉBEC, demanderesse, -vs- FRANCIUS ST-AVOIS, défendeur. Le 7 février 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 5340 rue Henri Bourassa est, en la cité de Montréal Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble 26" Colortrack, 1 table-tournante Panasonic et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 288-6263. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 10694. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, -vs- YOLETTE BOURGET ET AL, défendeurs. Le 5 février 1985, à 10:00 heures au domicile des défendeurs, au No 8691 rue Albanel, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv consol couleur Admiral brune & acc., 1 moulin à coudre Arrow & Acc., 1 table-tournante Kenwood KR-2070, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000937-859. JEAN APOLON, partie demanderesse, -vs- SHEILA McKERNESS, partie défenderesse. Le 6 février 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 613, 2ième Avenue en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA, 1 système Jerrold et acc., 1 support pour téléviseur, 1 récepteur AM/FM et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001120-844. LABORATOIRE DENTAIRE CADIEUX INC., partie demanderesse, -vs- LINE ARSENAULT, partie défenderesse. Le 8 février 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 535, 40e avenue, # 1 en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux & acc., 1 téléviseur RCA couleur, 1 système Jerrold et acc., et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019358-840. GUS CANADA INC. DIV. LEGARÉ, partie demanderesse, -vs- MARCEL GIGNAC, partie défenderesse. Le 8 février 1985 à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 1453 rue St-Timothée en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à café, 1 table octogonal, 1 système de son, 1 mobilier de cuisine et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000937-859. JEAN APOLON, partie demanderesse, -vs- SHEILA McKERNESS, partie défenderesse. Le 6 février 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 613, 2ième Avenue en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA, 1 système Jerrold et acc., 1 support pour téléviseur, 1 récepteur AM/FM et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001120-844. LABORATOIRE DENTAIRE CADIEUX INC., partie demanderesse, -vs- LINE ARSENAULT, partie défenderesse. Le 8 février 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 535, 40e avenue, # 1 en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux & acc., 1 téléviseur RCA couleur, 1 système Jerrold et acc., et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019358-840. GUS CANADA INC. DIV. LEGARÉ, partie demanderesse, -vs- MARCEL GIGNAC, partie défenderesse. Le 8 février 1985 à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 1453 rue St-Timothée en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à café, 1 table octogonal, 1 système de son, 1 mobilier de cuisine et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-05-009364-835. IDA BERARDI, demanderesse, -vs- CHRYSOSTOMOS BOZANIS, HARIDIMOS TSONTAKIS, FAYEK ANIS, défendeurs. Le 6 février 1985, à 11:00 heures au domicile des défendeurs, au No 5757 boul. Monk, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 6 tables rectangulaires; 21 chaises vertes; 2 annonces lumineuses extérieures; 1 lot de miroir; meubles et équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-JACQUES DECOSTE, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013827-840. ARTICLES DE QUINCAILLERIE CITY INC., partie demanderesse, -vs- DAME THÉRÈSE BREUX (STANFORD PLUMBING AND HEATING), partie défenderesse. Le 6 février 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 3821 rue St-Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1973 ou 1974 GMC. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No: 500-02-001099-857. SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRES J.L. LTÉE, demanderesse, -vs- LÉONARD CORRIDAN (Corolian), défendeur. Le 6 février 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au 5537, rue Henri-Bourassa, apt. 35, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: téléviseur portatif; set de salon 2 mcx; système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030768-845. LA CAISSE POPULAIRE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- LÉO NORMANDIN, défendeur. Le 7 février 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 3827, rue Ste-Catherine est, en la cité Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Sony et base; 1 divan brun et fauteuil; 1 congélateur Roy... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052920. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE, demanderesse, -vs- ENOCK EXUME, défendeur. Le 5 février 1985, à 15:00 heures au domicile du défendeur au 5140, rue Valéry, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan bleu; 1 fauteuil bleu; 1 causeuse rose; 4 tables de marbre; 1 tapis fleur (fond beige); 2 lampes italiennes. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-27-2385-849. MARIE-MARTHE ROUSSEAU, demanderesse -vs- GIUSEPPE LANIRO, défendeur. Le 5 férier 1985, à 15:00 heures au domicile du défendeur au 5140, rue Valéry, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan bleu; 1 fauteuil bleu; 1 causeuse rose; 4 tables de marbre; 1 tapis fleur (fond beige); 2 lampes italiennes. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-27-1921-842. MARIE-MARTHE ROUSSEAU, demanderesse, -vs- LYS MARCEL FRANÇOIS, défendeur. Le 5 février 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 5620, rue Salaberry, apt. 36, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Sony et base; 1 divan brun et fauteuil; 1 congélateur Roy... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052920. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE, demanderesse, -vs- ENOCK EXUME, défendeur. Le 5 février 1985, à 15:00 heures au domicile du défendeur au 5140, rue Valéry, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan bleu; 1 fauteuil bleu; 1 causeuse rose; 4 tables de marbre; 1 tapis fleur (fond beige); 2 lampes italiennes. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030768-845. LA CAISSE POPULAIRE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- LÉO NORMANDIN, défendeur. Le 7 février 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 3827, rue Ste-Catherine est, en la cité Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Sony et base; 1 divan brun et fauteuil; 1 congélateur Roy... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030768-845. LA CAISSE POPULAIRE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- LÉO NORMANDIN, défendeur. Le 7 février 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 3827, rue Ste-Catherine est, en la cité Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Sony et base; 1 divan brun et fauteuil; 1 congélateur Roy... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042567-847. CONSO GRABER INC., partie demanderesse, -vs- STORES VÉNITIENS CONNOR (1984) LTÉE, partie défenderesse. Le 7 février 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 5, rue Union, en la cité Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Bureau en l, 5 tiroirs; chaise pivotante; équipement et ameublement de bureau; 6 boîtes de tissus pour stores. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051279-839. HABITABEC INC., demanderesse, -vs- JEAN HÉBERT ET AL, dfendeur. Le 5 février 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur, au 11420, rue Plaza, apt. 1, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Sony et base; 1 divan brun et fauteuil; 1 congélateur Roy... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017512-844. PAULYPROMOTIONS ROYNON INC., demanderesse, -vs- YVON LABBÉ ET FRANCINE LEMON, défendeurs. Le 5 février 1985, à 11:00 heures au domicile des défendeurs au 1002 rue Rolland, en la cité Montréal (Verdun) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV Magnavox; système de son; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051279-839. HABITABEC INC., demanderesse, -vs- JEAN HÉBERT ET AL, dfendeur. Le 5 février 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur, au 11420, rue Plaza, apt. 1, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Sony et base; 1 divan brun et fauteuil; 1 congélateur Roy... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017512-844. PAULYPROMOTIONS ROYNON INC., demanderesse, -vs- YVON LABBÉ ET FRANCINE LEMON, défendeurs. Le 5 février 1985, à 11:00 heures au domicile des défendeurs au 1002 rue Rolland, en la cité Montréal (Verdun) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV Magnavox; système de son; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042567-847. CONSO GRABER INC., partie demanderesse, -vs- STORES VÉNITIENS CONNOR (1984) LTÉE, partie défenderesse. Le 7 février 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 5, rue Union, en la cité Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Bureau en l, 5 tiroirs; chaise pivotante; équipement et ameublement de bureau; 6 boîtes de tissus pour stores. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051279-839. HABITABEC INC., demanderesse, -vs- JEAN HÉBERT ET AL, dfendeur. Le 5 février 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur, au 11420, rue Plaza, apt. 1, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Sony et base; 1 divan brun et fauteuil; 1 congélateur Roy... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017512-844. PAULYPROMOTIONS ROYNON INC., demanderesse, -vs- YVON LABBÉ ET FRANCINE LEMON, défendeurs. Le 5 février 1985, à 11:00 heures au domicile des défendeurs au 1002 rue Rolland, en la cité Montréal (Verdun) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV Magnavox; système de son; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042567-847. CONSO GRABER INC., partie demanderesse, -vs- STORES VÉNITIENS CONNOR (1984) LTÉE, partie défenderesse. Le 7 février 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 5, rue Union, en la cité Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Bureau en l, 5 tiroirs; chaise pivotante; équipement et ameublement de bureau; 6 boîtes de tissus pour stores. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051279-839. HABITABEC INC., demanderesse, -vs- JEAN HÉBERT ET AL, dfendeur. Le 5 février 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur, au 11420, rue Plaza, apt. 1, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" Sony et base; 1 divan brun et fauteuil; 1 congélateur Roy... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017512-844. PAULYPROMOTIONS ROYNON INC., demanderesse, -vs- YVON LABBÉ ET FRANCINE LEMON, défendeurs. Le 5 février 1985, à 11:00 heures au domicile des défendeurs au 1002 rue Rolland, en la cité Montréal (Verdun) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV Magnavox; système de son; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: AR

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 28 et 34

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 111534216. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- POTTER LARRY, partie défenderesse. Le 07/02/85 à 10:00 heures, au 3065 rue Murray, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POTTER LARRY, saisis en cette cause, consistant en: un lave-vaisselle de marque Baycrest, un stéréo receiver model H415 Lloyd's, une table-tournante Elac Miracoro 42, 2 colonnes de son Lloyd's, un mobilier de salle à diner en bois et 6 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: JACQUES TURGEON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 23 janvier 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 433965766. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- POTTER LARRY, partie défenderesse. Le 07/02/85 à 10:00 heures, au 3065 rue Murray, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POTTER LARRY, saisis en cette cause, consistant en: un lave-vaisselle Baycrest, un stéréo receiver model H415 Lloyd's, une table-tournante Ela Miracoro 42, 2 colonnes de son Lloyd's, un mobilier de salle à diner en bois et 6 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: JACQUES TURGEON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 23 janvier 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816229746. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- PIERRE SERGE, partie défenderesse. Le 06/02/85 à 13:30 heures, au 232 rue Jean Talon Ouest, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: un coffre à outils, un lift orange, 2 calculatrices Precisa, une machine Paid Chek marque F/E, un dactylo Smith Corona, un bureau en bois brun, une chaise de bureau, 2 classeurs, un camion de marque Ford Econoline rouge, un carousel marque Kodac, une tv noir et blanc, un mobilier de chambre à coucher. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 23 janvier 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 433765355. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- PICARD FERNAND, partie défenderesse. Le 07/02/85 à 11:00 heures, au 1660 rue Iberville, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PICARD FERNAND, saisis en cette cause, consistant en: un système de son de marque Fisher, 2 colonnes de son, une table-tournante Fisher, un equalizer Fisher et un tape cassettes Fisher. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 23 janvier 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 436163722. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- PARENT GINETTE, partie défenderesse. Le 06/02/85 à 11:00 heures, au 9070 rue Taschereau, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARENT GINETTE, saisis en cette cause, consistant en: un vidéo de marque Téléfunken model VHS, une tv couleur de marque Quasar 26", un digital receiver model SR 430 marque Marantz, un 4 traques de marque Marantz. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 23 janvier 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-000420-845. LE PERCEPTEUR DES AMENDES en sa qualité de saisissant, partie demanderesse, -vs- CRUTE DAVE, partie défenderesse. Le 7 février 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 482 rue Mercier en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderresse, saisis en cette cause, consistant en: 1 système micro ordinateur Adam, incluant 1 clavier, 1 mémoire cassette, 1 imprimante, 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 causeuse en tissu beige, 1 vaisselier de coin et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 23 janvier 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal.COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-032207-84-2. PAUL A. BOUTIN & FILS INC., partie demanderesse, -vs- BENOIT & DIANE GASCON, partie défenderesse. Le 06/02/85 à 11:30 heures au 2448 De La Renaissance, apt. 98, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOIT & DIANE GASCON, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et sécheuse de marque Simplicity, 1 mobilier de salon 4 morceaux et ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23ième jour de janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-020799-830. LE PERCEPTEUR DES AMENDES en sa qualité de saisissant, partie demanderesse, -vs- JEAN LANGLOIS, partie défenderesse. Le 6 février 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1605 rue Pascal en la cité de St-Amable, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision 20 Zenith, 1 amplificateur Kenwood, 1 tape cassette JVC, 2 colonnes de son Audio Logic et autres biens et meublesa. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 23 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-037062-846. VERI CHÉQUE LTÉE, Demandeur —vs— BOUTIQUE MALONI INC., Défenderesse. Le 5 février 1985, à 11.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 99 rue Chabanel # 610 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: — 1 caisse enregistreuse TEC Maconis # 01166; — 1 bureau en métal dessus brun; — 1 lot de pantalons de corderoi couleur & grandeur ass.; — équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier. 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025789-848. COMPAGNIE D'HUILE CORTINA INC., Demanderesse —vs— DAMASE ST-GÉRARD, défendeur. Le 6 février 1985, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 11045 rue Plaza en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 auto Peugeot 504 rouge 1976 # série 2210526 licencé Qué. BEG 433 & acc.; — 1 TV couleur Consol RCA & acc.; — 1 mobilier de salon rouge 3 mcx; — Effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier. 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-093190-80-3. PAULINE DUFOUR, partie demanderesse, -vs- MARCEL MORIN, partie défenderesse. Le 06/02/85 à 10:30 heures au 2980 Place du Cormoran, Ste-Rose Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL MORIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Chevette grise à 4 portes imm.: AJW696, No. de série 1GAJ68CXDY231135 avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23ième jour de janvier 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 430688893. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LEBEL ROCH, partie défenderesse. Le 06/02/85 à 15:00 heures, au 3981 rue St-Laurent, suite 800, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBEL ROCH, saisis en cette cause, consistant en: un système de son Kenwood, 2 colonnes de son, une tv couleur R.C.A., une table-tournante de marque Technics, un système de son Pioneer, un stéréo cassette Nikko, une scie mécanique Power Cutter électrique. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 23 janvier 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-048035-83-1. V. BOYER & FILS INC., partie demanderesse, -vs- BERNARD MYRE, partie défenderesse. Le 07-02-85 à 12:15 heures au 2440 Ch. de l'Église Ste-Clothilde, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNARD MYRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur meuble de marque Philips, 1 laveuse de marque Inglis de couleur blanc, ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: STÉPHANE LORTIE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour de janvier 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-067107-83-4. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- CRÉATIONS ARISTI INC., partie défenderesse. Le 07/02/85 à 11:00 heures au 750 boul. Labelle, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CRÉATIONS ARISTI INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble Baldor Grinder Buffer avec acc., 1 press drill de couleur bleu de marque Kings No. de série 33892 et articles de garage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 24ième jour de janvier 1985.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX., No.: 27002040846. JOCELYNE GUÉNET, partie demanderesse, -vs- TERRY MARINARIS, partie défenderesse. Le 07/02/85 à 10:30 heures au 7705, L'Acadie, app. 1702, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Terry Marinakis, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque JVC, 1 mobilier de salon 2 morceaux et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. De l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23ième jour de janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE BROSSARD., No.: 121B-84-3667. VILLE DE BROSSARD, partie demanderesse, -vs- LOC. D'AUTO R. SULLIVAN INC., partie défenderesse. Le 6 février 1985 à 10:00 heures au 785 Plymouth, #118, Ville Mont-Royal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Loc. D'Auto R. Sullivan Inc., saisis en cette cause, consistant en: Équipement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, 677-3734. Montréal, le 26 janvier 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 9271. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, Demanderesse —vs— RÉGIS MORIN, Défendeur. Le 6 février 1985, à 12.00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 11431 rue Lacordaire #301 en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 bureau secrétaire & acc.; — 1 piano Simplex & acc.: — 1 orgue Forfira & acc.; — équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier. 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028252-802. LE NOUVEAU BOTTIN LOCAL INC., Demandeur —vs— MICHEL HUOT, Défendeur. Le 6 février 1985, à 13.00 heures au domicile du défendeur au No 673 15ème Rue en la cité de St-Antoine des Laurentides, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 camion Chevrolet Blotsdale de couleur rose # plaques Qué. F-55-461 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier. 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 10706. LA VILLE DE MONTRÉAL-NORD, Demanderesse —vs— JACK SOUS-MARIN INC. Défendeur. Le 6 février 1985, à 11.00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5305 rue Charleroi en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 5 tables simples avec chaises; 1 four à pizza Gorland & acc.; — 1 poêle à patates double MKE; — équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier. 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019871-776. LE NOUVEAU BOTTIN LOCAL INC., Demandeur —vs— JACQUES BIBEAU, Défendeur. Le 7 février 1985, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 17876 rue Gouin ouest en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 mobilier de salon fleurie 2 mcx; — 1 TV couleur Panasonic & acc.; — 1 table de centre en bois; — Effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier. 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-002683-846. LE PERCEPTEUR DES AMENDES en sa qualité de saisissant, partie demanderesse, -vs- JEAN DIONNE, partie défenderesse. Le 6 février 1985 à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 910 Chemin du Lac, #2, en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Mini Trail Honda 30cc rouge et blanc, 1 télévision couleur 20" Sylvania, 1 automobile Chrysler Newport Custom 1975. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 23 janvier 1985.

AVIS

À: M. Glen MacDonald, photographe autrefois ayant un bureau à 265, rue St-Antoine ouest, Montréal, défendeur.

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et déclaration portant le no 500-02-047534-842, Imprimerie du Centre Ville Enrg., demanderesse, ont été laissés au greffe de la Cour provinciale, 10, rue St-Antoine est, à Montréal, pour valoir comme signification, selon l'autorisation accordée le 21 janvier 1985 par Gisèle de Maddelin P.A.

RONALD N. Cohen, avocat.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 425028564. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAPORTE LOUIS, partie défenderesse. Le 06/02/85 à 11:30 heures, au 70 Rang du Trait Carré, Ste-Anne des Plaines, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPORTE LOUIS, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Plymouth Horizon verte immatriculée: AUT 009, série: H144A9D177488, une laveuse et sécheuse blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 23 janvier 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-035495-840. YVES DUROCHER, Demandeur —vs— JOSEPH ANTAL, Défendeur. Le 6 février 1985, à 14.00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 3367 19ème Avenue en la cité Laval ouest, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 TV couleur Philips Modular 4 & Appareil order & support & acc.; — 1 laveuse Admiral Custom Eighteen blanche; — 1 sécheuse Kelvinator blanche; — effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier. 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045165-821. CAISSE D'ÉCONOMIE ANGUS, Demanderesse —vs— CLAUDE LACHAPELLE, Défendeur. Le 7 février 1985, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 141 rue Hillside en la cité Otterburn Park, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 bibliothèque en bois; — 1 auto Dodge licence BAB 817; — 1 TV couleur Sylvania; — effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier. 879-1007, Montréal, le 23 janvier 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICPALE. No: 10722. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, Demanderesse —vs— DR EDDY GUILLAUME, Défendeur. Le 7 février 1985, à 10.00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5900 rue Léger # 201 en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 dactylo électrique IBM & acc.; — 1 TV portative Admiral; — 1 classeur 5 tiroirs latéraux vert; — équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier. 879-1007. Montréal, le 23 janvier 1985. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Terrebonne, GREFFE DE LA PAIX. No.: 700-27-009042-811. LA REINE, partie demanderesse, -vs- GILLES HATIN, partie défenderesse. Le 7 février 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 7035 rue Gamelin, #5, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à café (rouille), 1 ensemble de salon 5 pièces, 1 télécouleur G.E., 1 vidéo cassette Toshiba et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 23 janvier 1985.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
RÉJEAN GOUIN ET DAME
GEORGETTE FILLION GOUIN

Avis est par les présentes donné que M. Réjean Gouin, navigateur et Dame Georgette Fillion Gouin, ménagère, 7998 route Marie-Victorin, Contracteur, P.Q., ayant déjà fait affaires sous la raison sociale: "DÉPANNEUR JACKIE" 8007 route Marie-Victorin, Contrecoeur, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 18ième jour de janvier 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de février 1985, à 14:00 heures, au bureau du syndic soussigné, 79 rue Du Prince, Sorel, P.Q.

Daté de Saint-Hyacinthe, ce vingt-et-unième jour de janvier 1985.

LAURENT LANGEVIN
C.G.A. SYNDIC

BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe P.Q.
Tél: 514-774-4300

Avis est par les présentes donné que ROBIN REALTY LTD., une corporation constitué selon la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social à Montréal, Québec, s'adressera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la loi des compagnies.

Montréal, le 21 janvier 1985.

PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER
Par: Michael Greenblatt, Q.C.
Procureurs pour la requérante

Avis vous est par les présentes donné que la compagnie LES IMPRIMEUSES PIKE LTÉE / PIKE PRINTING MACHINERY LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Laval, district de Montréal, demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

Daté à Montréal, ce 16ème jour de janvier 1985.

ISSIE ENGEL
Secrétaire.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 janvier 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GARAGE C. BOUCHARD ÉNRG., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 17ième jour de janvier 1985, sous le numéro 569435.

Ce 21ième jour de janvier, 1985.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

TOM MAURICE MARGOLIS

AVIS est par les présentes donné que TOM MAURICE MARGOLIS, domicilié à 5489 rue Côte-Ste-Antoine, dans la Ville de Westmount, District de Montréal, demandera au Ministre de la Justice pour obtenir un décret changeant son nom en celui de AGIA AKAL SINGH KHALSA.

Montréal, le 21 janvier 1985.

MICHAEL N. BERGMAN
Procureurs du Requérant
1255 Phillips Square
Suite 211
Montréal, Québec
H3B 3G1

VENTE DE SURPLUS

Société d'énergie de la Baie James
Service Approvisionnement, 19e étage
800, boul. de Maisonneuve est, Montréal (Québec)
H2L 4M8

VENTE DE BÂTIMENTS
APPEL D'OFFRES Nº 85-020

LIEU: Territoire de la Baie James (chantier LG 4)

VISITE: Une visite organisée aura lieu les 5 ou 7 février 1985.

RÉSERVATION: Date limite, le 31 janvier 1985 à 12 h 00.

DESCRIPTION

LOT # 1

LOT COMPOSÉ DE (129) UNITÉS DOMICILIAIRES MOBILES ET (3) BÂTIMENTS COMMERCIAUX INCLUANT:

- **(50) MAISONS MODULAIRES 28′ × 46′ (2 MODULES DE 14′ × 46′) 3 CHAMBRES À COUCHER.**
- **(32) MAISONS MODULAIRES 27′8″ × 52′ (2 MODULES DE 13′10″ × 52′) 4 CHAMBRES À COUCHER.**
- **(5) MAISONS MODULAIRES 23′4″ × 50′2″ (2 MODULES DE 11′8″ × 50′2″) 3 CHAMBRES À COUCHER.**
- **(42) MAISONS MOBILES 14′ × 64′ (ROULOTTE) 3 CHAMBRES À COUCHER AVEC PORTIQUE 8′ × 12′.**
- **(1) BÂTIMENT MODULAIRE DE 11,186 PI.CA. (18 MODULES) QUI SERVAIT DE MAGASIN GÉNÉRAL.**
- **(1) BÂTIMENT MODULAIRE DE 1560 PI.CA. (3 MODULES) QUI SERVAIT DE CHALET DE SKI.**
- **(1) BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ (ENTREPÔT) DE TYPE FOLD-A-WAY, 4000 PI.CA. (11 SECTIONS DE 9′1″ × 40′).**

LOT # 2

LOT COMPOSÉ DE (69) UNITÉS DOMICILIAIRES MOBILES INCLUANT:

- **(6) MAISONS MODULAIRES 28′ × 46′ (2 MODULES DE 14′ × 46′) 3 CHAMBRES À COUCHER.**
- **(3) MAISONS MODULAIRES 27′8″ × 52′ (2 MODULES DE 13′10″ × 52′) 4 CHAMBRES À COUCHER.**
- **(12) MAISONS MODULAIRES 23′4″ × 50′2″ (2 MODULES DE 11′8″ × 50′2″) 3 CHAMBRES À COUCHER.**
- **(48) MAISONS MOBILES 14′ × 64′ (ROULOTTE) 3 CHAMBRES À COUCHER AVEC PORTIQUE 8′ × 12′.**

Pour obtenir une copie du document d'appel d'offres, pour de plus amples renseignements ou pour réserver, téléphoner au numéro suivant: (514) 844-3741, poste 486 ou 494

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Le 14 février 1985 à 15 h 30.

M. CHABOT, chef de service Approvisionnement

Société d'énergie de la Baie James

Commission scolaire Abitibi

500, rue Principale
La Sarre (Québec)
J9Z 2A2

APPEL D'OFFRES

La commission scolaire Abitibi demande des soumissions pour l'achat des équipements suivants neufs ou usagés:

- 1 niveleuse puissance environ 93 kw ou 125 H.P. avec chassis articulé.
- 1 tracteur à chenilles puissance minimum 78 kw ou 105 H.P.
- 1 pelle hydraulique avec godet de 760 litres ou 1 VC.
- 1 pelle hydraulique avec godet de 570 litres ou 0,75 VC.
- 1 groupe électrogène capacité d'environ 100 kw 60 cycles-3 phases.
- 2 chargeurs sur roues de marque différente capacité 2, 29m³ ou 3 v³.
- 1 moteur diesel complet de marque Case 4-390.
- 1 moteur diesel complet de marque Deutz F4L 912D.
- 1 moteur diesel complet de marque Deutz F6L 912W.
- 1 moteur diesel complet de marque Cummins NtC 400 Formula "Big Cam" III.
- 1 moteur diesel complet de marque John Deere 6 466T.
- 5 radiateurs pour moteur diesel: 1 (4 cylindres) 1 (6 cylindres) 3 (V8)

Tous les équipements usagés offerts par le soumissionnaire, doivent satisfaire à chacune des exigences suivantes:

a) être en bon état de fonctionnement;
b) posséder moins de 2 000 heures de service;
c) année de fabrication 1982 maximum;
d) doit posséder les mêmes caractéristiques techniques et nouveautés technologiques que son équivalent neuf;
e) la soumission doit être accompagnée d'un rapport d'inspection détaillée de la machine;

Les soumissionnaires pourront se procurer les devis et tous les documents requis à la commission scolaire Abitibi, au 500 rue Principale, La Salle (Québec) à l'attention de Monsieur Marcel Mayer au numéro de téléphone (819) 333-5411 poste 108.

L'ouverture des soumissions aura lieu au même endroit, **jeudi le 14 février 1985, quatorze heures (14h00).**

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Il est entendu que ces offres seront accompagnées d'un chèque visé ou bon de garantie au montant de 5% du montant total de la soumission.

Donné à La Sarre, ce 17 janvier 1985.

Le secrétaire générale
Rita B. Barrette

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-000005-841

ROYNAT INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Canada sous le nom de Roynat Ltée et prorogées en vertu de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes sous le nom de Roynat Inc., ayant son siège social au 1080 Côte du Beaver Hall, dans la cité et district de Montréal, demanderesse, contre 129711 CANADA INC., autrefois connue sous le nom de Phénix Limousines Ltée, corporation dûment constituée et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 865, rue Charcot, Boucherville, district de Montréal, BROOKS-GELINEAU INC., corporation dûment constituée en vertu des Lois du Québec, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3767, boul. Thimens, suite 2230, Ville St-Laurent, district de Montréal, et SYDNEY GREENFIELD, homme d'affaires résidant et domicilié au 7779, rue Casgrain, dans les ville et district de Montréal, et 129477 CANADA INC., corporation dûment constituée en vertu de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 7779, rue Casgrain, dans les ville et district de Montréal, et MILTON FRIEFELD, ès qualité de syndic à la faillite de 129711 Canada Inc., ayant son bureau et sa principale place d'affaires au 1010, rue Ste-Catherine ouest, suite 630, dns les ville et district de Montréal, défendeurs et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de 129477 CANADA INC. ET AUTRE:

Un immeuble ayant front sur le boulevard de Maisonneuve est, à Montréal, étant composé des lots suivants: savoir,

a) Le lot numéro sept cent vingt-deux (722) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie,

b) Le lot numéro sept cent vingt-trois (723) dudit cadastre

c) Le lot numéro sept cent vingt-cinq (725) dudit cadastre;

d) Le lot numéro sept cent vingt-six (726) dudit cadastre;

e) Le lot numéro sept cent trente-huit (738) dudit cadastre;

f) Le lot numéro sept cent trente-neuf (739) dudit cadastre;

Avec toutes les bâtisses y érigées portant le numéro d'immeuble 1310 et 1318 du boulevard de Maisonneuve est, Montréal.

La mise à prix est fixée à 119 824,50 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 20, rue Saint-Antoine est, local 7.81 le PREMIER (1er) jours de MARS 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-003924-840

CAISSE POPULAIRE PAPINEAU, société régie par la Loi des Caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 7605, avenue Papineau, à Montréal, dit distict, demanderesse, contre les HABITATIONS CO-HAB INC., corporation légalement constituée ayant son siège social à Montréal, distict de Montréal, défenderesse, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement situé au coin sud-ouest de l'intersection des rues DeLaroche et St-Zotique, dans la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot originaire trois cent quatre-vingt-huit (388), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte St-Louis.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et surtout celles portant les numéros 6694, 6696 et 6698 de la rue Delaroche, et 1142 et 1144, de la rue St-Zotique.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes circonstances et dépendances y attachées.

Ce lot trois cent quate-vingt-huit (388), remplace le lot numéro trois cent treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq (5-313).»

La mise à prix est fixée à 9 990 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-HUITIÈME (28e) jour de FÉVRIER 1985, à QUATORZE heures TRENTE, (14:30).

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-07936-840

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE, une corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires dans la cité et le district de Montréal, au 1253 McGill Collège, demanderesse, contre HERITAGE VENTURE LTD., une corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans la ville de Richmond, province de la Colombie Britannique, au 64-4151 rue Régent, et JEAN-LOUIS VINET INC., une corporation légalement constituée, autrefois ayant une place d'affaires dans la cité et le district de Montréal, au 50 place Crémazie, suite 715, maintenant de lieux inconnus, et MICHEL BRUNET, résidant et domicilié au 4053 Vendôme, dans la cité et le district de Montréal, et IMMODEV INC., une corporation légalement constituée, autrefois ayant une place d'affaires dans la cité et le district de Montréal, au 50 Place Crémazie, suite 715, maintenant de lieux inconnus, et ARMAND LEMAIRE, autrefois résidant et domicilié au 12 455, rue Jasmin, dans la cité et le district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, défendeurs et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

PREMIÈREMENT:

«Un emplacement situé en la ville de Montréal, connu et désigné comme suit, savoir:

a) le lot numéro deux cent quarante-quatre, subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix (70-244) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte des Neiges;

b) le lot numéro deux cent quarante-cinq, subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix (70-245) dudit cadastre;

c) la partie sud-ouest du lot numéro deux cent quarante-six, subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix (70-ptie s.o. 246) dudit cadastre;

Mesurant, ladite partie: dix pieds et six pouces (10'6") de largeur par quatre-vingt-dix-huit pieds de profondeur (98'), mesure anglaise et plus ou moins.

Bornée, la dite partie: au sud-est par le lot 70257 (rue Bedford); au sud-ouest par le lot 70-245; au nord-ouest par le lot 70-218 (ruelle); au nord-est par le résidu dudit lot 70-246.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, nommément une maison portant le numéro civique 2705 chemin Bedford, dont le mur sud-ouest est mitoyen.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.

Avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque de droit de passage tel qu'il appert à un acte enregistré sous le numéro 1185019 et sujet également à une autre servitude enregistrée sous le numéro 1220838.»

La mise à prix est fixée à 50 532,75 $.

DEUXIÈMEMENT

«Un emplacement ayant front sur le chemin Bedford, ville de Montréal, connu et désigné comme suit, savoir:

a) les lots numéros deux cent quarante-deux et deux cent quarante-trois, subdivisions officielles du lot originaire numéro soixante-dix (70-242,243) des plan et livre de renvoi officiels du village inc

TOURISME

Les Îles Vierges

Suite de la page 29

Mais en dépit de Christophe Colomb, parrain et découvreur de ces îles, les Espagnols ne s'intéressaient pas à l'archipel et leur préféraient Hispaniola et Porto Rico où ils espéraient trouver de l'or.

Les premiers anglais qui y débarquèrent en 1500 n'en voulaient pas plus, trouvant l'archipel dangereux pour la navigation à cause de ses eaux peu profondes et de ses rochers à fleur de surface.

Un historien anglais qui visita l'archipel en 1597 déclara qu'elles étaient « une poignée d'îles inhabitées, sablonneuses, stériles et rocheuses ». Cette publicité adverse n'était cependant pas pour déplaire aux pirates qui recherchaient précisément des baies camouflées qui serviraient de cachettes à leur butin et d'abri dans leurs attaques navales. Plusieurs îles portent d'ailleurs le nom de ces corsaires flamboyants : Norman, Peter, Jost Van Dyke.

À partir du XVIIe siècle, les corsaires n'étaient plus les seuls à trouver les Îles Vierges intéressantes : elles devinrent d'une importance stratégique aux Anglais qui voulaient attaquer les Espagnols de Porto Rico.

Curieusement les premiers colons des îles ne furent pas les Anglais mais bien les Hollandais qui y créèrent des plantations de canne à sucre. Ils n'y restèrent qu'un vingtaine d'années. Lors de leur troisième guerre contre les Hollandais, le colonel William Stapelton captura Tortola pour les Anglais.

Devenues britanniques, les îles furent ouvertes aux colons anglais qui y découpèrent, à flanc de montagne, de vastes plantations de coton et de canne. Ils y construisirent des distilleries et le rhum devint la monnaie d'échange pour acheter des esclaves africains qui travailleraient gratuitement dans les plantations.

Ces premiers planteurs étaient des *Quakers* qui avaient quitté l'Angleterre fort critique de leurs idées peu orthodoxes. Ils s'installèrent donc sur Tortola et sur Virgin Gorda, les plus grandes îles de l'archipel.

Deux de ces colons devinrent célèbres : le docteur John Lettsom, fondateur de la société médicale londonienne et William Thornton l'architecte qui dessina le Capitole de Washington.

Les îles Vierges britanniques furent les dernières à être colonisées, mais elles furent aussi les premières à émanciper leurs esclaves en 1865.

Elles furent aussi les dernières îles à être visitées par les touristes. En 1963, il n'y avait pas de voyageurs qui visitaient l'archipel et Road Town n'avait alors que deux hôtels. Cette lente ouverture au tourisme moderne est une bénédiction que le vacancier apprécie à sa juste valeur. Surtout celui qui a quelque peu voyagé et qui a connu d'autres îles où il n'était pas toujours le bienvenu, où il était exploité et même harassé par des vendeurs insistants et têtus.

Les Îles Vierges britanniques étaient les seules îles des Antilles que je ne connaissais pas encore, et, comme un enfant attendu sur le tard, je les ai aimées d'autant plus.

Où et quoi manger dans ces paisibles Îles

TORTOLA — Ce n'est un secret pour personne que d'habitude on mange mal aux Antilles. On ne semble pas foutu d'y préparer une salade, encore moins d'y cuisiner un poisson. Ma surprise fut donc grande de bien manger dans les Îles Vierges Britanniques. Depuis le pub jusqu'au restaurant de classe. Les menus étaient surtout de type continental avec des variantes faites avec des produits locaux.

Pour le déjeuner mes pas me conduisirent au « Pub », au centre de Road Town, sur l'île de Tortola. Le patio du « pub » a été construit autour d'un flamboyant, cet arbre des tropiques aux fleurs écarlates. On y sert des mets simples que les Anglais appellent « pub grub ». Le menu y est écrit sur un tableau noir. On y joue aux fléchettes comme en Angleterre. Les vendredi et samedi soirs un orchestre à la Michael Jackson fait les frais de la danse.

Au Pub j'ai mangé de délicieux champignons frits, suivis de côtes levées et de frites, le tout arrosé d'une bière anglaise. Le total de l'addition était 8$ US.

Pour de la cuisine plus recherchée il faut, un soir, prendre un taxi et se rendre au Brandywine Restaurant de Tortola. Haut perché dans la montagne, avec sur sa terrasse un cactus-opuntia grand comme un pommier, le Brandywine a, en plus d'une vue exceptionnelle, une excellente table. On y déguste des crêpes au caviar, des crêpes aux poireaux et au roquefort, de la côte de boeuf, des poissons locaux et des desserts onctueux.

Le Châteauneuf du Pape n'y coûte que 16.50$ US. Le repas, pour deux avec vin, coûta 84$ US.



Photo Monique Nuytemans

À Paradise Island et aux Moorings, il faut essayer les oeurf bénédict pour affronter une journée en pleine forme.

À essayer également sur Tortola est le Sugar Mill Restaurant. Logé dans une ancienne distillerie, cet endroit charmant sert une originale soupe aux arachides, une excellente salade de langouste et après le repas un orchestre calypso invite les convives sur la piste de danse en bordure de la piscine. Un chat siamois s'y cherche des amis.

J'ai remarqué plusieurs chats siamois sur Tortola. Tout commença quand les habitants importèrent douze siamois pour contrôler la colonie de lézards. Depuis, on voit peu de lézards, mais beaucoup de siamois...

Original est le Last Resort, qui porte bien son nom, car il ne peut être atteint qu'en bateau. Ce restaurant charge, le soir, 18$ US par personne et offre l'apéritif (à répétition), le vin, la soupe à la citrouille, un buffet de rosbif garni et une succulente tarte à la limette. Un joueur de cythare y met des accents nostalgique, tandis que le propriétaire anglais égaie son auditoire avec des blagues à l'anglaise.

On mange d'excellents steaks grillés et on déguste des punchs sensationnels au Prospect Reef Resort de Road Town. On y trouve aussi une marina privée dont les voiliers emmènent les vacanciers en excursion dans d'autres îles. Il y a six courts de tennis, deux piscines et les logements y sont de petits appartements. Ni radio, ni télévision ne viennent troubler votre communion avec la nature.

Pour un petit déjeuner qui donne du coeur au ventre, il faut commander des oeufs bénédict aux « Moorings », cet abordage où accoste le bateau qui vous conduira sur l'île de Virgin Gorda. Là des « resorts » de premier choix offre toutes les gâteries de la cuisine française: onctueux potages, salades de crustacés, mousses au moka.

Et pour le fin du fin, ou « la crème de la crème », comme disent les Anglais, il faut aller sur Peter Island où le midi on mange des côtes levées et des hamburgers sur la plage et le soir des plats mitonés dans la salle à manger de ce site de villégiature de grande classe à qui toute l'île de Peter Island appartient.

Pour la pauze qui rafraichit entre le petit déjeuner et le déjeuner, entre le déjeuner et le diner on ne résiste pas à ces rhum punch dont deux ne semblent pas suffire mais dont trois sont de trop....

Patinage pour tous

Suite de la page 29

Plusieurs apportent une touche rétro au spectacle de ces corps glissants. Comme à une époque pas si lointaine où de jeunes bourgeois de la rue Sherbrooke venaient reluquer sur patins les demoiselles de l'Est, un bonhomme, personnage échappé d'une toile de Krieghoff, promène son spleen sportif qu'il habille de knickers, bas trois quarts et vieux patins noirs. Une jeune femme arbore les collants et la jupette qui vole au vent, quelle nostalgie rafraîchissante ! D'autres femmes plus modernes ont adopté le patin de « gars », jugeant le galbé patin blanc techniquement sexiste, avec ses dents de scie plutôt incommodantes et ses minces lames sans mordant.

★★★

Au parc Lafontaine, le jour est tombé avec la brutalité des hivers nordiques. Patins et bâtons en mains, je me dirige vers la patinoire de hockey. Dans le vestiaire, toujours cette odeur autrefois familière de bottes humides et de ciment vieilli. Je referme mon anorak, mets mes gants, je suis fin prêt à la *game* des ancêtres.

Dure constatation, c'est l'heure de pointe sur le rond glacé. Une véritable fourmilière, un flipper géant où joueurs et rondelles s'entrecroisent en tous sens. Passé le choc initial, je m'intègre peu à peu à cette mouvance inhabituelle. Les adolescents en pleine crise d'identification portent des chandails aux noms évocateurs de Chris Nilan et Dino Ciccarelli, de petites brutes du grand cirque professionnel. Je cherche les espaces libres. Tout autour, des jeunes et des moins jeunes rivalisent d'adresse et de vitesse d'exécution sur une glace cahoteuse et archicomble.

Certains experts soviétiques ont affirmé que la suprématie du hockey canadien s'était dissoute dans le luxe abrutissant et le confort débilitant des arénas modernes. Que le vrai hockey s'apprend à la dure dans la cohue et la rigueur des patinoires extérieures, encore très nombreuses en Union soviétique. J'avoue que je frissonne quand même un peu pour tous ces petits Richard du Pacte de Varsovie.

Au centre de la glace, le leader improvise de nouvelles équipes en départageant au hasard les bâtons des joueurs. Je me retrouve avec l'escouade des « plombiers » et, durant une heure, je me débats comme un diable à pourchasser une rondelle insaisissable. Et, dans un grand soupir qui me glace jusqu'au plus profond des poumons, je finis par abdiquer et laisse ma place à des forces fraiches.

J'ai les pieds comme des *popsicles*. Je souffle comme une vache. Je suis trempé jusqu'aux os. Saine fatigue, paraît-il. J'ai dû absorber en une journée l'oxygène qu'un ministre pantouflard consomme en un mois à patiner d'excuses en justifications.

À chacun son patinage...

Télévision

Suite de la page 32

20.00 Cinéma du dimanche « Attendez que maman revienne » amér. 83 avec Paul Michael Glaser, Dee Wallace, Peggy McKay et David Doyle
22.00 Science et technologie
22.30 L'événement
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Billie Holiday chante le blues » amér. 72 avec Diana Ross, Billy Dee Williams et Richard Pryor

17 RADIO-QUÉBEC

12.30 Octo-Puce
13.00 Octo-Puce Plus
13.30 L'ENAP présente
14.00 Le corps humain
15.00 L'évolution de l'homme
17.00 Introduction à l'architecture du Québec
18.00 Passe-Partout
18.30 Maya l'abeille
19.00 Nord-Sud
19.30 Rencontre avec des gens remarquables: Simon Hantai
20.30 Plein son: Stéphane Grappelli
21.30 Tirage de la Super-Loto
21.45 Téléfilms « Au bout du chemin » fr. 81 avec Claude Jade, Serge Moati, Roland Lesaffre, Daniel Russo, Nadine Pouilly et Serge Vincent

VOYAGES TRAVELAIDE
POUR DES VACANCES RÉUSSIES

La montagne. La vraie! Pour le prix d'une colline.

La montagne qui vous défie du haut de ses 4 000 mètres. Qui vous laisse jouer sur ses pentes pendant des heures et des heures.

Passez vos vacances dans la poudreuse et non sur les remonte-pentes! Skiez Skifari! Avec Air Canada — Touram.

Skifari dans les Alpes
En Europe, votre dollar monte la pente pendant que vous la descendez.
Air Canada — Touram vous emmène au coeur des Alpes, dans les quinze stations les plus prestigieuses. Destination: Genève, Zurich, Munich.
Une semaine à Innsbruck (Autriche)
879$ minimum
par personne (avion et séjour).
Comprend: l'aller-retour direct Montréal-Munich, 7 jours en occupation double à l'hôtel Mozart, l'aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel, l'assistance à l'aéroport, la manutention des bagages, les taxis, les frais de service et un sac de voyage.

Skifari dans les Rocheuses
Ouvrez la piste le matin! Les paysages sont grandioses. Banff, Lake Louise, Whistler. L'Amérique est à vos pieds. Vos portes d'entrée Air Canada: Calgary et Vancouver.
Une semaine à Banff
629$ minimum
par personne (avion et séjour)
Départ de Montréal
Comprend: l'aller-retour direct Montréal — Calgary, 7 jours en occupation double à l'hôtel Mount Royal, une voiture compacte Avis équipée pour le ski, durant 7 jours, un laissez-passer de remonte-pentes (6 jours) aux stations Sunshine, Mount Norquay et Lake Louise, un laissez-passer de ski de soirée à Mount Norquay.
Le même séjour au départ de Québec: 649 $ minimum par personne. Au départ d'Ottawa: 619 $ minimum par personne.



Réservez votre Prêt-à-partir pour la montagne dès maintenant. Tous les détails dans notre brochure Skifari, chez votre agent de voyages ou à un comptoir d'Air Canada.

INSCRIVEZ-VOUS À L'AÉROPLAN, le programme d'Air Canada pour les grands voyageurs. Et faites valoir chaque vol pour vous mériter des primes-voyages.

CONDITIONS
Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des conditions relatives à la longueur des séjours et aux dates de départ ou de retour.

DRF 719

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.

Détenteur d'un permis du Québec.

AIR CANADA